

armor

magazine

n° 110

6 F

emsav :
ça bourgeonne

les cobar

cantoniales :
les candidats

*le pays de
st-nazaire*

ces dames au
ballon rond

ouzh piv e vez
graet goap ?

*deux projets pour
ouessant*

le festival
des arts
traditionnels

*armor
gastronome*

mensuel - mars 1979





SOCIETE ARMORICAINE DE MATERIEL

LOCATION DE MATERIEL

Z.I. du TY-MOR

56 - HENNEBONT

Tél. (97) 36.24.68

Z.I. du PRAT

56 - VANNES

Tél. (97) 54.27.58

Z.I.L.

13, rue des Compagnons

44 - NANTES-ST-HERBLAIN

Tél. (40) 46.03.36

Z.I. des CHATELETS

22-ST-BRIEUC-PLOUFRAGAN

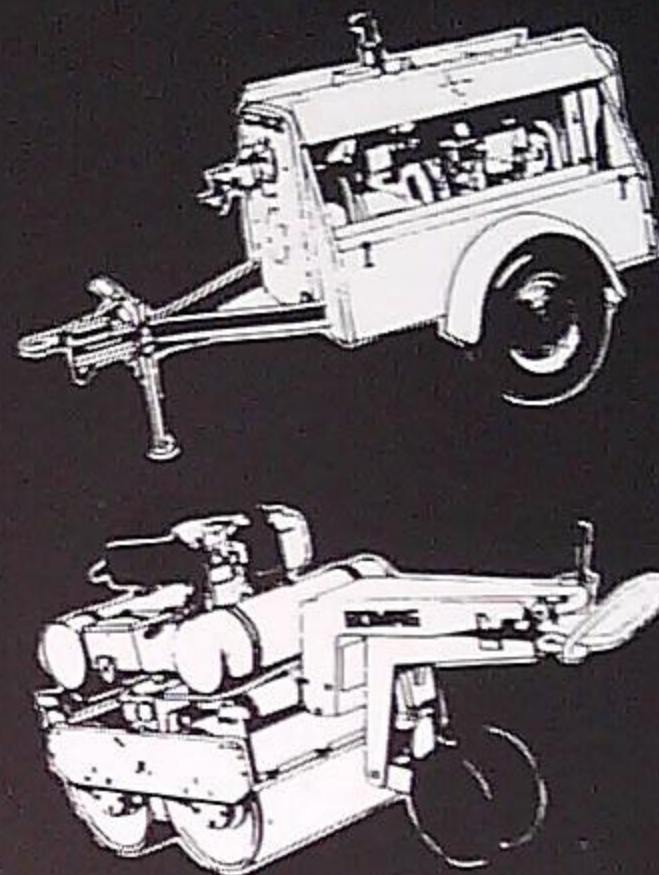
Tél. (96) 94.07.13

Z.I. de CHANTEPIE

35 - RENNES

Tél. (99) 50.87.91

- Compresseurs de 90 à 300 CV
- Outillage pneumatique
- Rouleaux vibrants mono et tandem BOMAG
- Groupes électrogènes de 3 à 300 KVA
- Groupes de soudure électriques et diesel
- Bétonnières avec et sans chargeur
- Pompes immergées électriques de 10 à 400 M³/H
- Dumpers de 500 à 1.200 l. Moteur à essence
- Chariots élévateurs "MANITOU"
- Chariots élévateurs industriels de 2 à 5 T
- Roulettes de chantier
- Grues de chantier de 12 à 25 M
- Bungalows - Dortoirs - Bureaux - Vestiaires
- Echafaudages roulants
- Etais métalliques, treuil, palans, tire-fort
- Matériel divers (nous consulter)



Z.A.

Route de LOGUIVY

22 - LANNION

Tél. (96) 37.97.01

L'AUBLETTE

Route de St-Brieuc

22 - DINAN

Tél. (96) 39.40.64

La Croix de la Ramée

MONTOIRE

44 - SAINT-NAZAIRE

Tél. (40) 45.51.48

5, Boulevard

Yvonne Poirel

49 - ANGERS

Tél. (41) 87.41.71

Z.I.L.

Carrière La Godinière

49 - CHOLET

Tél. (41) 62.42.91

Vous êtes attachés à la Bretagne...

LA BAIE DE QUIBERON LE GOLFE DU MORBIHAN LA BRETAGNE SUD

sont prêts à vous accueillir dans le cadre des réalisations suivantes :

- **Ports de Plaisance** : La Trinité-sur-Mer, Port Haliguen, Le Crouesty (en Arzon), Arradon, Port Blanc, Ile-aux-Moines, La Roche Bernard, Arzal-Camoël.
- **Hébergement** : Kerjouanno (en Arzon), Guidel-Plage, Ploërmel-étang au duc.

Pour tous renseignements concernant ces réalisations adressez-vous à la **SATMOR - 26 rue Jeanne d'Arc**
BP 221 - 56006 Vannes Cédex - Tél. 63.42.00

LA SATMOR, Société d'Aménagement Touristique et d'équipement du Morbihan est une société d'économie mixte créée par le Département du Morbihan.

Sommaire

politique * vie économique et sociale

Yann Poilvet : La Bretagne de plain-pied dans l'élection européenne	3
André-Georges Hamon : Armor magazine entre dans sa onzième année	4
Yannick Pelletier : Les Cobar... Pour un large front préventif. Emsav ; ça bouillonne	5
Les candidats aux élections cantonales	6
Michel Cointat : L'Europe des réalités	7
Raymond Letertre : Redevenir fer de lance	9
Mathurin-J. Onno : Les industries agro-alimentaires ont à jouer un rôle stratégique	11
Marc Le Layec : Le Corail déraile	15
Bernard Macé : Energie - la Bretagne consomme mais produit peu	16
François Moal : La Bretagne intérieure et la mer	18
Henri Simonot : La Bretagne au Salon de l'agriculture	19

L'ILE D'OUESSANT

Le problème de l'insularité, par Jean-Yves Cozan ★ Deux réalisations en une, par Yves Guerneur 20

Pierre Gallais : L'Adfi, Moon et les autres	25
Hervé Kervella : Connaître la Bretagne à moto par les chemins creux	26
Jos Philippe : Les filles, balles au pied	27

LE PAYS DE SAINT-NAZAIRE

Face à la crise, par Claude Evin ★ Pour un véritable plan industriel ★ Saint-Nazaire au carrefour de son histoire, par Joël-Guy Batteux ★ Saint-Malo de Guersac : le problème des communes-dortoirs, par Geneviève Gratier ★ L'aménagement de la zone industrielle portuaire de Montoir ★ Couëron : ni euphorie, ni désespoir, par Jean-René Morandeau ★ La situation en Basse-Loire : un besoin de renouveau, par Pierre Tissot 28
Enquête réalisée par Anne-Edith Poilvet.

arts et cultures

Bretoned, ouzh piv e vez graet goap ?	40
Les Grands Prix de l'Association des écrivains bretons	40
Yannick Pelletier : Retrouver la "mémoire ouvrière"	41
Yannick Pelletier : Sports et société à la Belle-Epoque	42
Alain Coto-Adolphe : La restauration des grandes orgues de la cathédrale de Tréguier	43
Yann Poilvet : Les livres	45
Yannick Guyader : Le monde mystérieux d'Yvon Guilloux	49
Myrddhin : Les mars de notre Histoire	50
Anne-Edith Poilvet : Les disques	51
André-Georges Hamon : Un festival populaire au-dessus de tout soupçon	52
Françoise Grund : Populaire, classique, sacré... le 6 ^e festival des arts traditionnels	53
Pierre Gallais : L'Ubu, ou l'expérience d'un café-théâtre	54
A Hédé, la saison de ballet-théâtre	55
Programmes	56

et aussi

Jean-François : Armor gastronome	57
Yann Desbordes : mots-croisés franco-bretons	63
Guy Podevin : Les collections	63
Petites annonces	64
Le carnet d'Armor	65

La Bretagne de plain-pied dans l'élection européenne

par
YANN
POILVET



Le nouveau président de l'E.D.F. Marcel Boiteux a suscité un tollé en lançant l'idée d'une modification des tarifs de celle-ci tendant à faire payer plus cher l'électricité aux industriels de Bretagne et de l'ouest du fait des difficultés qu'elle y éprouve à faire construire des centrales nucléaires. Comme si elle n'en rencontrait pas ailleurs ! Cette intervention intempestive du patron d'un grand service public constitue à la fois un chantage inadmissible et une preuve de mauvaise foi. La véritable cause de la situation actuelle, ce sont l'imprévoyance de l'EDF, la politique longtemps suivie du "tout-électrique" tous azimuts menée sans qu'on s'assure de sa couverture en production, l'absence d'imagination, la réticence à un véritable examen d'autres possibilités : une centrale thermique utilisant le charbon américain ou australien, de nouveaux équipements à la centrale de Cordemais, la construction de turbines à gaz pour faire face aux pointes de consommation, l'indifférence devant les perspectives des énergies douces.

Cela traduit "un cynisme coupable" déclare le socialiste François Autain. C'est de "l'anti-aménagement du territoire" remarque le giscardien Alain Madelin.

Si l'on suivait Marcel Boiteux, on pénaliserait, une fois de plus, l'économie bretonne déjà handicapée notamment par les disparités de tarification à la SNCF et à Gaz de France.

Mais l'Etat ne saurait accepter sans danger de le suivre : les Bretons ont retrouvé leur unanimité pour exprimer leur ferme opposition à la concrétisation d'une suggestion saugrenue et injuste.

Ils n'ont pas apprécié davantage les déclarations de Georges Marchais (qui s'obstine à ne connaître que quatre de nos cinq départements) affirmant que le développement du nucléaire est nécessaire en Bretagne. C'est peut-être vrai, cela peut se discuter - et se discute ! - mais c'est le problème des Bretons, qu'ils doivent régler entre eux. Ce n'est pas le problème de Georges Marchais.

En vérité, nous sommes exaspérés par ces hommes venus de Paris, qu'ils s'appellent Boiteux, Marchais ou autrement, avec la prétention de venir nous dire ce qui est bon pour nous.

L'élection européenne va sans doute permettre à l'opinion bretonne, mais aussi à l'ensemble de l'opinion française, de manifester son ras-le-bol. Précurseurs comme toujours, révolutionnaires quand il le faut dans le sens constructif du mot, les Bretons viennent, en effet, de prendre une initiative qui fait grand bruit et oblige tous les pronostiqueurs à revoir leurs

calculs : la présence d'une liste bretonne dans la compétition de juin.

On sait que, seule dans l'Europe des neuf (avec le Luxembourg mais cela se comprend pour celui-ci qui ne compte que 200 000 électeurs), la France a choisi un mode d'élection hypercentralisé. Alors que, ailleurs, on votera par région, ici il faudra choisir (sans possibilité de panachage) une liste entière de 81 candidats, liste dite nationale. Nous l'avons déjà écrit : ce système a été adopté par les quatre grandes formations du Parlement, majorité et opposition pour une fois d'accord. C'est qu'il s'agissait de préserver le quasi-monopole qu'elles possèdent aujourd'hui dans la politique française. Cela signifie que les représentants des régions serviront de bouche-trous, les premières places, les "éligibles", étant réservées aux leaders et à leurs amis, souvent des recalés des dernières élections législatives.

Les réactions ont été vives, y compris chez les militants des quatre formations.

Aussi l'apparition de la "liste bretonne" a-t-elle des chances de rencontrer une large adhésion. D'abord, en raison de son côté chevaleresque : devant le défi des états-majors parisiens, une région a le courage de relever le gant. Ensuite parce que ce sera une liste très représentative car elle comportera des hommes et des femmes de toutes tendances, appartenant à tous les milieux socio-professionnels, des intellectuels aux paysans, des industriels aux ouvriers. Et aussi parce que cette élection européenne n'a pas le caractère d'une élection législative interne. Il ne s'agit pas, cette fois, de choix de société : quel que soit le résultat du scrutin, la vie politique nationale n'en sera pas changée si ce n'est par la leçon

qu'il devra tirer Paris du coup de semonce venu du Ponant. "Il faudra bien finir par comprendre que les responsabilités doivent être partagées", souligne l'écrivain Jean-Edern Halier, porte-parole de la liste.

Mais pourquoi une liste bretonne ? N'aurait-il pas été préférable de constituer une liste des régions ? demandent certains. Certes pas : un amalgame disparate n'aurait suscité l'enthousiasme de personne ; elle aurait soulevé des problèmes stérilisants de présence. Une liste bretonne, cela fait tilt, cela a un impact que n'aurait pas une liste composite (où l'on retrouverait les querelles de dosage propres aux listes politiques traditionnelles). D'autre part, elle bénéficiera, a-priori, de la sympathie des 3 500 000 Bretons de Bretagne auxquels il faut ajouter les 3 500 000 Bretons dispersés dans le reste de l'hexagone. Enfin et surtout cette liste, se voulant exemplaire, se présentera comme le fer de lance de toutes les régions. Son titre est d'ailleurs significatif : Régions-Europe. On peut donc être assuré qu'elle bénéficiera du soutien actif des militants régionalistes de toutes les contrées françaises excédées de l'outrecuidance parisienne.

Cette liste bretonne "Régions-Europe" apparaît ainsi comme une grande chance pour la Bretagne - pour laquelle elle constitue une extraordinaire opération de relations publiques au plan mondial - comme pour l'ensemble des régions. Elle reprend la tradition de notre séculaire combat pour le droit à l'identité, dans la lignée du premier CELIB, celui de René Pleven et de Michel Phlipponneau, celui du coude-à-coude unanime pour l'essentiel.

YANN POILVET

Armor magazine entre dans sa 11^è année

Il y a tout juste dix ans naissait *Armor magazine*. Je ne reviendrai pas sur l'événement et sur la passionnante aventure qui a été la nôtre depuis mars 1969 : je l'ai fait à l'occasion de la sortie de notre centième numéro, en mai 1978... J'ai préféré laisser s'exprimer le plus ancien de nos collaborateurs, André-Georges Hamon, qui dit, en toute liberté, les raisons de sa participation à notre magazine, les sentiments qui nourrissent sa foi et son espérance. Il le fait en solidarité avec toute notre équipe que je remercie de sa fidélité et de son amitié.

LAMBALLE SOUS LA NEIGE



DIX ANS DEJA !

Dix ans déjà !

Dix ans que chaque mois, *Armor Magazine* rend visite à ses fidèles, découvre de nouvelles têtes, lecteurs ou collaborateurs.

Dix ans. Un bail !...

Dix ans que je me retrouve devant ma feuille blanche essayant de communiquer mes désirs, mes passions, mes amours à un lecteur qui, pourtant, reste méconnu et indéfinissable.

Ecrire dix ans de suite (et j'espère que les années à venir seront nombreuses !) dans le même organe de presse et dans des conditions par toujours faciles, ne relève pas du seul besoin de "s'éclater". Il y a tellement d'autres moyens aujourd'hui. Si donc, dix ans après, j'écris toujours dans *Armor*, si j'ai accepté de prendre des responsabilités au sein du Comité Editorial, si je me suis souvent battu pour des améliorations qui me paraissaient et me paraissent encore nécessaires, c'est que j'ai foi en ce "canard".

Lorsqu'il y a dix ans je suis arrivé, avec mon premier papier sous le bras, je venais d'être traumatisé par le décès trop rapide de "Bretagne magazine". Aussi je me suis juré que tant que l'on m'accepterait, avec mon mauvais caractère et mes prises de position, on pourrait compter sur ma présence, mon assiduité, mes coups de gueule, ma disponibilité...

Dix ans après le lancement du bateau, je demeure sur le pont auprès du capitaine, en gardant ma totale liberté, en signalant les

écueils, en dialoguant sur les nouvelles formes d'expression de la Bretagne vivante.

Tout le combat est là ! La Bretagne vit, se dédouble dans son double chant marin et terrien, souffre dans ses hommes et dans ses éléments, se renouvelle, se découvre sous des aspects méconnus, donne au monde une image multiple et pourtant caractéristique. Aussi la presse est-elle un élément essentiel de son combat vital et *Armor* l'un de ses fleurons les plus authentiques.

Armor n'est pas sans reproches, *Armor* n'est pas exempt d'erreurs... Mais en dix années *Armor* (en toute liberté et dans des prises de position parfois contradictoires de ses collaborateurs) a su garder la barre dans la direction "BRETAGNE" en dépit de toutes les tempêtes, fussent-elles financières.

C'est le pourquoi de ma présence au Comité de Rédaction, c'est le pourquoi de mon combat pour qu'*Armor* vive encore très longtemps, rajeunisse, mute et pour que ce magazine, qui se veut et peut être celui de la Bretagne toute entière, pénètre davantage les tranches d'âge d'une population qui fera la Bretagne de demain. La fête, la vraie, sera alors au bout d'une route que je nous souhaite, ami lecteur, longue et fructueuse...

N'entends-tu point percer dans le vent de la lande, la chanson vraie de notre Histoire...

ANDRE-GEORGES HAMON

Les COBAR...

pour un large front préventif

Appartenez à un service d'ordre privé. Un soir de spectacle pop en banlieue parisienne, tuez d'une balle de révolver un jeune garçon de couleur. Vous aurez 12 ans de réclusion.

Soyez Breton - ce qui à priori n'est pas encore interdit par la loi, tandis que les milices privées, elles, le sont. Soyez écœuré par la situation que Paris fait à votre pays. Faites sauter un bout de château, le coin où l'on célèbre Napoléon, ce caporal de pacotille dont le beau règne nous a valu les cosaques à Paris ! Vous aurez 15 ans de réclusion.

Ce qui prouve qu'il vaut mieux être criminel et raciste que Breton et révolté ! Certes, je n'approuve pas les méthodes violentes. A la rigueur, je les comprends. Mais je comprends encore moins les jugements de mascarade, qui, au visage de la justice, substituent la trogne de l'arbitraire. Il en est d'autres qui désapprouvent, tels les membres des Comités Bretons Anti-Répression (C.O.B.A.R.), auxquels, au demeurant, je n'appartiens pas.

UNE CRÉATION SPONTANÉE

Y. Pelletier. - Depuis combien de temps existent les C.O.B.A.R. ?

C.O.B.A.R. - Leur création, qui remonte à six ans, fut en fait spontanée. Le terme de C.O.B.A.R. existe effectivement depuis 1975, année où se sont fortifiés les groupes anti-répression qui existaient déjà. Depuis 1976, dans chaque ville importante de Bretagne, à peu près, existe un C.O.B.A.R. Leur constitution s'est faite à la suite des arrestations de militants bretons, de plus en plus nombreuses et qui sont suivies de détentions de plus en plus longues.

Y.P. - Comment fonctionnent les C.O.B.A.R. ? Quels sont vos militants ?

C.O.B.A.R. - Notre activité, il faut insister sur ce point, est totalement légale. Les adhésions de militants se font à titre strictement individuel, ce qui ne nous empêche pas de souhaiter le soutien des organisations politiques, syndicales et culturelles. Chaque C.O.B.A.R. fonctionne de façon indépendante et autonome, tout en conservant une coordination avec les autres groupes.

Y.P. - Quel est votre but ? Quels types d'action sont les vôtres ?

C.O.B.A.R. - Notre premier but est d'informer les gens et donc de contrebalancer les "informations" fournies par certains mass-média, voire de suppléer à leur silence ou à leurs omissions. Nous le faisons en portant des communiqués à la presse avec plus ou moins de bonheur ; nous le faisons encore par la distribution de tracts, par la vente de brochures, l'organisation de galas ou de festoù-noz qui offrent l'avantage supplémentaire de fournir des fonds à Skoazell Vreizh, par lesquels nous aidons les familles de prisonniers dont on peut deviner la situation financière. Un autre aspect de notre action a consisté dans l'envoi par le C.O.B.A.R. de Guingamp de 5 000

pétitions au juge d'instruction, s'élevant contre la répression accrue en Bretagne contre la Cour de Sûreté de l'Etat et la garde à vue de six jours.

DÉCONSIDÉRER DES MILITANTS

Y.P. - Combien y-a-t-il actuellement de Bretons arrêtés ?

C.O.B.A.R. - Une trentaine de personnes ont été inculpées depuis février 1978.

Y.P. - Toutes du F.L.B. ?

C.O.B.A.R. - C'est ce que l'on voudrait faire croire. Il est fréquent de voir des militants bretons inculpés 4 ou 6 mois puis être relâchés sans qu'on ait rien pu prouver contre eux. Il est à croire que le but de l'opération est de déconsidérer certains militants, même syndicaux. Parmi les détenus actuels, Salomon Michel était militant C.F.D.T et délégué du personnel de son entreprise, de même que Bernard Le Fouest était délégué syndical C.G.T. Ce qui est sûr, c'est que beaucoup, parmi les inculpés, étaient de toutes les luttes : contre les remembrements abusifs, la marée noire, le nucléaire... Voilà qui ne manque pas d'inquiéter quant aux réponses apportées aux revendications bretonnes ! Si certaines des personnes arrêtées ont reconnu leur participation effective à des attentats, se sont reconnues du F.L.B., d'autres n'ont reçu aucun chef d'inculpation pour un acte précis. Rémi Goalabrè s'est vu accusé de reconstitution de ligue dissoute, sous le prétexte qu'il connaissait des gens présumés affiliés au F.L.B. La perquisition effectuée à son domicile n'a rien donné. Libéré sous caution, il sera néanmoins jugé. En fait, dans le procès des inculpés bretons, il est possible que l'Etat se donne le luxe de juger des gens pour délit d'opinion sous couvert de l'atteinte à l'intégrité territoriale : avoir pensé, dit, écrit ou

écouté trop bienveillamment des propos "subversifs".

DE CURIEUSES MÉTHODES

Y.P. - Les conditions de détention des prévenus ne posent-elles aucun problème ?

C.O.B.A.R. - Rappelons que la Cour de Sûreté de l'Etat dont ils relèvent est une juridiction d'exception dans laquelle la séparation du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire est moins qu'évidente. Saisir la Cour de Sûreté peut être une opération politique permettant de dramatiser momentanément une situation. En 1975, en Bretagne, 177 personnes furent arrêtées, interrogées à l'occasion d'enquêtes qui aboutirent à une douzaine d'inculpations dont plus de la moitié n'eurent pas de suite. Ceci dit, il faut commencer par les conditions d'arrestation. Yann Puillandre laisse sa voiture non fermée sur un parking ; par hasard, quand il la reprend, il y a 2 kg de dynamite sous le siège avant... Si même l'envie lui avait pris de transporter des explosifs, aurait-il en plein jour laissé sa voiture ouverte sur un parking de Châteauneuf, d'autant qu'il était déjà l'objet d'un sursis ? Se souvient-on que Youenn Gwernig, pacifiste, retrouva dans son appartement, au retour de 2-3 journées d'absence, de la mèche. Surpris, il eut la bonne réaction de la porter à la mairie de son pays. Bon réflexe, sans quoi, peut-être... D'autre part, il faut porter à la connaissance du public l'existence de violences policières. Michel Salomon a été sauvagement frappé dans les locaux de la P.J. à Rennes. Son état a été constaté lors de son arrivée à Fleury-Mérogis par le directeur et un médecin de la prison. Mais l'expertise demandée par son avocat ne fut faite que 12 jours plus tard, après la quasi disparition des traces de coups. De même, un médecin militaire a constaté que Yann Puillandre avait été frappé. Enfin, l'accusation n'arrange pas le travail de la défense : dossiers communiqués tardivement ou incomplets ; détenus répartis dans plusieurs prisons, ce qui oblige leurs avocats à des déplacements multiples, etc...

POUR UN LARGE FRONT DÉFENSIF

Y.P. - Votre position sur les attentats du F.L.B. ?

C.O.B.A.R. - Nous n'avons pas, nous, à juger nos compatriotes. Certains C.O.B.A.R. expriment leurs désaccords avec les méthodes de violence, minoritaires (Quimper, Lorient), d'autres C.O.B.A.R. estiment qu'ils n'ont pas à condamner ou à justifier les attentats. Notre but est de briser l'isolement politique des détenus mais aussi de faciliter une nécessaire prise de conscience importante en Bretagne, pour qu'un rapport de force pèse sur les décisions judiciaires qui seront prises à l'encontre des prévenus, pour qu'un large front préventif s'organise contre l'actuelle répression.

YANNICK PELLETIER

★ Pour aider les familles de détenus politique Bretons, adressez vos dons à :
- C.O.B.A.R., chez Kaou Puillandre, 22 rue de la Gare 29119 Châteauneuf du Faou.
- Skoazell Vreizh C.C.P. 244-83 Rennes.

Depuis longtemps, la solidarité...



EMSAV : ÇA BOUILLONNE

La bretonnitude déborde de sève en ce début de 1979... Ici et là naissent ou sont en gestation des mouvements qui ont en commun une passion : la Bretagne. Cette preuve de vitalité est aussi une marque de faiblesse : la dispersion n'a jamais été féconde. Le goût des Celtes en général, des Bretons en particulier, pour les chapelles a, depuis toujours été l'atout majeur de leurs adversaires. La sagesse commande l'union au delà des fractions et dans le respect des divergences pour aller à l'essentiel.

Signalons que, dans cet esprit, se poursuivent les réunions d'un groupe de travail - qui se veut discret pour le moment - pour la mise au point d'un rassemblement populaire qui pourrait être une plate-forme pour des actions communes. Des hommes de diverses tendances y participent. L'opération "liste bretonne" à l'élection européenne constitue déjà un pas décisif.

Argad Breizh

Deux sociologues, Alain Guillerme et Patricia Jarnier ont rédigé un "Manifeste breton" qui dresse une analyse de la situation faite à la Bretagne et propose des moyens pour sortir de la crise par nous-mêmes. La préface du manifeste est signée par : Yann Choucq, Michel Clodic, André Daniel, Gérard Gilbert, Yves L'Haridon, Jean Le Calvez, Glenmor, Edouard Morvan, Kaou et Yann Puillandré, Patrick Quesnel, Jean-Yves Vigouroux.

S'inspirant de ce manifeste, une nouvelle organisation a été créée Argad Breizh (Assaut de la Bretagne).

Une stratégie de rupture avec Paris et toute organisation hexagonale a été la première résolution retenue. La seconde étant une vaste campagne d'abstention pour les élections européennes.

Il a par ailleurs été prévu d'établir une plate-forme politique permettant un regroupement de Bretons désireux de voir le pays se doter d'un pouvoir lui permettant d'échapper, dans l'avenir, à l'assistance de l'Etat tout puissant.

Argad Breizh demande notamment la libération immédiate de tous les prisonniers politiques bretons, l'interdiction des centrales nucléaires dans nos 5 départements, la mise en place d'une fédération dans les 15 pays bretons.

Le comité d'animation et de coordination de la Bretagne

A l'initiative d'un groupe d'intellectuels, notamment Jean Markale, a été créé le Comité d'animation et de coordination de la Bretagne qui veut militer pour "la sauvegarde et l'épanouissement de la Bretagne et donner la parole à ses habitants". Il publie un bulletin : *Bretagne 79*. (C.A.G.B., 6, rue Jules Guesdes - n° 42 - 91270 Vigneux).

Le SPI se développe

Le SPI/Entraide interceltique, auquel on doit déjà de nombreuses actions (plusieurs séjours d'enfants de l'Ulster en Bretagne, dons à des familles victimes de la marée noire, etc...) développe son implantation. Deux nouvelles associations sont en formation :

- ALBA (Ecosse) - Les gens intéressés peuvent s'adresser à Keith SCAMMEL, 32 Saint Mary's street, EINBURGH.

- KERNOW (Cornouailles) - A l'initiative du Docteur Jammes WHETTER, directeur du Cornish Banner, une association SPI se crée au Cornwall. S'adresser à Louise WHETTER, Trelispen, Gorran, ST AUSTELL.

- BREIZH (Bretagne) - Renseignements et adhésions : SPI - ENTRAIDE INTERCELTIQUE, 2 rue Frédéric Plessis 29200 BREST.

Youl

Se réclamant du "projet autonomiste dur et nationaliste qui rendra à la Bretagne son légitime pouvoir de décision", un mouvement vient de voir le jour : Youl (Volonté). Il publie un bulletin : *Gwenn ha Du*. Sa première déclaration condamne "les propos irresponsables du directeur général de l'EDF tendant à imposer aux Bretons l'énergie nucléaire sous peine de les voir payer leur électricité plus cher que le commun de l'hexagone", et il demande à M. Boiteux de se rétracter. (B.P. 48, Paramé, 35400 St-Malo).

Le P.C.F. : on brade la vocation économique de la Bretagne

Réunies à Brest, les Fédérations de Bretagne du Parti Communiste Français ont étudié le problème de l'électronique en Bretagne, déclarant notamment :

"L'électronique avec ses 15 000 emplois ne doit pas devenir la "sidérurgie bretonne". Après avoir abondamment accusé les grandes firmes multinationales que sont Ericson, Thomson et I.T.T., avec un marché public de plus de 125 milliards de francs, le pouvoir giscardien organise le "redéploiement" industriel. Faute d'avoir à temps pris les dispositions pour implanter une industrie des composants américains et sous couvert d'évolutions technologiques, M. Barre et son gouvernement porte la responsabilité des licenciements, du chômage partiel et des menaces de fermeture qui pèsent sur les usines en Bretagne. Sont notamment touchées les usines Ericsson à Brest, L.T.T. Lannion et Dinard. Des licenciements sont annoncés à la S.R.P.I. à Redon, à C.B.E. à Loudéac, chez Albert Marcel à Saint-Quay, A.O.I.P. Guingamp et Morlaix. A Rennes, dans le cadre de cette stratégie du déclin, on veut déménager une partie du potentiel industriel vers les usines C.G.C.T. de Boulogne et Longuenesse (...)

Est menacé également le potentiel de recherche publique représentée notamment par le C.N.E.T. de Lannion et le C.C.E.T.T. de Rennes et l'Université.

Le P.C.F. demande donc "que toutes les idées sortant des Centres de Recherche Nationaux soient exploitées en Bretagne, et celles de Rennes à Rennes. Pour cela, il faut que viennent à Rennes : télé informatique ; un support composant électronique ; la télé distribution, les produits futurs liés à l'électronique (électronique en automobile). La priorité aux techniques françaises, l'augmentation de la production en téléphonie et la diversifier. Tout ceci peut créer à Rennes et en Bretagne 4 000 emplois publics, 7 000 emplois industriels. Il faut maîtriser le développement de cette branche industrielle, créer une industrie des composants électroniques, cela ne peut se faire que par la nationalisation franche des sociétés électroniques et de leurs filiales."

Un meeting de sav à Paris

Strollad ar Vro a tenu un meeting en février à Paris, salle des agriculteurs, pour exprimer sa solidarité avec les mobiles des prisonniers politiques bretons et se prononcer pour "une démocratie au pays dans le concert de l'Europe fédérale des Régions-Etat".

Au nom de Ker Vreizh, Guy Moigne a notamment déclaré :

"En 1966, quand les premières bombes du F.L.B. ont éclaté, nous nous en sommes réjouis à Ker Vreizh. Les Bretons avaient commencé à parler de ce qui, jusqu'alors, leur faisait peur : la destruction de la communauté bretonne sous toutes ses formes. L'exil ininterrompu de la jeunesse, qui fait de notre pays un cimetière. Le mépris pour notre langue et le patrimoine historique de notre peuple. La confusion entretenue sciemment entre les vaincus de la libération et tous les défenseurs du pays. L'appropriation, enfin, par les non-Bretons, des leviers de commande de notre administration. Tous ces méfaits, nous en sommes devenus conscients. Nous avons enfin osé de nouveau les dénoncer.

Le réveil était fait désormais. Mais, aujourd'hui, on emploie toujours les bombes. Les problèmes sont toujours posés, les solutions légales n'apparaissent pas. Est-ce dû à l'impuissance des mouvements bretons ou à la volonté d'étouffement de Paris ? Sans doute les deux.

Car Paris veut toujours nous étouffer. L'attentat de Versailles a fourni les circonstances, longtemps attendues, qui permettaient d'accentuer cette oppression. Il n'y a pas que les lourdes condamnations, il y a aussi le refus des cours de breton, des écoles maternelles ; il y a aussi cette organisation des élections européennes, faite PAR les états-majors parisiens, POUR les états-majors parisiens, et qui veut faire taire la voix des différents peuples de l'hexagone, et de leur volonté de constituer l'Europe des peuples. Il y a tant d'autres choses qu'on peut facilement comprendre les coups de rage de certains, même s'ils ne servent qu'à faire de nouveaux prisonniers qui ne verront leurs enfants et leurs épouses qu'à travers un grillage de prison.

La France aujourd'hui n'est plus un état. Elle est une structure sans âme, que dirigent des gestionnaires sans projets. Elle est, depuis une trentaine d'années, une mafia de ploutocrates, de promoteurs, d'apatrides. Elle veut faire de nous des irresponsables, les abrutis de la grande machine égalitaire. Que faut-il faire alors si vous ne voulez pas poser des bombes ? Prenez les places et les responsabilités, toutes les responsabilités, des petites aux grandes. Occupez le terrain, faites taire la vermine des partis français. Allez expliquer à tous ceux qui ne nous connaissent qu'à travers les mensonges parisiens ce que nous sommes réellement. Exigez ce qu'on nous a volé, ce qu'on nous refuse, et plus encore !"

GUY MOIGNE

U.D.B.

Le bureau politique de l'U.D.B. a pris la décision de principe d'organiser son prochain congrès national à Saint-Nazaire. La fédération de Loire-Atlantique représente 10 % de ses effectifs.

Les candidats aux élections cantonales

Alors que nous mettons sous presse, toutes les candidatures aux élections cantonales des 18 et 25 mars ne sont pas encore connues. Les listes que nous publions sont donc fort incomplètes. Nous indiquons d'abord le nom du sortant ; s'il n'est pas suivi de la mention NSRP, c'est qu'il est en principe à nouveau candidat.

Le sens des abréviations est le suivant : SE, sans étiquette - MP, majorité présidentielle - PFN, parti des forces nouvelles (extrême-droite) - UDF, union pour la démocratie française - RPR, rassemblement pour la République - MD, mouvement des démocrates - PS, parti socialiste - PC, parti communiste - UDB, union démocratique bretonne... Faute de précision dans leur déclaration de candidature, certains noms ne sont pas suivis de l'appartenance politique.

CÔTES-DU-NORD

BOURBRIAC - Sortant : Jean Bourgès - Jean Bourgès, PS (soutien) - Roger Le Bahers, PC.

CHATELAUDREN - Sortant : Pierre Lucas, MP - Pierre Le Goux, PS - Robert Le Hégarat, PC. (soutien)

LA CHEZE - Sortant : Louis Piton, MP - Louis Le Clainche, dém. chrét. bret. - Théo Angoujard, PS - Michel de Kerleau, PC.

CORLAY - Sortant : Léon D. Sérandour, MP - Denis Charles, MP - Roger Turmel, PS - Louis Ollivier, PC.

DINAN-Ouest - Sortant : René Régnauld, PS - René Régnauld, PS - Jeannine Darnet, UDB.

ETABLES S/MER - Sortant : Marcel Ollivraut, MP - Vice-Amiral Bourdais, MP - Michel Laudrin, PS - André Gauffeny, UDB.

EVAN - Sortant : Robert Nogues, - Robert Nogues, PS - Jacques Evran, MP.

JUGON LES LACS - Sortant : Fernand Hamon, - Fernand Hamon PS (apparenté).

LOUDEAC - Sortant : Pierre Etienne, MP - Jean Buchon, PS - Eugène Chevé, PC.

MAEL-CARHAIX - Sortant : Le Coent, PC - Yvon Bercot, Uni. Dém. et Act. Sociale - François Kersullec, PS - Le Coent, PC.

MATIGNON - Sortant : Yves Sabouret, MP - Jean-Charles Daniel, PS.

MONCONTOUR - Sortant : Albert Clément, MP, (NSRP) - Jean-François Clément, MP - Jean-Jacques Bizien, PS - Jacky Ollivro, PC.

PAIMPOL - Sortant : Marcel Le Guyader, PS (NSRP) - Louis Connan, PS - Jean-Claude Le Barbu, PC - Pierre Morvan, UDB - Yvon Le Collen, social. autog.

PERROS-GUIREC - Sortant : Pierre Bourdelles, MP (NSRP) - Yvon Bonnot, UDF - Pierre Berre, PS - Guy Drouillard, PC - Pierre Lavanant, UDB.

PLELAN le PETIT - Sortant : Alain de Salins, MP - H. Bernard, PS.

PLESTIN les GRÈVES - Sortant Marcel Hamon, PC (NSRP) - Jean-Yves Guillaume, Un. Dém. - Yves Thomas, PS - Yvette Diguermer, PC - Etienne de Saint-Laurent, Div.gche.

PLOUAGAT - Sortant : Pierre De Catuelan, MP - Paul Kervarec, PS - Hervé Thouement, PC.

18 et 25 mars

PLOUBALAY - Sortant : Charles Josselin, PS - André Colombel, RPR - Charles Josselin, PS.

PLOUHA - Sortant : Alain Le Guen, MP (NSRP) - Jean Lanno, PS - Jean Derrien, PC - Yvon Fichou, UDB.

PONTRIEUX - Sortant : Yves Le Roux, PS - Emile Marquier, maj. - Yves Le Roux, PS - Gérard Le Cabec, PC.

LA ROCHE-DERRIEN - Sortant : Yves Bourdonnec, MP (NSRP) - Pierre-Yvon Tremel, PS - Bernard Le Grand, PC - Fanch Le Peru, Div.gche.

ROSTRENEN - Sortant : Guillaume le Caroff, PC - Emile Radenac, union - André Guilloux, RPR - Jean-Yves Le Pennec, PS - Guillaume Le Caroff, PC.

SAINT-BRIEUC NORD - Sortant : Edouard Quemper, PC - André Denoual, UDF - Jean Le Faucheur, PS - Edouard Quemper, PC - Yvon Guerveno, UDB.

SAINT-NICOLAS-DU-PELEM - Sortant : Auguste Le Coent, PC - Mathurin Jouannic, PS - Auguste Le Coent, PC.

FINISTÈRE

ARZANO - Sortant : Jean Fichoux, MP (NSRP) - Georges Dauphin, PS - André Derrien, PC.

BANNALEC - Sortant : Pierre Boedec, PS - Pierre Boedec, PS - Jean-Claude Bottereau, PC.

BREST I - Sortant : Georges Kerdoncuff, - Yvette Duval, PS - Claude Cabon, UDB.

BREST II - Sortant : Francis Le Blé, PS - Francis le Blé, PS.

BREST IV - Sortant : Jean-Marie Garrigou Lagrange, PS - Jean-Marie Garrigou Lagrange, PS - Rohan Le Prohon, UDB.

BREST VI - Sortant : Jacqueline Desouches, PS - Jacqueline Desouches, PS - Daumer, UDB.

CARHAIX-PLOUGUER - Sortant : Jean-Pierre Jeudy, PC - Jean Rohou, Union - Yvon Guillou, PS - Jean-Pierre Jeudy, PC - Francis Favereau, UDB.

CONCARNEAU - Sortant : Robert Jan, PC (NSRP) - Mme Lecroc, sans étiqu. - Gilbert Le Bris, PS - Joseph Argouac'h, PC - Yves Rouger, UDB.

CROZON - Sortant : Louis Jacquin, - Claude Yvenat, PS - Sylviane Quilfen, PC - Roland Riou, UDB - Henri Helias, PSUB.

DAOULAS - Sortant : Joseph Mallejac, MP - François Brelivet, PS.

FOUESNANT - Sortant : Louis Le Calvez, - Gérard Martec, PS - Jean-Jacques Bataille, PC.

LANMEUR - Sortant : Yves Moal, PS (NSRP) - Mme Le Roux, RPR - Jean Cadran, PS - Charles, PC.

LANNILIS - Sortant : Léon Gueguen, MP - Alain Lambert, PS - Yann Gourvès, PSUB.

PLABENNEC - Sortant : Jean-Louis Goasduff, MP - Antoine Marzin, PS - Jean-Paul Lavanant, UDB.

PLEYBEN - Sortant : Christian Savidan, MP - François Philippot, PS - Jean-Michel Parc, PC - Yves Le Lay, UDB.

PLOUDALMEZEAU - Sortant : Alphonse Arzel, MP - Jo Roudaut, PS - René L'Hostis, UDB.

PLOUESCAT - Sortant : Eugène Le Rue, - Marcel Quéré, PS.

PLOUZEVEDE - Sortant : Jacques De Menou, MP - Marcel L'Aot, PS.

PONT-CROIX - Sortant : Jean Sergent, MP - Jean Normant, PS - Jacques Morvan, PC - Jeanine Mens, PSUB.

PONT-L'ABBÉ - Sortant : Henry Bernard, MP - Jean Folgoas, PS - Jean Kervision, PC - Guy Le Rhun, PSUB.

ROSPORDEN - Sortant : Louis Huitric, - Gilbert Monfort, PS - Francis Dufour, PC - Paul Guegueniat, UDB.

SAINT-POL-DE-LEON - Sortant : François Prigent, MP - Emmanuel Delange, PS - Jacques Henry, UDB.

ST-THEGONNEC - Sortant : Louis Guillou, MP (NSRP) - Jo Le Mer, Indép. - Jean-Claude Kerdiles, PS - Kerbaul, PC - Yvon Croguennec, UDB.

ILLE-ET-VILAINE

BAIN DE BRETAGNE - Sortant : Constant Hubert, MP - Georges Magnant, PR - Louise Moison.

BECHEREL - Sortant : Louis La Forest, MP - Pierre Dancé, - Jean-Luc Martin, PC.

CANCALE - Sortant : Olivier Biard, MP - Maurice Jamin - Jean-Baptiste Riou.

CHATEAUBOURG - Sortant : André David, MP - Jean Le Duff.

COMBOURG - Sortant : André Belliard, MP - J.Y. Menguy.

FOUGÈRES SUD - Sortant : Jean Le Lann, MP - Benoit Delanoë - Jean-Claude Guillerm, PC.

GRAND FOUGERAY - Sortant : Noël Chevalier, MP - André Bourdet - Marc Alligant.

HÉDÉ - Sortant : Jean-Louis Tourenne, PS - Noël Roussel.

LIFFRÉ - Sortant : Jean Pavy, MP - Jean-Michel Vincent, PR - Clément Théaudin.

LOUVIGNE DU DESERT - Sortant : René de Montigny, MP - René de Montigny, CDS - Jean Amis, Pierre Gouin.

PIPRIAC - Sortant : Gaël du Halgouet, MP - Henri Callewaert.

PLEINE FOUGERES - Sortant : Albert Dory, MP - Julien Chopdelain - Pierre Meigné - Françoise Lancelot.

PLELAN LE GRAND - Sortant : Pierre Du Chelas, MP (NSRP) - Bissonnier, MP - Albert Michel - Hervé Kervella, UDF.

RENNES I - Sortant : Henri Jouault, MP (NSRP) - Roger Girard - Yves Marqueton - François Le Douarec, RPR - Bernard Le Flanchec, PC.

RENNES II - Sortant : Georges Brandt, MP - Philippe Pailleron - André Cavan - Jean-Yves Aubry, PC.

RENNES VI - Sortant : Roger Belliard, MP - Jean-Yves Guivarc'h - Marie-Annick Mailleux, PC - Yves Louapre, Cent. Gauche.

RENNES VII - Sortant : Michel Philippeau, PS - Jean-Pierre Dagorn, PR - Gaétane Ploteau, PC - Monique Rannou, UDB.

RENNES VIII - Sortant : François Le Douarec, RPR - René Coudron - J.Y. Gaultier - Alain Galesno - François Joly, RPR - Christian Besnoist, PC.

RETIERS - Sortant : André Egu, MP - Jean-Yves Texier, PC.

SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ - Sortant : Lucien Besnard, MP (NSRP) - Anny-Lise Nogue - Pierre Esnault - Claude Frogé, PS.

SAINT BRICE EN COGLES - Sortant : Joseph Tronhot, MP - François Depincé - Jacques Fauchoux - Serge Bouvier, PC.

SAINT MALO SUD - Sortant : Alain Roman, PS - H.R. Gourmelin - D.J. Le Goff - Henri Droguet - Robert Desnos.

LE SEL DE BRETAGNE - Sortant : André Hupel, MP - Louis Josselin - Alain Tirel, PC.

VITRÉ OUEST - Sortant : Louis Pasquet, MP (NSRP) - Arlette Tardif, UDF - Jean Poirier, MP - Claudette Pichon.

LOIRE-ATLANTIQUE

AIGREFEUILLE - Sortant : Paulette Gandermer, MP - Jacques Pasquier, PS - Claude Galas, PC.

ANCENIS - Sortant : Louis Rousseau, MP - Alain Gatinel, PS - Nicole Norblin, PC.

BLAIN - Sortant : Jean Hervy, MP - Gilles Collin, PS - Michel Rollan, PC.

CARQUEFOU - Sortant : Pierre Stalder, MP - M. Truchon, RPR - Jeannine Ragueneau, PS - Danielle Guillousou, PC - Alain Ollivier, UDB.

CLISSON - Sortant : Joseph Maujouan du Gasset, MP - Jean Natiez, PS - Jean-Jacques Martin, PC.

DERVAL - Sortant : Roger Daguin, MP, (NSRP) - Melle Tardivel, MP - E. Briand, Indép. appt maj. - Philippe Leveau, libér. et gestion. - Jean-Luc Colin, PS.

GUEMENE PENFAO - Sortant : Gaston Herrouin, MP - Robert Lecossois, PC.

HERBIGNAC - Sortant : Bernard Legrand, MP - Gérard Hervy, PS - Karl Andureau, PC.

LE LOROUX BOTTEREAU - Sortant : Frédéric Praud, MP - Anne-Marie Chon, PS - Jean-Claude Baron, PC.

NANTES I - Sortant : Albert Dassié, - Mme Papon, UDF - Paul Le Guilloux, PC - Roland Andrieu, PS.

NANTES III - Sortant : Lyonnell Pellerin, - Pierre Cueille, UDF - Michel Lucot, CNI - Thérèse Letrange, PC - Claude Trou, PS.

NANTES V - Sortant : Guy Jeanneau, - Maurice Milepind, PS - Michel Moreau, PC.

NANTES VII - Sortant : Jean-Yves Barbin, - Jean-Yves Barbin, UDF - Suzanne Offred, MD - Pierre Marchi, PS - Jeannine Trouillard, PC.

NANTES IX - Sortant : Gabriel Thomas, - Jean Anne, PS - Joël Busson, PC - Joël Boulzennec, UDB.

NORT SUR ERDRE - Sortant : Louis Briot, - Xavier Amosse, PS - Etienne Gasche, PC.

PAIMBOEUF - Sortant : Jean Chauvet, - Jean Louison, PS - Huguette Chauvet, PC.

PORNIC - Sortant : Michel Guisseau, - Raymond Boury, PS.

RIAILLE - Sortant : Isabelle Le Gualdez de Mezaubran, MP - Pierre Renaudineau, PS - Roger Omnes, PC.

ROUGE - Sortant : Jacqueline Fournier, - Jacqueline Fournier, RPR - Corinne Lillburn, PS - Olivier Lelijour, PC.

ST ETIENNE DE MONTLUC - Sortant : Yvonne Hersart de la Villemarqué, MP - M. Redor - Jean-Pierre Carnec, centre gche - Pierre Mabit, PS - Yannick Griveaux, PC.

ST NAZAIRE OUEST - Sortant : Georges Carpentier, PS - Yannick Guivert, PFN - Richard Ollivier, PS - André Hauye, PC - Jacques L'Héritier, UDB - Marie-Anne Pucel, PSU.

ST NAZAIRE EST - Sortant : Pierre Verdy, - Pierre Verdy, PS - René Magre, PC - Guy Danto, PSU.

ST PHILIBERT DE GRAND LIEU - Sortant : Gustave Pennetier, - Yves Prat, PS - Claudine Simon, PC.

SAVENAY - Sortant : Roger Bouchet, - Raymond Cerclier, PS.

VARADES - Sortant : Maurice Thareau, PS - Patrick Alix, RPR - Maurice Thareau, PS - Armand Lecoq, PC.

VERTOU - Sortant : Luc Dejoie, - Alex Moriceau, PS - Claude Charie, PC.

MORBIHAN

GOURIN - Sortant : François Christian, MP - Bernard Kerbirou, PS - Nicole Le Guennec, PC - Marcel Le Moing, UDB.

GUEMENÉ SUR SCORFF - Sortant : Yvon Querec, MP - Daniel Quéré, PS - Alain Chany, PC - Sylvie Gillet, UDB.

LOCMINÉ - Sortant : Sylvie de Kersabiec, MP - Ludovic Pendelieu, PS - Bruno Le Lausgue, PC.

LORIENT II - Sortant : Jean Le Moing, - Yves Brandeho, PFN - Marcel Le Dorant, RPR - Georges Jegouzo, PS - Armand Guillemot, PC - Joël Guégan, UDB.

MUZILLAC - Sortant : Michel Guegan, MP - Jean Janin, PS - Andrée Quéric, PC.

PLOERMEL - Sortant : Jules Bouchaud, MP - M. Malabœuf - Paul Anselin, MP - Patrick Badouel, PS - Jean-Paul Jarno, PC.

PLUVIGNER - Sortant : Eugène Le Couviour, MP - Joseph Kergueris, MP - Jean-Michel Le Floch, PS - Lucien Le Boulch, PC.

PONTIVY - Sortant : J. Ch. Cavaillé, MP - Michel Masson, PS - Roland Le Merlus, PC.

PONT-SCORFF - Sortant : Jean Maurice, - Christian Evain, RPR - Suzette Hervieu, PS - Jean Maurice, PC.

PORT-LOUIS - Sortant : Aimé Kergueris, MP - Bernard Le Niliot, PS - Roland Cano, PC.

QUESTEMBERT - Sortant : Joseph Briand, MP - Alain Le Cadre, PS - Jacqueline Le Roy, PC.

QUIBERON - Sortant : Victor Golvan, MP - Albert Rivier, PS - Roland Rozo, PC - Daniel Dollé, UDB.

LA ROCHE BERNARD - Sortant : Michel Prou, MP - Michel Pabœuf, PS - Jean-Claude Pezennec, PC.

ROCHEFORT EN TERRE - Sortant : René Belliot, MP - Jean Loyer, PS - Bernard Naël, PC.

ROHAN - Sortant : Eugène Lorille, MP - Jean-Noël Chaussy, PS - Yves Le Bec, PC.

ST JEAN BREVELAY - Sortant : Henri Le Breton, MP - Gwenaël Doré, PS - Jacqueline Bigouin, PC.

SARZEAU - Sortant : Raymond Marcellin, MP - Bernard Drevillon, PS - Pierre Joubin, PC.

LA TRINITÉ PORHOET - Sortant : Jean Letournel, MP - Jean-Michel Tilloy, PS - Bernard Le Bruchec, PC.

VANNES-OUEST - Sortant : Paul Chapel, MP - Christian Le Douarin, RPR - Henri Le Rohellec, PS - René Le Ferrand, PC - Jean-Paul Murigneux, UDB.

Vive la Bretagne libre

C'est le cri lancé par de nombreux Québécois à l'arrivée de Raymond Barre lors de sa descente d'avion à l'aéroport international de Québec. Le Premier ministre n'a pas bronché : sans doute n'oubliait-il pas un certain vivat lancé il y a quelques années par le général de Gaulle du haut du balcon de l'hôtel-de-ville de la capitale de la "Belle Province"...

Mesquinerie

La justice n'est pas pressée : le procès des militants politiques emprisonnés, qui devait avoir lieu en février, a été repoussé et la date n'en a pas encore été fixée.

Une mesquinerie inqualifiable vient rendre encore plus pénible moralement leur longue attente : les livres en breton qui leur sont envoyés ne leur sont pas remis ; ils sont acheminés par la direction de la prison vers la Cour de Sécurité de l'Etat d'où, bien entendu, ils ne reviennent pas.

Décidément, pour les jacobins, de l'école à la geôle, le breton est toujours interdit de séjour !

Naissance du Front de Libération des Gaules

Un appel vient d'être lancé pour la création d'un "Front de Libération des Gaules" par Pierre de La Crau et ses amis. Il s'adresse "aux forces vives de la nation gauloise moderne" tout en respectant la personnalité des diverses Gaules : bretonne, occitane, wallonne, romande, alsacienne, francienne, etc et il se propose de développer les liens concrets avec les autres pays d'origine celtique, du Rhin au Tage, de l'Irlande au Québec (163, bd. Edouard Vaillant 93300 Aubervilliers).

GUIDE TOURISTIQUE DE

DINAN & SA REGION

Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes

LES PETITS BLEUS



DÉMÉNAGEMENTS

17, rue Mathurin-Brissonneau
44100 NANTES - Tél. 71.66.56

L'EUROPE DES RÉALITÉS



Le 10 juin 1979, le peuple français élira au suffrage universel ses 81 représentants à l'Assemblée Européenne. Réalistes, les Français, dans leur ensemble, sont favorables à la Construction d'une certaine Europe. Ils sentent confusément qu'il s'agit d'une évolution inéluctable. Le Général de Gaulle avait compris cette nécessité quand, en 1962, il imposa la seule véritable politique communautaire existante : la politique agricole commune.

Seuls, les Etats du vieux continent ne peuvent plus affronter la concurrence mondiale. Quel poids économique aurait une France isolée face aux deux super-grands ? Sans la collaboration de pays voisins, elle n'aurait pu construire Airbus ou Concorde. Les récents accords sino-japonais, la nouvelle politique commerciale des Etats-Unis à l'égard de la Chine, satisfaisants du point de vue de la détente, constituent une autre préoccupation pour l'économie occidentale. La guerre économique, déclenchée à l'automne 1973 avec l'embargo sur le pétrole est aussi une raison de plus pour faire l'Europe.

Depuis vingt ans, la Vème république encourage les agriculteurs, les artisans, les commerçants ou les industriels à se grouper et à s'organiser. Il en est de même au niveau international. La construction d'un vaste G.I.E. européen est la seule voie possible pour résister à la boulimie des grandes puissances.

L'UNION FAIT LA FORCE

Appartenir à un tel groupement ne signifie pas abandonner son autonomie. C'est bien parce qu'ils tiennent à leur identité que les Français refusent d'être noyés dans une Europe anonyme.

Sans doute, certains de nos partenaires européens montrent, au travers de déclarations intempestives, des ambitions atlantistes et supranationales. On ne peut empêcher les interventions en ce sens au sein de l'hémicycle européen. La liberté est la règle. Mais que ceux qui voient en l'Europe l'Apocalypse se rassurent : il n'y aura pas de Serment du Jeu de Paume en six langues prêté par les Neufs. Il n'y en aura pas parce que les Anglais, les Irlandais et quelques autres n'en veulent pas. Quant aux Français, ils ont, dans le passé, montré assez de fermeté pour éviter à la Communauté de tomber dans le piège de

l'intégration politique : mise en place de la politique agricole commune, rupture en 1963 avec des Anglais trop exigeants, ultimatum en 1964 pour créer un marché unique, politique de la chaise vide en 1965 pour imposer la règle de l'unanimité. Les Français ont même su faire accepter, au niveau européen, la T.V.A., les Groupements de Producteurs, l'amélioration des structures agricoles, le système monétaire européen, le Conseil Européen.

En 1959, le Général de Gaulle a accepté l'aventure européenne - on l'oublie trop souvent -



PAR
MICHEL
COINTAT

sinon, la C.E.E. ne serait plus aujourd'hui qu'un souvenir. L'aventure doit se poursuivre mais avec la vigilance nécessaire. Il appartiendra aux électeurs français de choisir les députés qui, tout en comprenant les problèmes des autres partenaires, auront suffisamment de volonté pour faire respecter les objectifs fixés et assez d'audace pour progresser. C'est, par exemple, en se montrant exigeante que la France obtiendra la suppression des fameux montants compensatoires si préjudiciables aux éleveurs de la Bretagne.

Cette élection est prévue par l'article 138 du Traité de Rome qui, a cinq reprises depuis 1957, a été ratifié par le Parlement et le peuple français. Elle ne constitue donc pas une surprise.

La seule question qui se pose est de savoir pourquoi une telle élection au suffrage universel à partir de 1979 ? Est-ce opportun ? N'était-il pas meilleur de maintenir encore un certain temps l'organisation actuelle, qui fait désigner les représentants par les Parlements nationaux ?

La seule raison valable est que depuis 1975, l'Assemblée Européenne possède le pouvoir budgétaire et que, depuis le 1er janvier 1979, les dépenses de la Communauté sont uniquement constituées par ce que l'on appelle "des ressources propres" (droits de douane, prélèvements, T.V.A. communautaire) qui ne sont plus contrôlées par les Parlements nationaux. Ces dépenses sont de l'ordre de 100 milliards de francs par an. Cette situation est devenue anormale. Or, qui doit avoir le pouvoir de contrôle ?

Dans un régime démocratique, ce pouvoir ne peut appartenir qu'au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire de parlementaires élus au suffrage universel. L'Assemblée n'aura pas de compétences supplémentaires pour autant, mais elle aura plus d'autorité.

LES BRETONS PLUS INTÉRESSÉS QUE D'AUTRES PAR CETTE NOUVELLE ÉTAPE

Loin des grands centres de consommation, la Bretagne est isolée au milieu de la mer. Elle a besoin de se sentir économiquement mieux intégrée dans une communauté plus solidaire. Les Bretons sont donc plus intéressés que d'autres à ce que la C.E.E. franchisse cette nouvelle étape. D'ailleurs, ils ont été les premiers bénéficiaires de l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché Commun qui leur ouvrait les portes de nouveaux marchés, "à portée de la main".

Malheureusement les Bretons comme tous les Français n'entendent parler de l'Europe qu'au travers des brouilles et des crises qui agitent certaines sphères politiques. Ils se sentent loin de cette Europe qu'on leur promet.

Et pourtant celle-ci est déjà présente dans leur vie quotidienne.

La C.E.E. est intervenue dans notre Région par quatre institutions : le F.E.O.G.A., le F.E.D.E.R., la B.E.I. et le F.S.E.

Le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (F.E.O.G.A.), finance, par sa section garantie, l'organisation des marchés agricoles, et, par sa section orientation, des opé-

CARNAC PLAGE

LES MAISONS DE PORT-EN-DRO

Avenue de l'Atlantique 56340 Carnac
Tél. à Paris : (1) 589.77.77

Du studio au 4 pièces (duplex)
dans maisons bretonnes traditionnelles
en granit et ardoise.
Situés entre la plage et la thalasso-thérapie.
Appartement témoin.

LIVRAISON JUILLET 1979



A retourner à J.P. LE BAUD
17, av. de Fontainebleau 94270 KREMLIN-BICÈTRE
Je désire recevoir sans obligation la documentation
Maisons Port-en-Dro
Nom : _____
Adresse : _____
AM

rations concernant l'orientation de la production, l'adaptation et l'amélioration des conditions de production et de commercialisation. De 1965 à 1977, il a versé à la Bretagne des subventions pour un montant global de 238 715 000 francs (francs courants). Ces aides concernent 192 projets parmi lesquels : le marché aux bestiaux de l'Aumaillerie à Fougères, l'aménagement de la Basse Vilaine, le curage d'affluents du Couesnon. Cette dotation globale correspond à 15 % du montant des subventions dont a bénéficié la France pendant cette même période. Les concours financiers du F.E.O.G.A. en Bretagne sont donc supérieurs au poids relatif de la Région dans l'ensemble national, à la fois quant à la population agricole (11 %) et quant à la production finale (9 %).

C'est peut-être aussi la raison pour laquelle, depuis quinze ans que la politique agricole commune existe, les agriculteurs bretons sont ceux qui ont le mieux la conscience de la réalité européenne.

Créé en 1975, le Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R.) a pour but de "contribuer à atténuer les principaux déséquilibres régionaux dans la Communauté et notamment ceux résultant d'une prédominance agricole, de mutations industrielles ou d'un sous-emploi structurel". Le Fonds Régional a participé en trois ans - 1975, 1976 et 1977, à 32 opérations (construction navale, briqueterie, mobilier électronique, savonnerie, engrais, emballage, charpentes, fonderies, conserverie de poissons mais aussi équipements de zones industrielles, routes, centraux téléphoniques, aménagements portuaires), pour un montant de 247 500 000 francs, soit 24,7 % des subventions versées par ce fonds à des projets localisés en France métropolitaine.

La Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.), participe sous forme de prêts ou de fournitures de garanties au financement de projets favorisant la mise en valeur des régions insuffisamment développées et visant à moderniser, à convertir des entreprises ou à créer des activités nouvelles. De l'origine à fin 1977, la B.E.I. a financé en Bretagne des opérations pour un montant de 360 800 000 francs, auxquels il convient d'ajouter des projets multi-régionaux qui ont bénéficié de 225 000 000 francs. Neuf prêts ont été faits dont un de 25 millions à E.D.F. pour renforcer les réseaux ruraux d'électricité, un de 70 millions aux conseils généraux de Bretagne pour l'adduction d'eau et un de 234 millions pour les télécommunications.

Enfin, le Fonds Social Européen (F.S.E.), institué en vue de promouvoir l'emploi ainsi que la mobilité professionnelle des travailleurs a, de 1974 à 1977, versé à la Bretagne 60 581 538 francs. Ont ainsi été financés, la reconversion d'une partie de la main d'œuvre Fougèraise, la formation de stagiaires par les Chambres de Commerce et d'Industrie et par l'Association pour le Développement de la Promotion Sociale en Bretagne, la formation d'ouvriers de marée à Lorient, de stagiaires de l'hôtellerie, du commerce extérieur ou de l'industrie de la viande.

350 000 centimes, telle est la somme versée à chaque Breton par les différents fonds européens, depuis leur origine jusqu'en 1977. Un chiffre qui parle de lui-même, et auquel il faut ajouter l'effort réalisé par le F.E.O.G.A. - Garantie pour améliorer le sort des agriculteurs -

On le voit, dans la Communauté Economique Européenne, chacun y trouve son compte. Personne n'a intérêt à en sortir, à condition de respecter quelques règles simples comme la préférence communautaire ou la solidarité financière.

Mais ceci n'est possible que si la Communauté Européenne sauvegarde l'entité de chaque nation. Etre Européen c'est bien, c'est nécessaire, mais à condition de rester aussi Français. Je doute que, même les champions d'idéologies accepteraient d'être soumis à une domination anglo-saxonne. Cela signifie que l'Europe ne peut qu'être Confédérale, c'est-à-dire une association d'Etats indépendants qui acceptent de vivre ensemble et qui décident à l'unanimité.

En outre, l'Europe ne pourra jouer un rôle efficace dans l'équilibre du monde, que si elle est indépendante par rapport aux Super-Grands. Elle ne doit être inféodée à personne. L'Europe, pour réussir ne peut être qu'Européenne. L'indépendance ne peut être Nationale que si elle est aussi Européenne.

Le chemin est encore long à parcourir. Il faudra de nombreuses années avant de terminer l'Union Economique et Monétaire. Les politiques communes des transports, de l'énergie, de la recherche, de l'aéronautique, de l'informatique, de l'industrie, etc... n'existent pas encore. L'harmonisation fiscale, sociale, commerciale, technique, n'en est qu'à ses balbutiements ; et combien d'autres problèmes ne sont pas encore effleurés.

Telle est l'Europe des réalités.

Et si pour certains l'Europe n'est pas un mariage d'amour, pour tous elle doit être un mariage de raison.

MICHEL COINTAT

député-maire de Fougères
ancien ministre

THALASSOTHERAPIE A CARNAC*

Très efficace dans le traitement de l'ankylose et de la douleur (rhumatismes, arthrose, séquelles d'accidents ou d'opérations, et contre le vieillissement), la thalassothérapie apporte bien-être et remise en forme aux personnes surmenées ou simplement fatiguées par la vie trépidante des villes.

A CARNAC, le centre de thalassothérapie le plus récent d'Europe est ouvert toute l'année
(sauf du 15/11 au 15/12).

Faites donc une cure dès à présent, les 4 saisons sont belles à CARNAC.

Toutes informations au
**CENTRE DE
THALASSOTHERAPIE**

B.P. 83 - 56340 CARNAC
Tél. (97) 52.04.44

*CARNAC est au cœur de la Bretagne Sud.

"Vivre au pays"

"Un journal d'expression du courant autogestionnaire"

"Dans la suite de "Combat socialiste" le parti socialiste unifié a décidé "d'adapter la presse à ses moyens", telles sont les paroles de Jacques Galaup qui fait en quelque sorte office de rédacteur en chef (même si le terme de "responsable" est préféré) du nouveau mensuel "Vivre au pays". Pourquoi ce journal ? "Nous déplorons la carence de moyens d'expression en Bretagne, état de fait qui nuit en priorité aux minorités tant politiques que culturelles, ensuite la formule de bi-mensuel qu'était "Le combat socialiste" ne pouvait plus nous satisfaire. C'est pour cela que "Vivre au pays" est un journal plus aéré avec une mise en page offset qu'il reste encore à améliorer et aussi avec plus d'illustrations". Mais le problème est surtout politique, ce nouveau mensuel va permettre au P.S.U. Bretagne de s'exprimer avec plus de force avant les élections européennes. Le P.S.U. qui s'est toujours opposé au système de financement des partis sait qu'il souffre en tant que parti minoritaire à la fois du découpage électoral et de la règle des 5 % (qui n'existe qu'en France) du remboursement des frais de campagne.

UN MENSUEL OUVERT

Mais "Vivre au pays" ne sera pas l'organe du P.S.U. Bretagne. Il compte se distinguer par une ouverture sur l'ensemble du courant autogestionnaire. "Nous prendrons en compte les minorités culturelles, linguistiques, politique (Mouvement d'Action non violente, écologistes...)" nous dit toujours Jacques Galaup "même les individus y auront leur place". "Vivre au pays" se veut l'expression d'une nouvelle sensibilité des travailleurs, pour une nouvelle philosophie contraire au capitalisme : "celle que le combat socialiste devra faire sien pour les deux dernières décennies du XX^e siècle".

FRANCK BARRAU

Le C.E.S. européen pour les cultures régionales

Le Comité économique et social de la C.E. européenne a émis l'avis suivant sur l'action communautaire dans le secteur culturel (doc. COM (77) 560 final) :

"Dans certains Etats membres, un autre aspect du problème réside dans le fait que le travail culturel propre à une région peut se fonder sur le langage parlé par une minorité ou sur un dialecte dont le déclin est évident. La disparition d'une telle culture constituerait un appauvrissement du patrimoine européen. Le Comité estime que la Commission devrait, par conséquent, être attentive à la nécessité d'accorder une assistance spéciale afin de créer des conditions favorables pour les travailleurs culturels qui ont recours au patrimoine culturel d'une minorité."

Cet "avis" est bien venu mais il est probable que si la Commission propose une initiative en ce sens au Conseil de l'Europe, la délégation française mette un veto à cette assistance.

SPI entraide
interceltique

Renseignements et adhésions :
2, rue Frédéric - Plessis - Brest

Articles et documents doivent nous parvenir au plus tard pour le 10 du mois précédent la parution. Après cette date, les articles ne paraîtront que le mois suivant.

Redevenir fer de lance

Le budget de l'Établissement Public Régional (E.P.R.) de Bretagne a été voté pour 1979 à la hauteur de 188 millions 947 mille francs ; les propositions du Comité Economique et Social (C.E.S.) pour un "plan de développement régional de la Bretagne" se sont muées au Conseil Régional (C.R.) en "programme d'industrialisation de la Bretagne" ; quelques grandes idées ont été lancées par les deux assemblées pour la préparation du VIII^e Plan ; décision a été prise pour préparer un plan régional autonome pour cette période 1981 - 1985.

LE PÉTARD ETAIT MOUILLÉ

Chaque bordereau du Budget, chaque rapport de l'ordre du jour méritera, c'est évident, qu'on y revienne au long des prochaines chroniques. Déjà le mois dernier nous avons présenté les principales propositions soumises aux assemblées ; à très peu près, elles ont été entérinées.

Ce mois-ci, nous présenterons l'ensemble du budget tel qu'il a été voté par le C.R. Mais parce qu'elles ont exceptionnellement marqué cette session d'hiver nous faisons bonne place aux diverses manifestations ; estimées inutiles mascarades par les uns, alertes efficaces par d'autres ou bien sympathique animation ; elles ont eu lieu.

★

Disons tout de même tout de suite la déception ressentie au sujet du projet de "Plan Régional de Développement Economique". (1). Au fond c'est Claude Champaud qui avait raison lorsqu'il y a un an il avait lancé l'idée d'une "Charte Industrielle" ; vouloir en faire un "plan" a entraîné le C.E.S. à diluer la vigueur du propos en un document de 32 pages où tout devait paraître.

Perfectionniste à outrance, le Comité a même passé des heures pour remplacer "projet de plan" par "avant-projet" puis par "propositions" ! Il est bien difficile de mobiliser les énergies, "de provoquer ce sursaut et cette synergie des volontés", selon l'expression de Claude Champaud, sur une ébauche de propositions pour un avant-projet !

Le C.R. a donné le coup de grâce, suggéré au C.E.S., en faisant de ce Plan de développement "une première contribution à la préparation du "Plan régional autonome" dans le cadre du VIII^e plan". C'est lui pourtant qui est revenu à l'intuition première en l'intitulant "Programme d'industrialisation de la Bretagne".

Le C.R. a de plus "mandaté son Président et son bureau pour engager, en concertation étroite avec le C.E.S. et le Préfet, une négociation avec le gouvernement pour obtenir les nécessaires contributions de l'Etat à la réalisation des objectifs présentés".

Dès le lendemain 14 février Raymond Marcellin était reçu à l'Élysée.

DANS LE BROUHAHA

Si Raymond Marcellin a été réélu sans diffi-

culté par 53 voix soit 78 % des 68 suffrages exprimés, la première séquence de la séance du 5 février ne fut pas de tout repos pour le doyen d'âge Yves Estève.

C'est François le Douarec, comme à l'accoutumé depuis 1977, qui, "au nom de la majorité unanime", annonça la candidature de l'ancien président, dont il souligna les mérites. Alors qu'ils présentaient un candidat unique de 1974 à 1977, les partis de l'opposition en avançaient deux désormais. Les socialistes changent tous les ans, ce fut cette fois le tour de Charles Josselin qui obtint 11 voix ; Félix Leyzour recueillit les 4 voix communistes. Il y avait des absents.

Avant le vote, Michel Pliptonneau demanda la parole pour faire le "contrepanégyrique" du candidat de la majorité, lui reprochant la fin des forges d'Hennebont, l'inefficacité des Plans, et sa passivité dans l'affaire des abattoirs privés (2). Henri Thébault, le premier, protesta violemment ; peu à peu les huées se généralisèrent sur les bancs de la majorité. Le doyen chercha en vain à faire taire l'orateur fougueux ; le benjamin, Alain Madelein, n'eut pas plus de succès ; le brouhaha généralisé se transforma en retentissant éclat de rire quand tomba la péroraison : "pour ces raisons vous comprendrez que nous ne voterons pas pour Raymond Marcellin !

Louis Le Pensec prit à son tour la parole pour demander "afin que le vote soit clair, que chaque candidat donne sa position sur la représentation proportionnelle à la commission déléguée". Il ne fut pas entendu et le doyen passa au vote.

EXPLICATION DE TEXTE

Aussitôt le résultat proclamé, Louis Le Pensec renouvela sa demande : "l'opposition devrait avoir quatre membres à la commission déléguée prévue par l'article 23 du règlement intérieur. Respectons ce règlement, intervint François Le Douarec, restons à l'ordre du jour" ; et de présenter pour les postes de vice-présidents, les quatre sortants. Socialistes et communistes ne l'entendaient pas ainsi. Charles Josselin souligna l'article 1 du règlement : "aucun débat ne peut avoir lieu sans la présidence du doyen d'âge, SAUF pour le vote du règlement intérieur concernant la composition et le fonctionnement du bureau". François Leyzour essaya aussi vainement de faire prévaloir ce "SAUF".

Louis Le Roux proposait en effet une modification du règlement intérieur afin de "bien distinguer bureau et commission déléguée". Il ne s'agissait donc plus de la composition du bureau, et le "sauf" ne pouvait plus être avancé.

Raymond Marcellin ne manqua pas non plus de rappeler qu'il existait toujours au bureau un cinquième siège de vice-président, décidé le 10 février 1975 "pour la gauche et pour nul autre" (3). En fait ce poste n'a jamais été ouvert qu'aux socialistes ; Félix Leyzour le rappela au Président : "j'enregistre votre refus des communistes, c'est une pratique totalitaire !" Louis Le Pensec surenchérit "Raymond Marcellin nous montre une conception musclée de la démocratie, puisque seule une des sensibilités de l'opposition pourrait être présentée au bureau".

Henri Thébault se révéla encore plus musclé : "la commission déléguée est l'exécutif de l'assemblée (Félix Leyzour lui fit gentiment remarquer son erreur, puisque l'exécutif de l'E.P.R. c'est le Préfet !), la majorité doit donc y avoir tous les postes ; pas une once, pas un iota pour l'opposition !"

Socialistes et communistes refusant de prendre part aux votes, furent réélus vice-présidents : Joseph Yvon et Guy Guermeur par 53 voix sur 53 suffrages exprimés, Jean Hamelin par 52 et Bernard Lemarié 50 ; puis comme secrétaires : Henry Bénard et Pierre Le Treut 53, Ferdinand Thomas 52 et René Benoît 51.

Michel Pliptonneau renouvela aussitôt la protestation qu'il avait faite à Quimper le 19 septembre 1977 en s'appuyant sur un avis du Conseil d'Etat (4) : "non élu, Ferdinand Thomas ne devrait pas être au C.R., encore moins au bureau". A quoi le Préfet précisa : "il n'y a aucun texte à cette heure, je ne dis rien du Conseil d'Etat". Jacques Cressard rappela que Louis Le Roux avait aussi siégé sans avoir de mandat d'élu ; mais celui-ci précisa bien que c'était avant le 24 juin 1977.

★

Seul changement aux bureaux des commissions, Eugène Berest remplace désormais Jean Crenn comme vice-président de la Commission des études et du Plan. Dans la Commission des finances deux postes vacants ont été attribués : celui de vice-président à Louis Orvoën, celui de secrétaire à Charles Miossec.

OUVRIER DES FENÊTRES

Dans son allocution inaugurale, le Président réélu du C.R. devait surtout parcourir l'ordre du jour, ce que le Préfet allait refaire dans le détail, en reprenant son discours devant le C.E.S. Nous retrouverons les réflexions de Raymond Marcellin au fil des chroniques sur les divers dossiers.

Cependant le Président tint à marquer d'emblée sa réprobation vis à vis d'une tarification plus lourde de la part d'EDF selon les propos de son Président rapportés dans la presse. "C'est oublier les impératifs de l'aménagement du territoire ; le C.R. est hostile à

57^e

Chronique des institutions régionales

Raymond Letertre



cette tarification pénalisante. Au contraire la construction d'une centrale nucléaire, l'achèvement du gazoduc, le port méthanier de Montoire doivent se traduire par une baisse du coût de l'énergie en Bretagne".

Dans sa conclusion, Raymond Marcellin appela aussi la mise en place de "groupes de travail" qui, avec la Mission Régionale, suivraient la bonne exécution des décisions de l'E.P.R. "Il faut des relais entre notre assemblée et le terrain ; comme nous en avons fait l'expérience pour le Plan Minier (visite de la Porte au Moine) ou le bois".

"Pour l'heure vous restez bien enfermés dans cette salle sans fenêtre, reprocha Charles Josselin, car pas une fois dans ce double monologue du pouvoir, je n'ai entendu prononcer les mots de chômage ou de montants compensatoires". Le Président répliqua qu'il fallait tout simplement respecter une discipline et que ces problèmes seraient débattus le moment venu.

★

Le Président Claude Champaud avait quant à lui fait une large place à la "Bretagne où le nombre de chômeurs rapporté à la population active est parmi les plus élevés... Il est temps de réagir, car depuis plusieurs mois, toutes les opérations de localisation industrielle qui auraient pu s'effectuer en Bretagne, en sont détournées... je vous donne ma parole que je connais des dossiers précis".

Après avoir évoqué l'urgence des grands thèmes régionaux, constaté qu'à l'extérieur "la Bretagne fait plus envie que pitié, ce qui est une attitude injuste", Claude Champaud essaya de galvaniser les volontés sur le Plan du C.E.S., "un document de politique économique volontariste... Il est un acte de foi dans la Bretagne et les Bretons, acte de foi dans la jeunesse, la raison des hommes... acte de foi en nous-mêmes, acte de foi dans l'institution régionale".

C'est peut-être par cette sorte d'instinct de confiance envers l'E.P.R. que des manifestants vinrent à lui ; jamais il n'y en eut tant.

CÔTÉ RUE, CÔTÉ SALLE

A peine la séance du C.E.S. avait-elle débuté le lundi matin 29 qu'un défilé s'approchait de la Maison des Métiers ; 250 à 300 travailleurs de la CGCT (compagnie générale de construction téléphonique) voulaient attirer ainsi l'attention de l'Assemblée sur le transfert d'une partie des activités de Rennes vers Boulogne.

Quelques policiers contrôlaient l'entrée de l'immeuble. Une délégation demandait à remettre un texte. Le Président, étant alors au cœur de son allocution d'ouverture, ne fit pas à ce moment attention au papier qui fut déposé sur son bureau, et la police refusa l'accès. Les manifestants repartirent dans le calme.

Revenant l'après-midi sur l'épisode, Michel Duthoit protesta "contre le refus de recevoir cette délégation alors que le problème de l'électronique en Bretagne est grave". Claude Champaud s'expliqua : "je n'ai rien refusé ; je faisais mon discours ; ils sont repartis". Robert Caradec insista : "on a tout de même empêché la délégation de rentrer ; or nos séances sont publiques !"

★

Précisément, à la reprise de l'après-midi,

une trentaine de cadres avaient, eux, pris place dans les rangs du public ; c'était leur jour de protestation nationale. Jacques Fortin, leur président régional, étant aussi vice-président du C.E.S., avait préparé une intervention ; de connivence, Claude Champaud annonça "qu'avant de réouvrir la séance de travail il lui donnait la parole". Le Préfet quitta aussitôt la tribune, suivi d'une dizaine de membres représentant le patronat.

D'autres protestèrent en entendant les premières phrases "la facilité est au pouvoir" tandis que les manifestants levaient une pancarte. Jacques Fortin répéta la demande de Claude Champaud de rentrer la banderolle, ce qui fut fait illico.

Mais, à la reprise de la séance, Pierre Denis demanda la parole avant que ne reprenne l'examen des dossiers : "je note donc qu'un membre du C.E.S. est intervenu au nom de son syndicat". Claude Champaud eut beau répéter "c'était hors séance", beaucoup comprirent qu'un passe-droit exceptionnel pouvait devenir la règle.

UN QUIDAM MUSCLÉ

Personne ne s'étonna lorsque le lendemain après-midi, au moment où le "développement culturel" arrivait à l'ordre du jour Pierre Denis demanda de lire un tract qui avait été déposé à chaque place : "la langue bretonne est en train de mourir".

Patients depuis le début de la séance, une quinzaine de jeunes levèrent alors en silence calicot et affichettes. Le Président n'eut pas le temps de leur demander de les abaisser qu'un "quidam" musclé les avait raflés. Le premier moment de stupeur passé, Pierre Denis demanda une suspension de séance.

Jacques Fortin, particulièrement attentif à ce qu'il n'y eut pas deux poids, deux mesures, posa clairement deux questions reprises par Henri Didou : "qui est cette personne ? et qui lui a donné un ordre ?". En effet l'article 14 pour le C.E.S., article 26 pour le C.R. du décret du 5 septembre 1973 dit bien : "Le Président assure la police des séances !"

Claude Champaud reconnut : "personne n'a donné d'ordre et je ne connais pas ce monsieur". C'était un comble ! Marcel Piriou insista : "si vous n'accordez pas la suspension de séance nous allons la faire nous-même" ; et, malgré sa réticence, le Président suspendit la séance. La "personne" en question fut alors recherchée et conduite à la tribune, c'est là que l'on apprit qu'il s'agissait d'un commissaire de police !

Pour clore l'incident Pierre Denis proposa une motion : "le C.E.S. s'élève avec indignation contre l'intervention d'un membre de la police à l'encontre d'une partie du public faisant connaître silencieusement et pacifiquement sa volonté de promouvoir la langue et la culture bretonne". Mise au suffrage, elle recueillit 20 voix contre 2 et 15 abstentions.

★

Un quatrième accroc au bon déroulement de la séance est venu du Recteur d'Académie Yves Martin, bien que personne n'ait relevé publiquement le fait. Bruno Mory avait lu son rapport sur le problème de "la formation en vue de l'emploi", fort discuté, il est vrai, comme nous en rendrons compte par ailleurs ; le vote était intervenu et le Président s'appretait à introduire le bordereau suivant, lorsque le Recteur se leva et prit de lui-même la parole pour demander "que l'administration ne soit

pas mise en cause" et évoqué ce qui s'était passé en commission.

Or "les fonctionnaires de l'Etat en activité ne peuvent être entendus qu'avec l'accord du Préfet de Région" (article 15 du décret de 1973 sur les C.E.S.). Et puis le règlement intérieur (article 17) stipule que "les comptes-rendus des délibérations des commissions ne sont pas publiés".

CHACUN SON TOUR

Dès le matin du 12 février, la séance du C.R. a commencé en retard, le Président recevant une délégation des six comités de défense des usagers SNFC (2). Dehors, de calmes manifestants brandissaient des pancartes, sous les yeux de quelques policiers. Au cours de la matinée, pour divers groupes politiques, Yves du Halgouët, Félix Leyzour, Jean-Baptiste Lelièvre, Louis Le Pensec reçurent eux aussi des délégations.

Quelques représentants de Quimperlé se joignirent au public déjà en séance. Alors que le bordereau les intéressant tardait à venir, ils déployèrent une banderolle ; mais à la demande du Président, ils la replièrent aussitôt.

★

En début d'après-midi, la porte d'entrée, toujours contrôlée par un service d'ordre vigilant, était encadrée par de nouveaux manifestants : des représentants d'enseignants des S.G.E.N.-C.F.D.T. et DUSNETP-C.G.T. Eux aussi étaient en avance sur l'ordre du jour qui aborderait les constructions des L.E.P. (Lycée d'Enseignements Professionnels). Ils furent reçus par le bureau et des conseillers.

★

A la reprise pour la séance de nuit les conseillers étaient accueillis par le troisième groupe de la journée, venu en deux cars de Plouër-sur-Rance. "Nous voulons un collège neuf" ; le petit auto-collant était, avec le sourire, posé sur les revers des vestons.

Autour d'une table, dans le vestibule, la délégation faisait part de ses préoccupations à quelques représentants du bureau et de l'opposition. Le lendemain, Henry Bénard en rendit compte en séance tout en constatant que le C.R. ne pouvait en la matière que suivre les priorités définies par le Recteur d'Académie.

Par petits groupes, à tour de rôle, les habitants de la région de Plouër se rangèrent sur les bancs du public, découvrant un peu ce que pouvaient être les débats d'une assemblée régionale.

RETARD ET PRÉCIPITATION

Comme si tout avait été bien programmé pour qu'il n'y ait aucune interférence, c'était mardi matin 13 février, alors que la police attendait les pompiers, le tour des commerçants-artisans du C.D.C.A. Présente toute la matinée, la petite dizaine de "travailleurs non salariés" attendait la fin de la séance pour demander audience au Président et lui remettre son manifeste.

Avec Jean Hourmant, du C.R., leur leader, ils retenaient Raymond Marcellin si longtemps que la séance de l'après-midi commença avec une heure de retard.

★

Les portes du public soigneusement closes ne s'ouvraient qu'au signal de la reprise vers

BUDGET RÉGIONAL 1979

(en milliers de francs)

DÉPENSES	Proposition du Préfet	Avis du C.E.S.	Décision du C.R.	Dont Emprunts
• Désenclavement.....	47 300	45 950	47 300	28 282
- Routes.....	34 000	32 650	34 000	
- Télécommunications.....	2 000	2 000	2 000	
- Annexe B ter.....	11 300	11 300	11 300	
• Aides à l'industrialisation et à l'emploi.....	36 606	36 606	36 606	
- Aides directes.....	7 000	7 000	7 000	
- gaz naturel.....	21 000	21 000	21 000	
- plan minier.....	2 600	2 600	2 600	
- formation.....	6 006	6 006	6 006	
• Valorisation des atouts de la région.....	31 197	41 427	40 507	
- agriculture et rural.....	13 736	13 886	12 836	4 000
- mer et façades maritimes.....	20 961	21 041	21 171	5 000
- tourisme.....	4 000	4 000	4 000	
- recherche.....	2 500	2 500	2 500	
• Aménagement de l'espace.....	16 769	16 914	16 769	
- villes moyennes et pays.....	4 281	4 281	4 281	
- îles du Ponant.....	2 018	2 018	2 018	
- eau, assainissement, canaux.....	6 455	6 600	6 455	2 500
- politique foncière.....	2 000	2 000	2 000	
- parc d'Armorique.....	515	515	515	
• Développement culturel.....	3 000	3 000	3 000	
- Fonds d'intervention.....	10 000	9 475	11 900	
- Etudes.....	1 000	2 500	2 000	
- Fonctionnement.....	3 900	3 900	3 900	
- Charge des emprunts.....	26 965	26 965	26 965	
TOTAL :	186 737	186 737	188 947	39 782
RESSOURCES				
• Taxe sur les permis de conduire (taux 130 F).....				8 320
• Taxe additionnelle sur les cartes grises (18 F/C.V.).....				29 000
• Taxe additionnelle aux droits de mutation (1,60 %).....				45 520
• Taxe additionnelle aux impôts locaux (1,72 %).....				33 954
Total fiscalité (équivalent : 45 F par habitant).....				116 794
• Remboursement des Télécommunications.....				20 143
• Prêts aux chambres de commerce et d'industrie de Morlaix et St Malo.....				928
• Annexe B ter.....				11 300
• Emprunts.....				39 782
TOTAL GENERAL				188 947

15 h 30. Une quinzaine d'étudiants, sans doute les mêmes qu'à la séance du C.E.S. prirent paisiblement position au fond de la salle. A l'appel du rapport "Charte culturelle" quelques-uns enfilèrent des chandails blancs portants slogans : "nous voulons une licence de breton", et tous levèrent des grandes feuilles revendicatives. Cette fois personne ne devança les ordres du Président.

"Pliez les pancartes" demanda Raymond Marcellin ; au bout de la troisième fois il fut écouté. A la fin du rapport de Pierre Bernard, que nous retrouverons, les jeunes applaudirent ; le Président dut rappeler le règlement : "le public ne peut manifester".

Le débat sur le sujet était achevé, l'ordre du jour se poursuivait lorsque de nouveau les feuilles-slogans réapparurent. Raymond Marcellin demandant, en vain cette fois, de les plier envisagea d'abord de lever la séance, puis il fit appel à la police en civil pour faire évacuer les manifestants ; ce qui se fit dans le plus grand calme de part et d'autre.

★

Il était minuit passé, on en était à l'examen des 18 vœux déposés, lorsque le Président dut faire preuve une dernière fois de son autorité pour rappeler l'article 32 du règlement : "est interdite toute interpellation de conseiller régional à conseiller régional". Emporté par l'ambiance de chahut de cette piètre fin de session, Yves du Halgouët invectivait en effet

Michel Philipponneau ; par deux fois le Président lui adressa un "rappel à l'ordre".

Amputée par des retards successifs, encombrée de considérants sans fin et de digressions sans nombre, la session s'achevait dans une précipitation peu sérieuse !

LES PARTS DE LA "GALETTE"

Le budget avait tout de même été examiné avec soin ; sans parler que sa préparation avait été faite par le Préfet avec la participation de la commission mixte C.E.S. - C.R., désignée pour ce travail.

Pour la première fois le C.E.S. a suivi la proposition du Préfet quant au montant de la fiscalité régionale : 45 francs par habitant. Depuis le premier budget en 1974 il avait adopté le raisonnement de son premier Président Jean Rouyer : "la région ne pourra obtenir le maximum de l'Etat Français et du Fonds Régional Européen qu'en donnant elle-même le maximum". (5).

Le 30 janvier pas une seule voix n'a rappelé cette option. Curieusement, la commission des finances s'est même félicité que le Préfet ait proposé 45 francs "conformément aux orientations que le C.E.S. avait fixé dès septembre 1978". C'est vrai, mais alors le plafond était précisément de 45 francs, depuis il est passé à 55 francs.

En définitive, le C.E.S. s'est prononcé pour le chiffre global proposé par le Préfet, quatre

voix seulement (C.G.T. et F.E.N) étaient contre. Il y avait aussi beaucoup d'absents !

D'emblée, au C.R., le rapporteur général Loïc Bouvard annonçait qu'il ajoutait 2,210 millions aux emprunts prévus ; c'est donc un total de 188 millions 947 mille 059 francs qui a été voté. Fidèle à sa logique, le C.R. a opté lui aussi pour une fiscalité de 45 francs par habitant afin de "garder une poire pour la soif" (2).

★

Nous donnons ci-contre comme chaque année un tableau récapitulatif de ce budget. Esprit pratique, Loïc Bouvard a, quant à lui, fait circuler un schéma en forme de galette, en y découpant cinq parts correspondant aux cinq grands axes de la politique régionale (1) ainsi qu'aux temps des débats qui leur furent consacrés en séance du C.R.

Le désenclavement a occupé 42,3 % du temps pour 32,8 % des crédits ; les aides à l'industrialisation et à l'emploi 21,1 % du temps pour 25,4 % des crédits, la valorisation des atouts de la région respectivement 21,1 % et 28 %, l'aménagement de l'espace 5,7 % pour 11,6 %, enfin le développement culturel 9,6 % du temps pour 2,1 % des crédits.

FISSURES D'ESPOIR

Alors que René Régnault, Pierre Bernard, Ronan Le Prohan et Félix Leyzour faisaient leurs habituels reproches à ce "budget de la majorité" celle-ci suivait l'appréciation favorable d'Eugène Bérest et de Raymond Marcellin. Le vote était clair : 50 pour, 19 contre.

De façon beaucoup plus sensible que d'autres fois, les débats ont cependant laissé voir certaines fissures dans des blocs apparus souvent comme insécables. Malgré leur réticence à le reconnaître, Yves Dollo dit tout haut que Henry Bénard avait bien dit ce qu'il voulait dire, Michel Cointat se trouvait d'accord avec Félix Leyzour, Raymond Marcellin soutenait Louis Le Roux, Charles Josselin trouvait un allié dans Yves du Halgouët, Yves Le Cabellec parlait breton alors qu'Armand Kéravel n'osait pas...

Cela s'est traduit aussi dans certains votes où l'opposition était fragmentée, la majorité éparpillée, tel département désuni ; il y eut même des votes unanimes... Arriverait-on à une véritable assemblée régionale où la BRETAGNE serait l'unique préoccupation "au delà des partis, au-delà des départements" selon les expressions des discours.

C'est alors que l'E.P.R. deviendrait fer de lance.

RAYMOND LETERTRE

(1) *Armor-Magazine* n° 109 - février 1979 : "Contrat ou coup par coup ?" - (2) *Armor* n° 108 - janvier 1979 - page 12 - (3) *Armor* n° 62 - mars 1975 - page 10 - (4) *Armor* n° 94 - novembre 1977 - (5) *Armor* n° 50 - mars 1974 - page 11.

GUIDE TOURISTIQUE
DES PAYS DE

VANNES ET AURAY

Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
BP 123 - 22400 Lamballe - C.C.P. 2319 14 P Nantes

Annuaire Industriel : 2^e édition

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie vient de publier, en collaboration avec les huit Chambres de Commerce et d'Industrie de la région, la seconde édition de l'Annuaire Industriel de la Bretagne.

Cet annuaire 1979 constitue beaucoup plus qu'une mise à jour de la première édition parue en mars 1976. Il reprend, en effet, les caractéristiques de plus de 1 200 entreprises régionales du secteur industriel proprement dit, mais aussi du bâtiment-travaux publics comme de certaines activités de services dirigées vers les entreprises.

Outre les fiches réparties en 20 chapitres correspondant aux dominantes de l'économie régionale, il présente les chiffres-clés de la région et des départements, les organismes consulaires, une analyse sommaire de chaque secteur d'activité.

Cette nouvelle édition doit constituer un outil pratique d'information économique, et, au-delà, contribuer à donner à notre pays une "image industrielle".

Présence et Action régionale

Le comité directeur de "Présence et Action Régionale (P.A.R.) a notamment étudié les problèmes de l'Europe et de l'énergie.

D'après certains sondages, seulement 17 % des Français s'intéressent à l'Europe. Or, cette affaire touche de très près notre région agricole puisque les "montants compensatoires" mettent en difficulté de nombreuses exploitations : un producteur allemand vend son bovin 930 F de plus qu'un producteur français et un porc 96 F de plus. L'économie agricole en Bretagne fait vivre

près de 80 % de la population active. Un certain nombre d'agriculteurs risquent de se trouver dans l'obligation d'abandonner leur exploitation et de venir grossir les rangs des Bretons à la recherche d'un emploi, autre problème aigu de la région.

Quant à l'énergie, tout risque d'être mis en péril à travers des événements mondiaux. Qu'y a-t-il de prévu en Bretagne en cas de crise grave ?

Le P.A.R. se propose d'intervenir sur ces questions.

Une liaison Nantes - Francfort

La création au 1^{er} avril d'une troisième ligne internationale aérienne, partant de Nantes et reliant Francfort, vient d'être officialisée. Cette liaison, assurée par Air France, a été rendue possible grâce aux efforts conjointement menés par la Chambre de commerce de Nantes et Air France. A présent, Nantes dessert ainsi la Grande-Bretagne (Londres), le Sud-Ouest et l'Espagne (Bordeaux - Madrid) et l'Allemagne (Francfort).

Chefs d'entreprises, investisseurs, la Commission de Développement Economique du District de Rennes peut vous assister pour l'étude de votre projet d'implantation dans le District.

*District Urbain de l'Agglomération Rennaise
16, boulevard Laënnec - 35100 RENNES — Tél. : (99) 30.19.10*

Points de repères... Points de repères... Points de

• SOJA A SAINT-NAZAIRE

L'usine Soja-France, installée à St-Nazaire, ne pouvant recevoir en bordure des bassins que des navires limités à 20-25 000 tdw, envisage de transférer à Montoir ses installations de réception pour accueillir directement des navires de 60 000 à 80 000 tdw ; une fois déchargé, le soja serait repris et stocké dans des silos, puis acheminé par voie ferrée sur l'usine de St-Nazaire.

• MINI-INFORMATIQUE A RENNES

Logabax, premier constructeur français de mini-informatique vient de s'implanter à Rennes, rue Gambetta, en collaboration avec sa société concessionnaire "Logiciel gestion et services". Une dizaine d'emplois du secteur tertiaire seront ainsi créés.

• DUCASSOU : PLAN ACCEPTÉ

Le tribunal de commerce de Rennes a accepté le plan d'apurement du passif et de redressement sur trois ans présenté par la société des constructions Henri Ducassou et ses filiales, la CIAB et la SEBA. La société Ducassou est devenue un des leaders du bâtiment avec un C.A. de 247 500 000 F en 1978, huit agences, 104 chantiers, deux usines de préfabrication (Rennes et Dreux), 1 879 salariés.

• CHAMBRES FROIDES POUR L'ARABIE SAOUDITE

La Société Résine-Armée, de Derval a déposé un brevet pour des blocs de chambres froides livrés montés à l'usine, ou démontés suivant la demande. C'est ainsi qu'elle prépare actuellement 350 blocs pour l'Arabie

Saoudite. D'autres contrats sont prévus avec l'Iran et l'Afrique ainsi qu'à l'intérieur de la C.E.E.

• LA CGT POUR LES TURBINES A GAZ

Tirant les leçons de la "grande panne" de décembre, Jean Thomas, du bureau des syndicats CGT de l'électricité constate :

"En vérité il n'y a plus de réserves, ni en production, ni en capacité de transport... Si deux turbines à gaz avaient été construites à Landerneau, et deux autres à Brennilis, en Bretagne, comme nous le demandons depuis 1976, il n'y aurait pas eu de panne. Cela aurait coûté 224 millions de F et on aurait évité la perte économique de quelques milliards de F due à la panne", ce qui amène la CGT à demander au gouvernement de faire entreprendre immédiatement les travaux de construction de ces deux centrales.

• NANTES : LES TECHNOLOGIES MARINES

Du 7 au 12 mai, l'Université de Nantes organise une rencontre internationale sur les technologies marines. Cinq thèmes : la zone économique exclusive, ressources halieutiques et cultures marines, ressources minérales et énergétiques des océans, transports maritimes et aménagement du littoral, protection des milieux marins et littoraux.

• MATRA-HARRIS EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le groupe franco-américain Matra-Harris a confirmé qu'il allait implanter en Loire-Atlantique une usine de production de composants électroniques. Celle-ci devrait démarrer en septembre prochain avec, au début, un effectif d'une centaine de salariés.

LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES ONT À JOUER UN RÔLE STRATÉGIQUE

Dans une économie de compétition, de plus en plus dominée par le commerce concentré, la vie est dure, les cadeaux sont rares. Le dynamisme commercial est donc la première loi de l'expansion.

C'est le gage de notre santé et de notre croissance et, par conséquent, c'est le garant des débouchés que nous représentons pour les producteurs, des emplois que nous procurons à nos salariés, et de la localisation des activités que nous offrons aux responsables locaux, départementaux et régionaux. La seconde loi du développement continu et harmonieux d'une entreprise, c'est la rigueur et la précision de sa gestion financière. De nos jours, la vie industrielle tolère les audaces. Elle permet rarement les fantaisies. Elle ne pardonne jamais le laxisme financier. Trop souvent les entreprises régionales de transformation de la viande se voient obligées de choisir entre la sécurité financière et l'expansion économique. Pour ma part, j'ai toujours joué la prudence et je me suis toujours refusé à cette fuite en avant, trop souvent payée par des difficultés qui mettent un jour l'entreprise en péril. La troisième loi consiste à tirer le maximum de l'effet d'équipe, que la dimension humaine permet de préserver à l'intérieur d'une entreprise. C'est une force considérable, mais pour la conserver intacte encore faut-il savoir, là aussi, s'imposer une discipline dans la croissance afin de maîtriser les problèmes humains qu'elle contient. La maîtrise technologique de la transformation du porc constitue la quatrième loi fondamentale de la croissance d'une entreprise. La cinquième et dernière loi que j'évoquerai, peut paraître moins évidente aux yeux de certains. Personnellement, elle me paraît cependant fondamentale. Il s'agit de l'intégration de nos industries dans l'environnement régional et notamment de leur symbiose avec l'agriculture dont elles constituent plus qu'un débouché, un prolongement nécessaire et vital.

LA SOLIDARITÉ PROFONDE QUI LIE LES MAILLONS D'UNE MÊME CHAÎNE

Trop souvent à mon sens, d'un côté comme de l'autre, on a eu tendance à opposer la production et la transformation. Parfois même les

PAR
MATHURIN-J.
ONNO



producteurs sont portés à rendre les transformateurs responsables des difficultés conjoncturelles qu'ils rencontrent. En réalité, sans cacher et sans mésestimer le conflit d'intérêt qui peut opposer naturellement, je dirai sagement, un vendeur et un acheteur, il faut vigoureusement souligner au plan de l'intérêt général régional, la solidarité profonde qui lie ces maillons d'une même chaîne. L'agriculture bretonne, son dynamisme, et sa prospérité sont un facteur prépondérant de localisation de l'industrie agro-alimentaire en Bretagne. C'est une évidence. Ce qui paraît être moins évident, c'est que cette localisation bretonne ne soit pas compromise, car si l'on empêchait les salaisons bretonnes de fonctionner normalement, cela favoriserait l'installation d'usines à proximité des lieux prépondérants de consommation et ces entreprises pourraient se montrer sensibles aux avantages que procurerait une plus grande indépendance dans l'approvisionnement. L'intérêt donc bien compris des producteurs est de ne rien faire qui puisse compromettre la poursuite de la localisation des usines de transformation de la viande en Bretagne. Car en offrant des débouchés mieux assurés à leurs produits et en assurant leur valorisation ce sont elles qui demeurent le meilleur gage de la prospérité de l'élevage breton.

LES ESPOIRS QUE PORTE L'AGRICULTURE

Nous découvrons à notre époque que nous sommes pauvres en ressources naturelles, que l'agriculture constitue à ce titre une chance de la France, que la Bretagne et les

Bretons portent à cet égard une part importante des espoirs de la nation. Mais cela n'est vrai qu'à condition que nos produits alimentaires, résultant de notre transformation, conquièrent de mieux en mieux, de plus en plus de marchés étrangers. Cela suppose une agriculture dynamique et compétitive, cela postule aussi des entreprises de transformation agressives, donc prospères, c'est-à-dire rentables et saines.

Les industries agro-alimentaires bretonnes sont disposées à jouer ce rôle stratégique qu'on attend d'elles pour le bien de tous, et mes fonctions régionales me permettent de l'attester. Elles me font cependant un devoir de préciser les conditions auxquelles elles peuvent le faire ; c'est-à-dire, les éléments d'une politique nationale et régionale à défaut de laquelle, qu'elles que soient leur désir et leur volonté, elles ne pourraient atteindre les objectifs qu'on leur assigne. Je sais d'ailleurs que ces éléments sont parmi ceux que se propose d'inclure l'Etablissement Public Régional dans le plan de développement économique et social régional qu'il présentera au Gouvernement. Le Président CHAMPAUD, qui en fut l'initiateur, ne me démentira pas. Il ne m'en voudra pas non plus de souligner deux orientations qui me paraissent essentielles pour les entreprises régionales de notre secteur.

DEUX ORIENTATIONS ESSENTIELLES

La première exigence est que le problème de la dimension de nos entreprises ne soit pas résolu en fonction d'une approche purement théorique uniquement fondée sur des concepts économiques et sur des stratégies financières.

La seconde qui découle de la précédente rejoint les préoccupations actuelles du Gouvernement. Il s'agit de l'insuffisance chronique des capitaux propres des petits et moyennes entreprises qui entrave leur croissance. Or, dans notre province et, particulièrement dans notre secteur, le tissu industriel est essentiellement fait de ces entreprises. Il faut donc favoriser l'accumulation interne des surplus produits par l'entreprise elle-même. Le projet à l'étude du "plan d'épargne entreprise" cher à mon ami et collègue Albert REVAULT, président de l'Union Patronale Interprofessionnelle de Bretagne, constituerait par exemple une mesure salutaire à cet égard. Elle permettrait d'assurer plus facilement l'autofinancement et les investissements qui exigent la croissance.

MATHURIN-J. ONNO

Le 300^e anniversaire de la naissance de Jacques Cassard

L'A.M.M.A.C. à Nantes demande que le nom du célèbre marin nantais Jacques Cassard soit donné à un nouveau bâtiment de la "Royale". L'autre vœu tend à l'émission, dans le cadre de ce tricentenaire, d'un timbre Cassard, capitaine au long cours et officier de marine et de ce fait "vivant symbole et brillante synthèse de la Royale et de la Marchande".

GROUPE JEAN ROHOU

TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

Place de la gare - 29270 CARHAIX
Téléphone : (98) 93.11.67

S.A. JEAN ROHOU & FILS

La Talmousière 35760 MONTGERMONT
Téléphone : (99) 59.10.20

Transports

Le Corail déraile

Lancées à grand renfort de publicité, les voitures Corail sont diversement appréciées par la clientèle. Certes, elles représentent un certain progrès par rapport aux anciennes voitures de troisième classe pompeusement rebaptisées 2^e classe, dont devaient se contenter les Bretons depuis longtemps, après déclassement sur les autres réseaux de la SNCF, mais on est bien loin de ce qui avait été promis au départ et déjà partiellement réalisé sur les réseaux Nord et Est, lesquels bénéficient de nombreuses lignes internationales. Ainsi le nombre de rangées par voiture à couloir central est de 22 soit 88 places par voiture en 2^e classe, ce qui laisse à peine la place de pouvoir allonger leurs jambes à ceux qui ont le malheur de mesurer plus de 1,70 m. Et où sont restées les voitures de 2^e classe à couloir latéral et compartiments 6 places promises...? Pour leur part, les voyageurs des Paris-Bruxelles, Paris-Francfort, Paris-Stuttgart, Paris-Luxembourg bénéficient de voitures à 20 rangées au lieu de 22 et de voitures à compartiment latéral...

Une suggestion à nos élus. Faites l'effort de voyager de temps à autre en 2^e classe. Merci d'avance.

Pas de Nantes - Rennes ?

Depuis la disparition des CHAIX, la SNCF a fait divers efforts pour informer les voyageurs. Entre autres, sont délivrés de petits carnets indicateurs d'horaires concernant quelques directions au départ de certaines grandes villes.

Pour Nantes un tel indicateur comprend bien les directions

- Le Croisic - Paris et retour
- La Rochelle-Poitiers-Paris et retour
- Nantes - Lyon et retour
- Cholet - Angers - Paris et retour
- La Roche/Yon - Nantes - Paris et retour
- Cholet - Nantes et retour
- Quimper-Nantes-Bordeaux-Nice et retour

En vain, je cherche un Nantes-Rennes, pourtant pratique pour moi puisque je descends à Savenay.

Non rien !

Désire-t-on à la SNCF aggraver cette fausse querelle, provoquée par les ennemis de la Bretagne et reprise par quelques Bretons mal informés, opposant Rennes à Nantes ? Ou bien y est-on honteux de la médiocrité de la relation (1 h 32 dans le sens Nantes-Rennes pour le train le plus rapide et 1 h 48 dans le sens Rennes-Nantes mais avec un changement, le direct le plus rapide ayant besoin de 1 h 51 minutes). Par la route, là distance Rennes-Nantes est de 102 km. Ce qui fait, par le train une moyenne, par rapport de la distance route, de 50 kmh environ.

MARC LE LAYEC

Les 70 ans d'Amicale Habitation

La société coopérative HLM "Amicale Habitation" vient de fêter à Saint-Malo son 70^e anniversaire que nous évoquerons dans notre prochain numéro.

ENERGIE : La Bretagne consomme mais produit peu

Notre collaborateur Bernard Macé a assisté à Rouen à la conférence de presse donnée par la direction d'Edf-Normandie. On y parla évidemment d'énergie, de centrales nucléaires et, comme la production de Flamanville est destinée en grande partie à la Bretagne, la discussion a dérivé sur notre pays. Bernard Macé donne son point de vue après cette réunion en tenant compte des données fournies...

Après la panne du 19 décembre et les déclarations de Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'E.D.F., au *Matin*, il semble opportun de faire le point sur la situation de ce service public en Bretagne.

De quelles centrales disposons nous ? Brennilis, centrale nucléaire qui fonctionne à l'uranium naturel avec de l'eau lourde comme modérateur, une capacité de production de soixante dix mégawatts ; elle peut fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'usine marémotrice de la Rance atteint deux cent quarante mégawatts pendant deux fois six heures pour jour. Cheviré, centrale thermique au fuel, produit huit cents mégawatts. Enfin, Cordemais est la plus puissante avec deux mille mégawatts ; elle est alimentée avec du fuel.

Sur nos cinq départements, la consommation peut faire des pointes dépassant les trois mille mégawatts. La Bretagne est donc déficitaire en énergie et pour faire face à une production très insuffisante, elle "importe". Dans ce domaine comme dans d'autres, nous ne savons pas ce que le mot *autonomie* veut dire. D'autant plus que les centrales de Cheviré et Cordemais alimentent également les départements des Pays de Loire et de Poitou-Charentes.

Notons que dans le livre blanc établi par Michel d'Ornano lorsqu'il était ministre de l'Industrie, six sites propices à l'installation de centrales nucléaires avaient été retenus : Plogoff, Le Pélerin, Plomoguer, Erdeven, Beg-an-Fry, Saint-Vio. Mais, depuis 1960, tous les projets d'E.D.F. ont été régulièrement refusés par une partie des élus et de la population. Citons un exemple : l'abandon de la raffinerie de Brest enterra la centrale au fuel qui était liée à cette réalisation.

L'attitude de refus des Bretons n'est pas logique ; ils veulent bien consommer mais ils refusent que les capacités de production de leur pays soient augmentées. Des élus objectent qu'il est inutile de construire des centrales puisque nous n'avons pas d'industrie. Considérant le problème par le petit bout de la lorgnette, ils ont raison. Mais ils oublient deux choses. D'une part, l'agriculture bretonne est devenue une grande utilisatrice d'électricité. D'autre part, un éventuel décollage économique est conditionné par la possession d'énergie. Une précision qui ne manque pas d'intérêt : les Côtes-du-Nord et le Finistère figurent parmi les départements où le taux de consommation d'électricité par personne est le plus élevé. Malheureusement, si nous ne disposons pas de nouveaux moyens de production,

la Bretagne (région-programme) couvrira seulement 3 % de sa consommation en 1990.

Quid des coupures ? Si la Bretagne continue à se développer au rythme actuel, E.D.F. sera obligée de couper à chaque fois que ce sera nécessaire. Voilà ce qui nous attend pour les dix prochaines années.

GUERLEDAN A LA RESCOUSSE

Les dirigeants de cet établissement public industriel et commercial déplorent que les Bretons demeurent hostiles à leurs explications. Ils parviennent à se faire comprendre seulement des ingénieurs et des chefs d'entreprise... C'est-à-dire uniquement des gens à qui l'on peut parler "technique". "E.D.F. n'arrive pas à faire passer son message" souligne Raymond Vulser, directeur de région d'équipement de Clamart, qui est responsable de l'implantation dans centrales dans l'ouest.

Mais comment expliquer à l'homme de la rue qu'E.D.F. a besoin d'un gros centre de production tous les deux cent cinquante kilomètres afin de maintenir la tension. Or, entre Brest et Nantes, il y a trois cents kilomètres. Chaque région possédant son autonomie énergétique, E.D.F. pourrait respirer... Mais cette grande entreprise se heurte à un obstacle qui ne peut que favoriser les disparités : les zones industrialisées acceptent volontiers les

Des précautions sont prises

Puisque l'ensemble du réseau hexagonal est interconnecté, dès qu'un incident se produit quelque part - comme ce fut le cas le 19 décembre - il se produit une réaction en chaîne qui entraîne une coupure générale. C'est pourquoi E.d.f. a mis en place un système d'ilotage afin d'isoler les régions les unes des autres. Ainsi une zone pourrait être privée d'électricité sans que ses voisines connaissent le même sort. La direction régionale E.d.f. - qui couvre les cinq départements bretons et la Vendée - possède un *dispatching* à Nantes ; il a été remis à neuf l'année dernière.

centrales ; au contraire celles qui sont sous développées les refusent... Cercle vicieux qui ne favorisera pas ce qu'on appelle à la Datar "l'aménagement du territoire".

Pourtant E.D.F. ne "punira" pas les Bretons. "Nous ne savons pas qui nous couperons les hivers prochains compte tenu des retards dans la production" nous a-t-on déclaré. Il n'y aura pas de choix préétabli et nos compatriotes ne sont pas marqués à l'encre rouge.

Un brin d'optimisme pour terminer : cette société étudie en ce moment la possibilité de construire une usine de pompage au barrage de Guerledan. But : d'une part maintenir la tension, de l'autre "faire un peu de kilowatts/heure".

BERNARD MACÉ

L'AVERTISSEMENT DU CRÉDIT MUTUEL

Le 7 février, à Quimper, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire réunissant tous les Présidents de Caisses, la fusion du Crédit Mutuel de Bretagne et des Caisses Rurales et Urbaines du Finistère a été officiellement consacrée. Ce regroupement constitue l'aboutissement d'un long processus au cours duquel ont successivement rejoint le Crédit Mutuel de Bretagne les groupes départementaux suivants : Caisses d'Entraide des Côtes-du-Nord, Caisses Rurales et Ouvrières du Morbihan, Caisses de Crédit Mutuel d'Ille-et-Vilaine.

Désormais donc, l'ensemble du mutualisme bancaire de la Région-Programme est réuni au sein de la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, dont la puissance s'exprime tout autant par le montant de ses dépôts (près de 950 milliards de centimes) que par la masse de ses sociétaires (550 000) et le caractère déterminant de ses financements en faveur de la région et de la population bretonne.

Comme l'ont souligné Me Le Ninivin qui présidait l'ancienne Fédération des Caisses Rurales et Urbaines du Finistère, et M. Belbeoc'h, président du C.M.B., ce regroupement des deux Fédérations devra se poursuivre par celui des Caisses Fédérales (instances financières régionales) puis des Caisses Locales, "avec les précautions d'usage" et en laissant à celles-ci, dans le respect de leur autonomie, la plus large responsabilité dans la réorganisation du réseau du C.M.B. sur le Finistère.

Après que les deux Présidents aient rappelé les raisons et les avantages pour l'ensemble du Mouvement de l'unité réalisée sur les quatre départements de la région administrative, Louis Lichou, directeur général du Groupe du C.M.B., a replacé cette fusion dans un contexte national, et ceci en sa qualité de vice-président délégué de la Confédération nationale du Crédit Mutuel. L'essentiel de son propos, particulièrement remarqué et unanimement approuvé par les 400 délégués des Caisses locales, était évidemment consacré à la situation des relations entre le Crédit Mutuel et l'Etat sur la place du Mutualisme dans le monde bancaire.

LOUIS LICHOU : "NOUS EN FAISONS UNE AFFAIRE D'ETAT"

Louis LICHOU commençait par brosser le tableau de ce que devrait être le but final de la réforme du monde bancaire envisagée par les pouvoirs publics :

- banalisation des établissements qui, tous, pourraient offrir à leur clientèle les mêmes services
- harmonisation progressive des conditions de la concurrence, en matière de collecte des dépôts comme de distribution des crédits.
- suppression de l'encadrement du crédit et, dans un premier temps, remodelage de celui-ci pour permettre au dynamisme de certains réseaux - et sur ce plan le C.M.B. est au premier rang - de s'exprimer.
- suppression à moyen terme des privilèges accordés à certains établissements et plus précisément au Crédit Agricole qui bénéficie, souvent contre l'intérêt des agriculteurs, du monopole de la distribution des aides publiques à l'agriculture.

Sur le fond, - instauration d'une libre concurrence et égalité devant l'impôt - le Crédit Mutuel



est favorable à ce projet d'ensemble de la rue de Rivoli (Ministère de l'Economie et du Budget). Par contre, sur la forme, il émet fortement des réserves qui semblent moins justifiées et pose des conditions qui portent essentiellement sur les étapes à franchir en priorité et donc sur le calendrier à définir.

QUE LE MEILLEUR GAGNE

Fort de sa puissante assise locale et populaire - près de 3 millions de sociétaires en France, avec des bastions historiques dans l'Est et l'Ouest -, de ses 30 000 administrateurs bénévoles qui sont autant de militants responsables, de son taux de développement spectaculaire, de la "considération" que tout cela lui confère de la part des élus politiques... le Crédit Mutuel ne manquera pas de faire valoir ses arguments pour que soient prises en compte ses conditions, dont il fait "une affaire d'Etat".

Pour ses responsables nationaux, il ne fait aucun doute que la concurrence se jouera sur la distribution du crédit et la manière dont les établissements pourront et sauront l'assurer : "Que le meilleur gagne", en quelque sorte, sachant que le meilleur sera celui qui offrira le meilleur service, non seulement en taux mais aussi en qualité, en accueil, en rapidité d'octroi de prêts...



M. LICHOU

FACE AUX ABERRATIONS, LE CRÉDIT MUTUEL N'EST PLUS SEUL

Encore faut-il que tous les établissements soient, du moins techniquement, sur un même plan d'égalité. Et pour cela, des conditions doivent donc être réunies dont la plupart relèvent de l'Etat :

- *Levée de l'encadrement du crédit* et, dans l'immédiat, assouplissement. Pour Louis Lichou, un régime de libre concurrence bancaire comme il en existe dans les autres pays d'Europe, implique que l'épargne collectée dans une région puisse y être totalement réutilisée sous forme de prêts (rappelons qu'actuellement, les établissements collecteurs d'Epargne sont contraints, en raison de l'encadrement du crédit, d'en placer une part importante sur les marchés de capitaux nationaux où s'approvisionnent les banques classiques et les organismes financiers qui offrent des prêts à la consommation à des taux extrêmement élevés). Jusqu'à présent, constate Louis Lichou, le C.M.B. était le seul à revendiquer que "l'épargne de la région revienne à la région". Aujourd'hui, les instances régionales - Conseil Régional et Comité Economique et Social - mais aussi le C.E.L.I.B. réclament la mobilisation de l'épargne régionale au profit de la Bretagne.

De même, en ce qui concerne le scandale de cet encadrement qui permet à des "officines" de crédit de pratiquer des taux supérieurs de 30 à 50 % à ceux du C.M.B. tout en interdisant à celui-ci de répondre à la demande de ses sociétaires, Louis Lichou se réjouit de voir enfin Monsieur Monory épouser les thèses du Crédit Mutuel. En effet, le Ministre de l'Economie se déclare aujourd'hui scandalisé du niveau des taux pratiqués par ces organismes qui trouvent pourtant sur les marchés de capitaux de l'argent à bon marché alors que le Crédit Mutuel, pour sa part, rémunère l'épargne au taux maximum autorisé (6,50 % net d'impôt, pour le Livret Bleu, identique au Livret de Caisse d'Epargne).

- *Abolition des privilèges*, et notamment de celui de la distribution des prêts bonifiés par l'Etat. Sur ce plan, un nouvel et récent exemple d'injustice vient conforter la position du Crédit

Pour une stratégie de la mer.

III
par FRANÇOIS
MOAL



Mutuel. Voici quelques semaines, les pouvoirs publics ont décidé d'accorder aux producteurs de porcs une remise d'intérêts sur les prêts contractés pour leur élevage. Cette décision serait tout à fait louable si elle n'était assortie d'une clause restrictive absolument injustifiable : seuls peuvent bénéficier de cette remise d'intérêts (et donc des fonds publics) les producteurs ayant emprunté au Crédit Agricole et ayant donc bénéficié de prêts bonifiés (grâce à des subventions sur fonds publics toujours). Quant à ceux qui ont des prêts au Crédit Mutuel, par exemple, et qui n'ont déjà pas profité de la bonification, ils ne peuvent prétendre à cette remise ! On touche là à l'aberration puisque, pour l'Etat, il semble y avoir deux sortes de producteurs : les "bons", qui passent par le Crédit Agricole et qui peuvent profiter des aides publiques ; et les "mauvais", qui ont choisi, pour conserver leur totale liberté, un autre établissement et qui de ce fait n'ont aucun droit aux subsides de l'Etat. Sur ce plan encore, le Crédit Mutuel était bien seul lorsqu'il s'élevait contre ces incroyables injustices. Mais aujourd'hui, le syndicalisme agricole commence à s'insurger contre cette obligation faite aux agriculteurs de s'adresser à un établissement particulier, principalement lorsqu'il s'agit de bénéficier d'aides en période de crise.

UNE RÉVOLTE PROVISOIEMENT APAIÉE

Tout naturellement, chacun pouvait penser que la réforme envisagée par les pouvoirs publics débutât par la remise en cause de l'encadrement et de ces privilèges. Eh bien non ! Ces mêmes pouvoirs publics prétendaient commencer par appliquer au Crédit Mutuel une fiscalisation de droit commun, c'est-à-dire par assimiler ses Caisses à des sociétés capitalistes classiques et ses administrateurs bénévoles à des actionnaires de ces mêmes sociétés... Devant une telle pénalisation supplémentaire (alors que le seul C.M.B., il faut le noter, alimente cette année les Caisses de l'Etat à raison de 6 milliards de centimes !) et face à cette atteinte aux principes mêmes de la coopération et de la mutualité, la réaction, bien sûr, a été immédiate. Si Louis Lichou a été le premier à marquer une opposition absolue à ce projet, il a été rapidement suivi par l'ensemble des Caisses de Crédit Mutuel puis par les responsables des différents secteurs coopératifs.

A l'heure actuelle, la "révolte des mutualistes" s'est quelque peu apaisée dans l'attente de nouvelles propositions de la rue de Rivoli qui pourraient servir de base à des négociations dignes de ce nom. Cependant, il ne fait aucun doute que la détermination des mutualistes, et en premier lieu des Bretons, ne s'est point diluée : les actions, à cet égard, des 400 présidents de Caisses présents à Quimper le 7 février ne pouvaient tromper.

On avait même la nette impression, en regardant l'auditoire de Louis Lichou, que celui-ci prêchait des convaincus lorsqu'il concluait son propos en ces termes : "L'heure n'est pas à la confusion du principal et de l'accessoire, au gaspillage d'énergies, aux oppositions d'intérêts source de conflits au sein d'un même Mouvement. L'heure est à l'union des efforts et, sur ce plan, le regroupement du Crédit Mutuel Breton constitue un événement important pour le Crédit Mutuel Français". Ce qui est certain, en tout cas, c'est que la Bretagne ne peut que se féliciter de voir le Crédit Mutuel continuer son développement dans un régime de libre concurrence qu'il n'a pas à craindre dans la mesure où l'Etat renoncera à des dispositions qui, en accroissant les injustices, étoufferaient son dynamisme.

B. J.

Les ports bretons de Saint-Malo, Roscoff, Brest et Lorient (sans parler de Nantes - St-Nazaire) commencent à prendre de plus en plus d'importance sur le plan international tant pour le trafic en passagers que le trafic en marchandises. Cette progression dans l'activité maritime a été rendue possible par un développement des infrastructures portuaires : quais, docks, zones de stockage et de traitement des produits transportés... Une évolution importante se dessine donc à la périphérie de la Bretagne où l'on trouve les plus fortes concentrations de population. Devant cette réalité de la Bretagne moderne, nous nous sommes posés la question suivante : quelle est et quelle pourrait être l'incidence d'un tel développement sur la Bretagne intérieure ? Pour s'en rendre compte il faut envisager la question sous trois aspects principaux :

- Une comparaison avec ce qui existe autour de nous, dans d'autres régions.
- Un aperçu de ce qui existe en Bretagne et des options qui se prennent.
- Une vision de ce que pourrait être à l'avenir le rôle de la Bretagne intérieure dans les échanges maritimes de notre pays.

CEUX QUI NOUS DÉPASSENT

Autour de nous, trois régions peuvent nous fournir des exemples de développement maritime supérieur au nôtre : la Normandie, le Bassin de la Loire et l'axe Bordeaux-Toulouse. Le port du Havre est devenu le second port de France et ses activités s'appuient solidement sur des villes comme Rouen et Caen, et au-delà sur la région parisienne dont il n'est pas très éloigné. Outre les impressionnantes installations de raffinage pétrolier du Havre, cette région dispose du complexe d'Antifer pour les pétroliers géants. L'activité de nos ports est par comparaison fort modeste, bien que la plupart des navires qui amènent leur pétrole ou leur cargaison au Havre passent au large des ports bretons avant d'y arriver.

Au sud, les ports de Nantes-Saint-Nazaire, la raffinerie de Donges (inclus dans la pseudo région des Pays de Loire, bien que faisant partie des cinq départements de la Bretagne his-

Au sud, les ports de Nantes-Saint-Nazaire, torique) sont également plus développés que les autres ports bretons, et s'appuient sur un quadrilatère formé par quatre vieilles cités assez importantes sur le plan des activités industrielles : Angers, Le Mans, Tours et Poitiers. Bordeaux possède presque exclusivement l'activité industrielle de l'Aquitaine, notamment en ce qui concerne la métallurgie, le raffinage du pétrole et l'industrie automobile. Là encore, comme en Normandie, le volume des activités dépasse de loin celui des ports de la Région de Bretagne, même réunis dans la plupart des cas. De plus, si Toulouse est plus proche de la Méditerranée que de l'Atlantique, il n'est pas moins vrai que l'importance industrielle de cette véritable métropole du Midi dont la population dépasse le demi-million d'habitants, a des répercussions certaines sur le développement de Bordeaux qui bénéficie en outre au premier chef du pétrole de Parentis et surtout du gaz de Lacq.

LA BRETAGNE INTÉRIEURE ET LA MER

DANS LES PAYS VOISINS

Si l'on se tourne vers les Iles Britanniques, force est de constater que le développement des Midlands en Angleterre, repose en grande partie sur une étroite relation avec les complexes portuaires de Londres, Bristol et Liverpool. Certes une industrialisation plus poussée que la nôtre s'y est développée dans la première moitié du 18^e siècle, mais l'Histoire nous apprend que dans le domaine du développement industriel et maritime, l'Irlande et la Bretagne ont connu un sort à peu près identique face à l'Angleterre d'une part, au reste de la France d'autre part. De la Flandre à l'Alsace la France a fortement industrialisé depuis un siècle environ des régions qui, par le passé, avaient souvent été disputées. En y développant les industries lourdes elle y fixait une population de plus en plus nombreuse, la seule agglomération de Lille dépassant aujourd'hui largement le million d'habitants, ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser de sérieux problèmes maintenant que l'accès de pays jeunes aux mêmes activités menace une économie qui fut pendant des années si largement subventionnée.

Par contre, en Bretagne comme en Irlande, les activités industrielles sont essentiellement situées à la périphérie, et leur importance est très faible par rapport à bien des régions du Marché Commun possédant une façade maritime comparable. Pensons par exemple à la Hollande ou à l'Italie du Nord. Rappelons aussi qu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale les Etats-Unis voulurent obtenir du gouvernement français de pouvoir développer Brest pour en faire une de leurs principales ouvertures économiques sur l'Europe. Cela ne se fit pas et Anvers, en Hollande, bénéficia d'avantages qui avaient été ou auraient été proposés à Brest. Enfin, en Bretagne comme en Irlande, des recherches récentes ont montré que le sol recèle des richesses minières non négligeables, ce qui n'est pas étonnant lorsque l'on sait qu'il s'agit en grande partie d'un sous sol granitique fort ancien, et qu'en Cornouailles anglaise comme au Pays de Galles qui ont une origine géologique assez semblable les activités minières ont été et restent fort importantes, que ce soit pour l'extraction du charbon au Pays de Galles, du cuivre et de l'étain, et surtout du kaolin en Cornouailles. Que dire, par exemple, de l'extraction du kaolin à Berrin lorsque l'on sait que la compagnie qui exploite le kaolin à Saint-Austell, et qui a acheté les kaolins de Berrin, a exporté entre le 1^{er} janvier et le 27 août 1966, 461 866 tonnes de kaolin par bateau de Fowey, tandis que chaque semaine en cette même année 25 000 tonnes de ce même produit étaient chargées à part dans des navires à destination de plusieurs pays dans le monde. Ces chiffres sont largement dépassés aujourd'hui.

Après avoir vu ces quelques points qui nous situent un peu par rapport à ce qui nous entoure, nous verrons ce qui existe en fait dans la Bretagne intérieure en relation avec la mer.

FRANÇOIS MOAL

La Bretagne au Salon international de l'agriculture

Du 4 au 11 mars, le Parc des Expositions de la Porte de Versailles accueille le Salon international de l'Agriculture 1979. Cette grande Semaine de l'Agriculture (on attend près d'un million de visiteurs) regroupe en réalité un certain nombre de manifestations différentes :

- le Concours général des produits, véritable comice agricole à l'échelle nationale, qui s'achève le 10 mars par le traditionnel défilé des animaux primés ;
- les expositions étrangères d'animaux sélectionnés ;
- le Salon international de l'Aviculture ;
- les expositions françaises et étrangères de produits alimentaires d'origine et de qualité et le Marché des Provinces de France.

C'est évidemment dans ce dernier secteur que se situe la présentation de la Bretagne, sous les trois aspects que l'on connaît bien : Pavillon "de prestige" - Boutique des produits bretons - Dégustation des produits - L'ensemble est conçu et réalisé par la Chambre régionale d'Agriculture et le Comité interprofessionnel de la marque "Bretagne".

LE PAVILLON DE PRESTIGE, PIVOT DE LA PRÉSENTATION BRETONNE

Autour d'un bureau d'accueil et d'information de style fonctionnel, sont rassemblées des vitrines d'échantillons des grandes productions régionales : aviculture (volailles fraîches et transformées) - biscuiterie au beurre - cidres et eaux-de-vie - conserves (légumes, poisson, plats cuisinés) - produits carnés (charcuterie - salaisons) - produits laitiers (beurres, fromages, pâtes fraîches).

Innovation, un montage audiovisuel sur l'agriculture, la pêche et les industries agro-alimentaires complétera l'information du visiteur. Précisons que ce montage, réalisé en trois versions (français - anglais - arabe) par la Chambre régionale d'Agriculture, a déjà été

projeté avec succès aux Foires internationales de Bagdad et de Rennes.

Ce même pavillon abritera également le stand du "Tourisme vert" (accueil à la ferme - gîtes ruraux - sentiers de grande randonnée - tourisme équestre ou nautique) auquel on peut prédire, sur la base des années passées, un vif succès.

LA BOUTIQUE DES PRODUITS BRETONS

En accord avec les autres régions françaises, une disposition nouvelle a été adoptée : la Boutique sera installée au milieu de l'allée principale, en face du Pavillon de prestige et non plus rattachée à celui-ci. Mais ce sera la seule différence : comme d'habitude, on trouvera, en vente à emporter et aux prix normaux du commerce, des produits alimentaires sélectionnés par le Comité interprofessionnel et Qualité-France pour leurs qualités gustatives et leur caractère régional.

Pour cette année, la sélection comprend : beurre de baratte, biscuiterie au beurre, crêpes, charcuterie fraîche, cidres et eau-de-vie de cidre.

LES DÉGUSTATIONS DE PRODUITS

Pour un certain nombre de visiteurs, sans dégustation de produits régionaux, le Salon de l'Agriculture perdrait une bonne part de son charme. Pour s'en assurer, il suffit d'observer la foule affamée et gourmande qui envahit les stands français et étrangers vers le milieu de la journée. La Bretagne ne fait pas exception et nous avons pris nos dispositions en conséquence : un stand entier est réservé aux huîtres et fruits de mer, un second offrira cidre et salaisons, dans le troisième enfin on retrouvera les vins nantais présentés par leur Comité interprofessionnel, des gâteaux bretons, des soupes de poisson et de crustacés et, aussi du foie gras breton.

Tout est prêt, vous le voyez, et nous vous attendons.

HENRI SIMONOT

Le Canada au SIMA

Le Canada est présent au 50^e Salon International de la Machine Agricole (SIMA), avec sept fabricants canadiens d'équipement agricole.

L'industrie de l'équipement agricole est une des industries importantes du Canada. Ce pays a toujours été à la pointe du progrès dans ce domaine et, une fois encore, ses fabricants auront l'occasion de présenter les innovations de leurs ingénieurs. Un autre aspect de l'intérêt des agriculteurs étrangers pour le matériel agricole canadien est la fiabilité de son rendement, l'efficacité du service offert et la rapidité de livraison. Le réajustement du taux de change du dollar canadien rend intéressant l'achat d'équipement agricole en provenance de ce pays.

Les sociétés canadiennes exposent (bâtiment 7) toute une gamme d'équipement de pièces et d'accessoires, depuis le tracteur jusqu'aux joints étanches sans oublier les pompes hydrauliques et divers matériels de récolte de fourrage :

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

Des débouchés nouveaux pour l'agro-alimentaire

Le développement de la transformation rend nécessaire un effort commercial accru. Sur le marché français, on a cherché à utiliser les notions de typisme et de qualité des produits avec la création de la marque régionale "Bretagne" puis l'homologation de labels (4 pour les productions avicoles, 1 pour la charcuterie-salaison) dont le contrôle et la gestion ont été confiés au Comité interprofessionnel de la marque "Bretagne".

Sur les marchés étrangers, la recherche de débouchés solvables en dehors de la C.E.E. amène la Chambre Régionale d'Agriculture à se tourner vers les pays du Moyen-Orient, ceux de l'Afrique noire atlantique et vers l'Afrique du Nord en vue de fournitures à deux niveaux : produits immédiatement consommables (alimentaires) ; moyens de production (semences, bétail de reproduction, aliments du bétail, bâtiments d'exploitation, etc...) et assistance technique.

D'où les actions proposées : présence en Irak ; au Maroc, installation d'une exposition-vente permanente de génisses.

Mais il faut aussi être présent en France dans les manifestations où viennent les acheteurs étrangers. Dans cet esprit ont été retenues des participations : au salon international de l'Alimentation 1980 ; au salon international de l'Agriculture (Paris) ; à la foire internationale de Rennes.

D'une façon générale, la Chambre Régionale d'Agriculture n'intervient pas au plan commercial. Son rôle propre est double :

- informer les entreprises individuelles et leur apporter un appui technique (organisation de stands collectifs, rencontres avec des acheteurs, etc...)

- aider le regroupement des entreprises à l'aval pour renforcer l'impact sur les marchés prospectés.

Pour ce faire, la Chambre Régionale vient de se doter de quelques moyens matériels nécessaires : stand d'exposition démontable ; animation audiovisuelle en trois langues (Français-Anglais-Arabe).

SICAMOB

marchés organisés de Bretagne



GUERLESQUIN	tel. (98) 78.12.46
LANDIVISIAU	tel. (98) 68.16.75
CHATEAUNEUF DU FAOU	tel. (98) 81.71.88
PLOERMEL	tel. (97) 74.11.53
LOUDEAC	tel. (96) 28.02.42
PLOUAY	tel. (97) 05.31.61
ST. MAYEUX	tel. (96) 29.48.65

Le seul marché organisé de la viande en Europe - Télex 940603

KËRIOÙ BREIZH ★ CITÉS DE BRETAGNE

OUESSANT

LE PROBLÈME DE L'INSULARITÉ

Une bonne partie de l'opinion française a découvert les problèmes de pollution avec l'Amoco Cadiz. Si l'on en croit un sondage, ce fut pour les Français l'évènement le plus important de l'année 1978. Ce fut une occasion pour eux de prendre conscience de l'ampleur des questions que pose le gigantisme du transport des hydrocarbures.

A Ouessant, on était depuis longtemps aux premières loges, placé au cœur du trafic maritime international. Surtout depuis le naufrage de l'*Olympic Bravery*, un autre géant de la mer, les iliens savaient qu'un jour la catastrophe pouvait se produire. Au moment de la catastrophe de l'*Olympic Bravery*, qui heureusement n'avait que ses soutes, le débat avait été ouvert sur la circulation en Manche, sur la prévention des accidents, mais il faut croire qu'il fallait attendre une véritable catastrophe économique et écologique pour déclencher la mise en place des moyens de prévention. Ce qui apparaissait évident aux populations maritimes l'est donc devenu pour une majorité de français.

SI LA PRÉVENTION N'A PAS DE PRIX...

Depuis, les conditions de circulation ont été mieux réglementées, les moyens de surveillance et d'intervention renforcés. La marine nationale veille. Le remorqueur de haute mer est prêt à intervenir.

Pour les insulaires qui ont l'habitude de vivre avec la mer, des questions demeurent, notamment en matière de prévention. Peut-on techniquement remorquer un de ces pétroliers géants avec un seul remorqueur ? Si la prévention n'a pas de prix, ne doit-on pas se donner toutes les chances de rapidité d'intervention en basant ces remorqueurs à Ouessant, et pour ce faire réaliser au Stiff un véritable port d'assistance maritime ?

L'Etat, l'Etablissement Public Régional, le Conseil Général du Finistère viennent, pour un million de francs, de financer une étude entièrement complète permettant de définir un tel projet qui apparaît évident à tout homme de bon sens. En réalisant ce port au Stiff, à Ouessant, on gagne une heure ou deux dans une intervention. L'argument du coût de l'équipement portuaire - avancé par certains adversaires du projet - ne pèsera pas lourd le jour où un nouvel accident se produira, parce qu'il aura manqué cette rapidité d'intervention dont on aurait pu se doter.

Ouessant a actuellement la particularité, peu banale pour une île, d'être une île sans véritable port. Il y a aujourd'hui, dans la réalisation d'un port au Stiff, la rencontre d'une exigence nationale et européenne, et la réponse aux aspirations des ouessantins, car



PAR J.Y. COZAN
Conseiller général d'Ouessant

cet équipement portuaire assurerait le meilleur désenclavement et la chance de la relance ou de la survie de son économie.

A l'issue de ces études, quand viendra le moment de la décision, nous verrons si la France est vraiment décidée à se comporter en puissance maritime et à se doter des moyens de prévention les plus efficaces. Les apports des commissions d'enquête parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale ont été unanimes pour souligner l'intérêt de la création d'une telle station de sauvetage au Stiff. Souhaitons qu'elles seront entendues.

UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

L'amélioration des équipements portuaires au Stiff et sur le site d'Arlan détermine celle des conditions de vie des iliens et à terme leur existence. Ouessant est une île qui tire ses ressources, non de la pêche, qui pourrait ainsi se développer, mais de la marine marchande et de la marine nationale ainsi que des activités artisanales et commerciales liées à une population, singulièrement entamée par l'exode que l'on connaît dans toutes les îles.

Une diversification des activités est recherchée, surtout du fait de la crise que traverse la marine marchande. C'est ainsi qu'est menée une expérience de relance de l'agriculture, le lancement d'un centre artisanal de la laine, la création de centres de recherches comme le

centre de recherche ornithologique dont la construction commencera cette année.

Ouessant souhaiterait aussi bénéficier des retombées économiques des dispositifs de surveillance du rail que l'on installe sur son territoire : c'est ainsi que la réalisation d'une tour de radar de 80 m au Stiff, devra s'accompagner de créations d'emplois en nombre significatif.

LE STATUT DE L'INSULARITÉ

Ces dernières années, les problèmes des îles ont été bien appréhendés dans le cadre de l'association pour la promotion des îles du Ponant. De nombreux équipements ont été réalisés qui améliorent les conditions de vie des iliens. Néanmoins, tout projet y est plus difficile à mener qu'ailleurs, ne serait-ce qu'à cause du surcoût insulaire - les conditions de vie y sont difficiles. Il s'agit aujourd'hui de poser le problème du statut de l'insularité qui dans tous les domaines devrait apporter une solution originale aux problèmes posés par une situation spécifique. C'est dans cet état d'esprit que doit être assurée la continuité territoriale, d'abord au niveau des transports publics. Il n'est pas normal que seule la collectivité départementale en assure les charges.

C'est un sujet tabou : le statut de l'insularité. Il faudra pourtant que l'on en parle...

JEAN-YVES COZAN

Conseiller général d'Ouessant



Photo Carliou - Le Télégramme

Un Centre permanent d'étude du milieu... Une station ornithologique

Deux réalisations en une seule à Ouessant

Il aura fallu plus de deux ans de démarches et d'étude pour que naisse enfin à Ouessant un Centre Permanent d'Etude du Milieu et une Station (ou observatoire) ornithologique. Pour cette réalisation, la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) s'est assuré le concours du Ministère de l'Environnement, de l'Association pour la Promotion et la Protection des Iles du Ponant (A.P.P.I.P.), de la Rénovation rurale, ainsi que du Parc Naturel Régional d'Armorique, maître d'ouvrage et propriétaire des installations. L'Etablissement Public Régional, quant à lui a subventionné une étude préalable qui permettra une mise en route rapide et efficace. Mais un tel projet n'aurait pu aboutir sans l'intérêt constant qu'y ont porté le président Colin, longtemps Conseiller Général de l'île, et son successeur, Mr Jean-Yves Cozan.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD...

Comme nombre d'îles et d'îlots de par le monde, Ouessant a depuis longtemps attiré les scientifiques, et parmi eux surtout les ornithologues. Ce furent d'abord des Britanniques, pionniers de l'étude des migrations d'oiseaux, qui vinrent prospecter l'île, avant 1900, pour en évaluer les possibilités ornithologiques. Leurs rapports ont unanimement souligné l'immense intérêt d'Ouessant pour l'observation et la compréhension des migrations sur la façade atlantique de l'Europe. Ils ont conclu, tout comme leur compatriote C. Clapham dans les années 1960, que seule une Station permanente permettrait l'exploitation convenable d'une situation géographique exceptionnellement favorable.

Un demi-siècle plus tard, les ornithologues français allaient découvrir Ouessant. C'est à un concours de circonstances que l'île doit d'avoir acquis une réputation internationale : Michel-Hervé Julien, l'un des fondateurs de la S.E.P.N.B. séjournait chaque été à Ouessant dans les années 1940 et commença à en étudier les oiseaux. Appelé à participer à l'organisation et à la mise en route du Centre de Recherche sur les Migrations des Mammifères et des Oiseaux (C.R.M.M.O) au Muséum National d'Histoire Naturelle, il sut faire valoir l'intérêt de l'île et lança dès 1955 les camps ornithologiques d'Ouessant où allaient être formés pendant près de vingt ans la plupart des collaborateurs du C.R.M.M.O. Devant le succès inespéré de ces stages automnaux - des ornithologues de toute l'Europe y ont participé - il apparut bien vite que les "camps" ne pouvaient être qu'un préalable à une Station permanente ; un premier projet fut

PAR Y. GUERMEUR

élaboré qui n'aboutit pas malgré l'approbation des élus et des administrations concernées. En 1962, le projet était repris et recevait la caution des organismes scientifiques officiels (Centre National de la Recherche Scientifique et CRMMO), mais une fois encore la réalisation ne se fit pas.

Vingt ans se sont écoulés depuis l'échec du premier projet, vingt années durant lesquelles l'enthousiasme des premiers temps a trouvé écho auprès d'une nouvelle génération d'ornithologues bretons. La S.E.P.N.B. a donc entrepris de mettre sur pied une nouvelle proposition d'où l'enthousiasme n'est certes par absent, mais qui repose d'une part sur une étude des possibilités scientifiques d'Ouessant, d'autre part et surtout sur une recherche des utilisateurs potentiels d'un tel centre.



Photo Carion - Le Télégramme

ECOLE AERONAUTIQUE D'IROISE

LIAISON AÉRIENNE

BREST / OUESSANT / BREST

DEPART BREST

hiver	été
9 h 00	9 h 00
17 h 00	18 h 00



DEPART OUESSANT

hiver	été
9 h 30	9 h 30
17 h 30	18 h 30

Avions Taxis à la demande — Europe Jour et Nuit — Téléphone (98) 84.64.87

ECOLE de PILOTAGE — STATION SERVICE — AERO SHOPPING

PAS DE RECHERCHE SANS PÉDAGOGIE

En fait, notre projet diffère radicalement des précédents dans sa conception. L'ornithologie demeure la base des activités et nous ne renonçons pas au concept de Station (ou "observatoire") ornithologique permanente. Mais la mise en place d'un équipement de recherche ne pouvait être l'unique préoccupation des initiateurs de cette entreprise ; il convenait d'adjoindre à la vocation scientifique un rôle d'initiation, de formation et d'information, et, dans ce but de concevoir des locaux vastes et adaptés au séjour de groupes relativement importants. Ainsi est né le projet d'un Centre à double vocation où recherche et pédagogie seront menées de pair.

Etudier, encourager la recherche...

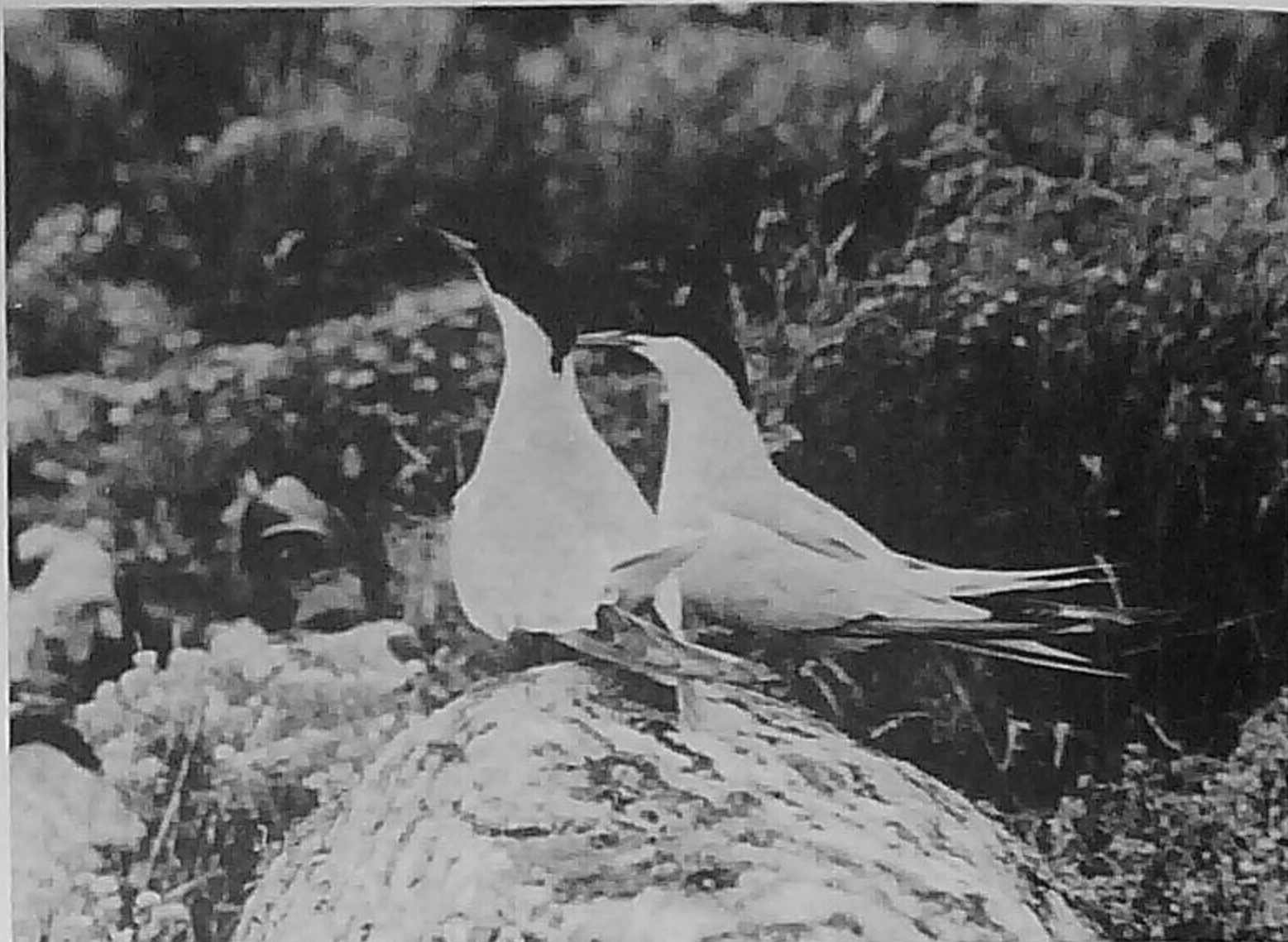
Ouessant a un passé scientifique déjà riche, mais les travaux entrepris ont été par trop épisodiques et les résultats acquis ne constituent au mieux que des ébauches prometteuses, des indications de recherche. Notre premier objectif est donc de réaliser le potentiel ornithologique de l'île en dotant notre pays d'un observatoire permanent comparable à ceux qui fonctionnent depuis plusieurs décennies dans les pays voisins. Ouessant peut apporter une contribution majeure à la connaissance des migrations ; mais l'intérêt de l'île ne s'arrête pas à ce seul aspect de l'ornithologie : l'étude des populations d'oiseaux reproducteurs, tant terrestres que marins, celle de leurs fluctuations et de leur évolution en relation avec les modifications du milieu, les conditions de survie des oiseaux hivernants, les effets de l'insularité sur la biologie de certaines espèces, etc... sont autant de sujets qui occuperont le personnel permanent tout au long de l'année. Dans le domaine particulier des oiseaux marins, Ouessant ne peut être dissocié de l'archipel de Molène dont les îlots abritent toutes espèces considérées, des colonies sans équivalent en France. Pour la réalisation du programme de recherche, les permanents solliciteront la participation d'ornithologues et bagueurs confirmés aux époques des migrations (mars à mai et août à novembre).

Deuxième objectif : encourager la recherche dans tous les domaines par l'accueil de chercheurs indépendants, amateurs ou professionnels ; toute personne désireuse de mener à Ouessant une recherche personnelle sera assurée de l'hébergement et pourra utiliser les équipements de la station. Ces possibilités ne sont pas réservées aux seuls naturalistes et l'on peut s'attendre à des demandes d'ethnologues ou d'historiens aussi bien que de botanistes, malacologistes, d'entomologistes ou mammalogistes, ...

... Mais aussi initier, informer ou former...

Notre projet pédagogique touche aux domaines de la découverte et de l'étude du milieu, de la protection de la nature et du perfectionnement de jeunes naturalistes amateurs. Plusieurs types de stages ont été définis afin de permettre à un éventail aussi large que possible de la population d'utiliser le centre ; la capacité d'hébergement a été fixée à 30 places afin de permettre l'accueil de classes des différents niveaux d'enseignement.

Les *stages de découverte* du milieu ont pour vocation de donner à un public à priori peu averti le goût et les moyens d'aborder l'observation et l'étude du milieu. Ils visent en corollaire, à susciter une attitude nouvelle vis-à-vis du milieu naturel d'une prise de conscience des problèmes que pose la préservation d'un environnement de plus en plus menacé.



Couple de sterne pierregarin (photo Max Jonin).

Les *stages d'initiation* comportent, outre l'étude globale du milieu, une dominante qui varie selon l'époque de l'année et qui est fixée en accord avec les utilisateurs.

A un troisième niveau se situent les *stages de formation ornithologique* destinés à des amateurs plus ou moins débutants. Ces stages se proposent de perfectionner de jeunes ornithologues de terrain. Outre l'initiation aux techniques d'investigation et l'apprentissage des critères d'identification des oiseaux, différents thèmes seront abordés selon l'époque : migrations, mues, reproduction, étude quantitative de l'avifaune nicheuse, etc...

Enfin, des *stages libres* permettront à des groupes de mener indépendamment à Ouessant des activités ayant trait à l'étude du milieu ; le rôle du centre se limitera à leur hébergement.

L'encadrement des trois premiers types de stages sera assuré par le personnel permanent ou des collaborateurs sollicités à l'occasion, totalement pour les stages de formation ornithologiques, partiellement pour les stages de découverte et d'initiation.

L'INSULARITÉ, UN OBSTACLE !

Une île de dimensions modestes, choix discutable pour l'installation d'un Centre d'Etude du Milieu ! Certes, on peut avancer l'argument que plusieurs points du littoral finistérien ont une faune et une flore apparemment plus riches qu'Ouessant. Et pourtant, c'est justement cette relative "pauvreté" qui nous a conduit tout naturellement à préférer Ouessant à Goulven, à la baie d'Audierne ou à Ploudalmézeau. En effet, il est bien connu que l'on observe sur les îles isolées une simplification du milieu, c'est-à-dire une diminution de la diversité des habitats naturels, d'autant plus marquée que la surface de l'île est restreinte. Nous considérons, dès lors, que l'insularité, loin de constituer un handicap, présente d'indiscutables avantages et surtout la garantie d'une exploitation pédagogique grandement facilitée : le milieu insulaire étant à la fois isolé, simplifié et fermé, les relations entre ses différents constituants sont très apparentes et les stagiaires découvriront facilement la signification de formules à première vue abstraites, telles que : "équilibre naturel", "niche écologique", "adaptation", etc... ajoutons que pour les stagiaires venus du continent, l'inévitable dépaysement peut être un stimulant très profitable.

Sur le plan purement scientifique, il n'est plus besoin de revenir sur le rôle qu'ont joué et jouent encore les îles dans l'étude de phénomènes aussi essentiels que l'évolution, l'adaptation, l'endémisme, etc... Pour en revenir à la "pauvreté" relative de l'île, on peut admettre le terme en ce qui concerne la flore terrestre (plus banale que

**Armand
LE SOMMIER**
Agent général
TOUTES
ASSURANCES

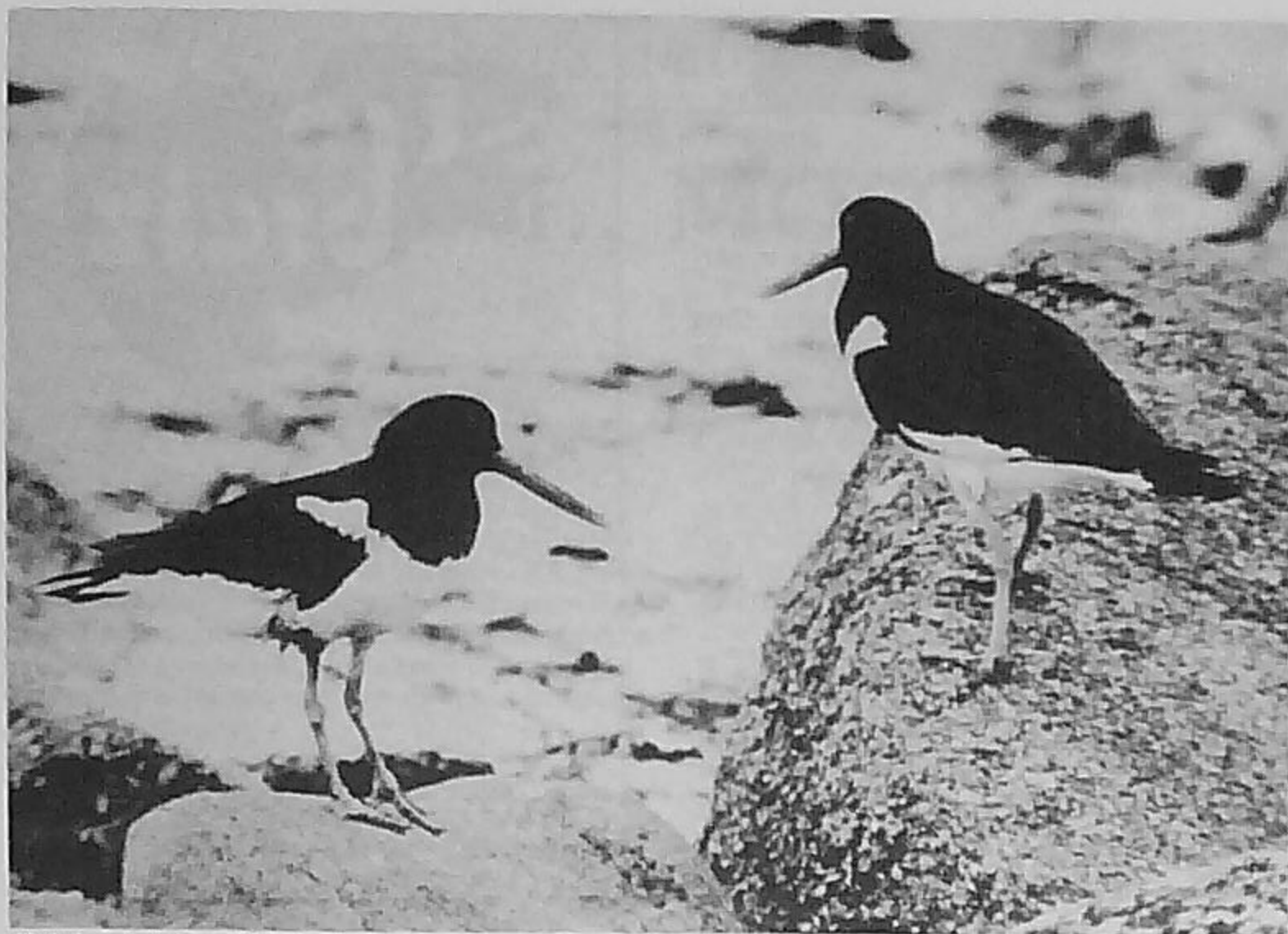
47, rue Victor Eusen
29200 BREST - Tél. 45.10.42



EQUIPEMENT de BUREAU
CAISSES ENREGISTREUSES

Bureaux et magasin :
11, rue Duchesse Anne
29200 BREST - Tél. 02.25.74

SERVICE APRÈS-VENTE



Huitrier pic (photo Max Jonin).

pauvre d'ailleurs) ainsi que la faune terrestre non-ornithologique (très peu de mammifères, de reptiles et de batraciens) ; quant à la faune et à la flore marines, elles atteignent à Ouessant et dans l'archipel de Molène une diversité remarquable. Pour ce qui est des oiseaux, il nous faut bien parler de "richesse" : malgré la "sous-exploitation" criante de l'île, 250 espèces y ont été jusqu'à présent identifiées. Aucun point du littoral continental ne pourrait faire valoir un tel bilan qui place déjà Ouessant dans le peloton de tête des Stations insulaires européennes. C'est évidemment à sa position avancée dans l'océan que doit être attribuée une telle diversité. Ouessant reçoit non seulement les migrateurs venus du nord-est de l'Europe et des Îles Britanniques, mais encore des égarés venus d'horizons très divers (Sibérie, Amérique du Nord, région méditerranéenne), sans parler des espèces pélagiques rarement détectables sur le littoral continental. Ici encore, la faible superficie de l'île joue un rôle important en permettant une surveillance journalière de tous les secteurs intéressants et la mise en place de captures efficaces. Ainsi, peu

d'oiseaux peuvent passer inaperçus. Ajoutons que le phare du Créach, longtemps considéré comme un des plus puissants du monde, est un atout supplémentaire dans l'étude des migrations, bien que son pouvoir attractif ait été fortement diminué par l'adoption d'un nouveau système d'éclairage.

DES LOCAUX ADAPTÉS...

Le projet architectural a été réalisé en tenant compte du cadre sauvage et dénudé qui va accueillir le Centre. Celui-ci sera implanté au hameau du Gouzoul, non loin du phare de Créach. Réalisés de plain pied, les bâtiments seront très discrets et s'intégreront au site malgré leur surface au sol importante.

On peut y distinguer trois ensembles : une partie *étude-recherche* comportant laboratoire, salle de travaux pratiques, bureaux, labo-photo, salle de documentation - lecture ; une *partie hébergement* comprenant un ensemble de chambres de trois types (à quatre lits, à deux lits et individuelles), toutes équipées d'un lavabo, un bloc sani-



(photo Carlou - Le Télégramme).

taire double (H et F) et une remise lingerie ; la troisième partie est réservée à la *restauration* et comprend : cuisine, cellier et salle à manger.

Sont également prévus un logement de fonction pour les permanents et une partie remise avec garage et local de rangement du matériel de terrain.

UNE NÉCESSITÉ ; S'INTÉGRER...

Outre l'intégration au site, premier souci du projet architectural, nous souhaitons vivement assurer la parfaite intégration du Centre à la vie de l'île. Tout d'abord, la réalisation d'un tel équipement peut être une participation à l'amélioration de la qualité de la vie à Ouessant ; elle ouvre des perspectives culturelles intéressantes notamment pour les scolaires et collégiens qui pourront participer à certaines activités du Centre et en utiliser la documentation. Sur le plan économique, la création d'un Centre d'activité original ne peut que contribuer à faire connaître l'île tout en y fixant une petite population ; ce dernier élément n'est pas à négliger à un moment où l'évolution démographique donne de vives inquiétudes. Notre projet s'inscrit donc dans le cadre d'une politique qui s'efforce d'enrayer l'exode (des jeunes surtout) par la création d'activités spécifiques et l'amélioration de la qualité de vie insulaire.

Y. GUERMEUR
S.E.P.N.B.

LA PRESERVATRICE



ASSURANCES
TOUTES BRANCHES

J. & J. - P. OMNES

Agents Généraux

26, rue Traverse
29200 BREST Téléphone 44.38.19

LA PRESERVATRICE



prévoit

préserve

protège

**fin du
Spécial Ouessant**

Les perspectives 79 pour le tourisme breton

Joseph Le Pavec, président de l'Association des cadres bretons, a accueilli le président Alain Poher, le ministre Jean-Pierre Soisson, Mme Raymond Barre, Guillaume Guedo, Paul Coué et de nombreuses personnalités au cours d'une rencontre consacrée aux perspectives 1979 du tourisme breton. Nous y reviendrons le mois prochain.

Les Italiens invitent les Bretons

Maître Michele Pandolfo, président national de l'E. N. I. T. et Ernesto Boella, directeur de l'E. N. I. T. à Paris, ont présenté à Rennes l'activité de l'Office national italien de tourisme ("Ente Nazionale Italiano per il Turismo") et fournis des chiffres intéressants.

De Janvier à Juillet 1978, 3 278 000 français sont allés en Italie, soit + 2,6 % par rapport à la même période de 1977, ils représentent 15 % du flux touristique étranger en Italie, précédés par les Allemands avec plus de 20 %.

Les touristes de l'hexagone proviennent essentiellement de la Région Parisienne (25 %), des Régions Rhône-Alpes (20,2 %) et Provence-Côte d'Azur (16,8 %), de Lorraine (9,8 %), d'Alsace (6,5 %), et pour 21,7 % du reste de la France. Les Bretons sont relativement peu nombreux.

La France est le pays étranger préféré par les touristes italiens avec 18 %, suivi par la Yougoslavie 13,7 %, les U.S.A., la Pologne, etc... mais jusqu'alors, la Bretagne n'est guère fréquentée par eux.

Parmi les facilités que l'Italie accorde aux touristes étrangers : des bons d'essence à tarif réduit (normale 1,82 F, super 1,90 F) ; cartes forfaitaires d'entrée dans les musées ; billets de libre circulation sur les trains pour 8, 15, 21 et 30 jours ; 50 % de réduction pour le 3ème âge sur les chemins de fer, secours gratuit de l'Automobile Club d'Italie.

Pour inviter les Bretons à choisir l'Italie pour leurs vacances, l'Office National Italien du Tourisme sera aux Galeries Lafayette de Nantes du 2 au 15 mars, et aux Nouvelles Galeries de Rennes du 5 au 20 octobre.

Une découverte dans le château des ducs à Nantes

Lors de la dernière guerre, les Allemands avaient aménagé un blockhaus à l'intérieur même du Château des Ducs à Nantes. Ils avaient coulé du béton dans une pièce située à droite du porche d'entrée au rez-de-chaussée du Grand Gouvernement. Des travaux sont actuellement menés pour supprimer cette encombrante fortification et restituer à cette salle possédant deux belles cheminées sa physionomie originelle. Elle devrait être ouverte au public en 1980. Ces travaux ont permis à Daniel Samson, Conservateur du Château, de faire une découverte : le rideau de scène du théâtre du 81ème territorial datant de la guerre 14-18. Il s'agit d'une toile peinte mesurant environ six mètres de long sur quatre de haut et toute couverte de publicités commerciales nantaises.

La transat en double Lorient-Lorient

C'est le samedi 26 mai que sera donné le départ de la "Transat en double" sur le parcours "Lorient - Les Bermudes - Lorient", d'une seule traite, arrivée courant juillet. Cinq engagements ont déjà été enregistrés, des navigateurs bien connus sont favorables dès le départ ; quarante équipages ont été prévus.

Lorient, qui se réjouit d'avoir été préférée à La Rochelle et à Brest, met tout en œuvre pour que cette manifestation prenne place au calendrier international. Des commissions ont été créées pour faire face aux différents problèmes d'accueil. Une innovation : le système "Argos" conçu par le Centre national d'études spatiales permettra pour la 1ère fois de suivre au jour le jour et heure par heure le déroulement de la traversée. Ce système sera présenté et expérimenté au salon de plaisance.

Le voyage en Suède de Christian Stiesz

Le Nantais Christian Stiesz qui s'est placé cinquième aux récents championnats du monde de montgolfières, a rapporté de Suède trois documents photographiques étonnants qui figureront désormais au Musée Jules Verne de Nantes. Les reproductions ramenées par Christian Stiesz sont celles de trois photos faites par l'ingénieur et explorateur suédois Salomon Andrée alors qu'il venait d'échouer dans une périlleuse entreprise. Il avait en effet conçu le projet d'atteindre le pôle nord en ballon libre. Accompagné de Nils Strindberg et Knut Frankel, il quitta l'île des Danois à bord de l'Oernen le 11 juillet 1897. Soixante cinq heures plus tard, le ballon atterrissait par 82° 55' 7" de latitude à 800 km du pôle. Les trois hommes devaient périr de froid mais, avant de mourir, ils firent des photos de leur ballon échoué sur les glaces. Ces photographies furent découvertes en 1930 par l'équipage d'un chasseur de phoques.

Exposition de camélias à Guingamp

A l'occasion de son 10^e anniversaire, le Centre culturel breton de Guingamp organise une exposition de Camélias, les 24 et 25 mars, à l'Hôtel de Ville de Guingamp. Elle sera précédée d'un concours d'art floral, le vendredi 23 mars au soir. Celui-ci se déroulera au Centre social et culturel, avenue Kennedy.

Cette exposition, à caractère culturel, groupera 150 à 200 variétés de camélias dont le camellia sinensis qui n'est autre que le thé. On pourra y admirer tant les variétés classiques que les variétés plus récentes et même les dernières obtentions américaines et anglaises.

Afin d'éclairer le public sur l'intérêt de cet arbuste adapté au climat breton, une conférence sera donnée au Centre culturel breton, place de Verdun, le samedi 24 et le dimanche 25 mars à 15 heures par M.M. Le Naou et Le Moal.

GUIDE TOURISTIQUE DE LA COTE DE GRANIT ROSE

Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 123, Lamballe - C.C.P. 2 319 14 P Nantes



★ Une fabrique d'aspirateurs s'installe à St-Georges de Reintembault, dans l'ancien collège des Ajoncs d'or ★ Un salon de l'élevage et du matériel agricole se tiendra du 13 au 23 avril dans le cadre de la foire internationale de Nantes ★ Allain-Création, atelier de sérigraphie, a démarré à Fougères, rue de l'Yser : 25 emplois sur 3 ans ★ La société de travaux routiers Colas transfère à Nantes sa direction de Rennes ★ Nouveau central téléphonique à Guingamp : 2 928 lignes ★ Du 10 au 24 juin, Quinzaine celtique de Nantes ★ Le briochin Jean-Louis Coudert a battu le record de Bretagne du 100 m papillon en 1'02"5 ★ 2^e festival de l'élevage de Cornouaille les 26 et 27 mai à Quimper-Penvillers ★ A Nantes l'année 1979 est consacrée au marin Jacques Cassard (1679-1740) ★ Foire-exposition de Pont-Croix le 25 mars ★ La municipalité de Nantes a supprimé l'aide à l'enseignement privé ★ Foire-exposition de Tregouez du 7 au 9 avril ★ Les salaisons Rinquin, de Callac, vont s'installer à Carhaix ★ Du 9 au 16 mai, à Quimper, grandes florales de Cornouaille ★ Un centre féminin de post-cure éthilique a ouvert à Guidel ★ Une "Maison des Communes" va être implantée à St-Brieuc ★ Foire internationale de Nantes du 13 au 23 avril ★ Un cadran "gros bovins" est entré en service à Rostrenen ★ Création d'un atelier-relais à Lesneven sur la z.i. de Gouerven ★ L'abattoir Collet & Cie va faire construire 3 700 m² de bâtiments à Château-bourg ★ L'usine Le Roux de Noyal-Muzillac a été rachetée par Métal-Ouest ★ Elipson (éléments accoutisques pour H.F.) s'implante à l'automne à St-Gildas-des-bois : 30 emplois.

Un stage écologie - rivières

L'Association d'Education Populaire Etudes et Chantiers Bretagne propose des opérations d'aménagement, d'animation, d'équipement et de sauvegarde du cadre de vie. Cela se traduit par la mise en place de chantiers de jeunes lors de week-end, de vacances scolaires et dans le cadre des 10 % pédagogiques. Le siège d'Etudes et Chantiers Bretagne se trouve à La Feuillée (Finistère) mais son action s'étend sur les Côtes-du-Nord, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Cette année une trentaine de chantiers seront ouverts sur la Bretagne aux garçons et filles à partir de 14 ans.

Un stage "Ecologie - Rivières" à Sizun a lieu du 12 au 18 avril ; il entre dans le cycle de formation B.A.F.A.

NE JETEZ PAS VOS VIEILLES CARTES POSTALES...

Confiez-les à la photothèque d'Armor-Magazine un jour ou l'autre, elles revivront dans nos pages...

L'A.D.F.I., MOON ET LES AUTRES

"Des organisations internationales, utilisant la couverture de sectes politico-religieuses, exploitent à des fins lucratives des êtres humains".

L'auteur de cette définition de ce qui est connu sous le nom de "sectes" (1), est le docteur Champollion. Celui-ci, en 1975, a été à l'initiative de la fondation à Rennes de la première Association pour la Défense de la Famille et de l'Individu (2).

Rennes, ville originaire d'Henri Blanchard, ancien séminariste, actuel président "officiel" en France de l'Association pour l'Unification du Christianisme Mondial.

L'A.U.C.M., dont les agissements ont provoqué le regroupement de familles victimes de cette association créée par Sun Myung Moon.

"Les A.D.F.I. ne s'occupent pas uniquement des victimes de la secte Moon", précise un membre de cette association - lequel, pour des raisons compréhensibles, tient à garder l'anonymat. "Elles se préoccupent des sectes qui ont fait la preuve de leur dangereuse efficacité. Celles qui ont des buts strictement religieux, celles attachées au folklore, ou celles du genre "adorateurs de l'oignon" ne font pas réellement de dégâts dans l'esprit et le corps des jeunes. Actuellement je pense que ces trois sectes notamment se caractérisent par la destruction de la personnalité humaine : Moon, Enfants de Dieu, Krishna".

DES MUTATIONS INCESSANTES

Et M.B... d'expliquer qu'il est actuellement difficile de situer les sièges de ces mouvements. A Rennes, par exemple, il n'est pas évident de trouver le local des Enfants de Dieu. Pourquoi ? Parce qu'ils se sont dissous le 23 décembre 1978 (date du *Journal Officiel*).

"Bien entendu, ils réapparaissent sous une autre appellation," continue M.B... "Pour l'A.U.C.M. de Moon, le système est le même : dissolution lorsqu'ils sont un peu trop repérés ; renaissance sous un autre nom. A titre d'information, la Fédération pour la Victoire sur le Communisme, l'Académie pour la Paix Mondiale et l'Association Chrétienne Supra-Confessionnelle, sont trois branches récentes de l'arbre mooniste."

Le danger de ces sectes pour le moins actives ? Négation des aspirations propres d'un individu, accaparement de son psychisme à l'aide de techniques de séduction, de culpabilisation et de persuasion aboutissant à des transferts d'affectivité sur le leader-prophète, au plaquage d'une nouvelle personnalité conforme à l'idéal inculqué, à l'utilisation totale de l'esprit et du corps de l'adepte aux fins de l'organisation.

REUNIR DES PREUVES

Les associations, organismes et centres

d'accueil et d'informations qui luttent contre ces mouvements obtiennent des résultats, mais leur engagement est rendu délicat par la couverture légale dont bénéficient les sectes.

Poursuivre celles-ci devant les tribunaux exige des preuves d'autant plus difficile à réunir qu'elles ne reposent que sur la modification du comportement physique ou mental d'un individu.

Quant aux services de police, ils ne peuvent intervenir que dans des cas bien précis. "Nous jouons seulement le rôle de sonnette d'alarme", explique le commissaire principal Roussel, de la Sûreté urbaine de Rennes. "La répression ne peut avoir lieu que s'il y a plainte. Trois ordonnance et lois nous permettent d'exercer un rôle préventif dans le domaine de la protection des mineurs de 18

ans, et des jeunes majeurs de 21 ans - loi du 18 février 1975. S'il nous est signalé le cas d'un jeune en danger physique ou moral, nous donnons notre avis au juge pour enfants, qui désigne ou non un éducateur, etc..."

Et le juge pour enfants ne peut prendre en compte une action pénale que si celle-ci est menée par les parents contre la secte pour détournement de mineur.

Cette juridiction intervient cependant parfois directement.

Témoin l'ordonnance rendu par un juge pour enfants de Rennes, en 1976.

Un adolescent ne pouvait éviter de devenir grabataire que si on lui faisait une transfusion sanguine. Ses parents, Témoins de Jéhovah, la refusaient obstinément car elle remettait en cause le fondement de leur éthique. Le juge ordonna que la transfusion ait lieu et l'enfant a été sauvé. Les parents ont ensuite chaleureusement remercié les médecins et le juge.

Et M. Février - greffier aux juges pour enfants - qui raconte ce cas, de commenter : "Ils étaient contents que quelqu'un d'autre qu'eux ait pris la décision. Quant à la responsabilité qu'ils avaient - ou plutôt n'avaient pas - prise..."

L'AUTO-HYPNOSE, OU COMMENT SE REGONFLER

A propos d'hospitalisation, M.B... signale "qu'il n'y a pas moyen d'hospitaliser un mooniste. Ils sont en effet conditionnés contre tous ceux qui s'occupent du corps en général, et du cerveau en particulier. Ce qui n'empêche pas la secte de compter parmi ses adeptes des médecins (...). Savez-vous que chez Moon, on pratique l'hypnose et surtout l'auto-hypnose ? On peut s'en rendre compte sans forcément passer des mois chez eux.

Je connais une personne qui pratique parfois la chasse aux moonistes. Elle se rend sur une grande surface et se laisse accrocher par des jeunes adeptes vendant "le Nouvel Espoir", la revue de l'organisation. Notre chasseur n'est bien sûr pas d'accord avec son interlocuteur. Rapidement il devient l'ennemi aux yeux du mooniste. Le baratin de ce dernier s'accélère alors pour persuader le chasseur. Ça ne marche toujours pas. Fuite du mooniste en direction d'un des mini-bus de l'organisation.

Là, il prie. Ou plutôt, il se regonfle par auto-hypnose. Il ressent alors moins la fatigue. Et il repart pour réaliser le quota de vente du "Nouvel Espoir" auquel il est tenu de parvenir - à défaut de faire de nouveaux adeptes. Il va sans dire que cette pratique de l'auto-hypnose est à long terme destructrice pour le psychisme du prosélyte."

ENQUÊTE DE
PIERRE GALLAIS

(1) Voir les articles sur ce sujet dans *Armor-magazine* depuis décembre 1978.

(2) A.D.F.I. de Rennes, B, Galerie du Théâtre, place de la Mairie. B.P. 173. 35003 RENNES CEDEX. C.C.P. : 2930-03 D.



Le sigle de l'Église de l'Unification

Soirées anodines

Nous publions ci-après un communiqué émanant du Secours Catholique de Rennes, daté du 15 décembre 1978, et adressé à l'A.D.F.I. de cette ville.

"Nous attirons votre attention sur une recrudescence de propagande de la secte de Moon auprès des jeunes. Des tracts sont actuellement diffusés, proposant des soirées se présentant comme anodines, avec films-débats sur tel ou tel pays, des soirées musicales, des dimanches familiaux avec jeux, promenades et... en échange, des initiations au Karaté et au Nucha-Ku (cours gratuits), des activités de services et des chantiers pour les jeunes (a). Il est impossible de savoir, pour qui n'est pas initié, l'origine de ces diverses invitations. Cette origine ne peut être décelée que par les initiales : A.U.C.M. "Association pour l'Unification du Christianisme Mondial". Il est souhaitable que les équipes de jeunes soient renseignées sur ces agissements."

(a) C'est le Secours Catholique qui souligne.

Hervé Kervella : connaître la Bretagne par les chemins creux

Deux grandes épreuves tous terrains

Les mois de mai et juillet verront se dérouler deux manifestations nationale et internationale de moto, toutes deux en Bretagne. La première, le tour de l'Ouest tout terrain, débutera le 15 mai pour se terminer le 20. Un circuit de 1 800 km dont les étapes sont Saumur (prologue), Quiberon, Quimper, Guingamp, Dinan et Rennes. Organismes : le Ker Moto Club en liaison avec la 3ème région militaire.

Seconde manifestation : les 24 heures d'Enduro Bretagne, qui auront lieu les samedi et dimanche 21 et 22 juillet. Au programme, 100 machines, 400 pilotes français et étrangers, 100 mécaniciens, 100 chefs de stand. Longueur du circuit, 9 km ; durée de la course, un jour entier ; lieu, St Thurial, commune de 900 habitants située à 20 km au S.O. de Rennes. Organismes : Ker Moto Club en association avec la municipalité de St Thurial et le Club Motocycliste de la Police Nationale.

Président et fondateur du Ker Moto Club : Hervé Kervella.

P.G. - Depuis combien de temps existe le K.M.C. ?

H.K. - Sous cette dénomination, depuis le début de l'année seulement. Avant, nous voulions l'appeler le "Moto-Club de Bretagne", mais la Fédération Française de Moto n'a pas accepté cette appellation. Les causes ? Risque de confusion entre ce club et la Ligue de Bretagne Motocycliste ; et aussi sans doute afin de ne pas heurter les petits clubs de Bretagne.

LA RÉPUTATION INTERNATIONALE DES CLUBS DE MOTO BRETONS

P.G. - En l'espace de deux mois, deux épreuves importantes sont organisées en Bretagne. Est-ce exceptionnel ?

H.K. - Au point de vue de la fréquence, non. La Bretagne arrive actuellement en tête des régions pour le nombre de courses de moto tout terrain. En ce qui concerne l'audience que ces courses rencontreront, elle sera effectivement exceptionnelle. Ceci dû à la dimension donnée aux épreuves tant par l'organisation, que par la participation nationale et internationale des pilotes.

C'est également une manière de prouver qu'ils n'est pas à tout prix nécessaire d'organiser des grands raids dans les autres continents pour réaliser de bonnes épreuves et aboutir à une grande audience : il suffit pour s'en convaincre de constater la solide réputation à l'étranger qu'ont les clubs de moto bretons et les épreuves qu'ils organisent.

P.G. - Les sites bretons s'accordent vraiment avec les épreuves de moto tout terrain ?

H.K. - Tout à fait. Pour l'enduro de juillet, par exemple, nous avons contacté la municipalité de St Thurial, commune dont la topographie environnante répond parfaitement aux exigences d'une telle course. D'autre part, il me semble important de faire connaître



la Bretagne par un autre moyen que les grandes routes, c'est-à-dire par les chemins creux. Le Tour de l'Ouest tout terrain en offrira une excellente possibilité.

P.G. - Durant un temps, le sport motocycliste, qu'il soit tout terrain ou non, était mal accepté par une partie de la population. Qu'en est-il actuellement ?

H.K. - Cela va nettement mieux. A présent, la moto est davantage un sport de pratiquants qu'un sport-spectacle avec son côté artificiel tel qu'il existait avant. Les non-spécialistes ont également changé d'optique. Les municipalités sont plus sensibilisées et aplanissent beaucoup plus facilement les problèmes

d'organisation. De plus, pour le Tour de l'Ouest en l'occurrence, le de "ferme en ferme" sera fréquent. Et nous avons constaté, de la part des agriculteurs, un accueil qui va nettement en s'améliorant. Pour cela, il faut cependant être vigilant - je pense à la "moto sauvage" qui n'apporte rien à ce sport. C'est pourquoi, il faudrait aboutir à la création de circuits bretons qui auraient - en accord avec les municipalités - droit de cité sans gêner personne. Je pense que c'est parfaitement réalisable.

VENUS DE TOUTES LES COUCHES SOCIALES

P.G. - La moto, un sport de riches ?

H.K. - Si vous connaissiez le nombre de jeunes qui vivent avec le strict minimum afin d'économiser pour pouvoir participer à une épreuve, vous seriez étonné. Et la "famille des motards de Bretagne" est composée de gens qui viennent de toutes les couches sociales. Je ne vous présenterai pas des jeunes avec qui j'ai couru et qui, au départ, étaient de véritables petits voyoux. Ils s'en sont sortis et certains d'entre eux sont actuellement des champions connus. C'est un aspect secondaire du sport motocycliste, mais j'y attache une grande importance.

P.G. - Vous aviez le projet de fonder une revue de moto. Qu'en est-il actuellement ?

H.K. - Eh bien, c'est fait. Le premier numéro du mensuel "Auto-Moto-Ouest" sortira en avril.



INTERVIEW RECUEILLIE PAR
PIERRE GALLAIS

Les filles, balle au pied...



S'il est fréquent de monter en épingle les équipes féminines de volley, de basket ou de hand-ball, comme elle est restreinte la place accordée au foot-ball féminin dans les rubriques sportives des quotidiens. Et pourtant, on compte en France 13 000 licenciées environ et près d'un millier de joueuses en Bretagne.

DE NOMBREUX CLUBS

Au sein des associations qui pratiquent en compétition le sport le plus populaire du vieux continent, il y a - comme pour les équipes masculines - différents niveaux. Le groupe de division d'honneur dans "l'ouest" compte huit clubs : Rennes (S.C. Le Rheu), Le Mans, l'Elan de Saint-Poix et Château-Gontier en Mayenne ; dans les Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc et Pordic ; en Finistère : les équipes A du F.F.Q (Quimper) et de Landerneau. Il existe également en Promotion quatre groupes : A, B, C, et D, qui participent aux championnats de l'Ouest. Les équipes championnes de leur région se rencontrent en compétitions de championnat de France. Ces matches officiels mènent les joueuses parfois loin de leurs bases. On nous a cité le cas des footballeuses de Quimper qui se déplacent à Paris, Limoges, Châtelleraut. Une fois même, elles sont allées à Etroeungt, près de Maubeuge !

En équipes A des clubs, on trouve surtout des étudiantes et des employées. En équipes B, des scolaires et certaines anciennes qui ont auparavant opéré en équipes A.

VRAIMENT MOTIVÉES

Il faut y croire ! Mais de ce côté-là, rassurons-nous les femmes et les jeunes filles sont vraiment motivées : la pratique du foot-ball participe à leur *épanouissement physique et moral*, ce qui prouve bien que chez elles ce sport répond à un besoin réel. Les déplace-

L'A.S. Chaffoteaux et Maury



Les sections féminines de football en Bretagne

COTES-DU-NORD

St-Brieuc : F.C. briochin et U.S. Chaffoteaux et Maury - U.S. Erquy - U.S. Lanvollon - Plaintel Sports - Amicale Plérinaire - U.S. Plouisy - A.S. Pordic.

FINISTÈRE

Bourg Blanc - Brest : F.C. Le Bergot - Stade Landerneen (Landerneau) - St-Pierre Milizac - Stade Plabennecois - St-Yves Ploudaniel - St-Pierre Ploudiry - Gas de Plouider - E.S. Plouneventer - F.F. Quimper - U.S. Quimperlé - U.S. St Ouen des Alleux - Hironnelles de Trégarantec.

ILLE-ET-VILAINE

J.S. Boisgervilly - F.C. Bréteil - U.S. Château Malo - U.S. Le Crouais - A.G.L. Fougères - F.C. Montfort s/ Meu - U.S. Mordelles - A.S.C. La Nouaye - S.C. Le Rheu - F.C. Talensac - U.S. St Jouan des Guerets.

LOIRE-ATLANTIQUE

R.C. Ancenis - U.S. Barbechat - A.C. Basse-Goulaine - U.S. Jeanne d'Arc Carquefou - F.C.O.S. Chabossière Couéron - U.S. La Chapelle Basse-Mer - Amicale Ste Corneille La Chapelle des Marais - E.S. La Chevallerais - S.C. Le Croisic - A.S. Derval - Espérance Sportive Donges - St Aubin de Guérande - C.S. Montoir - S.C. Chêne des Anglais Nantes - Celtic Club Pierric - A.S. Prinquiau - U.S. Remaudière Boissière - Ailes Sportives Bouguenais Reze - A.C. St Brevin les Pins - A.S. Gagnerie St Herblain - Union Fraternelle St Herblain - A.S. Brièrre St Joachim - L'Hirondelle St Julien de Concelles - La Symphonienne Treillières - Trignac Omni-Sports - E.S. Vallet - U.S. Vay.

MORBIHAN

U.S. Groix - F.C. Lorientais - Espérance de Ploemeur - Ploermel - U.S. St Jean de Villenard - Véloce Vannetais.

ments s'effectuent en voitures particulières quand les rencontres se déroulent dans la région même ; pour les trajets hors Bretagne, le transport se fait en car. Quant à la préparation, elle est menée avec beaucoup de sérieux : écoles de foot-ball et séances d'entraînement contribuent à donner condition physique et morale.

DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA TECHNIQUE

Le foot-ball féminin se développe, c'est un fait. Les clubs se multiplient et le nombre des supporters s'accroît. Pour avoir assisté à telle rencontre dans une bourgade de Cornouaille, nous pouvons affirmer que la qualité du jeu a surpris agréablement les trois cents spectateurs et spectatrices. Beaucoup d'élégance, du punch, un bon contrôle de balle : une technique et une tactique éprouvées. Les plus sceptiques en ont été ravis.

Les perspectives ? Que s'accroisse le nombre d'écoles de foot-ball afin d'améliorer le niveau de la pratique de ce sport et qu'il trouve un plus ample écho auprès du public. C'est aussi le souhait que nous formons : qu'un bel essor vienne récompenser, chez nous, les efforts déployés dans ce domaine par les "mordues" de la balle au pied qui ont choisi les chaussures à crampons et opèrent sur le stade avec bien de l'allant.

JOS PHILIPPE

Au football-club lorientais



L'équipe féminine du F.C.L. a été créée en 1976. Elle a depuis régulièrement progressé : 7ème sur 8 équipes en 77, 5ème l'année suivante, et pour la saison 78/79, l'équipe joue la 1ère place et la montée en division d'honneur.

Les joueuses ont d'autre part gagné l'an dernier un challenge organisé par la mairie de Lorient. Signalons enfin qu'elles organisent elles-mêmes un tournoi en avril.



VOTRE maison
VOTRE JARDIN
POUR VIVRE...



à votre service...



POUR ACCEDER
A LA PROPRIÉTÉ

- en groupe
- sur terrain particulier
- avec les prêts P.A.P.
- possibilité d'A.P.L.

*Constructions tradi-
tionnelles réalisées avec
le concours d'entrepri-
ses locales*

ATLANTIQUE LOGEMENT

groupe des coopératives H.L.M. - Comité ouvrier du logement - Abri familial
4, rue Deurbroucq - NANTES - Tél. : 47.42.00
67, rue Albert de Mun - SAINT-NAZAIRE - Tél. : 22.57.80

Avec notre expérience de plus de 25 ans au service de la Maison Individuelle, nous vous proposons :
à **PORNICHET** "le Moulin d'Argent" — à **HERBIGNAC** "la grée du Bourg" — à **PRINQUIAU**
"le Clos Boschet" — à **MONTOIR de BRETAGNE** "le Tillou" — à **SAINTE-NAZAIRE** "Berthau-
derie" - "Paul Claudel" - "les Houx"

JARNIGON Alexandre

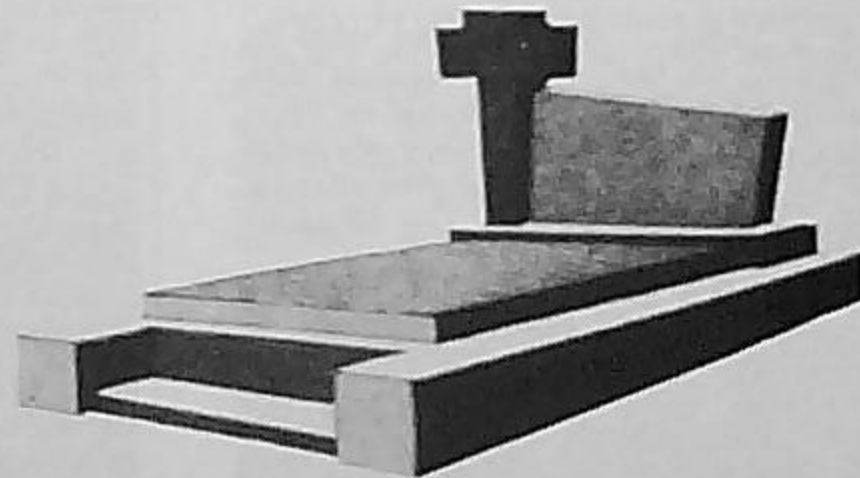
Viandes en Gros et Demi-Gros

Abattoirs de SAINT-NAZAIRE

Téléphone **SAINTE-NAZAIRE** : 70.01.47

MONUMENTS ET ARTICLES FUNERAIRES

G. LE GAL & J. DEMY



70, boulevard Victor-Hugo
Téléphone : 22.41.54
SAINTE-NAZAIRE
SAINTE-BREVIN

123, boulevard Emile-Zola
Téléphone : 22.25.63
MEAN-SAINTE-NAZAIRE

CONFECTION - FLEURS NATURELLES
GERBES et COURONNES POUR DEUILS

SPECIAL

PAYS DE ST-NAZAIRE

FACE A LA CRISE

19 communes, 140 000 habitants (dont la moitié réside à St Nazaire), 70 km de long, la circonscription de St Nazaire s'étire des portes de Nantes (Couëron est à 14 km de Nantes) à l'extrémité de l'estuaire de la Loire (Pornichet). C'est la région des marais, c'est la Brière, un contraste certain entre la campagne, belle et paisible, et les communes, plus austères, où le fer est devenu rouge. Dans cette circonscription, fortement industrialisée, on a vraiment atteint les limites de la patience. La situation économique est telle qu'on ne voit pas d'issue, hormis une intervention à un niveau plus élevé, un changement dans la politique d'aménagement du territoire. "Un nazairien sur 6 est demandeur d'emploi", écrit Etienne

Caux, le maire de St Nazaire, dans le dernier numéro du bulletin municipal.

Qu'est-ce qui a bien pu amener cette crise qui va en se dégradant ? Il faut d'abord savoir que le développement industriel de la région est en fait polarisé sur St Nazaire, que St Nazaire, c'est les Chantiers navals et que les Chantiers navals sont en crise. Les travailleurs, les élus, la population, tout le monde est concerné car c'est l'avenir de la région toute entière qui se joue. Dans cette circonscription de vieille tradition socialiste, chacun en est conscient, les élus les premiers. Claude Evin, député, nous en parle. Il nous dit sa volonté de trouver des solutions, pour la navale, mais aussi pour les autres secteurs.

ST NAZAIRE ET LA NAVALE

Armor-magazine : Ce qui domine à St Nazaire, c'est la construction navale ?

Claude Evin : C'est la construction navale et la métallurgie d'une manière générale. C'est un des pools importants de St Nazaire où, actuellement, si on ne licencie pas (bien qu'il y ait réduction d'horaires et licenciements pour fautes professionnelles), on n'embauche pas non plus. C'est grave car nous n'avons aucune diversification du tissu industriel et peu de débouchés.

Les problèmes de la navale ont des répercussions sur d'autres secteurs, telles les entreprises sous-traitantes (métallurgie, chaudronnerie...) qui ont licencié et pour certaines même, fermé les portes.



Une interview de CLAUDE EVIN
député de Loire-Atlantique

A.M. - Quelles sont les autres activités ?

Cl. E. - C'est le bâtiment qui est en crise. St Nazaire a vécu une période assez faste, avec la reconstruction de la ville. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un seuil où les demandes de logements sont satisfaites et où il n'y a plus de besoins en matière de construction. Il n'y a pas de grands travaux en projet ici.

Il y a également des entreprises de petite mécanique, la construction de boîtes de vitesse, des usines d'engrais, la raffinerie de Donges, la SNIAS et d'autres petites entreprises.

17 % DE CHOMAGE

A.M. - Rien n'est en projet ?

Cl. E. - Un des gros travaux en cours, c'est



ELECLERC

LE PETIT CAPORAL ST NAZAIRE

TOUJOURS MOINS CHER

L'AMENAGEMENT DE LA LOIRE

Au début de cette année, une proposition de loi relative à l'aménagement de la Loire a été déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale. Présentée par les membres du groupe socialiste et apparentés, cette loi prévoit la création d'un Etablissement Public d'Aménagement de la Loire (EPAL) qui coordonnerait les études et programmes réalisés pour l'aménagement de ce fleuve (le plus long de France) et qui aiderait, techniquement et financièrement, aux travaux. Il devient en effet urgent de mettre un terme aux "fantaisies" de la Loire qui, dans ses périodes d'assèchement ou de crues, représente une menace pour les riverains.

Les travaux d'aménagement qui pourraient être réalisés pour maîtriser le fleuve, devraient prendre en compte trois exigences : ★ le développement économique de la région ★ l'équilibre des milieux ★ la protection des sites.

D'après la proposition de loi soumise aux députés, il serait du ressort de l'EPAL de procéder aux études nécessaires (recensement des

ressources en eau, évaluation des besoins, inventaire des sites à aménager et à préserver...) et à la mise en place des opérations d'aménagement.

... ET CELUI DE L'ESTUAIRE

Un rapport de l'OREAM sur l'aménagement de l'estuaire a suscité quelques réactions au sein de l'Union Maritime de la Basse-Loire (U.M.B.L.). Cet organisme, qui groupe les usagers du port de Nante St Nazaire, reproche à ce document de ne pas être suffisamment réaliste.

L'U.M.B.L. souhaite notamment que les zones amont ne soient pas délaissées car dit-elle "un port doit disposer de zones convenant à des activités diverses" et il est souhaitable que les navires, quel que soit leur tonnage, trouvent les meilleures conditions d'accueil possible. Par ailleurs, les professionnels portuaires estiment que l'on n'a pas suffisamment prouvé que Lavau ne pouvait prétendre à une fonction industrialo-portuaire.

L'U.M.B.L. souhaite qu'une étude plus complète soit consacrée à ce problème.

la construction du terminal méthanier de Montoir. En tant que tel, il n'apportera pas beaucoup d'emplois (environ 50) mais il faut examiner les retombées de cette activité, notamment avec la réutilisation des frigories (l'opposé de calories) dans l'agro-alimentaire. Il serait également intéressant d'envisager d'autres possibilités d'utilisation du froid (fabrication de jus de pommes, de lactosérum). Bien sûr, en ces domaines, il faut faire les recherches technologiques nécessaires.

Seulement, ces réalisations, aussi intéressantes soient-elles ne résoudront pas le problème du chômage qui est, ici, très brûlant. St Nazaire est la ville la plus touchée de France avec un taux de chômage de 17 %, alors que la moyenne nationale est de 7 %.

LE DANGER DE LA MONO-INDUSTRIE

A.M. - Vous êtes en fait victimes de la mono-industrie ?

Cl. E. - Oui, et c'est un problème grave car on ne peut pas assujettir toute la vie économique de la région aux Chantiers, comme cela a été fait jusqu'à maintenant. En fait, même si les Chantiers redémarrent, il faut poser le problème de la diversification des activités et cela n'a jamais été vraiment pris en compte. Cela peut se faire dans la construction navale elle-même, car on ne pourra pas continuer à construire des bateaux comme il y a un certain nombre d'années et à ce sujet, des idées avancent. Je crois qu'il est possible d'utiliser ce qui existe sur place.

Il faut être vigilant car la situation que la sidérurgie connaît en Lorraine actuellement, on risque de la connaître ici dès l'année prochaine. Je dis cela avec d'autant plus de gravité que l'on entend dire que la production de la construction navale va être réduite à environ 30 %. On explique cette décision de la façon suivante : la France a obtenu la construction de quatre bateaux polonais (2 pour St Nazaire, 2 pour la Ciotat), mais pour obtenir cette commande, le gouvernement a dû accorder une subvention très importante et à présent, ce même gouvernement veut casser la capacité de production.

Depuis quelque temps, c'est une polémique continuelle entre les patrons de la navale pour lesquels il n'est pas possible d'être concurrentiels, étant donné le prix de revient d'un bateau, étant données les charges... et le gouvernement qui n'admet pas que ces patrons fassent la "charité".

IL FAUT UN VÉRITABLE PLAN DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

A.M. - Quelles solutions voyez-vous ?

Cl. E. - Je suis intervenu récemment au Conseil Régional sur la nécessité d'établir un plan de développement industriel car actuellement, on fait du saupoudrage. Il n'y a pas de plan d'ensemble, ni de propositions cohérentes. Au plan local, il y a peut-être un certain nombre d'idées à exploiter, tel le développement de l'aspect maritime et portuaire de St Nazaire. C'est un port qui n'a pas une activité importante et qui pourrait peut-être voir une extension de son trafic et du stockage. Actuellement l'activité est par exemple orientée vers les engrais. Nous avons deux entreprises (une usine d'engrais et une usine de transformation du soja) qui donne une certaine activité mais nous n'avons rien d'autre. C'est dommage car nous avons une main d'œuvre qualifiée qui est en train de s'en aller.

Rond point

AUTOROUTE DE PORNICHET — SAINT-NAZAIRE — Tél. 70.01.85

**MOINS CHER
TOUTE L'ANNÉE
DANS TOUS LES RAYONS
HYPERMARCHÉ GÉANT DE 6 200 M²
PARKING DE 1 200 PLACES
PLUS DE 30 000 RÉFÉRENCES
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION**

CAFETERIA Rond Point 300 places assises

CADRE AGRÉABLE - VUE SUR L'ESTUAIRE - CUISINE SOIGNÉE

BAR — SALON DE THÉ

ouverte tous les jours de 9 h à 22 h - le dimanche de 11 h à 15 h

**CENTRE AUTO : 6 POMPES LIBRE SERVICE
LAVAGE — GRAISSAGE — VIDANGE**

L'HYPER ET LE CENTRE AUTO sont ouverts
tous les jours de **9 h à 22 h** sauf samedi 20 h

alors... allez plutôt à Rond Point !

A.M. - Il n'existe pas pour la région de St Nazaire d'organisme s'occupant plus particulièrement des problèmes des entreprises comme le font les Comités d'Expansion dans certains pays ?

Cl. E. - Il y a le CODELA, Comité d'Expansion de la Loire-Atlantique, mais dont l'activité est polarisée sur les zones rurales, mais nous n'avons pas de Comité d'Expansion spécifique à la région nazairienne. Nous envisageons de créer un outil d'analyse qui permettrait de rechercher des propositions de diversification du tissu industriel de St Nazaire en dehors des chantiers.

LE PELLERIN : PAS ASSEZ DE SÉCURITÉ

A.M. - Le Pellerin est proche de la circonscription de St Nazaire : comment ressentez-vous le problème nucléaire ?

Cl. E. - En dehors de toute position que l'on peut avoir envers le nucléaire, il faut reconnaître que les conditions techniques de sécurité ne sont pas respectées : par exemple, la population nantaise se trouve sous les vents dominants, c'est assez extraordinaire ; par ailleurs, le plan d'évacuation, prévu en cas d'accident, ne pourrait pas être appliqué parce que la Loire forme un barrage. De plus, tous les choix ont-ils été faits pour nous donner tout ce dont nous avons besoin en terme d'énergie ? Lorsque l'on répète qu'il serait nécessaire de construire les tranches 4 et 5 de la Centrale de Cordemais et qu'EDF ne bouge pas, on est en droit de dire que tout n'a pas été fait quant à l'utilisation de notre potentiel maximum.

A.M. - Comment un élu peut-il agir devant la situation actuelle ?

Cl. E. - Il ne peut pas agir directement sans qu'il y ait intervention à un niveau supérieur. Autant l'on peut faire quelque chose sur l'idée de diversification du tissu industriel, autant l'on est impuissant face à la crise elle-même car elle ne dépend pas de nous.

ARRONDISSEMENT DE S^T NAZAIRE



La 6^e circonscription

Pour un véritable plan industriel

Dans une intervention au Conseil Régional des Pays de Loire, Claude Evin dénonce les insuffisances des mesures prises par le gouvernement pour améliorer la situation économique et réclame un plan industriel pour la Basse-Loire. Voici des extraits de cette intervention.

"Il est d'abord à noter le caractère dérisoire des retombées du Fonds d'Adaptation Industrielle (à St Nazaire, par exemple, où la ville, à elle seule, compte plus de 6 000 chômeurs, il est envisagé la création de 120 emplois qui ne sont en fait que le transfert des travailleurs de Chantiers dans une nouvelle unité de production). Les mesures annoncées portant création de 1 500 emplois d'ici 1981 ne sauraient régler ce problème. Les licenciements s'effectuent au rythme de 1 200 chaque mois, et

le nombre total des demandeurs d'emploi atteint 73 500, soit une progression de 12 000 par an."

"Le saupoudrage d'actions ponctuelles ne saurait permettre une relance de l'activité économique de notre région. Ce n'est pas d'aumône dont nous avons besoin, mais d'un véritable plan industriel pour la Basse-Loire notamment."

"L'aménagement, ce n'est pas seulement une addition d'emplois localisés, c'est une organisation des espaces de vie et de productions où la volonté raisonnée et organisée des hommes doit se substituer aux décisions désordonnées et aveugles des entreprises et aux décisions centralisées et lointaines de l'appareil de l'Etat. Il est absolument nécessaire de maintenir le tissu industriel régional existant".

**Votre
Concessionnaire**



RENAULT

s.a. Garage de l'Etoile

1, route de Pornichet
SAINT-NAZAIRE

Tél. : 70.35.07



Entre les H.L.M. au bord de la mer, le départ d'un navire dans l'estuaire de la Loire

St-Nazaire au carrefour de son histoire

En l'absence du maire, Etienne Caux, c'est son premier adjoint, Joël Batteux, que nous avons rencontré. Avec lui, nous avons évoqué les problèmes propres à Saint-Nazaire ; la municipalité, dans la lignée d'une tradition socialiste de cinquante ans, est à un tournant de son histoire et le virage n'est pas facile à prendre.

Joël Batteux nous dit comment Saint-Nazaire vit la situation actuelle.

UNE NOUVELLE ORIENTATION DE L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

Joël Batteux : Saint-Nazaire est aujourd'hui à un carrefour de son histoire. Nous atteignons un plafond et bien peu de gens peuvent dire, à l'heure actuelle, ce que sera St Nazaire dans dix ans.

En même temps qu'arrive cette crise, se termine la reconstruction de St Nazaire, ce qui fait que l'activité municipale, orientée jusqu'à maintenant vers les grands travaux, est à reconvertir.

Dans le même temps, la population stagne. Nous arrivons donc à un palier et la direction dans laquelle nous allons repartir n'est pas claire dans tous les esprits.

A.M. - De quoi est faite actuellement l'activité municipale ?

J.B. - Elle est essentiellement tournée vers l'amélioration de ce qui a été fait et vers la préservation de l'avenir. La grande méfiance de l'équipe municipale, c'est d'engager des actions qui hypothéqueraient l'avenir et qui ne nous laisseraient pas toute possibilité de choisir. C'est pourquoi, au plan budgétaire, au plan de l'urbanisme, nous sommes prudents.

Cela ne veut pas dire que nous sommes inactifs car il y a des cartes qui, pour la région nazairienne, sont à protéger et nous essayons de montrer que St Nazaire a une image bien différente de celle que les gens de l'extérieur ont : une ville ouvrière avec une certaine vélléité. En fait, c'est une ville calme, propre, avec un cadre de vie exceptionnel. St-Nazaire a une âme qui est méconnue et les nazairiens

eux-mêmes n'ont pas conscience de leur propre histoire et individualité. Cela devrait changer car la municipalité consacre de gros efforts au niveau de la vie associative. Nous avons, en effet, la chance d'avoir un tissu associatif très dense.

A.M. - Vous venez de parler d'amélioration du potentiel existant et de préservation de l'avenir. Concrètement, qu'est ce que cela signifie ?

J.B. - Concrètement, cela se traduit, par exemple, au niveau de l'urbanisme : les P.O.S. tiennent le plus grand compte du patrimoine naturel, notamment dans le secteur compris entre St-Nazaire et la Baule où nous voulons maintenir une coupure verte.

Notre action se traduit également par la volonté de freiner l'urbanisation de l'agglomération vers la Baule. Les P.O.S. (Plans d'Occupation des Sols) mettent une barrière à cette extension.

Actuellement aussi, nous consacrons des efforts à la rénovation des vieux quartiers (notamment celui de Panhoët), plutôt qu'à une expansion de quartiers nouveaux. Nous souhaitons y ramener la population.

JOUER LA CARTE DU CADRE DE VIE

A.M. - Quels sont vos atouts ?

J.B. - Je crois que nous devons insister sur une carte : celle du cadre de vie ; nous pensons qu'il est des activités qui, dans l'avenir, ne pourront plus se tenir dans les grosses agglomérations et que, sous réserve d'améliorer les communications, St Nazaire garde toutes ses chances de voir des entreprises s'installer.

C'est une carte essentielle et nous avons un combat à mener pour effacer cette image que le patronat a largement développée dans l'opinion et qui fait de St Nazaire une ville de combattivité.

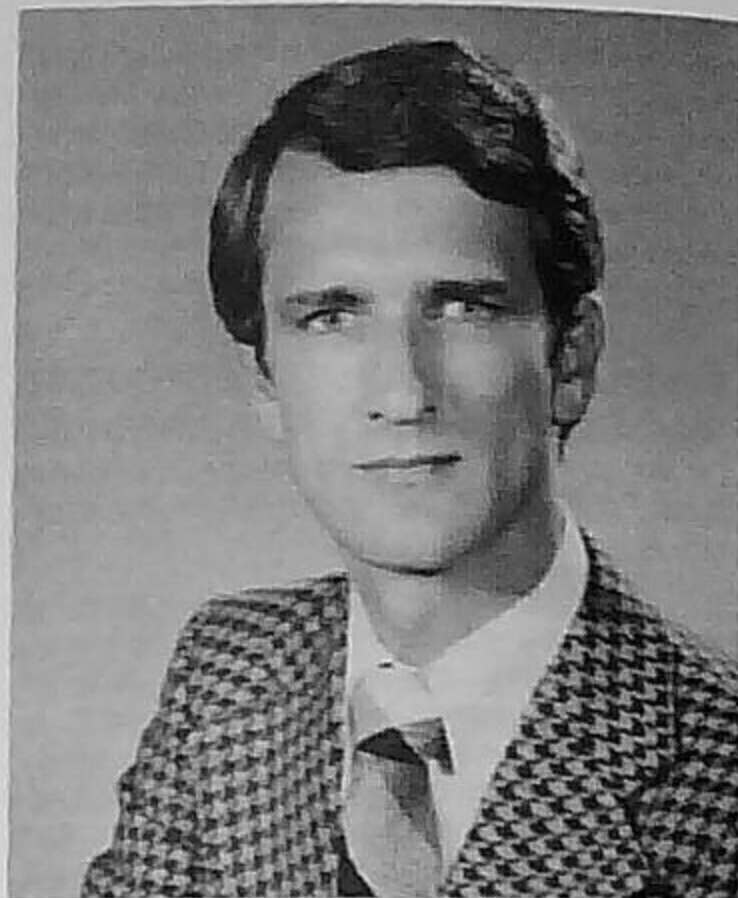
Il faut dire qu'ici, c'est la navale qui règne en maître : c'est non seulement une mono-industrie mais c'est aussi un monopole économique et ce monopole crée une situation de sous-emploi. Le développement de l'image d'une population ouvrière belliqueuse est en effet destinée à dissuader les entreprises de venir s'installer et faire une concurrence pour la main d'œuvre locale. C'est ce qui explique, notamment, le sous-emploi féminin qui est énorme.

LE PROBLÈME DE LA RECONVERSION

A.M. - Chacun est conscient de la nécessité de diversifier le tissu industriel : qu'en pensez-vous ?

J.B. - En matière de diversification, il faut être méfiant car ce peut être de la poudre aux yeux. Il ne faut pas croire que le seul fait d'amener une entreprise soit une diversification ; ici, étant donnée la crise de la navale, nous avons un problème de reconversion.

Il faut noter que le tertiaire supérieur a tendance à disparaître des entreprises nazairiennes : il y a une fuite de matière grise tout comme il y a une fuite de travailleurs spécialisés. On pense qu'à partir du moment où un



Une interview de :
JOËL-GUY BATTEUX
1^{er} adjoint au maire
Chargé des finances et de l'urbanisme

secteur industriel voit son potentiel de recherche et de développement démantelé, derrière, c'est aussi le démantèlement.

A.M. - Que vous a apporté la métropole Nantes-St-Nazaire ?

J.B. - La formule de la métropole d'équilibre est une formule bidon qui n'a rien apporté à St Nazaire. Telle qu'elle avait été avancée, cette formule était une répartition équilibrée, du secteur tertiaire en particulier : on n'en a rien vu. Les deux seuls éléments à prendre en considération sont l'arrivée de l'I.U.T. et de Technip (établissement de tertiaire supérieur) mais cela n'est pas dû à la métropole.

RÉSISTER AU DÉMANTÈLEMENT

A.M. - Quelles solutions voyez-vous pour enrayer la situation ?

J.B. - La lutte : aujourd'hui, compte tenu du rapport de force entre le milieu économique et nous, on ne voit pas comment nous pourrions agir. Le problème de St Nazaire est un problème d'ampleur nationale, c'est un problème politique : il s'agit de savoir si la France est capable de maintenir une construction navale dans l'attente de jours meilleurs ou si, à la première crise venue, elle dilapide tout. Tout le monde s'accorde à penser que vers 1985, le marché de la navale repartira, pas forcément sur les mêmes productions qu'aujourd'hui, mais il n'y a pas de raisons que la France abandonne la richesse qu'elle avait constituée en matière de navale.

A court terme, aucune solution ne peut être imposée : c'est un problème d'aménagement du territoire. Pour nous, la priorité, c'est résister au démantèlement de ce qui existe.



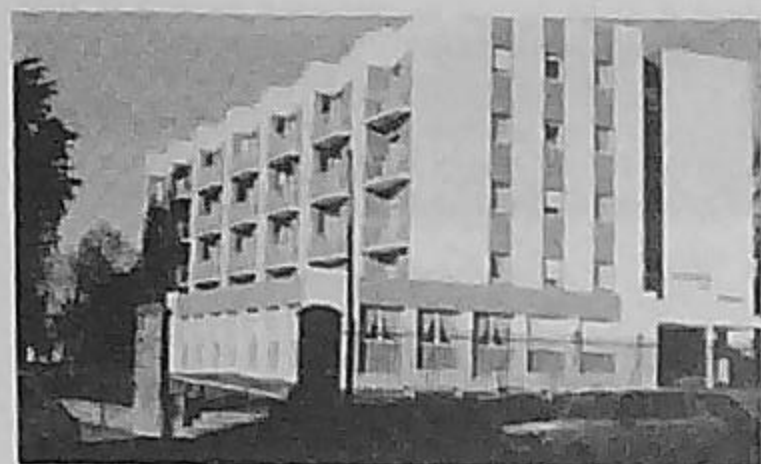
St-Nazaire vers l'avenir



La maison du peuple.



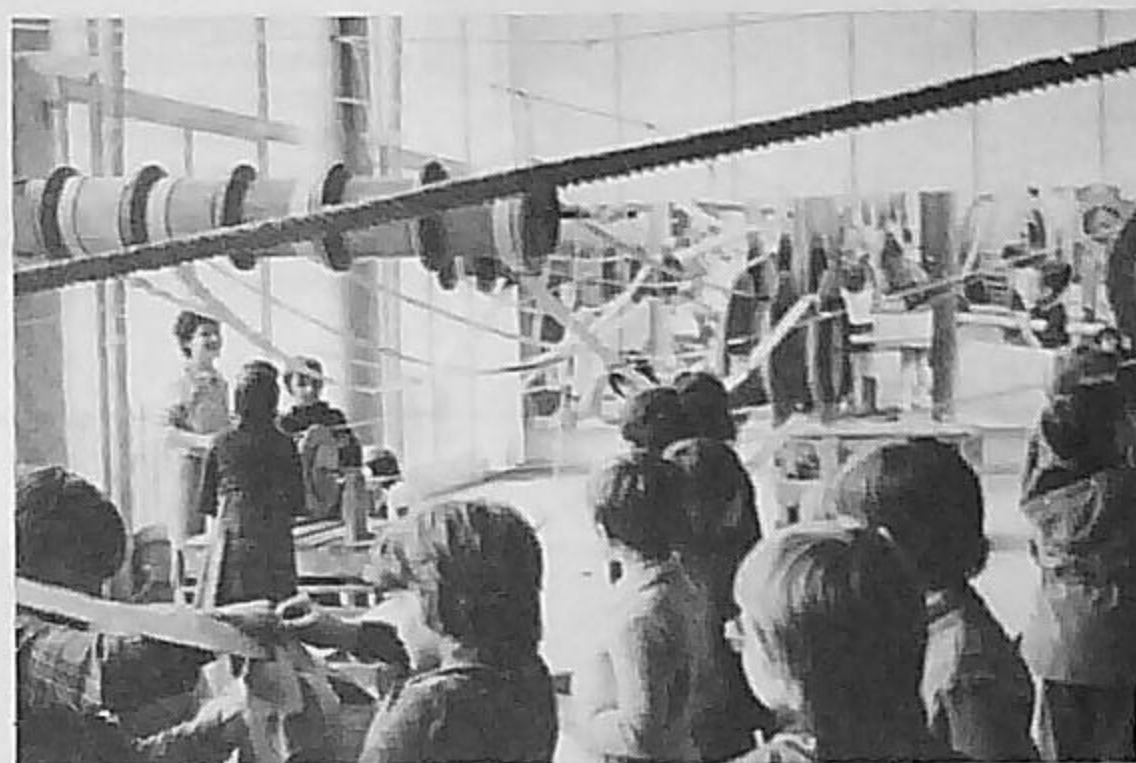
Le chemin des douaniers.



Résidence pour personnes âgées.



Deux animations. L'une dans la rue...



... l'autre dans l'Hôtel de Ville.



La zone industrielle de Brais.



Le bois Joalland.

St-MALO DE GUERSAC : L

Une interview de :
GENEVIÈVE GRATIER
maire de St-Malo de Guersac

Saint-Malo de Guersac est une commune de Brière, située près de Montoir, à 10 km de St-Nazaire. Elle compte aujourd'hui 2 700 habitants. Si nous avons choisi de parler d'elle, c'est pour donner un exemple typique de commune-dortoir qui n'arrive pas à "s'en sortir". Elle accueille des familles qui, pour la plupart, vont travailler à St-Nazaire. Alors, qui fait vivre la commune ? Personne ou presque, et c'est cela le drame. C'est ce qu'explique le maire, Geneviève Gratier, qui n'en finit pas de se battre contre une injustice qu'elle ressent profondément et qui demande qu'enfin on s'intéresse aux problèmes des petites communes rurales autrement qu'en promesses.

LE POINT NOIR : LES FINANCES

A.M. - Est-ce que c'est facile d'être une commune proche de St-Nazaire ?

Geneviève Gratier : notre situation a l'avantage de nous faire vivre à la campagne et de nous faire profiter du paysage et de l'air pur mais l'inconvénient de nous tenir éloignés du centre qu'est St-Nazaire où sont tous les équipements. Mais ce qui nous touche le plus, nous petite commune rurale, c'est le problème des finances.

A.M. - C'est votre plus gros problème ?

G.G. - C'est même catastrophique : nos ressources sont très faibles puisqu'il y a peu d'équipements commerciaux, peu d'artisanat, encore moins d'industries. Nous avons un déficit de près de 10 millions.

A côté de cela, beaucoup de gens construisent à St-Malo car ils peuvent avoir à la fois un terrain accessible et le calme. Il y a d'ailleurs un lotissement de 300 logements en chantier à l'entrée du bourg. Seulement, cette population qui travaille ailleurs pose des problèmes au niveau des équipements.

A.M. - Vous avez une population qui nécessiterait des équipements que vous n'avez pas les moyens de réaliser ?

G.G. - Un programme est lancé : un groupe scolaire est en projet ainsi qu'un terrain de foot-ball. Déjà, depuis 1971, nous avons beaucoup fait avec peu de moyens mais il resterait encore beaucoup à faire.

A.M. - Comment payez-vous ce que vous entreprenez ?

G.G. - Il n'y a pas de miracle : nos subventions viennent de l'Etat et du Département, et elles sont dérisoires : nous faisons donc appel à l'impôt local et ce n'est pas le plus agréable, d'autant qu'on ne va pas pouvoir indéfiniment demander aux contribuables de payer alors



Photo LEMASSON

un SERVICE APRÈS-VENTE

efficace et rapide, assuré par nos techniciens spécialisés



5 ANS DE GARANTIE GRATUITE

pièces, main d'œuvre et déplacements
sur TOUS nos appareils « NOGAMATIC »



Evitez de vous encombrer de paquets durant vos achats dans nos différents rayons....

Vous les retrouverez et les réglerez en une seule fois à notre **CENTRE DE GROUPAGE.**

NOUVELLES

36, Avenue de la République
VOTRE GRAND MAGA
hier



vous propose ses se

LIVRAISON GRATUITE

à domicile, de vos articles encombrants et lourds.



La LISTE DE MARIAGE

une formule simple et pratique

RETOUCHE G

de vos vêtements (sauf soldes e

Le problème des communes-dortoir

qu'eux-mêmes connaissent des difficultés.

Pour en revenir aux équipements, il faut savoir que ce sont surtout les frais qu'ils entraînent qui sont lourds (entretien, chauffage, électricité...). Heureusement encore que les quatre communes d'Union de la Gauche de la région s'entendent et s'unissent.

Un exemple de financement

Coût des travaux de la mairie : 200 000 F
Subvention de l'Etat : 12 730 F
Subvention du Département : 9 420 F

LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

A.M. - Comment se manifeste cette solidarité intercommunale ?

G.G. - Elle se manifeste surtout au niveau des équipements : le bassin mobile de Montoir, par exemple, mis en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, est à la disposition des communes. C'est ainsi qu'un accord entre Trignac, Montoir et St-Malo permet de partager les frais de fonctionnement sur la base de 60 % au prorata de la valeur du centime et 40 % du nombre des élèves. Pour nous, c'est plus rentable.

Il y a également un SIVOM (Montoir, Trignac, St-Joachim et St-Malo) par l'intermédiaire duquel nous allons pouvoir supporter les

frais du réseau d'assainissement. Les subventions ne suffiront pas à tout payer et nous pourrions, grâce à cette coopération, réaliser le reste des travaux. Pour nous, c'est très important.

LES PETITES COMMUNES SONT DEFAVORISÉES

A.M. - Vous considérez-vous comme commune défavorisée ?

G.G. - Nous sommes certainement l'une des communes les plus défavorisées parmi les communes de Brière, mais dans l'ensemble les communes briéronnes sont toutes pauvres.

A.M. - Qu'est-ce qui va se passer si la situation ne s'améliore pas ?

G.G. - Nous allons être obligés de faire ce que faisaient les vieux conseillers qui s'occupaient des fossés, expédiaient les affaires courantes et passaient à la mairie une fois par semaine pour signer le courrier.

A.M. - Qu'est-ce que vous souhaiteriez ?

G.G. - Je voudrais que le gouvernement prenne conscience des problèmes des petites communes et qu'il comprenne que les habitants de ces communes ont les mêmes droits, puisqu'ils ont les mêmes devoirs, que ceux qui habitent dans des communes plus favorisées.



La salle des fêtes

Les réalisations municipales depuis 1971

- Réparation de la salle des fêtes
- Locaux pour la voirie et la matériel
- Renouvellement du matériel incendie
- Rénovation des bâtiments scolaire (chauffage)
- Construction d'une école maternelle de 4 classes
- Agrandissement de la mairie, de la poste et rénovation
- Mise en état de la voirie
- Eclairage public
- Construction d'un terrain de basket

GALERIES

Magasinique SAINT-NAZAIRE
MAGASIN DE TOUJOURS
aujourd'hui



services spécialisés

Son **STUDIO-PHOTO**

identité - portraits - photocopies



Son **STAND TALON MINUTE**
et **REPRODUCTION DE CLEFS**

GRATUITE

(es et jeans) dans nos ateliers.

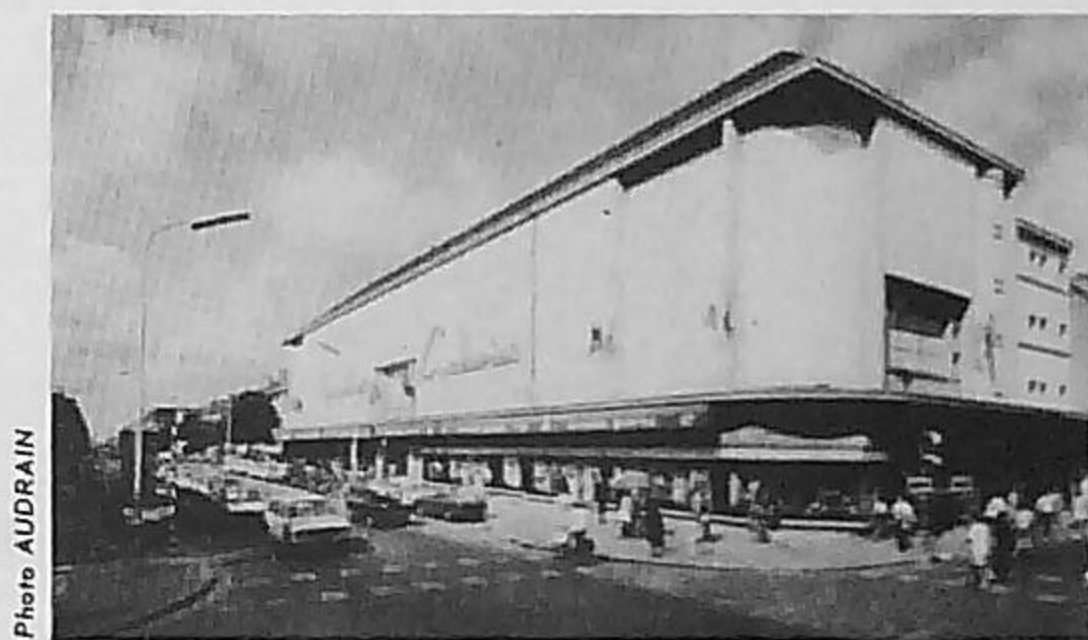


Photo AUDRAIN

« **SODITOUR** »

L'AGENCE DE VOYAGES des N.G.

Billets d'avion - Séjours organisés - locations



La **CARTE « COFINOGA »**, moyen rapide et moderne pour acheter sans argent ni chèque, dans tous les magasins N. G., y compris l'alimentation.

Relevé mensuel des achats - choix du règlement

Renseignements à notre «SERVICE CLIENTÈLE».

L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE DE MONTOIR

L'année 1978 a été marquée par les travaux d'implantation du terminal méthanier auxquels est lié l'approfondissement du chenal.

On a vu sortir de terre les deux grands réservoirs de 120 000 m³ destinés à recevoir le gaz naturel liquéfié reçu par les méthaniers. Le montage des parois en béton précontraint à l'aide de coffrages glissants a été particulièrement spectaculaire et en quelques semaines on a vu se dresser ces murailles en béton

qui atteignent 55 m de hauteur. Par ailleurs, l'infrastructure des deux appontements appelés à recevoir les méthaniers de 125 000 m³ est maintenant très avancée. Comme prévu, le terminal sera mis en service au milieu de l'année 1980.

Parallèlement, d'importants travaux de dragage ont été entrepris pour permettre la réception des méthaniers. 15 millions et demi de m³ ont été dragués et 11 millions de ces m³ ont été refoulés sur la zone de Montoir per-

mettant le remblaiement des 200 derniers hectares. Ainsi cette zone d'activité majeure de l'estuaire est en mesure de répondre immédiatement à toute demande d'implantation nouvelle.

DES EQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le remblaiement des zones industrielles sera encore, avec près de 100 millions de francs, la plus importante opération de l'année 1979. Mais des équipements vont également renforcer le potentiel du nouveau port de Montoir :

- le deuxième poste à pondéreux sera équipé de trois grues de 15 T pour la manutention des vracs ;

- le Port Autonome a l'intention de lancer, dès qu'il aura obtenu le feu vert de l'Etat, la construction d'un quai à marchandises diverses et à conteneurs dans la partie aval de la zone de Montoir, à côté du poste roulier ;

- la Société Soja-France a confirmé son intention de traiter la totalité de son trafic de graines de soja à Montoir afin de pouvoir recevoir des navires d'environ 60 000 tdw ; les stockages seraient construits sur la zone industrielle pour permettre la réexpédition par voie ferrée des graines sur l'usine de St Nazaire. Le trafic serait de l'ordre de 500 000 t/an, soit un peu plus que le trafic actuellement traité à St Nazaire. D'autre part, les principaux importateurs de tourteaux de la région envisagent de se grouper et de s'implanter sur Montoir, également pour recevoir de plus grandes cargaisons unitaires ;

- des perspectives se présentent pour le développement des bois sciés,

- la Société Loiret et Haentjens envisage de déplacer son trafic de mélasse de Nantes à Montoir et a demandé un emplacement de 5 000 m² à l'amont de la Société Gardiloire ; le trafic serait assuré par l'appontement à liquides.

- Cernant le terminal méthanier, des implantations à caractère agro-alimentaire sont actuellement à l'étude et en voie d'aboutir ; ces implantations récupéreraient les frigos du terminal. D'autre part Air Liquide a réservé 5 000 m² pour faire un centre de liquéfaction d'azote.

Toutes ces implantations devraient permettre de développer nettement les trafics en vrac sur la zone de Montoir.



port autonome
Nantes-St Nazaire

La
zone
de
MONTOIR
vous offre
toutes les facilités
que vous souhaitez



Jouan

60 ANS AU SERVICE DU LABORATOIRE

a le plaisir de vous annoncer que le contrôle de la société a été repris par son actuelle équipe dirigeante. Ainsi pourra se poursuivre l'effort intensif de développement entrepris depuis 1974.

En particulier dans les domaines suivants :

- CENTRIFUGEURS
- ETUVES
- PETIT MATERIEL DE LABORATOIRE

B.P. 403 44608 SAINT-NAZAIRE Cédex

Tél. : (40) 22.01.01 - Télex 700919 Jouan ST-NAZ

COUËRON : NI EUPHORIE, NI DÉSESPOIR

A 14 km au nord-ouest de Nantes, à 50 km de Saint-Nazaire et à 30 km de la côte Atlantique, les visiteurs qui pénètrent en Couëron sur les bords de la Loire sont surpris d'apprendre que cette commune urbaine de la grande banlieue nantaise, compte finalement plus de 120 agriculteurs éleveurs.

En effet, Couëron, pour une superficie communale de près de 5 400 ha, en consacre encore 49 % à l'agriculture, ce qui lui vaut d'être une commune urbaine à part entière, mais une commune rurale entièrement à part qui ne bénéficie jamais des subventions du Ministère de l'Agriculture.

LA PROSPÉRITÉ JUSQU'EN 1960

Après la révolution industrielle du siècle dernier, Couëron a vu sa population presque doubler en 50 ans (1876 : 4 343 habitants, 1926 : 8 271) et tripler en un siècle pour atteindre aujourd'hui 15 000 âmes. La commune a connu, du début du siècle à la fin des années 60, une prospérité évidente avec l'installation, en bordure de Loire, des ateliers de Pontgibaud devenus aujourd'hui la Société Tréfinmétaux qui emploie encore environ 500 salariés. Une grosse partie de la population a connu aussi l'heureuse époque "de la Navale" où la construction navale faisait vivre 100 familles dans une cité qui, de 1921 à 1978, a été un des hauts lieux de l'histoire de Couëron, en ayant notamment la particularité d'avoir accueilli une forte colonie polonaise dont les traditions sont toujours aujourd'hui célébrées, comme dans le Nord ou l'Est de la France.

La Société des Forges de Basse-Indre, ancien établissement J.J. Carnaud, emploie aujourd'hui encore une partie de la population à la fabrication de tôles.

La prospérité des entreprises a corollairement contribué au développement du commerce local qui obtient aujourd'hui encore, malgré l'avenir économique très incertain, des résultats à peu près satisfaisants dans l'ensemble, qui sont matérialisés par un important marché hebdomadaire au Centre Ville et à la Chabossière le jeudi et le samedi et l'organisation annuelle d'une

quinzaine et d'une foire communale qui attirent, elles, de nombreux visiteurs à l'automne.

L'INQUIÉTUDE DEPUIS

Bien que l'industrie et le commerce de Couëron ne soient pas directement touchés par la crise économique de ces dernières années, la population en a néanmoins durement ressenti les effets avec les licenciements intervenus sur Nantes (notamment dans la construction navale) et qui n'ont pas épargné les couëronnais d'une part, et puis le manque d'emploi pour les jeunes et enfin, l'absence totale d'offres d'emplois féminins qui font que Couëron compte actuellement près de 480 demandeurs d'emplois (surtout jeunes et femmes) soit environ 10 % de la population active.

LE MAUVAIS STATUT DES COMMUNES

En mars 1977, un grand espoir est né dans la population avec l'élection de la liste d'Union de la Gauche conduite par les socialistes ; mais la municipalité passée l'euphorie du succès, a vite constaté qu'elle se heurtait, avec "le mauvais statut des communes", à d'énormes difficultés pour la réalisation de son programme d'équipements de la commune en infrastructure : la faiblesse des subventions (qui ne couvrent même pas parfois les dépenses de T.V.A.), le taux élevé des emprunts font que, sans une révision fondamentale de la fiscalité locale se traduisant par une autonomie financière réelle accompagnée d'une plus juste répartition des fonds publics, seul le recours à la pression fiscale permet d'obtenir des résultats tangibles ; arrivée au premier tiers de son mandat, la municipalité de Gauche n'a tout de même pas "chômé" ; ouverture d'un groupe scolaire neuf, réaménagement des locaux vétustes de la mairie, raccordement au feeder de Saint-Nazaire avec suppression du pompage d'eau potable en Loire, extension des réseaux d'eau et d'assainissement, et ses projets sont encore nombreux (construction d'un Central Social, d'un Centre pour Handicapés, développement d'une politique sociale hardie, aide aux personnes âgées etc...) pour améliorer le cadre de vie et faire de Couëron une petite ville dont la population n'excèdera pas 25 000 âmes et où il fera bon vivre en l'an 2000.



par JEAN-RENÉ MORANDEAU
maire de Couëron

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA VIE

Pour ce faire, le Plan d'Occupation des Sols qui est actuellement mis à l'enquête publique a prévu un certain nombre de verrous absolument nécessaires de manière à maîtriser l'occupation des sols permettant ainsi de préserver la partie de la zone verte qui attire de plus en plus les Nantais avides d'air pur le dimanche.

Couëron essaie aussi d'attirer les industries légères et non polluantes sur la zone industrielle de la Barrière Noire, et une première expérience est tentée avec la livraison prochaine "clés en mains" de locaux à la Société de l'Imprimerie Moderne qui sera, avec ses 50 employés, peut-être l'amorce d'une opération de plus grande envergure, toujours dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols.

LA CENTRALE DU PELLERIN

Avec le chômage, une autre ombre plane au-dessus du ciel couëronnais depuis des mois : le projet de construction d'une centrale électrique fonctionnant à l'énergie nucléaire au Pellerin, juste en face de Couëron, a soulevé des passions de toutes sortes : la municipalité de Gauche a vivement manifesté son opposition catégorique au projet, elle est toutefois consciente que le relèvement économique de la Loire-Atlantique est lié au développement de l'énergie, mais celui-ci doit se faire en tenant compte aussi de l'environnement et surtout des populations, et les opposants, quelque soit leur appartenance politique, auraient souhaité que le site choisi ne soit, non pas chez le "voisin", mais plus éloigné d'une agglomération qui, au total regroupe près d'un million d'habitants, dans un rayon de 50 km, et notre technologie ne permet pas d'assurer avec la plus grande rigueur qu'il n'existera aucun risque pour les populations et les couëronnais en particulier.

Une chose est certaine, Couëron ne veut pas céder au fatalisme, les travailleurs affirment chaque jour leur volonté de vivre, mais aussi de travailler au Pays ; pour ce faire, la municipalité, avec sa politique nouvelle de développement de la vie associative, de concertation avec les socio-professionnels, compte ainsi cristalliser et mobiliser toutes les énergies et agir pour un pays couëronnais meilleur, toujours meilleur.

JEAN-RENE MORANDEAU
Maire de Couëron



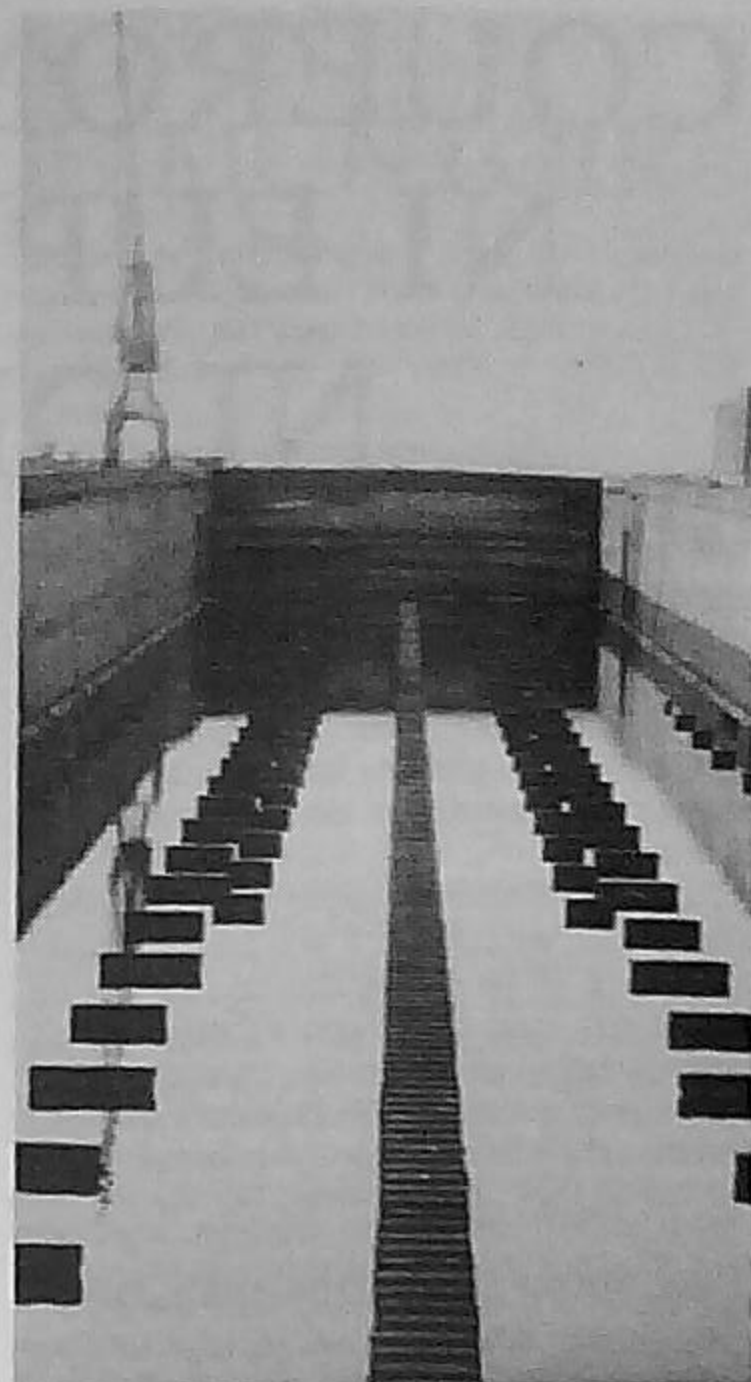
SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE CLIMATISATION DE L'ATLANTIQUE

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE BUREAUX et ATELIERS

78, rue du Maine
44600 ST-NAZAIRE
Tél. : (40) 22.01.54
(40) 22.04.63

S.A.R.L. au cap. de 150 000 F

Installations MT et BT
BATIMENT - MARINE - INDUSTRIE
Toutes réparations électriques - Trans-
formateurs MT/BT, chauffage électri-
que, climatisation et détection VOL



La forme Joubert

ECOLE PIGIER

Enseignement privé Madame LE MASLE

- C.A.P.
- B.T. représentation
- B.E.P.
- Secrétariat : direction et médical

9, rue Dufrexou - ST-NAZAIRE — Tél. : 22.41.85

NS NORD
SUD
voyages

citer

Agence de voyages

91, avenue de la République

44600 ST-NAZAIRE

Tél. : 22.09.44 — 22.13.63



Chauffage et Services
Urbains de
P'UNION INDUSTRIELLE
S.A. au capital de 17.467.800 F
BLANZY-OUEST

SERC.UNI.BO

DIRECTION RÉGIONALE à NANTES

15, rue Crébillon

Tél. : (40) 71.89.30

- Conduite et entretien des installations de chauffage et climatisation.
- Pompe de chaleur therclimelec - Brevet ALSTHOM
- Service de transmission d'alarmes "Télésurvision"
- Brûleurs therclim
- COMETH
- Chaudières D.S.V., compteurs de chaleur
- Préparateurs E.C.S. instantanés 3i
- Financement d'installation

Agence de SAINT-NAZAIRE

12, rue de Bretagne

Tél. (40) 22.32.41 et (40) 22.09.26

LA SITUATION EN BASSE-LOIRE : UN BESOIN DE RENOUVEAU

Un cliché instantané de la Basse-Loire est fort contrasté. Dans les parties claires, apparaissent les grands travaux qui dotent notre métropole maritime des équipements enfin à sa mesure. Dans les ombres, les fermes d'entreprises, les difficultés de quelques-unes des activités traditionnelles et essentielles de la région, le chômage qui s'étend comme une lèpre sociale...

LA LOIRE ATLANTIQUE TRÈS TOUCHÉE PAR LE CHÔMAGE

Depuis un an, la situation de l'emploi n'a cessé de se dégrader. La Loire-Atlantique est un des départements les plus touchés de France, et dans le bassin d'emploi de Saint-Nazaire en particulier, le taux de chômage atteint 14 % de la population active ! Encore les réductions d'horaires qui frappent des effectifs importants ne sont-elles pas prises en compte dans ce chiffre.

par **PIERRE TISSOT**
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Saint-Nazaire

Il est normal, dans ces conditions, qu'un certain pessimisme règne sur l'évolution de notre économie.

DES ESPÉRANCES POUR L'AVENIR

Mais il faut dire avec force que si les éléments conjoncturels sont pour le moment défavorables, un avenir économique rigoureux peut se construire sur des bases nouvelles avec la volonté conjuguée des différentes instances.

La première volonté réside dans un Aménagement du Territoire un peu plus soucieux des réalités régionales. Tout l'Ouest a besoin de ce renouveau dans la conception d'un hexagone harmonieux. La façade atlantique de l'Europe de demain doit être une zone de développement préférentiel.

SURFACES, ENERGIE, MAIN D'OEUVRE : TROIS ATOUTS

Le potentiel que la Basse-Loire présente dans cette perspective repose sur trois bases essentielles : les surfaces, l'énergie, la main d'œuvre.

Les surfaces : des centaines d'hectares de zones industrielles peuvent être offerts aux implantations d'activités nouvelles, spécialement dans le secteur portuaire.

L'énergie : l'estuaire de la Loire est en passe de regrouper un ensemble varié de sources énergétiques : raffinerie de pétrole, centrales électriques thermiques, prochainement centre méthanier (production de frigories par regazéification du gaz naturel) puis centrale nucléaire. Cet ensemble compensera le handicap qui a si longtemps nui au développement de l'Ouest.

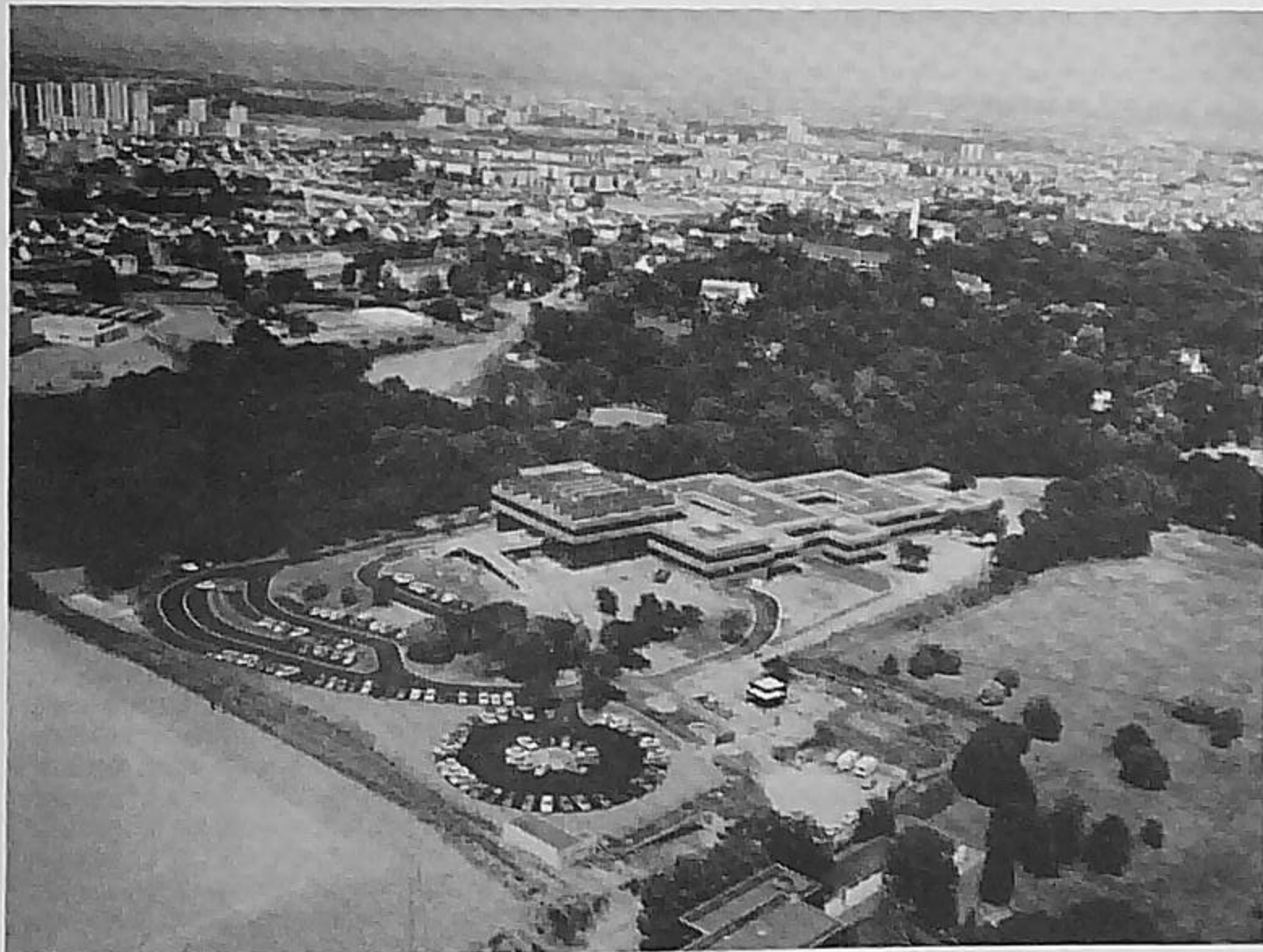
La main d'œuvre : les disponibilités du bassin d'emploi de la métropole, la longue tradition industrielle, la compétence reconnue des travailleurs, la jeunesse de la population, autant de facteurs importants à mettre en exergue en face de la situation des régions où la pénurie de personnel oblige à recourir à la main d'œuvre d'immigration.

Pensons que dans certains établissements de grande activité industrielle, notamment en région parisienne, 70 à 80 % de la main d'œuvre provient de l'étranger ; cette situation comporte des aléas dans l'éventualité d'une politique visant à tempérer l'immigration, jointe à la tendance des pays en voie de développement d'utiliser chez eux leurs propres nationaux.

LES CAPITAUX RÉGIONAUX

Les tristes réalités du moment en matière de chômage ne doivent pas masquer les évolutions de demain qui seront d'autant plus assurées que la formation professionnelle aura été maintenue, voire développée. Par ailleurs, si les considérables investissements publics d'infrastructures effectués depuis quelques années (pont sur l'estuaire, voirie rapide, aménagement du chenal, nouveaux quais, etc...) compensent très largement la faiblesse relative des investissements privés - construction navale mise à part où l'effort a été important - il n'en est pas moins souhaitable que les capitaux régionaux contribuent sur place à maintenir et à parfaire un potentiel qui devra se montrer dynamique, entreprenant et compétitif.

P. TISSOT



Une décentralisation industrielle : Technip.

Economisez ...

Isolez votre maison du froid ...
du vent, de l'humidité, du bruit

OUEST - ISOLATION

VANNES
Tél. 54.09.29

SAINT-NAZAIRE
Tél. 22.57.58

NANTES
Tél. 46.19.79

fin du
Spécial St-Nazaire

Bretoned, ouzh piv e vez graet goap ?

Eman yezh vreizh o vervel. Pell 'zo dija ez eus tud o stourm evit adlakaat ar Brezhoneg en e blom. Miret ha kresket odeus unan eus pinvidigezhioù Breizh. Hiziv avat ez eo ret-mat deomp mont pelloc'h. Bevan e Brezhoneg a fell deomp, bemdez hag e pep lec'h e Breizh. A-hend-all,

Bretons, de qui se moque-t-on ?

La langue bretonne est en train de mourir. Il y a longtemps déjà que des gens luttent pour redresser la situation. Ils ont conservé à la Bretagne une de ses richesses. Aujourd'hui, cependant, il nous faut bien aller plus loin. Nous voulons vivre en Breton, chaque jour et partout en Bretagne. Autrement, pourquoi garderions-nous la langue bretonne ? Comme passe-temps ? On se moque de nous !

C'est le droit de chaque homme de recevoir une instruction dans sa langue. C'est le droit de chaque Breton de recevoir une instruction en Breton ; Mais la situation est si désastreuse pour la langue bretonne que nous savons très bien qu'il n'est pas possible, pour le moment, d'atteindre ce but.

Que veulent dire ces miettes accordées par Haby, retirées par Beullac ? Que veut dire cette Charte Culturelle vidée de tout contenu ?

Le premier pas à faire est d'enseigner la langue, sérieusement, et efficacement partout où il y aura demande. Le Breton doit être enseigné dans des conditions normales, au même titre que le Français, dans les écoles, à tous les niveaux, dans les horaires normaux et par des professeurs diplômés en la matière. Que dirait-on si l'Anglais était enseigné entre midi et deux heures ou si le Français était enseigné facultativement par des professeurs d'autres matières n'ayant pas de formation spécifique ? Telle est la situation actuelle pour notre langue, et nous n'en voulons plus.

Où sont les professeurs de Breton ? Nous les attendons depuis longtemps, trop longtemps. Une licence de Breton pourrait former des professeurs, sans aucune difficulté. Tous les ans la demande est faite, tous les ans elle est repoussée. La création d'une licence serait un pas en avant d'une grande importance pour notre langue, pour votre langue, voilà pourquoi nous exigeons, nous, étudiants de la section de Celtique de l'université de Haute Bretagne, que soient créés des postes pour enseigner le Breton dans les écoles comme cela se fait déjà pour l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol, le Russe et d'autres langues encore... Le gouvernement refuse de créer les postes qu'il nous faut : nous les exigeons ! L'enseignement du Breton à tous les niveaux, par des professeurs diplômés... La création de la licence de Breton à la rentrée 79... Un droit pour lequel tout Breton doit lutter.

COMITÉ "POUR LA LICENCE DE BRETON"

L'UNEF (unité syndicale) et le MAS ont accepté de signer ce tract.

perak e virfemp ar Brezhoneg ? Evit diduin hon amzer vak ? Goap a vez graet ouzhomp.

Gwir pep hini eo kaout deskadurezh en e yezh. Gwir pep Breton eo kaout deskadurezh e Brezhoneg. Met ken fall eo deut da vezan an traou gant ar Brezhoneg ma ouzomp ervat n'eo ket possibl, evit ar mare, tizhout ar pal-se. Bruzunachou 'zo bet roet deomp gant Haby. Dilamet int bet gant Beullac. Petra dalv kement-se ? Hag ar chart kukulturel, n'eus netra nevez e-barh e kenver an deskadurezh.

Kenta 'zo d'ober a zo kelenn ar yezh en un doare sirius hag efedus, e kement lec'h ma vezo goulennet. Skol vrezhonek a rank bezan graet en holl skoliou pad an curvezhiou kentel d'ar re a c'houlenn ha gant kelennerien diplomet.

Ne vez ket graet skol Saozneg etre kreisteiz ha div eur, pe skol C'Hallek (diret) gand kelennerien divarrek. Mod-se 'man kont gant ar Brezhoneg ha poent eo bras echu gant an dra-se.

Pelec'h 'man ar gelennerien war ar Brezhoneg ? Abaoe pell emaoomp o c'hortoz anezho. Re bell. Un aotreegezh (ul lisans) war ar Brezhoneg a c'ellfe stumann kelennerien hep diaesamant ebet. Bep bloaz e vez goulennet. Bep bloaz e vez nac'het.

Krouidigezh ul lisans a vefe ar c'hammed war-raok, a-bouez bras evit hor yezh, evit ho yezh ; Setu perak e c'houlennomp start, ni, studierien ar gevrenn geltiek skol-veur Breiz-uhel, e vefe krouet postou evit deskin ar Brezhoneg 'barzh ar skoliou evel ma vez graet dija evit an Alamaneg, ar Spagnoleg, ar Saozneg, ar Portugaleg, ar Rusianeg ha yezhou all c'hoazh...

Ar gouarnamant a nac'h krouin postou seurt-se. O goulenn a reomp grons - Evit ma vo kelennet Brezhoneg en holl skoliou, d'an holl dud a choulenn gant kelennerien diplomet... - Evit ma vo aozet un aotreegezh 'benn miz gwengolo 79... Krogomp e-barzh ha deomp da stourm !

KOMITE "EVIT AN AOTREEGZH VREZHONEG"

An sindikadou M.A.S. ha UNEF (unité syndicale) o deus asantet sinan an tract-se.

"Wanig ha Wenig"

Le journal "Wanig ha Wenig" fait appel à de nouveaux lecteurs. Il propose, chaque mois, des histoires, des comptines, des chants, des jeux pour les enfants et les autres et ceci uniquement en breton. Il a besoin d'un soutien pour continuer le travail entamé. Pour un abonnement ou un apport d'histoires, de comptines, vous pouvez écrire à "Wanig ha Wenig" Kernévez - 29250 Kastell Paol.

L'agence technique de la charte culturelle à Ploërmel

L'Agence Technique Régionale, émanation de la Charte Culturelle, a choisi de s'implanter à Ploërmel. Cet organisme est destiné à améliorer le réseau culturel breton et à soutenir les associations.



Un macaron nantais

Le Centre nantais de culture celtique vient d'éditer cet auto-collant qu'on peut se procurer contre 1 F et une enveloppe timbrée en écrivant au C.N.C.E., 52 rue du Marchix, Nantes.

LES PREMIERS PRIX LITTÉRAIRES DE L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS BRETONS

Appel aux lecteurs de livres bretons

C'est une véritable innovation en matière de prix littéraires que la formule retenue par l'Association des Ecrivains Bretons. En effet, les prix qu'elle décernera en octobre ne seront pas attribués par quelques personnes composant un jury arbitrairement choisi, mais c'est l'ensemble des lecteurs qui vont être consultés. Le choix des œuvres couronnées aura donc la valeur d'un véritable référendum.

Deux grands prix de littérature bretonne seront ainsi décernés, sans candidature, l'un à une œuvre en langue française, l'autre à une œuvre en langue bretonne. Ils pourront être attribués à des ouvrages relevant de tout genre littéraire (histoire, romans, essais, poèmes, nouvelles) mais le prix pour la langue française ne pourra couronner qu'un ouvrage ayant trait à la Bretagne.

Tous les lecteurs de livres bretons (écrits en français ou en breton) sont donc invités à écrire dès maintenant au siège de l'Association des Ecrivains Bretons, bibliothèque municipale, 29000 Quimper, pour faire connaître quels sont les ouvrages parus depuis le 1^{er} janvier 1978 qui leur paraissent mériter de se voir décerner l'un des prix de littérature bretonne. C'est parmi les livres ayant ainsi recueilli les suffrages du public que le jury choisira les lauréats.

Seules ne peuvent être désignées les œuvres des membres du jury. Le jury sera composé, pour la langue française, de Yann Brekilien, président, Henri Queffelec, Jeanne Bluteau, Gérard Le Gouic et Yann Poilvet. Le jury pour la langue bretonne sera présidé par le chanoine Mévellec.

Les réponses de lecteurs sont reçues dès maintenant et le seront jusqu'au 30 avril 1979. Que chacun donc, signale au plus vite l'ouvrage qu'il aimerait voir couronner (en indiquant : titre, nom de l'auteur, nom de l'éditeur).

GUIDE TOURISTIQUE DU

PAYS DE LOUDÉAC

Envoi contre 6 F pour frais à SOPEL BP 123. 22400 Lamballe. CCP 2319. 14 P Nantes

Une action culturelle en direction des travailleurs

RETROUVER LA "MÉMOIRE OUVRIÈRE"

Dans le cadre des activités propres à l'Office d'Action Culturelle de Saint-Brieuc s'est inscrit depuis un an un projet soutenu par un crédit du Fond d'Intervention Culturel (F.I.C). Octroyés pour un an, ces crédits sont renouvelables pour une année supplémentaire (En Bretagne, une quinzaine de projets culturels bénéficient actuellement d'une aide de ce type). Quel projet à St-Brieuc ? Pourquoi ? Quel but est poursuivi ? Pierre Morin, d'abord, répond à ces questions.

"Pierre Morin. - Nous avons reçu un crédit pour une action culturelle en direction des travailleurs dans le cadre d'une ville et de son histoire. Il s'agit de retrouver la mémoire ouvrière. Nous partons d'un constat : l'action culturelle ne touche pratiquement pas le milieu ouvrier depuis une dizaine d'années. Qui suit les activités culturelles ? Les gens qui, déjà, ont accès à la culture. Donc, nous avons supposé que d'autres actions devaient être entreprises. Nous voulons intéresser les travailleurs à leur propre histoire, à leur propre vécu d'abord, pour les amener ensuite à faire le lien entre leur vie, au sens large du terme, et l'action culturelle.

VAINCRE L'AUTO-CENSURE

Yannick Pelletier - Comment avez-vous opéré pour œuvrer en ce sens ?

P.M. - D'abord par un travail d'information auprès des comités d'entreprises afin d'inciter les travailleurs à venir. Ensuite, nous nous sommes livrés à des enquêtes pour rechercher les matériaux sur lesquels s'appuiera l'action culturelle : témoignages sur les faits historiques, la vie quotidienne. Enfin, il s'agit de faire en sorte que les travailleurs prennent en main les outils d'expression. Tel est le rôle du journal, *Le Picotou*, des ateliers de théâtre et d'art plastique, des montages audio-visuels.

Y.P. - Au bout d'une année, quels résultats avez-vous atteints ?

P.M. - Au départ, les ouvriers ont peu compris notre projet et l'action qui s'en suivait. Maintenant c'est fait grâce aux réalisations concrètes que nous pouvons présenter. Elles leur permettent une nécessaire prise de conscience de la valeur de leur vécu, donc de leur "culture". Elles permettent aussi de pouvoir s'attaquer à l'auto-censure dont les travailleurs se font eux-mêmes les victimes : on ne sait pas parler, on ne sait pas écrire. "Nous, on ne sait pas..." : lutter contre cette réaction fut l'une de nos principales difficultés. Autre difficulté : les problèmes de temps libre, car il en faut pour s'adonner à une activité culturelle."

ENFOUIE SOUS LES STRATES DU SILENCE

Ces réalisations concrètes dont parle Pierre Morin, quelles sont-elles ?

Un atelier arts plastiques, animé par Alain Marcon, réunit régulièrement une vingtaine de personnes dont l'âge varie de 17 à 65 ans, dont les métiers vont du travail en usine au travail de bureau. Les résultats : devant l'accroissement



"Le jeu et la chandelle" : répétition au Théâtre de la Folle-Pensée

des participants, les locaux deviennent trop petits. En ce qui concerne les créations, "il faut être modeste, dit Alain Marcon. Les gens sont souvent d'abord contents de prendre en mains une technique et tirent plaisir de la maîtrise de leurs mains. C'est déjà quelque chose". Autre action : associer les locataires d'une cité H.L.M à la réfection de leurs logements.

Depuis un an, Monique Lucas, Claudine Hémerly, Roland Fichet, François Le Gallou et Luc Quistrebert ont créé une troupe professionnelle, *Le Théâtre de La Folle Pensée*. Comment se sont-ils insérés dans le projet de recherche de la mémoire ouvrière ? "C'est Roland Fichet qui est à l'origine du projet d'ensemble et qui l'a proposé à l'Office d'action culturelle - explique Monique Lucas - Cela correspondait à notre orientation fondamentale : s'implanter dans la région briochine ; travailler en collaboration avec la population." Comment s'est effectué ce

travail ? Claudine Hémerly en retrace les étapes : "Après des contacts difficiles avec les comités d'entreprise, où parfois le blocage fut complet, nous avons réussi à nous faire accepter dans certaines entreprises. Ainsi aux "Anciens Etablissements Rault" (usine de confection), on nous a demandé de préparer une fête. Dans la préparation du spectacle que nous avons monté, des travailleuses nous ont fourni des témoignages qui leur paraissaient anecdotiques alors qu'ils nous ont semblé révélateurs de leur existence. Nous avons ainsi pu expliquer ce qu'est le théâtre, démystifier la croyance au don, montrer que le théâtre est un travail véritable. Notre but est d'amener des gens à avoir envie de jouer et à réaliser ce désir. Nous avons créé divers groupes de théâtre dans des quartiers différents mais leur fonctionnement est inégal. Le théâtre exige une certaine continuité et peu de gens ont la possibilité de poursuivre régulièrement leur effort." La grande réalisation du Théâtre de la Folle Pensée est *Le Jeu de la chandelle*, pièce écrite par Roland Fichet à partir de témoignages enregistrés. La réussite est exemplaire par la vérité qui se dégage de la pièce, par sa qualité poétique aussi. Elle prouve qu'il existe bel et bien une culture ouvrière, enfouie sous les strates du silence que l'on a imposé à tout ce qui n'était pas la culture bourgeoise française. Après février, la pièce sera jouée les 1,2,3,14,15,16,17 mars au Rocher Martin à Saint-Brieuc.

LES "PETITES GENS", AUSSI, ONT UNE HISTOIRE

Il reste à présenter le résultat du travail de Gaby Marcon, lui aussi exemplaire en tous points. Un montage audio-visuel, réalisé avec l'aide technique de Roland Savidan, restitue la mémoire d'un ancien quartier populaire, la Ville Ginglin. Les documents photographiques furent prêtés par les habitants du quartier. Revivent les fêtes, mais aussi les existences au long des jours, les événements sociaux et politiques jusqu'à aujourd'hui qui voit le dépérissement de ce quartier qui fut davantage un village, une communauté. L'ensemble a grande valeur socio-historique. Les "petites gens", aussi, ont une histoire. Et, enfin, ils la disent.

Enfin, allez donc parler de mémoire ouvrière à St-Brieuc sans rencontrer *La Maison du Peuple* de Louis Guilloux. Roman et histoire locale se croisent dans l'exposition préparée par Gaby Marcon. C'est clair, intéressant. Les documents choisis le sont avec justesse. Louis Guilloux rendu au peuple, puisque cette exposition est destinée à circuler dans les entreprises : voilà bien le meilleur hommage - et non dicté par les événements - qu'on lui pouvait rendre.

Et maintenant ? La poursuite de l'expérience est liée à l'octroi d'un crédit par le F.I.C pour une seconde année. Il serait regrettable que l'enthousiasme de tant de jeunes animateurs se trouvât réduit à rien pour des raisons financières. Il serait en outre criminel de ne pas laisser se poursuivre ce projet. Il représente une œuvre de longue haleine qui pourrait aider à vaincre la misère culturelle, la grande tare de ce pays.

YANNICK PELLETIER

Payez moins d'impôts en aidant "DIWAN"

(art. 238 bis 1^{er} du Code Général des Impôts)

Dirigeants d'entreprises et professions libérales : L'article 238 bis du Code Général des Impôts dispose que les entreprises, sociétés et professions libérales (B.N.C.) sont autorisées à déduire de leur bénéfice imposable dans la limite de un pour mille de leur chiffre d'affaires les versements qu'elles ont effectués au profit d'œuvres ou organismes d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social ou familial. Diwan répond à cette définition et vous constaterez qu'en cas de vérification de comptabilité, vous ne risquez aucun redressement de ce chef en consultant les listes indicatives publiées par l'Administration et parues à la Documentation de base "Lefebvre" B.I.C. IX 5 888.

DAOUST HAG E OUIEH E OA CHENCHET BRUD ?

Abaoc miz genver 1977, eo deuet da veza BRUD NEVEZ.

Beb miz eo e teu bremañ er-mêz. Moullet e vez en eur vent nevez, ha sklêr eo da lenn.

C'HWI hag a blij deoh lenn brezoneg, gouzoud a rannkit e vez kavet danvez a beb seurt e BRUD NEVEZ :

- skridou : barzonegou ha kanaouennou, danevellou, kontadennoù...

- studiadennoù : n'eo ket hebken diwar-benn ar brezoneg hag al lennegezh, med diwar-benn kudennou an amzer-vremañ ive, an darvoudou...

- nevezentiou : rentet e vez kont euz leoriou, pladennoù, filmou, displeget e vez petra vez a nevez war dachenn ar brezoneg...

E brezoneg reiz ha yah, ez da lenn, e talh BRUD NEVEZ da veza skrivet ive evel just...

ARABAD DEOH TREMEN HEB LENN BRUD NEVEZ KEN ! Gwelit hoh-unan, er pajennou-kreiz, penaoz eo bet digemeret BRUD stumm nevez...

Koumanantit evid eur bloavezh da weled, ha sur, n'hopo ket a geuz. Pe lakit unan bennag euz hoh anaoudegezh da goumananti. Ha war ar memez tro, e vo eur sikour roet ganeoh d'eur gelaouenn brezoneg da vond war-raog... (50 lur) - BRUD NEVEZ 6, rue Beaumar-chais 29200 BREST.

Pays et parlers gallos

Les professeurs, réunis à l'occasion du stage de patrimoine culturel "Pays et parlers gallos" au Centre Régional de Documentation Pédagogique à Rennes, "apprécient la tenue de stages interdisciplinaires de cette nature qui prennent en compte pour la première fois comme élément du patrimoine le parler gallo", demandent qu'en application de la Charte Culturelle bretonne qui fixe dans son préambule comme exigence première "d'assurer à la langue bretonne, au parler gallo et à leurs cultures spécifiques, les moyens nécessaires à leur développement, y compris dans l'enseignement et à la radiotélévision", le parler gallo, qui n'est pas du français déformé mais le rameau breton de la vieille langue d'oïl, puisse bénéficier de stages spécifiquement linguistiques.

Sortie à Vitré

Les personnes appartenant à une association de la Fédération des Amis des Villes et Pays de Bretagne sont invitées à se rassembler à 9 h 45 place St-Yves à Vitré, le samedi 17 mars, pour une journée bretonne dans la ville et au château des Rochers-Sévigé.

Stages A.D.E.C.

Pour Pâques, l'association A.D.E.C. (Art Dramatique Expression Culture) propose du 16 au 21 avril : A Rennes - Expression corporelle (1^{er} degré) Prise de conscience de son corps par une meilleure connaissance en vue d'une expression plus facile et d'une meilleure communication - Expression corporelle (2^e degré) Ce stage est construit sur les besoins exprimés par les stagiaires à partir de l'expérience du 1^{er} degré.

A Saint-Brieuc - Création dramatique : Partir des possibilités d'expression et de création de chacun, les enrichir pour un service d'un travail théâtral collectif - Expression orale : De la diction à l'expression vocale. Technique et maîtrise de la voix.

Les stages sont ouverts à toutes personnes à partir de 18 ans et dans la limite des places disponibles.

Pour ceux qui le désirent, repas et hébergement peuvent être assurés sur place, le déjeuner en groupe étant obligatoire.

Pour tout autre donnée de renseignements et d'inscription écrire à l'A.D.E.C., 5 rue du Pré Perché 35100 Rennes. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

GUIDE TOURISTIQUE DE

DINAN & SA REGION

Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes

"SPORTS ET SOCIÉTÉ A LA BELLE-ÉPOQUE"

D'une exposition à une pratique éducative

Jusqu'au 30 avril 1979, le Service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (1) présente une exposition consacrée au thème : *sport et société de 1870 à 1914*. Destinée en premier lieu aux élèves de l'enseignement secondaire, cette exposition, succincte mais claire et précise, ne devrait manquer d'intéresser un public de tous âges.

Ce que démontre parfaitement cette exposition et ce qui en constitue l'enseignement, c'est bien que rien n'est politiquement neutre. "Moi je ne fais pas de politique" entend-on dire souvent. Voire ? L'attitude sportive est sous-tendue par l'idéologie : souvenons-nous de la coupe du monde de football en Argentine et des réactions que l'événement et le lieu de son déroulement suscitèrent.

GYMNASTIQUE ET PATRIOTISME

En la fin du XIX^e, l'idéologie est avant tout celle de la revanche : il faut reprendre l'Alsace-Lorraine. Ainsi, la gymnastique se doit avant tout de préparer les corps vigoureux : c'est à l'école, déjà, que se prépare le futur soldat, comme le montre une lettre du maire de Feins, en date du 23 août 1891, demandant au préfet d'Ille-et-Vilaine la nomination d'un instituteur "apte à enseigner la gymnastique et le maniement des armes". Bien souvent les sociétés sportives prennent le relais : elles se regroupent, par exemple au sein de la Fédération Nationale des Sociétés d'Éducation physique et de Préparation du Service Militaire dont le bulletin mensuel s'intitule *Vers l'Armée*. L'Union vélocipédique de France prépare à un Brevet Militaire d'Éclaireur Cycliste et organise un Concours National de Cyclisme Militaire tandis que, dans son rapport du 23 mars 1907 sur les activités de la société de tir et de gymnastique Jeanne d'Arc, le sous-préfet de Saint-Malo parle d'"école du soldat". Enfin dans un cahier de morale (1899-1900) d'un élève rennais, on constate que la gymnastique doit développer d'abord le corps, ensuite le patriotisme. C'est elle qui donnera peu à peu à l'enfant "l'amour du drapeau de la France".

Les divisions de la politique intérieure ne manquent pas d'avoir leur répercussion dans le sport : les rapports de commissaire de police apprennent que le président de telle société est un "fervent républicain", que telle autre société abrite la réaction. Un rapport de police conseille d'interdire aux jeunes gens sous les drapeaux de fréquenter au cours de leurs permissions telle société sportive à laquelle ils appartenaient avant leur incorporation parce que celle-ci est un repaire clérical.

Mais l'union nationale doit prédominer, il faut être fier de la France, avoir confiance en sa force. Et les grandes manifestations sportives dont le nombre et l'ampleur peuvent aujourd'hui étonner réalisent des moments

enthousiastes et fervents de commun accord sous l'œil débonnaire des autorités.

Autre aspect non négligeable de l'exposition : le développement de la pratique sportive qui s'accompagne de la diversification des disciplines. Aux sports réservés à une élite sociale s'ajoutent ceux dont la pratique est plus accessible à l'ensemble de la population. En même temps apparaissent de nouveaux sports liés aux moyens récents de locomotion : bicyclette, automobile, avion. Et l'on se rue en foule pour assister aux fêtes de l'aviation, pour s'émerveiller des exploits de "la petite reine". L'intérêt croissant pour le sport entraîne l'extension de la place accordée aux sports dans la presse. *L'Ouest-Eclair* leur consacre un quart de colonne pour quatre pages en 1902 ; en 1914 la chronique sportive tient une page entière avec des photographies. Enfin, la publicité, en pleine extension à l'époque, s'intéresse au domaine sportif, plus particulièrement aux nouveaux moyens de locomotion. Les affiches publicitaires pour automobiles Daracq, les mobocyclettes Griffon et les "Gendron Bicycles" ajoutent à l'intérêt historique et social de l'exposition le charme de leur esthétique.

L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS : LA BRETAGNE

Le service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine qui a préparé l'exposition "Sport et Société à la Belle Époque" mérite mention. Chaque semaine les Archives s'ouvrent aux classes dont les professeurs en font la demande. Les élèves peuvent alors travailler au cours de séances d'environ 1 h 30 sur des documents réels. Ainsi l'histoire prend corps : il est sans doute plus instructif d'étudier la préparation de la Révolution à partir des cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes (1789) qu'en suivant un cours plus théorique (l'un n'excluant au demeurant pas l'autre). De surcroît ce service éducatif, qui possède des antennes à St-Malo, Fougères, Vitré et Redon, édite des recueils de documents qu'imprime le Centre Régional de Recherche et de Documentation Pédagogiques de Rennes. *L'Histoire en Bretagne*, titre de collection, présente huit publications allant de "L'État-Civil" au "Chemin de Fer d'intérêt local du Morbihan 1881-1947", en passant des recueils sur la Révolution dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine ou le Morbihan...

Outre l'intérêt purement historique et pédagogique de cette initiative, son grand mérite est de permettre - enfin - aux élèves d'étudier leur histoire, celle de leur pays, la Bretagne. La régionalisation de l'enseignement dont on parle tant commence là...

YANNICK PELLETIER

(1) 20, rue Jules Ferry Rennes

La sauvegarde du patrimoine breton

La restauration des grandes orgues de la cathédrale de Tréguier

Le grand-orgue actuel de la basilique-cathédrale de Tréguier provient de l'abbaye cistercienne de Bégard et fut installé dans la cathédrale le 31 octobre 1835. Il succède à plusieurs instruments dont le dernier, œuvre de François-Henry Lesclap, l'un des plus grands facteurs du XVIII^e siècle, (qui avait également construit les instruments de cathédrales de Paris, Chartres, Narbonne, de l'église de Saint-Louis en l'Île...), fut détruit lors du saccage de la cathédrale par les soldats du bataillon d'Etampes, le 4 mai 1794 ; les tombeaux de Saint-Yves et du Duc Jean V, les vitraux sortis des ateliers des maîtres-verriers trégorrois au XV^e siècle furent réduits en miettes. Seules, la chaire et les stalles furent épargnées.

Le buffet semble remonter au XVII^e siècle et pourrait être l'œuvre de Henri Vaignon, facteur d'orgues normand qui travailla dans l'évêché de Tréguier vers 1629. L'orgue se compose de 22 jeux répartis sur 2 claviers manuels et 54 notes et 1 pédalier de 30 notes.

Aujourd'hui, le grand-orgue de la cathédrale de Tréguier est relégué au rang de meuble d'ornement. Derrière le magnifique buffet classé "Monument Historique", se trouve un instrument qui est un orgue normal ce qu'une ruine est à un bâtiment.

Depuis son installation à Tréguier, cet orgue a été la victime de facteurs peu scrupuleux qui le mutilèrent sans la moindre hésitation.

En 1909, Henri Firmin, de Donville-les-Bains, rompt l'équilibre des plans sonores de l'instrument en supprimant tous les jeux de mixtures et de mutations (cornets, cymbales, fournitures, tierce), qu'il remplace par d'autres jeux : Gambe, Voix céleste, salicional.

En 1937, un relevage total et l'électrification de la soufflerie sont effectués par les Etablissements Roethinger, de Strasbourg. La façade en étain est alors remplacée par des tuyaux en zinc, fabriqués aux côtes d'origine mais rendus muets.

En 1941, l'archiprêtre fit appel à un artisan de Saint-Brieuc. Hélas ! l'intervention du briochin devait être funeste. Entre autres modifications il supprime la console en fenêtre où se trouve les claviers et la remplace par un meuble moderne et indépendant. Le buffet du grand-orgue est scié et reculé, les jeux de pédale supprimés... De bonne heure, les relations entre le curé et le facteur se tendirent jusqu'au moment où se fut la rupture.

Le curé se tourna alors vers Pierre Chéron, du Mans. De 1950 à 1951, Chéron tenta de sauver de la ruine ce qui pouvait l'être encore. Par malheur beaucoup d'argent avait été inutilement dépensé avant cette intervention ; les crédits étant épuisés, il fallut remettre à plus tard une restauration complète.

Depuis l'intervention de Chéron, c'est-à-dire depuis près de 30 ans, le grand-orgue de la cathédrale de Tréguier n'a fait l'objet d'aucun relevage et n'a cessé de se dégrader. Son fonctionnement devenant de plus en plus difficile pour de multiples raisons (alimentation défectueuse, tuyauterie en mauvais état, mécanique usée...), il devenait urgent d'envisager une restauration totale.

L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DES GRANDES ORGUES DE LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER

Fondée en 1976, cette association, consciente du rôle dévolu à cet instrument sur le plan culturel et artistique, s'assigne la lourde responsabilité de doter cet édifice d'un instrument de qualité répondant aux besoins et au désir d'établir dans cette noble ville, la tradition d'échanges musicaux sans cesse renouvelés dans leur qualité.

Persuadées de l'intérêt d'une telle entreprise, de nombreuses personnalités nous ont apporté leur soutien : Alain POHER, président du Sénat et le Cardinal GOUYON, archevêque de Rennes, ont accepté le haut patronage de l'association ; Jean-Philippe LECAT, ministre de la Culture, Charles JOSSELINE, président du Conseil Général des Côtes-du-Nord, Mgr KERVENIC, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, ont accordé leur haute présidence ; Les organistes Suzanne CHAISEMARTIN, Francis CHAPELET, Jean GUILLOU, Jean LANGLAIS, Bernard GAVOTY, de l'Institut, Daniel ROTH, Edgar FAURE de l'Académie Française, Jean-Yves DANIEL-LESUR, inspecteur général de la Musique, Antoine TISNE, compositeur, font partie du Comité d'honneur.

Pour que ce projet aboutisse, l'Association a déjà sollicité des prestations auprès du Ministère de la Culture, du Conseil général des Côtes-du-Nord, de la municipalité de Tréguier. Tous mesurent l'importance et la nécessité d'un investissement de 980.000 F (98 millions d'anciens francs).

Malgré les subventions publiques qui ne représentent qu'environ 50 % de la somme totale, nous sommes loin d'avoir réuni la totalité du montant de cette restauration. Une souscription publique est ouverte et des dons nous sont parvenus de toute la France : Paris, Angers, Thionville, Reims, Saint-Brieuc... ; de grandes sociétés nous ont apporté leur soutien : Aciéries Sambre & Meuse (Saint-Brieuc), Société Générale (Paris), Banque de Bretagne (Rennes), Le Figaro (Paris), Editions Bornemann (Paris), Société Shell (Paris), La Préservatrice (Paris).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

M
Rue.....N°
Ville.....Dpt.....

déclare souscrire la somme de Frs.
à la restauration des grandes orgues de la cathédrale de Tréguier.

Ci-joint : chèque bancaire ou chèque postal (1) à l'ordre de "Association Orgues Tréguier".

Bulletin à retourner au secrétariat général, Alain COTO-ADOLPHE, 21 avenue de l'Europe 92310 SEVRES

(1) rayer la mention inutile



Seule une aide massive de tous les Bretons qui veulent sauver leur patrimoine peut permettre aux grandes orgues de la cathédrale de Tréguier de retrouver leur voix. Et nous savons pouvoir compter sur eux.

La renaissance de l'orgue de la cathédrale de Tréguier permettra non seulement l'animation musicale du Tregor par la création d'une Académie de Musique qui verra se succéder les plus grands noms français et étrangers de l'orgue ou, comme en Avignon, l'organisation d'un Cycle d'orgues, car de nombreux instruments sont proches les uns des autres : Guingamp, Lannion, Saint-Quay, Tréguier ; mais également, durant la période scolaire, aux élèves de se familiariser avec ce grand seigneur mystérieux qui domine les nefs de nos cathédrales et de nos églises, au moyen de concerts, visites de l'instrument... etc... Tréguier retrouvera ainsi une vocation qui fut sienne pendant des siècles : "la diffusion de l'Art".

La connaissance du vaste répertoire de la musique d'orgue sera permise par cette renaissance, dont beaucoup d'œuvres ont été inspirées par le "folklore breton" ; on peut citer : les "Rhapsodies sur des cantiques bretons" de Saint-Saëns, la "Suite Bretonne" de Marcel Dupré, la "Suite Folklorique", les "Huit chants de Bretagne" de Jean Langlais, natif de La Fontenelle, près de Fougères, différentes œuvres de Guy Ropartz, né à Guingamp et dont le père fut organiste de la basilique de cette ville.

La restauration de l'orgue de la cathédrale de Tréguier ne peut être que positive et bénéfique pour la diffusion de la musique en Bretagne, mais sans l'apport de dons, notre entreprise est irrémédiablement vouée à l'échec.

L'Association pour la restauration des grandes orgues de la cathédrale de Tréguier accueillera avec reconnaissance les dons privés à-même d'offrir à l'insigne basilique-cathédrale de Tréguier, un grand orgue digne de ses pierres vénérables.

D'avance, l'Association vous exprime sa gratitude et sa reconnaissance.

ALAIN COTO-ADOLPHE
Secrétaire général de l'Association

La Charte Culturelle : un bilan contesté

Les organisations du Front Culturel Progressiste Breton (FCPB) ainsi que des syndicats d'enseignants et le SNRT/CGT FR3 regrettent vivement l'autosatisfaction des pouvoirs publics à propos de la Charte Culturelle de Bretagne, déjà dérisoire en elle-même.

L'enseignement de la langue bretonne ne peut être, pour le FCPB, correctement assuré du fait de la création insuffisante de postes d'enseignants. Pour les signataires, la rentrée 1979 et la mise en place de l'option "Langue bretonne" sont compromises.

Le FCPB et les syndicats déplorent également la non-crédation effective d'emploi à la TV, la diffusion limitée aux émissions en breton, la diminution du budget alloué aux émissions en langue bretonne.

Ces organisations réclament un important effort pour la langue et la culture bretonnes tant à FR3 que dans l'Education. Elles poursuivront l'action jusqu'à l'obtention d'un statut officiel et complet pour celles-ci.

Chez les Bretons de la Narbonnaise

Plus de 80 personnes ont tiré les Rois dans la salle des fêtes de Montredon des Corbières, haut lieu régionaliste d'Oc. On se souvenait certes qu'à Montredon tomba, tiré dans le dos, un Breton nommé Le Goff ; mais ce village - et Aléria - ne sont pas en Bretagne d'où cette clémence par trop exceptionnelle ! L'heure était à la fête : cidre du Morbihan, traou mat, galettes des rois confectionnées par le pâtissier du village étaient une réelle réussite et la blanquette de Limoux abondante. Chansons, jeux, après-midi dansant. La presse locale a largement commenté notre dynamisme. Sur chaque table se trouvait une invitation à aller rejoindre nos compatriotes, les "BRETONS DU ROUSSILLON", pour une "crêpes-party" à St Géris des Fontaines, au sud de Perpignan. Un cours de breton pour débutants a dépassé le stade du "on pourrait envisager..." et une première réunion a eu lieu en vue des inscriptions à Skol Ober. Chaque élève aura donc son professeur en Bretagne mais les leçons seront faites en commun. Celui qui sait un peu doit donner à celui qui cherche !

Nous souhaitons que les Bretons de Perpignan, de Nîmes, de Toulouse et de Béziers se manifestent afin que nous puissions unir nos efforts non seulement pour les festivités, pour la musique, mais aussi notre langue.

Ecrivez ou téléphoner au secrétariat : Jean Vilnat, rue du Fort OUVÉILLAN 11120 GINÉSTAS. Tél. (68) 46.91.93. KALON VAT AN HOLL.

Mini Sicob à Brest

Comme tous les ans l'association des étudiants de l'École supérieure de commerce de Brest organise le S.B.I.B. (Salon Breton de l'Informatique et du Bureau) les 8, 9 et 10 mars.

Ce salon se veut avant tout "mini Sicob" destiné aux P.M.E. bretonnes : exposition de matériel varié dans une gamme très large. Mais il ne se restreint pas à une simple manifestation locale : le S.B.I.B. sera pendant trois jours le siège de conférences et tables rondes de portée régionale par les thèmes abordés : introduction de la micro-informatique en P.M.E.... par l'importance du public directement contacté : mailing de 10 000 invitations auprès de tous les chefs d'entreprise bretons, enfin par l'importance des médias mis en œuvre : campagne d'affichage, presse écrite, Radio armorique et F.R.3.

BRETAGNE EST POESIE

"Un an déjà"

Qu'y a-t-il de plus abominable qu'un homme enfermé ? Deux vous répondrons certains... Moi qui fais partie des enfermés, je vous dirai simplement ce qu'est la prison pour un homme qui voulait la liberté.

Peut-être avons nous raison, peut-être avons nous tort... Toujours est-il que nous existons. A l'heure où les rêves des hommes prennent les formes les plus diverses et les plus tortueuses, il en est des simples pour aimer encore un pays.

Je suis un de ces simples, et, j'en suis fier, fier d'être breton, certes. Mais coupable d'avoir trop aimé ma terre aux dires de certains. Il est temps que l'on retrouve cette notion de clan si chère à nos ancêtres et qui nous rappelle qu'un peuple est un nénuphar et que si l'on arrache une de ses feuilles, il coule.

Nos familles et nos enfants grandissent, et nous sommes là, oisifs, malgré nous, pour expier on ne sait quelle faute. Ah si ! celle de ne point vouloir être chômeur ou exilé.

Pour que tu vives ma Bretagne, j'aurai donné les plus belles années de ma vie. Femme, je prendrai au matin de la Liberté pour te donner des enfants et qu'ils te chérissent encore.
Prison de Melun le 18/1/79.

GEORGES JOUIN

Deskin ha Komz

L'association *Deskom* (Deskin ha Komz : apprendre et parler) organise des séminaires de deux jours sur le thème "optimisation du système des télécommunications" les 6 et 7 mars, 11 et 12 avril, 4 et 5 juillet, 3 et 4 octobre (au choix) à Paris, hôtel Intercontinental. Renseignements et inscriptions (200 F) : Deskom, 129, rue de la Pompe 75116 Paris.

Centre Breton d'Art Populaire

Cours de chant et poésie populaire en mars : le 6 : les Volkslieder en Allemagne dans le passé et aujourd'hui, par Madame Le Bihan. Le 20 : Un exemple de poésie épique au Japon, par Alain Kervern. Le 27 : La Langue Bretonne. Sa littérature et sa valeur expressive par F. Morvannou (MPT de l'Harteloire).

Journées d'étude - Samedi 3 de 14 à 17 h : Expression Graphique à la MPT de l'Harteloire, Avenue G. Clémenceau par Annaig le Doaré. - Samedi 10 de 14 à 19 h : Expression Corporelle à la MPT du Guelmeur (rue Montcalm) par Bertrand Caroff. - Vendredi 16 à partir de 18 h et jusqu'à 22 h et le samedi de 9 à 12 h : Session de cornemuse par J. Pincet, Gilles Goyat, Hervé Renault, J.C.I. Guena.
(Centre Breton d'Art Populaire, MPT de l'Harteloire 29 200 Brest - Tél. (98) 44.87.27).

Le Marché d'Intérêt National de Nantes va fêter ses dix ans

A la fin du mois, le 31 mars, le M.I.N., installé à Nantes, boulevard Gustave-Roch, célébrera son dixième anniversaire qui sera marqué en mai par diverses manifestations, qui feront mieux connaître ce marché d'intérêt national dirigé par M. Siegfried. Ce M.I.N. de Nantes est le troisième dans l'hexagone après Lille et Lyon sur le plan des volumes traités ; au niveau du rayonnement géographique, il est mieux placé encore puisqu'il "éclate" sur vingt-quatre départements. On peut prétendre qu'il est le seul grand approvisionneur d'Armoriques à Royan" déclare le directeur.

SOLIDARITÉ CELTIQUE

Ecrivez aux prisonniers d'Ulster

Des informations alarmantes nous parviennent des prisons d'Ulster. Il est de notre devoir d'aider, au moins moralement, nos camarades en détresse. Notre ami le R.P. Jean Kerboul et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (A.C.A.T.) nous ont indiqué quelques cas douloureux. Ecrivez leur, de préférence en anglais. Cela les reconfortera et leur montrera que la solidarité celtique est une réalité.

Voici les nom et adresse des prisonniers auxquels on peut écrire en Irlande du nord (Northern Ireland). Affranchir à 1 F 50.

- Denis Nelis, H. Block, H.M. Prison of Maze, Long Kesh. (Père tué).

- Dom Bosco Doherty, matricule 1301, H.M. Prison of Maze, Long Kesh. (20 ans, il est entrain de perdre la vue à cause de la détérioration de son état général).

- John Cassidy, H.M. Prison of Maze, Long Kesh. (21 ans ; à l'isolement depuis plusieurs mois).

- Martin Walsh, H.M. Prison of Maze, Long Kesh. (Une petite fille de 10 mois).

- Joseph Flynn, H. Block 6, H.M. Prison of Maze, Long Kesh (21 ans, malade cardiaque).

- Franck Higgins, C Wing, Crumlin road Gaole, Belfast. (En prison préventive).

- Patricia Mulvenna, H.M. Prison of Armagh, Co Armagh.

- Père Patrick Fell, H.M. Prison of Albany, Nr Newport, Isle of Wight, Grande Bretagne. (Jeune prêtre. Aucun acte de violence ne lui est imputé ; blessé par les gardiens).

- Giuseppe Conlon, H.M. Prison Worms Wood Scrubs, Du Cane Road, London W 12, Grande Bretagne. (64 ans, arrêté alors qu'il venait organiser la défense judiciaire de son fils ; tuberculose grave, ses jours sont en danger).

Le C.N.C.C. propose un voyage au Pays de Galles

Le C.N.C.C. propose cette année un voyage au Pays de Galles, du 30 juin au 9 juillet. Il élabore un programme spécial ayant pour but de permettre à des Bretons mais aussi à toute personne désirant faire connaissance avec un autre pays celtique dont la langue est proche de la langue bretonne, d'admirer son paysage magnifique, et de rencontrer, le cas échéant, des associations culturelles galloises.

Nous ne disposerons que d'un seul autocar, c'est pourquoi il est préférable de s'inscrire le plus tôt possible. Prix forfaitaire tout compris 2 295 F (joindre 500 F à l'inscription).

Pour tous renseignements complémentaires, d'adresser au C.N.C.C. 52, rue de Marchix Nantes ou à François LE JEAN, 4, place des Jacobins Nantes. (Demander la brochure gratuite).

Le parlement de l'île de Man a 1 000 ans

L'île de Man va fêter cette année le 1 000ème anniversaire de son parlement, le plus vieux d'Europe. Le Congrès Celtique International aura lieu cette année à Pâques, à Douglas, la capitale de l'île.

De son côté, la municipalité de Saint-Brevin, jumelée avec Ramsey, la seconde ville de l'île, organise un voyage à l'occasion de ce millénaire, du 1^{er} au 7 juillet. Renseignements : Mairie 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS.

MER

Ar Vag

Ar Vag, voiles au travail en Bretagne atlantique constitue le premier tome d'un ouvrage consacré à la vie maritime traditionnelle sur la côte atlantique de la Bretagne aux derniers jours de la voile. Oeuvre de Bernard Cadoret, Dominique Duviard, Jacques Guillet et Henry Kerisit, il fait revivre la vie de jadis dans les petits ports, les traditions de la mer, les techniques oubliées. Mais ce magnifique album, enrichi d'une exceptionnelle iconographie d'époque, n'est pas seulement un document d'étude ; c'est aussi un événement culturel, un témoignage de civilisation avec ses contes, ses chansons, les objets d'art populaire, le vocabulaire breton spécifique. Nous y retrouvons une tranche importante de notre passé. (Editions des 4 Seigneurs, Grenoble).

DOCUMENTS

Papiers collés III

Cet ultime volume du journal de Georges Perros est en quelque sorte un adieu au monde. Un éclairage inédit y est projeté sur la réalité profonde de l'écrivain : ses plaisirs, ses tourments, son goût pour la vie simple, son amitié pour les pêcheurs de Douarnenez, mais aussi et surtout sa sérénité devant le mal implacable qui le rongait et devait l'emporter. Une philosophie indulgente et une leçon de courage ! (Ed. Gallimard).

REIMPRESSION

Laënnec

On fêtera bientôt le bi-centenaire de la naissance d'un des plus illustres Bretons : René Laënnec, le génial inventeur du stéthoscope. La réimpression du meilleur ouvrage qui lui ait été consacré, celui du professeur Alfred Rouxeau, sera donc appréciée. Edité en 1912 et 1920 à 350 exemplaires, il était évidemment introuvable. Il comporte deux tomes : le premier présente la première partie de l'œuvre de Rouxeau : Laënnec avant 1806, suivie d'une évocation pittoresque de la vie d'un étudiant en médecine quimpérois à la fin du XVII^e siècle à Paris et Londres ; le second correspond à Laënnec après 1806. Ainsi renaît un personnage dont on suit l'enfance, l'adolescence, la vie professionnelle et familiale, dont on découvre la part primordiale qu'il tint dans l'évolution de la médecine (il a pratiquement créé l'anatomie pathologique), dont on partage la passion pour l'agriculture, pour la marche, pour la nature. On y voit apparaître aussi un Breton fier de l'être, passionné par son pays et sa langue, en liaison avec des Celtes du monde entier. Il faut y ajouter l'intérêt que présente l'ouvrage pour l'étude de l'époque : cet anti-bonapartiste a vécu avec lucidité la Révolution, l'Empire et la Restauration. Deux volumes reliés pleine toile vert foncé, chacun de 437 pages - 375 F (Editions de Cornouaille, 13, rue Laënnec, Quimper).

LIVRES

par Yann Poilvet

La carrière mondiale de "Vaudou et pratiques magiques"

Le livre de notre ami le Père Jean Kerboull devient un best-seller mondial... Vaudou et pratiques magiques, paru chez Belfond en mars 1977, vient de sortir en anglais (Voodoo and magic practices) chez Barrie & Jenkins, à Londres, relié avec titre doré au dos et jaquette illustrée ; sa diffusion couvre la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Canada, les Etats-Unis et les autres pays anglophones (368 millions de personnes). Une traduction portugaise est en cours pour le Portugal, le Brésil et les autres pays de même langue (129 millions de pratiquants). Par ailleurs, les éditions suisses Famot, de Genève, ont acquis les droits pour la vente par correspondance. Enfin, Presses-Pocket va le sortir en livre de poche avant l'été.

SOCIAL

Les 400 coups des paysans bretons

Voici une véritable chronique du combat des paysans bretons depuis 1945. Un ancien des R.G., Yves Echelard, évoque les événements qu'il fut chargé de "suivre" lorsqu'il était en fonctions : la prise de la sous-préfecture de Morlaix, la bataille du rail, les barrages de tracteurs, l'affaire du chou-fleur, les actions des producteurs de lait et des éleveurs de porcs, tout cela renaît sous une plume alerte qui, en passant, campe quelques portraits de leaders : Gourvennec, Mevellec et les autres. De nombreuses photographies accompagnent cette histoire encore toute fraîche (Ed. le Signor).

PRATIQUE

★ Aux éditions Marabout - *L'astrologie - Flash horoscope* (G.L. Dricot) - *Votre signe astral* (Joëlle de Gravelaine) - *Le guide de l'enregistrement et de la sonorisation* (C.G. Nijssen) - *Le guide des massages* (Czechowski) - *Répondre aux enfants, jusqu'à l'adolescence* (Colette Conti).

★ *Comment bien nourrir un enfant*, par Monique et Gérard Bonnet - Une nouvelle édition entièrement revue. L'allaitement maternel, les laits maternisés, les problèmes psychologiques posés par l'alimentation... (Ed. Gamma).

★ *Donnez de bonnes dents à vos enfants*, par le docteur J.S. Moss - La prévention, l'hygiène, le choix du dentiste, l'alimentation, le fluor... (Ed. Mengès).

La fastueuse collection d'un éditeur breton

Une société belge, les Editions *Culture et Civilisation*, s'est spécialisée dans la réimpression, cette technique nouvelle qui permet de rendre accessibles au public des ouvrages anciens aujourd'hui introuvables. Celui-ci peut ainsi découvrir ce qui était jusqu'alors réservé aux érudits et à quelques collectionneurs.

Du fait de leur présentation très soignée, ils enrichissent une bibliothèque ; on apprécie également la fidélité de la reproduction, la qualité des illustrations.

Les Editions *Culture et Civilisation* se consacrent principalement aux livres d'Histoire et aux monographies locales. Au titre de la Bretagne, elles ont déjà publié :

La Bretagne contemporaine, reproduction en couloirs de l'édition de 1865 ; deux volumes reliés 295 x 440 mm, 640 pages de textes, 165 illustrations pleine page. Tirage limité à 800 exemplaires.

Le Mont-Saint-Michel, de Paul Gout (1910) - Relié. 770 pages. L'histoire de l'abbaye et de la ville de la frontière brittonormande.

Saint-Malo historique, par Edouard Prampain (1902) - Les sites, les monuments, la vie locale, les hommes. Relié. 326 pages. Franco 180 F.

Histoire de Belle-Ile-en-Mer, par Charles de

la Touche (1852). Broché. 243 pages. 110 F.

Brest et le Finistère sous la Terreur, par A. du Châtellier (1858). Broché. 244 pages. 90 F.

Recherches sur Dinan et ses environs, par L. Odorici (1857). Relié. 636 pages. 160 F.

Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères, par le vicomte le Bouteiller (1912). 4 volumes reliés. 1 512 pages. 450 F.

Etudes sur le vieux Nantes, par G. Durville (1900-1915). 2 volumes reliés. 1 038 pages. 280 F.

Essai historique sur Pleudihen, par Eugène Brebel (1916). Broché. 368 pages. 150 F.

Histoire de St-Nazaire et de la région environnante, par Henri Moret (1925). Relié. 1 068 pages. 275 F.

Nous reviendrons plus en détail sur chacun de ces ouvrages dans nos prochains numéros. Signalons que, en raison d'un accord avec les éditeurs, nos lecteurs bénéficient d'un prix spécial de souscription jusqu'au 31 mars pour les deux premiers (voir dans les pages suivantes).

Le catalogue complet peut-être demandé de notre part aux Editions *Culture et Civilisation*, 115 avenue Lebon, 1160 Bruxelles, Belgique.

LE MONT-SAINT-MICHEL

HISTOIRE DE L'ABBAYE ET DE LA VILLE

ETUDE ARCHEOLOGIQUE ET ARCHITECTURALE DES MONUMENTS

PAR PAUL GOUT

Réimpression de l'édition de 1910

1 volume relié, 190x285mm., 770 pages

470 gravures dans le texte, 36 planches hors-texte

Prix spécial de souscription, réservé aux lecteurs
de *Armor Magazine*, jusqu'au 15 avril 1979 : 350 FF

A paraître fin avril 1979

Edition de luxe, reliure dos cuir, tirage limité à 50 ex. à 950 FF.

Introduction. Les sources de l'histoire du Mont-Saint-Michel.

TOPOGRAPHIE

La forêt, Invasion de la mer, La baie. — Le Mont. — Tombelaine.

HISTOIRE

Les temps anciens. Les Gaulois. — Les Romains. — Les ermites chrétiens.

Origines et premiers développements du culte de Saint Michel au Mont-Tombe. Saint Aubert et son Oratoire. — Les Chanoines. — Les Normands. — Les premiers ducs. — Décadence de la Collégiale.

Le moyen âge. L'abbaye bénédictine jusqu'au XIIe siècle. — Le XIIe siècle, de Roger II à Martin de Furmendi. — Le XIIIe siècle, de Jourdain à Jean le Faë. — Le XIVe siècle, de Guillaume du Château à Pierre Le Roy. — Le XVe siècle, de Robert Jolivet à André Laure.

La Renaissance et les temps modernes. La Renaissance jusqu'à Louis XIII. — De Louis XIII à la Révolution. — Temps postérieurs à l'abbaye bénédictine.

La vie monastique au Mont-Saint-Michel. — Les pèlerinages au Mont-Saint-Michel depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. — L'ordre militaire des chevaliers de Saint-Michel (1469-1850). — Les prisons de l'abbaye (XIIe siècle-1863).

ARCHITECTURE

Période antérieure à l'abbaye romane. Les oratoires des ermites. — L'oratoire de saint Aubert. — L'église carolingienne et l'abbaye du Xe siècle.

Le moyen âge. L'abbaye romane au XIe siècle. — L'abbaye romane au XIIe siècle. — L'abbaye, la ville et ses défenses au XIIIe siècle. — L'abbaye, la ville et les remparts au XIVe siècle. — L'abbaye, les remparts et la ville au XVe siècle.

La Renaissance et les temps modernes. L'abbaye, les remparts et la ville au XVIe siècle. — L'abbaye, la ville et les remparts aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Les monuments du Mont-Saint-Michel après l'abbaye bénédictine et jusqu'à nos jours.

La conservation et la restauration. Considérations générales sur la conservation et la restauration des monuments historiques. — La restauration des monuments du Mont-Saint-Michel.

Conclusion. Vocabulaire des diverses parties de l'abbaye, de la ville et des remparts. Bibliographie. Index alphabétique.

L'Histoire du Mont-Saint-Michel a fait naître une abondante littérature. Depuis les chroniqueurs du moyen âge jusqu'aux modernes érudits de la région normanno-bretonne, de nombreux écrivains se sont passionnés pour les fastes de l'abbaye-forteresse, et leurs ouvrages constituent aujourd'hui une copieuse bibliographie. Il s'en faut pourtant que le sujet soit épuisé. A-t-il même été traité dans toutes ses parties capitales comme il le mérite? Nous ne le croyons pas.

Le livre que nous avons entrepris comprend essentiellement deux parties : 1. un exposé historique dans lequel nous avons décrit, en suivant strictement l'ordre chronologique, la suite des événements dont le Mont-Saint-Michel et son abbaye ont été le théâtre; 2. une monographie analytique des monuments, fixant leur âge en les envisageant dans leur origine, dans leurs rapports avec les besoins auxquels ils étaient destinés à satisfaire, dans leur structure particulière, dans leurs dispositions propres et leurs formes décoratives. Grâce à l'étude comparative des textes et des édifices, les traditions historiques ont été soumises au contrôle sévère des observations archéologiques et architecturales.

Pour être complet, le travail doit être précédé d'une description géographique et topographique replaçant dans son site le Mont ainsi que son satellite, l'îlot de Tombelaine. Enfin il nous a paru intéressant de donner dans notre Introduction une étude critique et raisonnée des sources, destinée à éclairer le lecteur sur l'authenticité et la valeur des documents consultés.

Extraits de l'Introduction

.....>

BON DE SOUSCRIPTION — Valable jusqu'au 15 avril 1979

A retourner aux

Editions Culture et Civilisation — 115 av. Lebon — 1160 Bruxelles

Veillez noter ma souscription à la réédition de l'oeuvre de Paul Gout, **LE MONT-SAINT-MICHEL**, 1 vol. relié, au prix spécial de souscription, réservé aux lecteurs de *Armor Magazine*, de 350 FF.* A paraître en mars 1979.

NOM, prénoms

adresse

Règlement ci-joint par

virement postal au nom de la Société Générale, Paris

chèque postal ou bancaire au nom de Girfe-Culture Civilisation

date

signature

* Après souscription, prix normal : 500 FF

LA BRETAGNE CONTEMPORAINE

SITES PITTORESQUES, MONUMENTS, COSTUMES, SCENES DE MOEURS

HISTOIRE, LEGENDES, TRADITIONS ET USAGES

DE LA LOIRE INFÉRIEURE, DU MORBIHAN, DU FINISTÈRE, DES CÔTES DU NORD ET D'ILLE ET VILAINE

Reproduction en couleur de l'édition de 1865

2 volumes reliés, format 295x440mm.,
640 pages de texte et 165 illustrations pleine page

**PRIX SPECIAL RESERVE AUX
LECTEURS DE ARMOR MAGAZINE : 640 FF**

VOLUME I

Table des illustrations

LOIRE INFÉRIEURE — Une noce au bourg de Batz. **Nantes**. Vue générale, prise du belvédère de la caserne des douaniers. Cathédrale de Nantes, façade occidentale. Cathédrale de Nantes, tombeau de François II et basse nef méridionale. Eglise Sainte-Croix et nouveau beffroi. Eglise Saint-Nicolas. Nouvelle église Notre-Dame-de-Bon-Port. Le château, le chemin de fer et la gare. Château de Nantes, intérieur de la cour. Rivière de l'Erdre et château de la Gâcherie. Ruine du château de Machecoul. Château de Haute-Goulaine. **Paimboeuf**. Pornic, vue générale prise de la pointe de Gourmalon. **Ancenis**. Vue d'Ancenis. Château du Vair, près d'Anetz. Oudon et vue de la Loire. **Châteaubriant**. Château de Châteaubriant, vue prise du côté opposé de l'étang. Château de Châteaubriant, intérieur de la cour principale. Château de la Motte-Glain. **Savenay**. Vue de Savenay. Château de Blain. Château de la Bretesche, près de Missillac. Calvaire de la Madeleine, près de Pont-Château. Saint-Nazaire, vue prise de l'entrée du bassin. Le Croisic. Fontaine de la place Royale, à Nantes. **MORBIHAN** — Bénédiction des Coureaux, bras de mer entre l'île de Groix et la terre ferme. **Vannes**. Vannes, vue du Port. Cathédrale de Vannes. Grotte druidique de l'île de Gavrynis, dans le golfe du Morbihan. Ruines du château de Sucinio, près de Sarzeau. Pont suspendu de la Roche-Bernard. Rochefort-en-Terre, restes du Château et vallée de l'Artz. Ruines du château de l'Argouët, près d'Elven. **Lorient**. Lorient, nouveau Pont du chemin de fer, port militaire et rade. Eglise d'Hennebont. Chartreuse d'Auray, monument des victimes de Quiberon. Auray, vue du pont de la nouvelle route. Dolmen, dit Table de César, près de Locmariaker. Sainte-Anne d'Auray, scène de Pardon du 25 juillet. Monuments druidiques de Carnac. Belle-Ile-en-Mer, Citadelle et entrée du port du Palais. **Pontivy**. Château de Pontivy. Vénus du Quinipily, près de Baud. Chapelle et fontaine de Saint-Nicodème. Chapelle Saint-Fiacre, près du Faouet. Jubé de la chapelle Saint-Fiacre, près du Faouet. Chapelle Sainte-Barbe, près du Faouet. Chapelle du Kernascleden, entre Guéméné et le Faouet. Chapelle de Quelven, près de Pontivy. **Ploërmel**. Eglise de Ploërmel, portail latéral. Rohan, canal de Nantes à Brest. Château de Josselin. Château de Compair.

VOLUME II

FINISTÈRE — Femmes de l'île d'Ouessant sur la côte, près du Phare. **Quimper**. Quimper, entrée du port. Cathédrale de Quimper. Cathédrale de Quimper, intérieur. Eglise de Ploaré, à Douarnenez. Vue de Douarnenez. Pointe du Raz et île de Sein. Eglise de Pont-Croix. Eglise du bourg de Penmarc'h. Cloître de Pont-l'Abbé. Une lutte à Rosporden. **Quimperlé**. Vue de Quimperlé. Château du Hénan, près de Pontaven. Ruines du château de Rustéphan, près de Pontaven. **Châteaulin**. Vue de Châteaulin. Eglise de Locronan. Pardon de Sainte-Anne-le-Palud. Grotte de l'Autel, à Morgat, près de Crozon. Ruines de l'abbaye de Landévennec. Eglise de Pleyben. Une course à Carhaix. Le Huelgoat. Eglise de Saint-Herbot. Cascade près de Saint-Herbot. **Morlaix**. Morlaix, viaduc du chemin de fer et fond du port. Crypte de l'église Saint-Mélar, à Lanmeur. Eglise et fontaine de Saint-Jean-du-Doigt. Une coupe de Goëmon, près de Saint-Pol-de-Léon. Roscoff. Château de Kérouzéré, à Sibiril.

Château de Kerjean. Landivisiau. Eglise et calvaire de Guimiliau. Eglise de Saint-Thégonnec. La conclusion d'un marché dans le Finistère. **Brest**. Brest, le château, le pont et l'entrée du port. Calvaire de Plougastel-Daoulas. Cloître de Daoulas. Croix des apôtres, menhir sculpté entre l'Hôpital et Logonna. Porche et clocher de Saint-Houardon, à Landerneau. Eglise de Pencran. La Roche-Maurice, près de Landerneau. Moulin et église de Pontchrist. Une scène de naufrage sur la côte de Kerlouan. Jubé de l'église du Folgët, près de Lesneven. Château de Penmarc'h. Ruines du château de Trémazan. Menhir de Kergadiou, près de Brêlès. Ruines du château de Kergroadès. Cap, abbaye et phare de Saint-Mathieu. Ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu, près du Conquet. Fort Bertheaume, près de l'entrée du Goulet de Brest.

CÔTES DU NORD — Procession nocturne du Pardon de Guingamp. **Saint-Brieuc**. Cathédrale de Saint-Brieuc. Port du Légué. Quintin. Montcontour. Lamballe. Temple de lanleff, près du Pontrieux. Ruines de l'église de l'abbaye de Beauport. **Dinan**. Dinan. Abbaye, château et village de Léhon. Cap Fréhel. Ruines du château du Guildo. Ruines du château de la Hunaudaye. **Guingamp**. Guingamp. Abbaye de Sainte-Croix. Château de la Roche-Jagu. Eglise de Notre-Dame-de-Burlat, près de Pestivien. Eglise de Kergrist-Moëllou. Château du Bois de la Roche. **Lannion**. Lannion. Jubé de la chapelle de Notre-Dame-de-Kerfaouès. Ploumana'h, près de Perros-Guirec. Eglise de Saint-Emilion, à Loguivy-Plougras. Ruines du château de Tonquédec. Ancienne cathédrale de Tréguier. **Loudéac**. Loudéac. Corlay.

ILLE ET VILAINE — Plage des bains, à Saint-Malo, costumes des environs de Saint-Malo, Dinard, Cancale, Dol. **Rennes**. Cathédrale de Rennes. Palais de Justice de Rennes. Porte Mordelaise. Château de la Prévalaye. Château de Châteaugiron. **Fougères**. Vue générale de Fougères. Fougères, le château et l'église Saint-Sulpice. Saint-Aubin-du-Cormier. **Saint-Malo**. Saint-Malo, Saint-Servan et Dinard. Cancale et la Houille. Cathédrale de Dol. Château de Landal. Château de Combourg. **Montfort-sur-Meu**. Montfort-sur-Meu. Château de Montmuran, aux Iffs, près de Bécheret. **Redon**. Redon. Vue de la Vilaine et du chemin de fer de Rennes à Redon, près de Pont-Réan. Château du Boschet. **Vitré**. Vue générale de Vitré. Eglise Notre-Dame de Vitré. Château des Rochers. Châtillon-en-Vendelais. La Roche-aux-Fées.

BON DE COMMANDE

A retourner aux
Editions Culture et Civilisation — 115 av. Lebon — 1160 Bruxelles

Veillez bien me faire parvenir un exemplaire de la réédition de LA BRETAGNE CONTEMPORAINE, au prix spécial réservé aux lecteurs de Armor Magazine : 640 FF.

NOM, prénoms
adresse

Règlement ci-joint par

- virement postal au nom de la Société Générale, Paris
 chèque postal ou bancaire au nom de Girfe-Culture Civilisation
date
- signature

ROMANS

Les goëlands

Roman de science-fiction ? satire ? Conte philosophique ? L'ouvrage de Jean-Louis Brave, *Les Goëlands*, tient un peu de tout cela. C'est l'histoire de trois Bretons - un couple et une fillette - émigrés dans un "laby" de la région parisienne où ils vivent au 279^e étage... Il faut dire que nous sommes en l'an 2071, que toute la planète est polluée, que la vie végétale et animale est réduite à sa plus simple expression, que, pour sortir de chez soi, il faut se parer d'un appareil nommé "respirateur" afin de pouvoir... respirer. Et voilà qu'une nouvelle surprenante est diffusée sur les ondes : trois goëlands sont apparus au sud de la Bretagne. Et nos trois Bretons, les Cudennec, fous de joie, repris par la fibre ancestrale, de se précipiter vers "l'événement". Mais le vieux pays leur réserve bien des surprises. Pas souvent bonnes. Au travers de cette histoire bien menée, tendre, d'une grande pureté, Jean-Louis Brave a imaginé ce que sera la terre dans cent ans si nous laissons se poursuivre les crimes contre la nature qui se multiplient : marée noire, pollutions industrielles, engrais chimiques, invasion de l'atome... Ce roman constitue donc un cri d'alarme qui sait heureusement ne point fermer l'horizon à l'espérance. Tout dépend de nous (*Editions le Signor, Le Guilvinec*).

JEUX

★ Aux éditions Marabout - 100 problèmes de scrabble - 100 problèmes de mots-croisés - Le loto - Le backgammon ainsi qu'un dictionnaire des mots-croisés de Léon et Marynel Noël (deux tomes).

★ LA CARTOMANCIE, par Michel Barbier - L'histoire des jeux de piquet et de tarot, les cartes dans la symbolique et dans la divination ; d'intéressantes illustrations (30 F. Ed. Facettes, BP 15, 95220 Herblay).

Rezé : V^e festival de poésie nue

Le cinquième Festival populaire de poésie nue et de rencontres des revues se déroulera à Rezé-lès-Nantes les 7 et 8 avril.

Ce cinquième F.P.P.N. a lieu cette année à Nantes pour marquer l'importance de la poésie vivante d'où qu'elle soit, y compris les régions dites à minorité culturelle. Cette année ce sera en faveur de l'indépendance culturelle de la Bretagne. Les Bretons de naissance ou de cœur sont vivement conviés.

Renseignements : Poétic 7, 194, rue M. Jouaud, 44400 Rezé.

Inscription : Gilbert Aubert, D8, place de l'Île de France 93150 Le Blanc Mesnil.

Les prix de l'Académie de Nantes

L'Académie de Bretagne décernera en juin ses prix littéraires : le grand prix du roman (3 500 F), le prix de Loire-Atlantique (1 500 F), le prix de Nantes (1 000 F). Faire parvenir 5 exemplaires avant le 15 mars à l'Académie de Bretagne, musée des Beaux-Arts, rue Clémenceau à Nantes.

POCHOTHEQUE

★ Le Livre de Poche - *Blanche et Lucie*, roman de Régine Deforges : l'autobiographie imaginée de deux grands'mères... c'est truculent, leste et plein de saveur terrienne. - *La mule de corbillard* : une vieille paysanne, passionnée de sa vigne, remonte à travers son passé et son unique amour ; un roman de Marie Cardinal.

★ Marabout - *Le carrefour des 3 couteaux*, par Pierre Mac Orlan : une intrigue policière en plein XIV^e siècle. - *Blizzard*, par George Stone : une neige mystérieuse paralyse tout... - *Fatou Cissé*, par Maurice Genevoix : un poème de l'amour maternel d'une Africaine - *L'ombre du grand mur*, par Léon Malet : injustement condamné, un médecin devient un criminel à sa sortie de prison.

BREZHONEG

Tintin en breton

Pour la première fois, un album de Tintin est publié en langue bretonne : *Ar 7 boullenn strink* (les 7 boules de cristal), traduit par Per-Gwendal Steven. Le célèbre personnage de Hergé apporte à son tour sa pierre à notre renaissance culturelle : ce ne sont pas les petits bretonnants qui s'en plaindront. Ni leurs parents ! Signalons qu'en même temps deux autres albums de Tintin ont été édités en langue galloise : *Y Cranc â'r Crafangau aur et Cyfrinach yr Unicorn*. Voilà un éditeur belge qu'il faut encourager car il a le mérite d'accorder aux langues celtiques la place que tant d'autres veulent leur refuser. (Ed. Casterman).

An Ankou

Il n'est pas nécessaire de présenter Jean-Claude Fournier à ses... compatriotes. Le quatrième père de Spirou a voulu que son personnage s'exprime dans notre langue et cela nous vaut *An Ankou*, traduit par Lœiz Moulleg. L'histoire a pour cadre les landes d'Arvor : Spirou et Fantasio sont dans le Finistère, ainsi que leur amie Ororea, à un congrès de magiciens. Mais, dans le même temps, la Bretagne est en proie à la frénésie nucléaire, ce qui mécontente tout le monde, à commencer par l'Ankou, le valet de la mort. Cela pose de sacrés problèmes aux deux héros... (Ed. J. Dupuis).

Les prénoms bretons

Olivier Eudes consacre une plaquette égayée par des photographies en couleurs, aux prénoms bretons. Présentant les principaux saints dans une courte biographie, on découvre parfois des éléments peu connus. Ainsi Yann n'est-il pas seulement la forme bretonne de Jean mais s'applique-t-il à des saints authentiquement bretons : Yann de Chatillon (fête le 1^{er} février), Yann, abbé de Quimperlé (10 juin), Yann ermite (26 juin), Yann, Diarc'hen ou SantigDu (le petit saint noir). On trouve encore dans le livre la liste des prénoms bretons sans correspondants français, la traduction des principaux prénoms français en breton, et un calendrier de nos saints (Ed. Ouest-France).

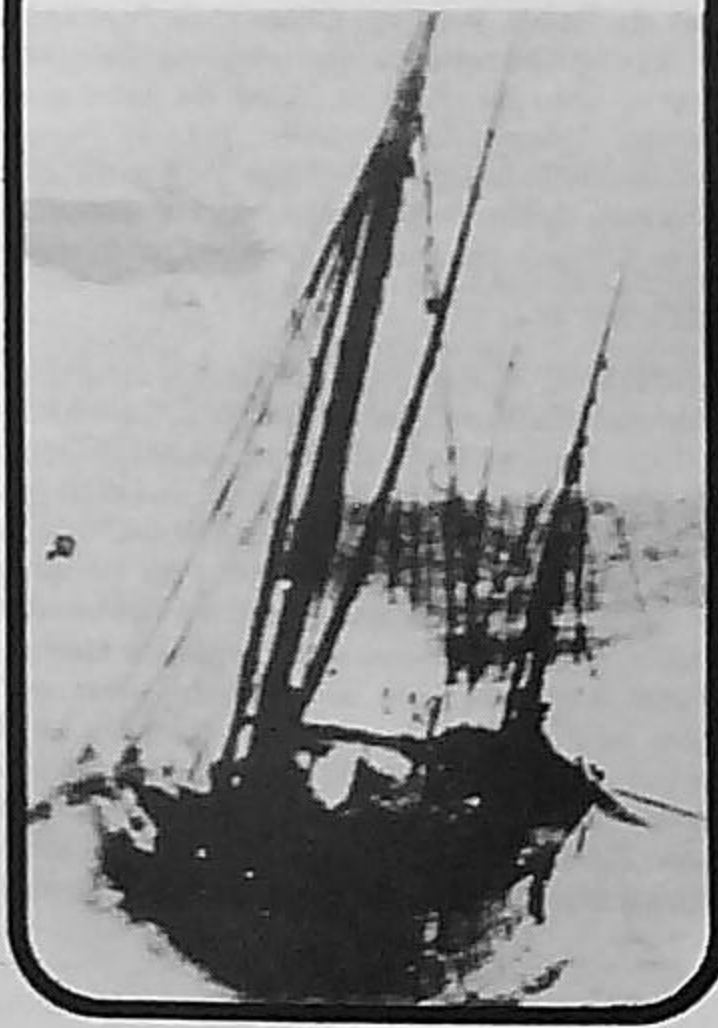
YANN POILVET

QUEFFELEC

*Ils étaient
six marins
de Groix...
... et la tempête*

**La "marée" de la
seconde moitié de
septembre 1930, qui
confronte les six
hommes du
thonier-dundee
"L'Aviateur Blériot"
à une tempête
fantastique, une des
plus meurtrières
que les pêcheurs
bretons aient jamais
connue, les aura
marqués pour
toujours. Eux et
leurs familles de
"la côte".**

PRESSES DE LA CITE



Le monde mystérieux d'Yvon Guilloux

Après un long cheminement dont les principales étapes pourraient prendre comme noms Paris, Pontivy, Brest, Lorient... Yvon Guilloux revenait, une fois de plus, affronter le public de ses débuts dans une exposition qui s'est tenue à Saint-Brieuc, à La Palette. Mais nul n'est prophète en son pays, dit-on.

Quoiqu'il en soit, un peintre n'a jamais l'intention d'imposer sa peinture, mais plutôt de faire partager une émotion ou un climat à travers un décor qui sera ressenti. C'est précisément la démarche d'Yvon Guilloux qui présente sur ses dernières toiles une palette de rare qualité : beaucoup de tons brumeux avec une réelle prédominance pour des violets conjugués avec des bleus et des ocres confèrent aux toiles une atmosphère vaporeuse, presque irréelle, très propice à la rêverie et à l'imagination.

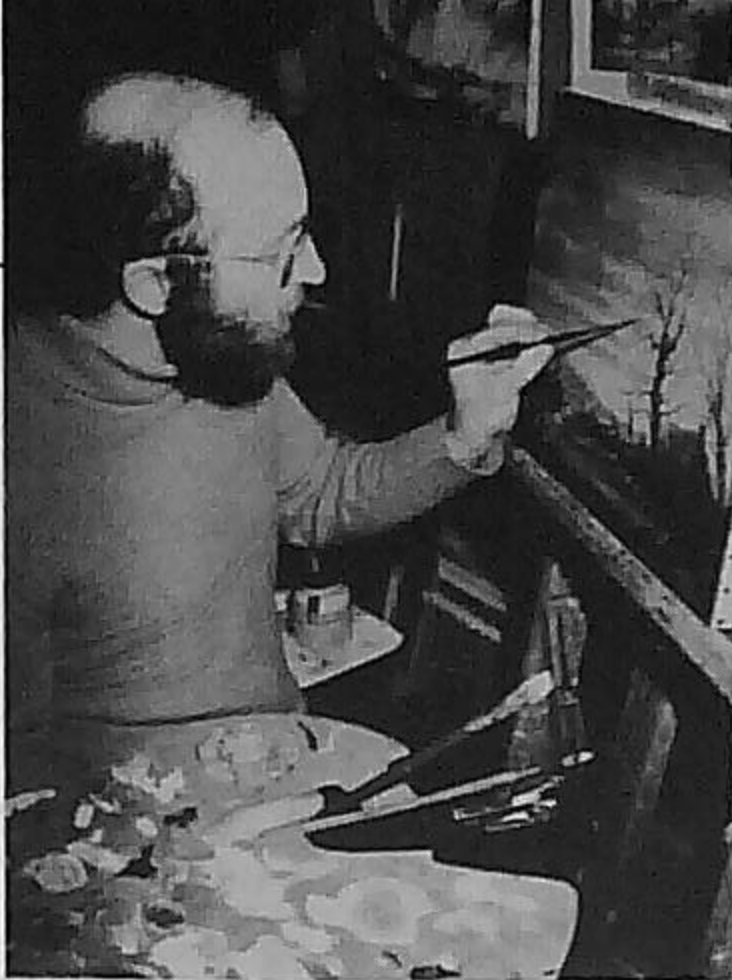
N'est-ce pas là l'ambiance si particulière de la Bretagne avec son côté légendaire, mystérieux et nostalgique, traduit de manière si convaincante par l'éternel feu d'artifice des saisons ?

Si Guilloux préfère peindre des paysages en l'absence de personnages, faut-il rechercher dans cet aspect mineur de sa peinture un trait psychologique particulier ? Non point. Car on peut trouver là le refus de la banalité du monde pour accéder à la perfection des choses. Perfection ou technique, le choix était à faire surtout dans les sépias où le dessin devient un élément très important à travers le mystère des chaumières abandonnées, le charme des manoirs à tourelle et les effets de brume sur les étangs qui évoquent toujours l'aspect légendaire ou romantique d'un paysage qui permet beaucoup d'interprétations.

Traité avec des plans successifs, une toile retient particulièrement l'attention : "Le refuge des solitaires" qu'Yvon Guilloux a réalisée en communion d'esprit avec Alain Colas qu'il ne connaît pas, mais dont il a admiré le courage dans sa grande aventure. Mystique à ses heures, il pense que les navigateurs perdus peuvent trouver refuge dans l'intemporel d'un autre monde et la solitude des temps. Effluves mystérieuses mais non tragiques dans l'œuvre d'un peintre où la présence de la vie reste toujours identifiable grâce au symbole de l'arbre qu'il plante dans la plupart de ses toiles. En effet, si la nature demeure la plus grande école d'un paysagiste, Yvon Guilloux confie volontiers qu'il dessine plus qu'il ne peint. Mais la Bretagne, avec ses mille facettes et ses aspects si variés, ne comble-t-elle pas les peintres dans cet univers ?

YANNICK GUYADER

★ Yvon Guilloux expose à la Maison de la Bretagne à Paris du 19 au 25 mars.



Yvon Guilloux (Photo Yannick Guyader)

Exposition Jilu au Sel

Jilu (Jean-Luc Aulnette) expose du 1^{er} au 30 avril des dessins publiés depuis 1977 dans *Armor Magazine*, *Breizh*, *l'Eclair*, *Le Chapeau rond rouge*, *La Pomme Verte*, ainsi que des dessins personnels au Musée du Sel de Bretagne. Entrée gratuite.



Exposition Sayed Darwiche

Du 7 au 21 avril, exposition de Sayed Darwiche à Kerauzern (Ploubezre) : peintures, aquarelles, dessins d'illustration.

Hommage à Alain Colas

Qu'es-tu devenu, navigateur solitaire, Toi, dont le monde entier célébrait les exploits ?

On te cherche en vain, on ne sait plus rien de toi,

Y a-t-il un espoir de te revoir sur terre ?

Le soir, quand je m'endors, je pense à toi souvent ;

T'es-tu égaré dans les abîmes sans fin ?

La mer infinie te berce-t-elle en son sein ?

Tenace, l'espoir demeure, et je te vois vivant,

Tout seul, sur ton bateau, au cœur de l'Atlantique,

Basané et barbu comme un marin antique, Heureux de vivre, sans remords et sans regret ;

Mais quel que soit ton sort, que tu aies fait naufrage,

Ou que tu aies échoué sur un lointain rivage, L'Océan, jusqu'alors, garde bien ton secret.

HENRIETTE LAISNEY
15 janvier 1979

Calendrier des EXPOSITIONS

BREST - *Palais des Arts et de la Culture*, jusqu'au 12 : Biennale internationale de peinture contemporaine.

FOUGÈRES - *Aux Urbanistes*, du 5 au 11, Marée noire 78, photos de Cl. Raimond-Dityvon - *A l'OAC*, du 12 au 18, la mer et les bateaux, œuvres d'André Schel.

NANTES - *Musée des Beaux-Arts* : L'école de Pont-Aven.

PARIS - *Musée de la Marine*, jusqu'au 18 avril : Salon de la Marine (Yvergniaux, etc...) - *Maison de la Bretagne*, du 5 au 11 : Robert Josset ; du 12 au 18 : Huguette Valentine (aquarelles du Morbihan) ; du 19 au 25 : Yvon Guilloux, peintre paysagiste - *Grand Palais* : Richesses artistiques de Belle-Île-en-Mer.

QUIMPER - *CMB*, place de la Terre au duc, jusqu'au 10 : Yvon La Barre - *Bibliothèque municipale* : la lutte bretonne. *Musée des Beaux-Arts* : peintures de Jean Deyrolles - *Maisons pour tous* : quinzaine africaine.

RENNES - *Galerie du Théâtre* : Christian Tanguy - *Maison de la Culture* : L'itinéraire du soufisme ; dessins d'enfants du Bali ; figurines du théâtre d'ombres - *Archives départementales* : Sports et société à la Belle Epoque. *Hôtel-de-Ville* : jusqu'au 18 : Roger Blond, Rennes du temps passé.

SAINT-BRIEUC - *Galerie des artisans créateurs*, à partir du 3 avril : Robert Josset - *Galerie de Flore*, du 10 au 31 mars : Yvon la Barre - *FAC* : mémoire ouvrière et culture populaire - *La Palette* : François Dubois.

SEL-DE-BRETAGNE - *Musée* : du 1^{er} au 30 avril : dessins de Jilu.

★ Robert Josset a obtenu la médaille de bronze au Salon international de Deauville.

★ Henri Yvergniaux expose au Salon de la Marine à Paris, sa toile *La Llota*, vaste composition figurative aux couleurs ensoleillées qui évoque la criée aux poissons au Portugal.

Aux artistes aux directeurs de galeries

Très souvent les annonces d'expositions nous parviennent trop tardivement pour être publiées dans nos colonnes. Nous rappelons qu'elles doivent nous parvenir impérativement le 5 du mois précédent l'exposition.

Dessins d'enfants de Bali : une œuvre de JAMAN, 11 ans



Mars 709 : une marée extraordinaire

Le mois de mars de cette année fut signalé par une marée extraordinaire qui engloutit tous les environs d'Aleth, depuis le cap Fréhel jusqu'au Cotentin ; - isola le monticule où est aujourd'hui St-Malo, - creusa son port, forma la baie de Cancale et du Mt St Michel, et occasionna sur tous les côtés de la Manche de véritables ravages. Depuis cette catastrophe, qui changea en partie le cours du Couësson, le Mt St Michel a cessé d'appartenir à la Bretagne ; ce qui fait dire :

... Et le Couësson, en sa folie
A mis le Mont en Normandie

29 mars 1187 : naissance d'Arthur

Dans la nuit où l'Eglise commémore la résurrection du Sauveur, la duchesse Constance (veuve de Geoffroy, mort en août 1186) donna le jour à un fils, "le désiré de son peuple, desideratus gentibus", que les Bretons dans leur joie nommèrent Arthur. Ils voyaient sans doute en cet enfant, dont la naissance par ces diverses circonstances tenait du miracle, le sauveur qui devait les délivrer. Henri II se montra mécontent du nom donné au fils de Geoffroy, mais les Bretons, sans se soucier de lui, "séjouissaient de merveilleuse liesse". Henri vint à Nantes et imposa à la duchesse un second mari de son choix, Raoul de Chester, que les Bretons s'empresèrent de chasser, lorsqu'ils apprirent la mort en roi d'Angleterre (en 1189).

27 mars 1351 : le Combat des Trente

Thomas d'Ageworte, anglais, gouverneur d'Auray pour le comte de Montfort, avait péri en 1350, dans l'attaque contre le capitaine Raoul de Cahors, qui tenait le parti de Charles de Blois. Richard de Bembro, chevalier anglais, qui commandait à Ploërmel et qui avait été l'ami de Thomas d'Ageworte, supportait difficilement sa mort. Le maréchal de Beaumanoir, qui commandait dans Josselin, se rendit près de lui et lui reprocha vivement toutes les violences qu'il exerçait sur les chemins et dans les campagnes. Bembro ne demeura pas sans réponse ; mais la querelle s'étant échauffée, l'un d'eux proposa un combat de trente contre trente, qui fut accepté par l'autre. Le rendez-vous fut donné au chêne de Mi-Voie, entre Josselin et Ploërmel, et le jour fut fixé au 27 mars. Beaumanoir étant retourné à Josselin, annonça cette nouvelle aux gentishommes bretons en garnison. Plusieurs lui firent offre de service ; mais il ne put les satisfaire tous,

parce que le nombre des champions était fixé. Il choisit 9 chevaliers et 21 écuyers. Bembro ne put trouver dans sa garnison assez d'Anglais sur lesquels il pût compter pour faire le nombre de trente. Il n'en choisit que 20 et compléta sa troupe avec 6 Allemands et 4 Bretons. L'affaire s'engagea bientôt. Les combattants se chargèrent d'une manière si terrible que tous les assistants en furent saisis de terreur. Les deux partis, épuisés de fatigue, se retirèrent de concert pour prendre haleine et se rafraîchir. Dans cet intervalle, Beaumanoir exhorta les siens à ne pas s'étonner de la perte de 5 hommes. Geoffroy de la Roche lui dit que, s'il était chevalier, il combattrait plus courageusement. Beaumanoir le fit chevalier sur-le-champ en lui rappelant les hauts faits de ses ancêtres.

Le combat recommença avec le même acharnement qu'avant. Bembro se lança d'abord sur Beaumanoir, le saisit au corps et le somma de se rendre ; mais Alain de Kerenrais porta à Bembro un coup de lance au visage et le renversa. Geoffroy du Bois lui passa l'épée au travers du corps. La mort de leur chef glaça d'effroi les Anglais ; ils se serrèrent cependant et le combat devint plus furieux qu'il n'avait encore été. Cependant les 3 prisonniers bretons, profitant du désordre causé par la mort de Bembro, s'échappèrent et allèrent rejoindre les leurs pour combattre encore. Beaumanoir fut blessé dans ce moment. La perte de son sang et la fatigue du combat lui causant une grande altération, il demanda à boire. Geoffroy du Bois, l'ayant entendu, lui répondit : "*Beaumanoir, bois ton sang ; ta soif se passera !*" Beaumanoir, piqué de cette réponse, rentra au combat et chercha, mais vainement, à traverser les rangs ennemis. Ayant aperçu Guillaume de Montauban monter à cheval, comme pour s'éloigner, : "*Faux et mauvais écuyer, lui dit-il, où vas-tu ? Pourquoi nous abandonnes-tu ? Il sera reproché à toi et à ta race à jamais*". Montauban, sans s'étonner, lui répond : "*Oeuvre bien de ta part, Beaumanoir, et je ferai tout devoir de mon côté*". ; il pousse son cheval vers les rangs anglais, les rompt et en renverse 8 en allant et revenant. Les Bretons se ruent alors sur les Anglais et en font un horrible carnage. Un grand nombre est tué ; le reste fut fait prisonnier et conduit au château de Josselin. Tinténac, du côté des Bretons, et Croquart, du côté des Anglais, remportèrent le prix de la valeur. Telle fut l'issue de ce célèbre "combat des Trente", si glorieux pour la Nation Bretonne ; mais qui ne décida rien pour les affaires des 2 prétendants à

la possession du duché de Bretagne. "*Beaumanoir, bois ton sang*" fut depuis ce jour le cri de guerre de la maison de Beaumanoir.

22 mars 1401 : Couronnement du duc

Jean V n'avait que 12 ans à la mort de son père. Sa mère, Jeanne de Navarre, le conduisit à Rennes, avec ses 2 frères Gilles et Arthur, pour accomplir la cérémonie traditionnelle de la première entrée dans la capitale du pays, et de le faire couronner. Elle est arrêtée devant la porte Mordelaise, et le jeune duc demande l'entrée de sa bonne ville. Les bourgeois sont en liesse, les fenêtres s'égaient des coiffures compliquées des bourgeoises et des damoiselles. La porte cependant reste fermée et ne s'ouvre que lorsque le duc a prêté serment entre les mains d'Olivier de Clisson et du plus ancien chanoine. "Vous jurez à Dieu, lui demandent-ils, la foi catholique et l'Eglise de Bretagne en ses libertés défendre et garder ; les comtes, Macthierns, nobles de Bretagne et leurs libertés observer et au peuple de Bretagne vraie justice, selon votre pouvoir exhiber." et le duc répond "*Ainsi le jure*". La porte s'ouvre alors devant lui. Suivi de la foule, il franchit les quelques pas qui le séparent de la cathédrale, où il entre pour veiller toute la nuit jusqu'après le chant des Matines. Accompagné de ses prélats et de ses barons, il monta ensuite à cheval et se rendit à la cohue de Rennes, où un somptueux festin avait été préparé. Cette cérémonie symbolique, dont les formules nous ont été conservées, montre la haute idée que les Bretons concevaient de la dignité de leur duc, et le rappel des rois bretons, l'expression même "*dux sive rex*", en sa forme dubitative, témoigne de leurs prétentions à maintenir en leur intégralité les prérogatives légendaires qu'ils réclamaient pour leur pays. Jean V étant mineur, la garde du duché fut confiée à sa mère, mais cette princesse s'étant remariée au roi d'Angleterre, la garde fut transmise à Philippe le Hardi duc de Bourgogne.

23 mars 1449

Les Anglais pénétrant en Bretagne surprennent Fougères, et le duc François joignant ses troupes à celles du roi de France, entama les hostilités en Normandie.

An 1781

Le 16 mars, un incendie détruit à Dinan un nombre considérable de maisons. Toutes celles des rues de Cocherel, de la Ferronnerie et du Fossé deviennent la proie des flammes, ainsi qu'une partie des rues de la Chaux et de la Cordonnerie.

An 1789 : les états généraux

16 mars : Règlement particulier fait par le roi pour la convocation des "états généraux", dans sa province de Bretagne. Ce règlement admet le bas-clergé, jusqu'ici privé des droits politiques, à participer à ces nominations dans une proportion convenable, et la noblesse de Bretagne dans son ensemble, à concourir à la nomination de ses députés. Des 25 sénéchaussées composant la Bretagne, 6 seulement devaient députer aux Etats généraux, savoir : Rennes, Hennebont, Brest, Lesneve, Dinan et Ploërmel ; les 19 autres devaient se former en 7 assemblées d'"arrondissement" et nommer, toutes ensemble, 44 députés du tiers-état et 22 des autres ordres.

An 1790

Ordre du roi à MM. Bagot, l'abbé Armès et Dubois de Bosjouan de procéder à la formation du département et "districts" des Côtes-du-Nord, conformément aux décrets de l'assemblée nationale.

23 mars 1793

Les insurgés royalistes de 22 communes se réunissent à la voix de Bras-de-Forge de Bois-hardy, dans la lande du Gras, en la commune de Meslin près Lamballe.

7 mars 1794

Formation de la société populaire en l'honneur de la "Raison", composée de républicains sans culottes de Tréguier ; elle choisit pour lieu de ses réunions la cidevant église des Lazaristes et fixe les séances publiques aux quartidis et nonidis (4^e et 9^e jours de la décade républicaine).

10 mars 1794

La cathédrale de St-Brieuc est érigée en "Temple de la Raison" et on y célèbre la fête de l'Etre Suprême. Cette inauguration se fit aux salves d'artillerie, annonçant que la commune "se régénérait" et qu'elle ne voulait pas d'autre temps que celui de la Raison.

4 mars 1795

Une bande d'environ 200 chouans armés se rallie au château de la Ville-Mario sis en la commune de Tréveneuc, à la voix des 17 émigrés venus des îles anglaises, de Jersey et Guernesey, à 18 000 hommes accourus de Plaintel, Ploufragan et communes environnantes, à l'effet de favoriser un débarquement important de munitions, d'armes et de chefs que les anglais devaient ce jour-là opérer au palus de Plouha.

MYRDDHIN

Dan ar Bras

C'est la ville également qui donne son titre au disque de *Dan ar Bras* ; là, il s'agit d'un poème de Xavier Grall "Allez dire à la ville", l'un de ceux que Dan ar Bras a extraits du recueil "La sône des pluies et des tombes" pour le mettre en musique : une chose que l'on n'imaginait pas.

Cela donne un disque assez exceptionnel, qui étonne : tout d'abord, Dan ar Bras chante, ce à quoi il ne nous avait pas habitués avec son premier microsillon "Douar nevez" et il chante des textes durs : Xavier Grall n'est pas réputé pour écrire des mièvreries ! Et puis, sa musique n'a rien de traditionnel dans les arrangements qu'il propose. Son disque est d'ailleurs fait de contrastes musicaux : il y a des moments forts (à tous les sens du terme) avec des morceaux comme "Allez dire à la ville", "les oiseaux et les électrons de Brennilis" (instrumental), "Requiem pour le jet" qui apportent leur dose d'électricité : ceux qui aiment le rock apprécieront. Les autres se retrouveront plus facilement dans "Amour Kerne", "Dimanche après-midi"... morceaux plus acoustiques. "L'amour, le nucléaire et la crépuscule", composition où acoustique et électrique sont mêlés, est un des morceaux les plus agréables à écouter pour une oreille qui n'est pas encore bien sensibilisée à ces sonorités nouvelles que nous fait découvrir Dan ar Bras.

Il faut reconnaître, en tout cas, que l'ancien compagnon d'Alan Stivell a un sacré talent et qu'il est en train de prendre une grande place dans la musique d'aujourd'hui.

(*Dan ar Bras - Allez dire à la ville - Hexagone 883021*)

Les Tri Yann

Pochette de luxe, disque de classe : voici le 5^e album des Tri Yann... Après quelques années où l'on avait bien du mal à les suivre dans la voie qu'ils avaient choisie, ils ont engendré un disque fantastique "La découverte ou l'ignorance". Ce disque les avait révélés, *Urba* les confirme. Les deux microsillons se complètent parfaitement. Nous retrouvons un groupe qui affirme avec talent la réalité bretonne, tant au travers des textes qu'au travers de la musique. *Urba* est un disque fort bien fait où acoustique et électrique sont bien mariés, sans excès, juste ce qu'il faut pour être "dans le vent" sans nous assourdir de décibels. S'appuyant sur la musique traditionnelle, les musiciens nantais créent des arrangements plus actualisés, avec des moyens et un esprit d'aujourd'hui. Les thèmes eux-mêmes sont au goût du jour :



le précédent disque parlait d'identité culturelle, celui-ci a pour sujet l'urbanisation, une autre manière d'uniformiser, de standardiser afin que n'existent plus ces "particularismes régionaux" qui entravent l'unité de la France. Dans le texte de présentation, Jean-Louis Jossic écrit "la musique populaire est un des témoins de la diversité régionale que l'urbanisation a étouffée" et il explique que "les folks traditionalistes sont l'expression d'acquis culturels et de modes de vie différents, mais tous ruraux ou régionaux".

Ce sont ces problèmes que les Tri Yann évoquent au travers de plusieurs textes : *le Vieux Laudia* (la mort de nos campagnes), *hanter-dro macabre* (l'Ankou dépassé par les techniques modernes !).

D'autres thèmes ont inspiré les Tri Yann pour ce 33 tours : Nantes et les opinions bretonnes de son maire, le chômage, l'Amoco-Cadiz...

Musicalement, ce disque est certes plus électrisé que le précédent mais le dosage est juste et les instruments s'accordent parfaitement.

Autre intérêt de cet enregistrement : les voix ; les morceaux chantés sont particulièrement soignés et agréables.

En tous points donc, ce disque est réussi et il mérite d'être écouté. La pochette, elle-même, est séduisante. Au recto : un lit-clos dont les portes s'ouvrent sur la ville "urba" ; à l'intérieur, deux autres photos et au verso, le générique. La pochette intérieure offre le texte des morceaux choisis pour ce 30 cm.

(*Tri Yann - Urba - Marzelle 9199 917 - Phonogram*)

Dir ha Tan : volume 4

Le disque que nous vous présentons maintenant tranche totalement avec celui que nous venons d'évoquer. Nous quittons le moderne pour nous retrancher dans des époques plus lointaines et pour revivre la tradition. Avec les *Dir ha Tan*, c'est bien de cela qu'il s'agit : redécouvrir dans notre monde d'aujourd'hui des airs d'autrefois que chantaient les anciens.

Voilà bien longtemps que nous n'avions entendu parler des *Dir ha Tan* : ils ressurgissent aujourd'hui avec un quatrième volume d'airs vannetais. Ils ont tous un peu vieilli sans doute mais les morceaux qu'ils nous offrent sont toujours interprétés avec autant de fraîcheur. La voie de Marie-Françoise et celle de ses compagnons se sont mises au service de la culture bretonne et c'est toujours avec plaisir que nous les entendons. Il y a des danses et une mélodie "Ma za ha mann" qui résonne fort bien à l'oreille.

Pour eux, ce disque représente une "nouvelle halte, un temps où l'on concrétise le travail d'un moment" ; pour nous, il est une nouvelle occasion de les entendre et d'apprécier le travail qu'ils ont fait en contribuant, avec d'autres, à la renaissance de notre patrimoine.

(*Dir ha Tan - Vol. 4 - Arion 34472*)

Spécial harpe

Les frères Quefféléant, les piliers de *An Triskell* et ceux qui ont permis le maintien du groupe malgré son éclatement, ont sorti l'année dernière un "spécial instrumental" dont la harpe est évidemment la reine.

C'est un dique intéressant à deux points de vue : musical d'abord car il nous donne un éventail d'airs allant de la complainte à la danse, en passant par le cantique, des airs soit traditionnels, soit de création personnelle. L'autre intérêt de ce disque est "pédagogique" : la pochette instruit en effet sur la harpe, sur ses origines, sa technique instrumentale, les modes de la musique bretonne... C'est donc à un travail très profond qu'Hervé et Pol Quefféléant se sont livrés et qui nous est donné ici d'apprécier.

Ils ne sont pas seuls pour ce disque : d'autres musiciens, d'autres instruments et René Abjean qui dirige la production.

(*Spécial instrumental - Harpe Celtique - par Pol et Hervé Quefféléant - Le Chant du Monde LDX 74640*)

ANNE-EDITH POILVET

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE RÉABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner

7, rue Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE - CEDEX

M.
Profession
Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR magazine » et verse 62,40 F (ordinaire) ou 200 F (soutien) par :

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* Rayer les mentions inutiles.



magazine de la culture bretonne

Abonnement d'un an : 30 F - BREIZH, le Pradi, Trédion, 56250 ELVEN

A Rennes, UN FESTIVAL POPULAIRE au-dessus de tout soupçon

Le 3 février, dans l'émission publique de "Radio Armorique", animée par Catherine Ceylac et Christian Rolland, et consacrée au Festival de la Chanson qui se terminait le lendemain en apothéose par un fantastique fest-noz, un des invités a parfaite-

ment cerné le phénomène en disant que cette manifestation, plutôt qu'un moyen de promotion des chanteurs, était un moyen de promotion de la chanson et d'un public. Tout était dit ou presque et l'on pouvait fermer le ban.

LA FÊTE DANS LES QUARTIERS

Pendant cinq jours avec les amis qui ont nom Christian Rolland (FR3), Rémy le Tallec (l'Escargot Folk) et Lucien Nicolas (Télérama), j'ai arpenté les quartiers de Rennes, ceux du centre et de la périphérie. J'ai vu des équipements sociaux ou culturels, grands ou petits, adaptés au spectacle ou non. J'ai rencontré de jeunes animateurs, "officiels" ou bénévoles, les ai vus se dépenser sans compter, avec une foi extraordinaire, pour que la fête de la chanson soit dans les



Claude Besson

Annkrist

quartiers. Pour que le verbe et la musique participent à la vie naturelle des gens... Des gens qui ont répondu en nombre (un seul spectacle n'a pu avoir lieu et un autre a fonctionné dans les conditions limites), avec l'éclat de leur joie, à l'appel d'un moyen de communication tout à fait exemplaire. On a connu la fête dans les quartiers, on a respiré bon les mélodies, on a communiqué avec des voix et des personnalités, on a dansé sur les meilleurs airs traditionnels. On s'est rencontré. On a parlé, on a chanté.

LES ANIMATIONS

La chanson a trouvé les meilleurs colporteurs pour dire son existence, sa volonté d'être impliquée dans la vie quotidienne et, si les médias n'ont pas toujours soutenu suffisamment cette compagne d'une semaine, celle-ci a trouvé tous les moyens adéquats pour vivre pleinement et demander une petite place d'existence tout au long de l'année.

Les animations pour enfants (et celles pour le troisième âge à un degré moindre) ont été le révélateur du besoin qu'éprouve le public de vivre avec la chanson. Les pauvres chanteurs ont été littéralement débordés par un flot enfantin avide de participer à la fête, malgré la démultiplication des spectacles offerts. Il y a, là, un riche enseignement à analyser, à maîtriser, pour pouvoir



tenter de donner une réponse satisfaisante dans les années à venir. De même, l'expérience du chanteur malouin Marc Vincent dans le quartier de Villejean : animations tous les jours dans les écoles, sur le marché, dans une ferme ou dans une famille résidant en HLM, mérite d'être reprise.

LE POINT CENTRAL DU FESTIVAL

Le premier festival de la Chanson avait beaucoup péché par manque d'un point de rencontre. Celui-ci, mis en place en 79, semble avoir bien fonctionné : de nombreux chanteurs ont profité de la cafétéria du Champ de Mars pour se rencontrer, ouvrir le dialogue du monde du spectacle, confronter les idées et les techniques et tout simplement se connaître. Et jusqu'à une heure avancée de la nuit (c'est tuant, un festival !), ils ont pu discuter avec un public très jeune venu, là, poursuivre les festivités. Un public qui s'est vite transformé pour devenir acteur à son tour dans le cadre de la musique et de la chanson traditionnelle. Combien de soirs a-t-on pu entendre La Mirlitantouille ou les amis Baron, Anneix et consorts dans une prestation "off-festival" ?

Le point central de la Maison du Champ de Mars a également rempli un important rôle d'information grâce à une salle d'exposition où se côtoyaient les stands du Syndicat Français des Artistes, de Kendalc'h, d'Action-Chanson, de Dastum et celui assez remarquable (Maripol et Jean Yves Hirel y sont pour quelque chose...) du



Albert Poulain, conteur du pays gallo

Les chanteurs bretons ont vécu le festival de Rennes

Des bavures, il y en a partout. Dans la presse aussi. Pourquoi pas dans ARMOR magazine. Nous en avons essuyé une grosse dans le numéro de janvier : avec l'article de présentation du Festival de la chanson de Rennes. Dans le cadre de cette semaine assez exemplaire à plus d'un titre nous avons donné la parole aux personnes intéressées pour une mise au point nécessaire.

Madie Pierret, directrice du Festival : "J'ai été très choquée par cet article qui, au travers d'un chanteur, met en cause le collectif et le festival. L'avis émis est un peu hâtif. Si l'an dernier nous avons travaillé avec le Collectif Chanson Bretagne en tant qu'associations, cette année, on a décidé, avec l'aide du Collectif de programmer des chanteurs bretons. Ce que nous avons fait. La différence avec l'an dernier c'est que nous traitons directement avec les chanteurs. Quant au nombre, sur 90 chanteurs engagés, il y en a 48 d'implantation locale et régionale. Et l'accusation qui nous est faite de ne pas travailler sur le plan local et régional est vraiment très désagréable. Que chacun se renseigne honnêtement."

Jean-Yves Hirel, animateur du Collectif Chanson Bretagne : "Ce qui me gêne - et je m'élève au nom du Collectif contre cet article - c'est qu'est émise l'idée que les chanteurs bretons pourraient boycotter le Festival 79. Cette information est erronée et ne vient, ni de près ni de loin, du Collectif. Il n'a jamais été question de boycotter ce Festival qui est la seule manifestation du genre en France, et en Bretagne pratiquement la seule qui donne la parole dans de bonnes conditions aux chanteurs bretons. Lors du premier festival, les chanteurs bretons ont eu une bonne place car le Collectif a assuré la programmation des soirées cabarets. Cette année se sont les associations qui ont choisi de programmer des Bretons. Cette nouvelle démarche nous paraît positive. Le Festival nous sert véritablement de locomotive et va nous permettre de déboucher sur toute une animation culturelle au niveau breton, et pourquoi pas parisien, en liaison avec les associations. Nous travaillons en plein accord avec l'équipe du Festival."

Propos recueillis par A.G. HAMON

Communiqué du Collectif Chanson Bretagne : "Au mois de janvier, Jean-Luc Aulnette laissait entendre, dans un article consacré au Festival de la Chanson que les chanteurs bretons et leurs associations boycotteraient le Festival. J.Y. Hirel, du Collectif Chanson Bretagne était nommé.

Le Collectif tient à préciser qu'il n'a jamais été question d'une telle démarche et que bien au contraire il collabore activement avec le comité du Festival. C'est ainsi que cette année 50 chanteurs et groupes bretons ont été programmés et une exposition sur le Collectif a été mise en place durant le Festival. Le Collectif proteste contre de telles "informations" dénuées de tout fondement." (Texte adopté en réunion du Collectif réunie à la Maison du Champ de Mars, dans le cadre du Festival le 4 février 1979).

Collectif Chanson Bretagne. De nombreux visiteurs ont fréquenté cette salle qui gagnerait cependant à être repensée quant à son animation. Quelques classes venues des écoles du secteur sur les heures de cours ont montré l'exemple. Là, les enseignants ont peut-être quelque chose à reprendre au niveau même du contenu pédagogique des cours...

... ET LES CHANTEURS

Il y a eu énormément de prestations. Aussi n'ai-je vu qu'une minorité de spectacles (trois ou quatre bouts par soir) et il serait mesquin d'établir un hit-parade d'un Festival dont l'importance est la chanson et non le chanteur. Pourtant, je ne peux céder à la tentation de vous dire que j'ai été étonné par l'intérêt manifesté autour des conteurs (Lucien Gourong et Albert Poulain ont été remarquables), retenu par la toujours grande qualité musicale et la tendresse chantée de Besson, séduit par le chant féminin, fort et sensible de Chantal Grimm, envouté par la très grande prestation d'Annkrist dans un nouveau tour de chant, emporté par la merveilleuse musique de Dan ar Braz...

Mais l'important n'était pas tous mes sentiments personnels. Bien plutôt dans la démonstration de la vitalité de la chanson et de l'existence d'un vrai public populaire qui sait répondre présent lorsque l'on vient à lui, sans forfanterie, et participer pleinement aux meilleurs instants. Reste, pour lui, à mettre la chanson dans sa vie, dans sa cité, dans son quartier pour qu'un jour prochain la fête explose vraiment.

ANDRÉ-GEORGES HAMON

I Muvrini en Breizh

La J.C.M.L.F. organise une série de récitals du groupe corse "I Muvrini" au profit de "A. Riscossa" (association de soutien aux emprisonnés politiques corses). I Muvrini en corse veut dire : "Les mouflons" des animaux symboles de liberté.

La chanson corse c'est principalement des chants polyphoniques interprétés "a capella" (sans aucun accompagnement instrumental) et parfois improvisés. En reprenant cette tradition, I Muvrini favorise le véritable mariage du peuple corse avec sa culture véritable.

I Muvrini sera : le 2 mars à St-Brieuc, le 3 à Guingamp, le 4 à Morlaix, le 5 à Carhaix, le 6 à Brest, le 7 à Quimper, le 8 à Vannes, le 9 à Rennes, Gala de clôture.

Giles de Loonois, un compositeur du Morbihan

Giles de Loonois a été sélectionné pour les finales du concours de la chanson française ; né le 19 avril 1949 à Plouay (Morbihan), après de sérieuses études orientées vers la littérature et le cinéma, il choisit de se consacrer exclusivement à l'écriture de chansons.

Passionné de fantastique, d'ésotérisme et de science-fiction, ses livres préférés sont "Le Matin des Magiciens" et "Le Choc du Futur".

Déjà sélectionné l'an dernier pour le même concours, lauréat d'un Prix de Composition au Festival "Yamaha" de Tokyo (en collaboration avec J.P. Goussaud), Giles de Loonois travaille en rapport étroit avec des compositeurs à succès et un nombre toujours croissant de vedettes.

Populaire, classique, sacré...

LE VII^e FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS

Un festival chasse l'autre. Après celui de la Chanson, voilà Rennes à nouveau ouverte aux Arts Traditionnels. Une manifestation d'importance qui situe le remarquable travail effectué à la Maison de la Culture au profit des identités. Dans son bureau couvert d'affiches et de mobilier de théâtre, Françoise Grund, directrice artistique du 7^{ème} Festival des Arts Traditionnels, nous plonge dans les méandres fluctuants d'une tradition qui ne cherche qu'à mieux cerner l'homme.

TROIS LIGNES

A.M. - Pouvez-vous resituer les buts et l'histoire de ce Festival des Arts Traditionnels qui va connaître sa septième édition ?

Françoise Grund : "Le point de départ a été de tenter de découvrir les identités des autres par les divers moyens d'expressions culturelles traditionnelles : le chant, la musique, la danse, les arts plastiques et toutes les formes théâtrales et parathéâtrales. Pour nous, la définition de traditionnel se rattacherait à un facteur temps qui n'aurait pas la tri-section : passé-présent-avenir, mais où les phénomènes de la mémoire, de l'imagination et de l'expression se resitueraient sans cesse par rapport aux différents événements. Ce festival, nous l'avons structuré autour de trois lignes : une ligne populaire, une ligne classique ou savante, une ligne sacrée. Cette division n'est pas du tout artificielle en dépit de son apparence de définition intellectuelle. C'est simplement la société moderne à tendance industrielle qui a séparé le sacré du profane. Et si nous remontons simplement à la mémoire de nos parents et de nos grands-parents, nous pouvons voir que le sacré était toujours mêlé au profane et qu'en Bretagne on peut toujours se rendre compte que certaines manifestations n'ont pas encore démêlé le quotidien du rituel."

A.M. - Les rencontres et débats constituent aussi des temps forts...

F.G. - "Bien sûr. Il ne se contente pas d'être une suite de spectacles, mais se compose d'animations, d'expositions, de rencontres-débats, de cycles de réflexion, de films et de toute une partie que nous ne contrôlons pas... Le bouillonnement des cultures conduit les gens du cru à vouloir s'exprimer dans une sorte d'émulation à la curiosité et à l'expression qui soude un moment très intéressant."

DES RÉFÉRENCES INTERNATIONALES

A.M. - Le Festival est aujourd'hui reconnu par tous.

F.G. - "Oui, le Festival est devenu un tel système de référence que nous avons pu créer une série d'ouvrages à partir des séminaires et des débats, une série de disques avec Arion et une série de films en longs et courts métrages. Et dans le rayonnement national et international, cela nous a amené à étendre notre action directe et que nous collaborons avec les festivals de Berlin, Amsterdam, Genève, Barcelone, Londres et



Une interview de
FRANÇOISE
GRÜND

recueillie par
ANDRÉ-GEORGES
HAMON

que nous avons en France 62 points de chute à partir des spectacles du festival."

LE SYNCRÉTISME DES CULTURES

A.M. - Devant ce succès ne risquez-vous pas d'apparaître comme les spécialistes des Arts Traditionnels ? Ce serait redoutable.

F.G. - "Nous avons le droit à l'erreur. Nous ne sommes jamais des spécialistes, ni des ethnomusicologues, nous voulons garder assez de sensibilité pour avoir un champ d'action large... La tradition étant quelque chose qui évolue, qui ne peut tenir dans un cadre de définition, nous multiplions les séances de réflexion pour tenter de contenir le flux d'idées apportées par le Festival. Ainsi cette année nous organisons avec l'UNESCO une rencontre sur le syncrétisme des cultures : est-ce que le phénomène de fusion de plusieurs cultures l'une avec l'autre est synonyme d'enrichissement ou d'aculturation ? Un autre colloque est organisé sur : "la répétition en musique". Est-ce synonyme de monotonie ou le dessin projeté de structures mentales qui pourraient aller vers une thérapie. Le thème du prochain festival qui aura lieu en mai sera : "les fonctions sociales du masque".

A.M. - Une question ne manque pas de venir à la pensée des observateurs : quel public touche un tel festival ?

F.G. - "Il ne touche pas toutes les couches de public, ce serait trop beau. C'est plutôt fonction des lignes définies tout à l'heure. Lorsque nous entrons dans la ligne populaire nous touchons des publics qui viennent assez rarement à la Maison de la Culture : les publics ouvriers. Lorsque nous avons des spectacles d'Amérique du Sud, notamment, le public ouvrier vient facilement parce qu'il sait qu'il a affaire à une culture participante et ça l'intéresse de pouvoir avoir une approche directe."

L'ENFANCE, UN PUBLIC SANS TABOUS

A.M. - Un public que vous tentez d'approcher également, c'est celui de l'enfance...

F.G. - "Là, c'est toute la Bretagne qui participe. L'an dernier nous avons travaillé sur la marionnette traditionnelle ; cette année nous poursuivons avec le théâtre d'ombre. Et de nombreuses écoles, parfois très éloignées sont inscrites pour participer. L'enfance est un public



Chantal Le Rouzic

d'avenir car il n'a pas encore de tabous. Un enfant de 6 ans ne fera pas de différence entre ce qui est sacré, profane ou classique. Il s'amusera ou pas. S'intéressera ou pas."

A.M. - *Le public est-il seulement consommateur et passif ?*

F.G. - "Pas du tout. L'an dernier un groupe de gens étaient partis en Yougoslavie et avaient rapporté bandes, films et photos. C'était remarquable et grâce à eux nous avons pu programmer de magnifiques joueurs d'instruments populaires de Macédoine. Cette année le phénomène s'est renouvelé avec les musiciens de la Kevrenn de Rennes qui nous permettent d'avoir des violoneux roumains fantastiques qu'ils ont découvert au cours de leur prospection. Cette participation spontanée du public nous fait très plaisir."

UNE TENDANCE PLUS POPULAIRE

A.M. - *Un des reproches fait au festival, c'est de donner une importance considérable à l'expression sacrée. Qu'en est-il ?*

F.G. - "Pour l'an dernier, c'est vrai. Et j'en suis seule responsable. Je pense que l'un des défauts de notre société occidentale et contemporaine c'est d'avoir perdu sa mémoire, c'est-à-dire d'avoir oublié ses mythes. Moi, c'est justement la science des mythes qui m'intéresse et je me penche sur ce qui a été gardé par les autres micro-sociétés et les autres cultures pour voir ce qui ne va pas très bien dans la mienne. Cette année nous avons eu beaucoup de difficultés à retrouver cette voie sacrée. Le festival aura une tendance beaucoup plus populaire et le reproche qui me ferait plaisir, c'est que les formes classiques et sacrées y manqueraient."

A.M. - *Quels vont être les grands moments de ce sixième Festival ?*

F.G. - "Ce sera sans doute un groupe assez fantastique qui vient du Venezuela : des gens qui travaillent dans les mines du nord du pays, des amateurs et qui ont décidé de faire un effort pour conserver leur patrimoine. Il y aura aussi les arborigènes d'Australie, un grand moment populaire avec le tango argentin, un groupe de Roumanie. Et tout un thème sur les théâtres d'ombres traditionnels ou contemporains."

RACHEL LE ROUZIC, UNE MERVEILLEUSE CHANTEUSE

A.M. - *Parmi tous les autres bons moments, vous m'aviez laissé entendre qu'il y aurait une bonne surprise pour les Bretons...*

F.G. - "Nous avons découvert une toute jeune fille de 14 ans qui chante merveilleusement. Elle est de Kistinic et possède déjà un très riche répertoire de chants profanes, de mélodies, de chants à danser et de chants religieux. Je pense que ce sera une révélation que cette jeune Rachel Le Rouzic. La Bretagne sera encore représentée par des sonneurs et des chanteurs du pays de Rostrenen."

Propos recueillis par

ANDRE-GEORGES HAMON

A la Maison de la Culture de Rennes

L'UBU

ou l'expérience d'un café-théâtre

Sièges et tabourets en fer rouges, disposés les uns autour de tréteaux tenant plus de l'estrade que d'une scène, les autres alignés contre le comptoir d'un bar ; tel est l'UBU qui, depuis le 9 novembre de l'an passé, propose au public des spectacles dont la durée peut aller d'une à quinze soirées.

C'est dans le cadre du Festival du Café-Théâtre que cette ancienne garderie - dont la fréquentation ne justifiait plus l'utilisation - de la Maison de la culture a été transformée en un "Café-Spectacle". Il manquait au festival une salle d'une capacité d'au moins cent places. Et l'UBU a commencé à fonctionner, redevenant périodiquement une salle comme les autres de la Maison de la culture.

Ce double statut tient surtout au fait que cette année est avant tout une période d'essai. Au fil des spectacles, les responsables et animateurs verront quelle dimension il sera nécessaire de donner à l'une ou l'autre utilisation.

DES CONDITIONS DE PASSAGE INHABITUELLES

"On essaie surtout d'être le plus honnête possible envers les artistes que l'on accueille" dit Francine Grelier, animatrice du Café-Spectacle. "Dans les Cafés-Théâtre parisiens par exemple, les personnes qui passent sont payées aux entrées. A l'UBU, elles ont un bulletin de salaire, bénéficient de la sécurité sociale, et sont inscrites à la SACEM. Les relations sont tout de même ainsi un peu plus claires."

Seconde originalité : l'UBU sera ouvert en juillet en août cette année. "Nous aurons sans doute un public différent - un public un peu plus de passage - mais qui devrait contribuer à faire connaître davantage ce Café-Spectacle."

Le "cachet" de l'UBU n'est pas parfaitement scellé vu son fonctionnement encore expérimental. Y passer demande cependant déjà un minimum de réservation d'un trimestre. Et les artistes, locaux, nationaux ou internationaux, qui y ont fait un petit séjour n'ont pas semblé le regretter.

PROGRAMME DE MARS

- Les quinze premiers jours seront marqués par l'attraction du Festival des Arts Traditionnels. Les 1, 2, 3 : "Places Publiques", de Valérie Ambroise et André Marie, un spectacle de chanteurs de rues.

- Du 5 au 8, chansons et histoires du temps passé et du temps présent par Albert Poulain, conteur du pays Gallo.

- Du 9 au 17, l'UBU redevient salle ordinaire de la Maison de la culture pour le Festival des Arts Traditionnels proprement dit.

- Du 19 au 31, retour au Café-Spectacle avec "Comme un sens inversé" de et par Dominique Peju.



YVES PHILIPPE

diseur (du soir)

en tous genres

"Mesdames, messieurs, nous avons une heure à passer ensemble. Je tiens tout de suite à vous prévenir qu'au cours de cette heure, il y aura quatre minutes de misogynie. Voici les deux premières." Yves Philippe nous dit alors "les Femmes et le secret" de la Fontaine.

Le ton donné au spectacle ("J'ose dire" donné à l'UBU en janvier) de ce trégorois surprend des auditeurs qui s'attendent à voir quelqu'un déclamer des poèmes et non un diseur alternant pochade (Francis Blanche), satire (Guitry, Montesquieu) poèmes (deux longs textes de Tristan Corbière) et tirade populaire (Jehan Rictus).

"- Diseur est sans doute le mot le plus juste pour définir ce que je fais. C'est la parole, ses intonations, les gestes et la vision qu'on en a qui sont privilégiés.

- Vous n'écrivez pas vous-même ?

- Non, car je sens mieux les textes des autres, et je suis manifestement plus fait pour dire que pour écrire. En outre, ces textes ont rarement la chance d'être lus, et je voudrais leur donner celle d'être vus et écoutés. Le fait de leur donner une certaine forme - vision et audition - étonne généralement les spectateurs qui ne sont pas habitués à avoir ce type de contact avec la poésie. Malheureusement, peu de gens font l'effort de venir assister au spectacle d'un diseur.

- A quoi l'attribuez-vous ?

- Aux médias en général et à la télévision en particulier. Celle-ci, qui peut être un outil merveilleux, est souvent dangereuse. On est parfois effaré devant la programmation des chaînes nationales. Le "C'est vrai puisqu'on l'a dit à la télé" conduit trop de gens à devenir prisonniers d'un médium. Leur faire faire l'effort de s'arracher à leur récepteur est de plus en plus difficile. Et ça ne peut être que nous qui, en nous démenant, en informant, pouvons petit à petit amener le public à prendre goût à autre chose.

- Vous vous occupez d'une maison de disques bretonne (Vélia), travaillez à FR3, donnez un spectacle de diseur. Votre vrai métier ?

- Je fais sans doute trop de choses effectivement, pour me consacrer pleinement à une. Toutes sont pour moi importantes. Je pense cependant que c'est mon activité de diseur qui domine et qui me prendra plus de temps si je parviens à me faire connaître, par les disques, les spectacles. Prochainement, François Budet et moi faisons une tournée en Bretagne, tournée montée par Têlerama. Espérons qu'elle marchera."



Pierre Ménoret est accompagné par Thierry Lefais

Pierre MÉNORET CHANSONS DE BRETAGNE ET D'AILLEURS

Au début de l'année à l'UBU, Pierre Ménoret a présenté une quinzaine de chansons, interprétant également deux œuvres de Louis le Cunff "Jules Verne" et "Malo de l'île". Il chante depuis déjà quelques années, arrétant, reprenant, balançant entre son (ex)-métier de réalisateur de télévision et son goût pour la composition de textes et leur mise en musique. Cette fois le pas est pris : la chanson. Les cent-vingt spectateurs de la dernière soirée le lui ont confirmé.

"- A plusieurs reprises vous mettez en avant Thierry Lefais, votre accompagnateur..."

- Cela fait partie d'une conception du spectacle. Je suis sur scène avec ma guitare, Thierry m'accompagne au piano. Pour certaines chansons, je n'ai que le micro - ce qui est nouveau pour moi - et Thierry assure seul l'accompagnement. La vision qu'a alors de nous le public est changée. Et elle est encore modifiée lorsque Thierry joue une ou deux de ses compositions, seul cette fois. Ce qui me semble important, c'est d'arriver, par une certaine complicité, à une variété du spectacle. D'autre part, cette entente entre nous ne peut pas ne pas être manifeste puisque nous avons monté - rapidement d'ailleurs - ce spectacle ensemble.

- Vous êtes Rennais, plusieurs de vos chansons parlent de la mer, de la terre bretonnes. Avez-vous l'intention de continuer à chanter en Bretagne ?

- Je n'ai pas l'intention de devenir ce que l'on appelle un chanteur "régional", car je n'aime pas être enfermé dans un cadre précis. Je ne veux pas, à l'extérieur de la Bretagne, être répertorié comme un chanteur "régional" breton. Ce n'est en tout cas pas ainsi que je "sens" ce que je veux être mon métier. Il y a au moins deux manières de parler de sa terre natale. En y restant en permanence, ou bien en la quittant et en y revenant de temps en temps. Je préfère la deuxième solution - permettant davantage de me faire connaître - laquelle ne m'empêchera pas de chanter plus particulièrement cette région qui est la mienne.

- La chanter en breton ?

- C'est le problème du bilinguisme, qui ne date pas d'hier. Certains disent qu'on ne peut véritablement chanter la Bretagne qu'en breton ou en gallo. Je ne suis pas d'accord. Je pense pouvoir aussi bien y parvenir en français.

- Vous avez l'intention d'enregistrer un disque ?

- L'intention, oui. Pour la possibilité, j'y travaille actuellement. Mes chansons sont sur le point d'être enregistrées à la SACEM - première des précautions à prendre pour les questions de droit d'auteur, etc. Je verrai ensuite du côté des maisons de disques."

Propos recueillis par
PIERRE GALLAIS

A Hédé, la saison du ballet-théâtre

Depuis 1974, année de son arrivée à Hédé, le ballet-théâtre Libault-Estier présente chaque année ses créations et animations, au gré de subventions qui sont loin d'atteindre les chiffres prévus pour un fonctionnement du centre jugé normal par ses responsables. Certains postes techniques nécessaires à sa bonne marche ne peuvent ainsi être créés, tout comme cette année *Le Bourgeois Gentilhomme* ne pourra voir le jour.

Une situation pas si exceptionnelle que ça dans le monde des théâtres dits subventionnés par l'Etat. Une situation qui n'empêche pas le centre d'avoir inscrit à son programme de premier semestre "Perlette" et "Je suis un ours" (marionnettes), une semaine culturelle en mars à Fontenay-le-Comte, et en mai une nouvelle évocation dramatique - avec participation de l'invité. Cette année : "Qui t'a fait poète, Guillevic ?"

Le moment fort de la saison - mis à part le 6ème festival de Hédé - demeure la représentation de "Entretiens avec le Bourreau", pièce créée au Théâtre de Poche de la commune le 1er février. Traduite en français par Jean-Yves Erhel, cette pièce est adaptée d'un livre de Kazimierz Moczarski, journaliste polonais ayant vécu dix ans en prison à la suite de fausses accusations de collaboration avec les nazis. Durant cette période, Moczarski passera deux cent vingt-cinq jours dans la même cellule que Jürgen Stroop, général nazi, responsable de l'écrasement de l'insurrection du ghetto de Varsovie en avril 1943. Ces "entretiens avec le bourreau", le journaliste les mettra par écrit bien des années plus tard, après sa réhabilitation en 56, après qu'il ait fait vérifier tous les dires de son interlocuteur.

Une pièce politique démontrant habilement la séduction insidieuse du fascisme au travers d'un bourreau de guerre aux apparences de père tranquille.

Les *Entretiens avec le bourreau* seront diffusés le dimanche 11 mars sur France-Culture avec Michel Bouquet, Jean Topart

et Paul le Person. Quant au livre de Moczarski (traduit par Erhel) il sortira chez Gallimard vers le mois d'octobre prochain.

Les fêtes nord/sud

De 1967 à 1974, date du premier festival de Hédé et de l'ouverture de son Théâtre de Poche, les habitants organisaient au milieu de l'année des fêtes d'un caractère assez particulier.

La commune était partagée en deux blocs cardinaux, le nord et le sud. Durant environ deux mois, réunions, conciliabules se succédaient en grand secret à l'intérieur de chaque partie sans que leur contenu soit connu de l'autre bord. L'espionnage était permis, mais ne donnait pas de résultat probant : le mystère était suffisamment imperméable pour qu'au jour fixé, la moitié nord de la population découvre avec surprise les déguisements que la moitié sud avait choisis et inversement.

Les thèmes de défilé ont plus d'une fois été contradictoires. Témoin ceux de 73 : la publicité pour le nord, la révolution (celle de 89) pour le sud. Il fallait alors allier les deux sujets, le plus souvent anachroniques, en une joyeuse harmonie, ce qui se faisait avec un parfait naturel.

Bref, ces fêtes communales n'étaient pas tristes, d'autant qu'elles faisaient participer tous les âges des deux sexes.

Interrompues en 74 pour diverses raisons - essoufflement des mêmes bonnes volontés, manque de temps, frais de déguisement pour les familles nombreuses, arrivée du Festival de Hédé et du Théâtre de Poche modifiant la dimension de l'animation dans la commune - ces réjouissances devraient en principe reprendre cette année.

Leur date n'est pas encore fixée. "Nous avions prévu le dimanche 10 juin," dit maître Barenton, maire de Hédé. "Mais je ne pense pas que cette date puisse convenir, car c'est le jour des élections européennes, auxquelles il risquerait alors de manquer le sérieux d'ordinaire attaché à ce type de manifestation".

Une fantaisie que Hédé n'a pas encore inscrite au programme de ses animations. Mais, qui sait, peut-être qu'un jour...

P.G.

Frédéric AUBRY, Philippe FROGER et Georges GOUBERT dans "Entretien avec le bourreau"



BREST

PALAIS DES ARTS ET DE LA CULTURE : jeudi 1^{er} mars à 20 h 45 : "J.A. Martin, photographe" de J. Baudin - dimanche 4, à 15 h 30, salle Victor Ségalen : "concert de musique légère" - à 17 h, salle St Pol Roux : "l'Amérique latine, mythe ou réalité" - à 17 h salle Max Jacob : Institut de la mer - à 17 h salle des conférences : animation pour enfants - à 17 h bibliothèque : "l'Islam, son art" - mardi 6, théâtre à 20 h 45 "Le bourgeois Schippel" de Karl Sternheim - mercredi 7, théâtre pour enfants, à 14 h 30 : "Mais je suis un ours" - jeudi 8, théâtre pour enfants à 14 h 30 : "Mais je suis un ours" - à 20 h 45 : "La condition maternelle en Bretagne" - à 20 h 45, cinéma : "L'apprentissage de Duddy Kravitz" de Tedd Kotcheff - vendredi 9, théâtre pour enfants à 14 h 30 : "Mais je suis un ours" - dimanche 11, animations-gratuites : à 15 h 30 salle Victor Ségalen Duo Jean Tuffet (violon), Isabelle Grandet (piano) - à 17 h, salle St Pol Roux, conférence "Le point sur la formation administrative, économique et sociale de la Faculté des sciences sociales et lettres de Brest" - à 17 h, salle Max Jacob causerie avec projection "Histoire géologique des Caraïbes" - à 17 h, bibliothèque : "Encres de Chines" - mardi 13, théâtre à 20 h 45 : "La famille Tot" d'Isvan Orkeny - à 20 h 45, conférence "Conscience chrétienne et colonialisme" - mercredi 14, cinéma à 20 h 45 : "Les ordres" de Michel Brault - jeudi 15, musique traditionnelle à 20 h 45 : "O souwa daiko", ensemble de tambours japonais - vendredi 16, théâtre à 20 h 45 : "M. Masure" de Cl. Manier - samedi 17, cinéma à 20 h 45 : "L'eau chaude, l'eau froide" - dimanche 18, animations gratuites : à 15 h 30, salle Victor Ségalen : concert de l'Harmonie municipale - à 17 h, salle St Pol Roux "A propos de l'Association des écrivains bretons" - à 17 h, salle Max Jacob : "Regard sur l'Amérique du Sud II", cinéma - à 17 h, salle des conférences : Animations pour enfants, atelier de peinture - à 17 h, bibliothèque : poésie "Cigales de Bretagne" par Mme Bosser - à 17 h, à l'auditorium : Ensemble da camera - mardi 20, au théâtre à 20 h 45 "Etoiles rouges" - mercredi 21, conférence à 20 h 45 : "L'église de l'avenir" - samedi 24, théâtre à 20 h 45 : "Procès à Jérusalem" d'André Chouraqui - dimanche 25, théâtre à 14 h 30, salle Victor Ségalen : "Procès à Jérusalem" - animations gratuites : à 17 h, salle St Pol Roux : "Les réalités de la conquête espagnole" par J. Piel - à 17 h, salle Max Jacob : chorale de l'Institut biblique européen - à 17 h, bibliothèque : consultation d'ouvrages sur le Guatemala - mardi 27, à 20 h 45, cinéma : "Trois femmes" de R. Altman - mercredi 28, à 20 h 45, conférence avec projection "Colotenango", vie quotidienne et spirituelle d'une communauté du Guatemala.

JUGON-LES-LACS

BAR-CAFÉ LA KEROUZEE, rue du Four - Dimanche 11 à 15 h : Serge Kerguiduff - dimanche 18 à 15 h : les chantous de St Briec et le groupe Pamplémousse - Les 23, 24 et 25 : inauguration de la Kérouzée avec chantous, sonous et contous - dimanche 8 avril à 15 h François Budet.

LAMBALLE

Soirée-cabaret à la MJC, 3 rue des Augustins : le groupe Mathieu Donnart-Street le 10 mars à 20 h 30 (entrée 8 F)

PROGRAMMES**RENNES**

THEATRE MUNICIPAL - Dim. 4 à 15 h : spectacle de ballets - vend. 9 à 20 h : "Ciboulette", opérette de R. Hahn (pour les scolaires) - sam. 10 à 20 h 30 : "Ciboulette" - dim. 11 à 14 h 30 : "Ciboulette" - sam. 17 à 20 h 30 : "Méditerranée" opérette de Francis Lopez - dim. 18 à 14 h 30 : "Méditerranée" - sam. 24 à 20 h 30 : "Méditerranée" - dim. 25 à 14 h 30 et 18 h 30 : "Méditerranée" - mar. 27, en matinée : "l'Avare" (scolaires) - jeu. 29 à 20 h 30 : Mireille Martin (démonstration de gymnastique harmonique) - vend. 30 à 20 h 30 : Mireille Martin.

MAISON DE LA CULTURE : du 9 au 17 mars, festival des Arts traditionnels (voir programme par ailleurs) - Du lundi 6 au jeudi 8, à l'Ubu : musique traditionnelle - mardi 6 et mercredi 7 : Gigi Caciuleanu (ballet) - mercredi 7 et jeudi 8 : cinéma - mardi 20 à 20 h 30, salle Vilar : le sacre du printemps (musique) - Expositions : du 3 au 31 mars : théâtre d'ombres.

CRIDEV (133, rue St Hélier) : le 9 avril : le Sahara n'est pas à vendre.

NANTES

MAISON DE LA CULTURE - Samedi 3 : café-théâtre avec Alex Métayer - du 7 au 16 mars, à 21 h : je roule pour vous, avec Raymond Devos - Lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi

22, vendredi 23 : si jamais je te pince, d'Eugène Labiche.

OPERA - Les 2, 4, 6, 8, 10 mars : le jongleur de Notre-Dame, opéra de Massenet - les 25, 27, 30 et 31 mars, le 1^{er} avril : il faut marier maman, opérette de Lafarge.

CERCLE NANTAIS DE CULTURE CELTIQUE - Samedi 10, fête culturelle bretonne à Redon - fest-noz à Orvault - samedi 17 : fest-noz à Orvault - samedi 17/dimanche 18 : week-end de langue bretonne à Guérande - samedi 24 : fest-noz à Orvault.

MANNICK ET JO AKESPSIMAS ONZE RÉCITAUX

Tournée organisée par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : le 17 mars, Morlaix - Le 20, St Malo - Le 21, St Briec - Le 22, Lannion - Le 23, Rennes - Le 24, Rennes (14 h 30 pour les enfants ; 20 h 30 pour les adultes et les jeunes) - Le 27, Brest - Le 28, Concarneau - Le 29, Lorient - Le 30, Vannes.

FESTOÛ-NOZ

3 mars : Le Cambout - Malestroit - Clichy - 10 : La Preuessaye (avec l'ensemble musical de Landehen, les frères Blouin, Druays-Pronost) - Orvault - Rambouillet - 11 : fest-deiz à la Mission Bretonne (Paris) - 17 : Orvault - 24 : Le Gouray - Orvault - Versailles.

du 9 au 17 mars à Rennes SIXIÈME FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS

THEATRE D'OMBRES CHINOISES : vend. 9 (14 h 30 - 21 h 30) - sam. 10 (14 h 30 - 19 h) - dim. 11 (14 h 30) - **THEATRE D'OMBRES GRECQUES MIHOPOULOS** : vend. 9 (17 h 30) - sam. 10 (17 h 30) - dim. 11 (18 h 30) - lundi 12 (18 h) - mar. 13 (14 h 30) - mer. 14 (15 h) - **CHANTEUSE CATALANE MARIA DEL MAR BONNET** : vend. 9 (20 h) - **CHANTS ET DANSES DU VENEZUELA** : vend. 9 (14 h 30 - 21 h 30) - samedi 10 (20 h) - dimanche 11 (15 h) - **FILMS D'ANIMATION** : vend. 9 (14 h 30 - 17 h) - sam. 10 (16 h) - jeu. 15 (14 h 30) - **THEATRE D'OMBRES TURQUES-KARAGOZ** : vend. 9 (18 h 30) - dimanche 11 (17 h 30) - lun. 12 (19 h) - mar. 13 (15 h) - **THEATRE D'OMBRES BALINAISES WAYANG KULIT** : dim. 11 (19 h 30) - lundi 12 (14 h 30) - mar. 13 (18 h) - **THEATRE D'OMBRES INDIENNES, LES GEANTS d'ANDRA PRADESH** : dim. 11 (21 h 30) - lun. 12 (15 h) - mar. 13 (19 h) - mer. 14 (14 h 30) - jeu. 15 (19 h) - vend. 16 (14 h 30) - **MUSIQUE RITUELLE D'IRAK** : dim. 11 (21 h) - lun. 12 (22 h) - mar. 13 (22h) - **MUSIQUE ET DANSES DE ROUMANIE** : sam. 10 (22 h) - dim. 11 (18 h 30) - **LUTHS ANCIENS : RODRIGO DE ZAYAS** : lun. 12 (20 h) - **SITAR INDIEN : PRAMOD KUMAR** : mar. 13 (20 h) - **TANGO ARGENTIN** : mer. 14 (19 h) - jeu. 15 (20 h 30) - **UNE CREATION DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE RADIO-FRANCE** : mer. 14 (20 h 30) - **MUSIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE** : mer. 14 (22 h) -

CHANTS POPULAIRES DU BRESIL : mar. 13 (21 h 30) - **THEATRE D'OMBRES CONTEMPORAINES FRANCAISES LA CITROUILLE** : jeu. 15 (14 h) - **DANSES ET CHANTS DES ARBORIGENES D'AUSTRALIE** : jeu. 15 (22 h) - ven. 16 (19 h) - **THEATRE D'OMBRES CONTEMPORAINES CATALANES** : ven. 16 (15 h - 18 h) - **CHANTS DE BRETAGNE** : ven. 16 (20 h 30) - **MOUNIR BACHIR, JOUEUR DE OUD** : sam. 17 (20 h 30) - **THEATRE D'OMBRES CONTEMPORAINES FRANCAISES J.M. LESCOT** : sam. 17 (15 h) - **MUSIQUE DE GUINEE** : sam. 17 (16 h 30) - **PERCUSSIONS DU GHANA** : ven. 16 (22 h) - **TAMBOURS RITUELS JAPONAIS** : sam. 17 (22 h) - **DANSES KATHAK DU PAKISTAN** : sam. 17 (18 h 30) - **CONFERENCE SUR LES DANSES VENEZUELIENNES** : sam. 10 (18 h 30) - **COLLOQUE : LA REPETITION EN MUSIQUE** : mer. 14 et jeu. 15 (10 h à 13 h et 15 h 30 à 19 h) - **CONFERENCE-DEBAT : FORMATION DE L'ACTEUR DE L'OPERA DE PEKIN** : mer. 14 à 17 h - **CONFERENCE DEBAT : LE SYNCRETISME DES CULTURES** : ven. 16 (15 h 30 et 19 h) - **LIMONAIRE DE HOLLANDE** : jeu. 15 et ven. 16 (toute la journée dans les rues).

EXPOSITIONS - LES FIGURINES DU THEATRE D'OMBRES : du 1^{er} mars au 15 avril - **L'ITINERAIRE DU SOUFISME** : du 1^{er} mars au 1^{er} avril - **DESSINS D'ENFANTS DU BALI** : du 1^{er} mars au 4 avril.

FOUGÈRES

OFFICE D'ACTION CULTURELLE samedi 3 à 21 h, aux Urbanistes : théâtre d'ombres (atelier d'expression et lecture de textes sur le thème de la mer) - mardi 6 à 14 h et à 21 h, au ciné Le Club : Gauloises II autour du monde (film-récit sur la seconde course à la voile) - vendredi 9 à 21 h, au Drapeau : extraits du "Barbier de Séville" (gala JMF) - samedi 10 à 17 h et à 21 h, dimanche 11 à 17 h, lundi 12 à 20 h 30, aux Urbanistes : marée noire, colère rouge (film de René Vautier) - samedi 10, au ciné Le Club : concert des élèves de l'école de musique - mardi 13 à 21 h, sur la scène Drapeau : Guy Bedos - vendredi 16 à 20 h 45, salle du Beffroi et halles rue Nationale : la conquête de la mer et la lutte pour l'océan (2 films d'André Schel) - mardi 20 à 14 h, au ciné Drapeau la mer et les hommes en Bretagne (spectacle audio-visuel de L. Gourong) - à 21 h, au ciné Drapeau : Contes et légendes de la mer (spectacle de L. Gourong) et chansons de marins par Djiboud'jep - mercredi 21 à 21 h, aux Urbanistes : cours universitaire public sur la pollution thermique, par le professeur Fayat - vendredi 23, église St Sulpice : concert de l'harmonie fougeraise - mercredi 28 à 21 h, aux Urbanistes : veillée-rencontre de musique celtique avec Jacky Pincet - vendredi 30 à 9 h et à 14 h, samedi 31 à 9 h, au ciné Drapeau : Jacques Prévert (spectacle-animation par le Théâtre Populaire de Bretagne).

Expositions : du lundi 5 au dimanche 11 : marée noire 78, exposition photographique de Cl. Raimond-Dityvon, réalisée par la Maison de la Culture de Rennes et le groupe Viva - Du lundi 12 au dimanche 18, aux Urbanistes : la mer et les bateaux, exposition d'André Schel.

SAINT-BRIEUC

FOYER D'ACTION CULTURELLE Samedi 3 à 17 h et 20 h 30, au FAC, cinéma avec : Au hasard Balthazar, de R. Bresson - lundi 5 à 20 h 30 au théâtre municipal, théâtre avec le Bourgeois Schippel, de Karl Sternheim - vendredi 9 à 20 h 30, au théâtre municipal : musique avec Rodrigo de Zayas, guitariste - samedi 10 à 17 h et 20 h 30, au FAC, cinéma avec vie privée de Louis Malle - mardi 13 à 20 h 30, au FAC : Tall al Zattar, pour le collectif palestino-libanais - samedi 17 à 17 h et 20 h 30, au FAC, cinéma avec Tendres chasseurs, de Puy Gerra - samedi 24 à 17 h et 20 h 30, au FAC, cinéma avec La Passion de Jeanne d'Arc, de Carl Dreyer - mercredi 28 à 20 h 30 au théâtre municipal : Gotcha, de Barrie Keefe jeudi 29 et vendredi 30, à Robien, théâtre avec Les Fourberies de Scapin - samedi 31 à 17 h et 20 h 30, au FAC, cinéma avec Sourires d'une nuit d'été, d'I. Bergmann.

GUY BEDOS EN BRETAGNE

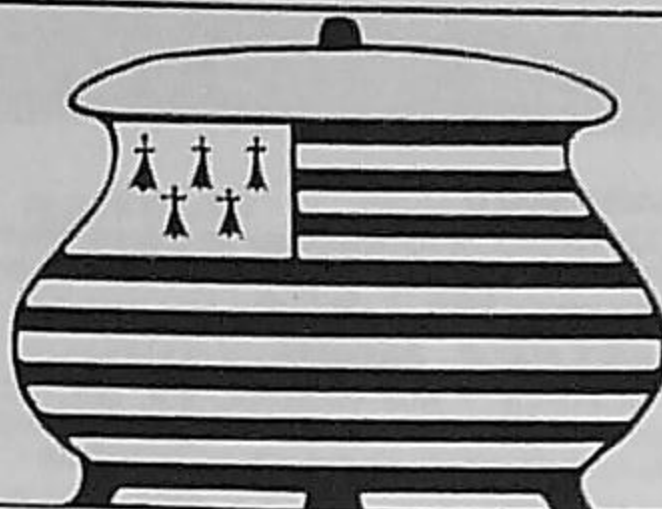
Le 13 mars : Fougères - Le 14 : Quimper - le 15 : St Malo - Le 16 : St Briec - Le 17 : Lannion - Le 20 : Lorient - Le 21 : Rezé les Nantes - Le 22 : Rennes.

LEO FERRÉ

Mardi 6 mars : BREST (cinéma Celtic) - mercredi 7 : VANNES (Palais des Arts) - Jeudi 8 : LORIENT (Le Royall) - vendredi 9 : QUIMPER (salle Ornisparts) - samedi 10 : SAINT-BRIEUC (salle de Robien) - lundi 12 : RENNES (Champ de Mars) - jeudi 15 et vendredi 16 : NANTES (cinéma Le Paris).



**Jean-
François**



**ARMOR
GASTRONOME**

LA TABLE BRETONNE

MELANIE ET CURNONSKY A RIEC-SUR-BELON

Curnonsky a consacré sa vie aux lettres et à la gastronomie. Il mit son talent fait de franchise, de malice et de finesse au service d'une cause, celle de la bonne cuisine marquée d'honnêteté et de simplicité, celle qui présente les choses avec le goût qu'elles ont.

La simplicité des mœurs rustiques plaisait à son cœur, et d'une querelle de villageois, il a fait un tableau plein de vie ou une recette régionale... à Riec/Belon ce fut Mélanie, devenue aussi célèbre que Marie Chevalier qui, dans la douceur Angevine avait formé le palais du "gars Sailland", dit Curnonsky.

**CONDAMNÉ A BIEN FAIRE
PRISONNIER DE LA TRADITION**

Chez Mélanie à Riec/Belon, depuis 20 ans, le chef Yves Cornou respecte l'héritage, et avec Marie Rouat, digne fille de la grande Mélanie, Melle Trelu s'efforce d'adapter la tradition à l'évolution économique de notre époque.

Bien sûr, "Mélanie c'est Curnonsky..." et il n'y a plus de place au livre d'or, mais Riec/Belon n'est pas le Mont St Michel de la Mère Poulard, et il est bon de savoir qu'il y a aussi chez Mélanie, un délicieux ordinaire, soigné, mijoté, mitonné, de cette

cuisine droite au goût, qu'aimait tant le paysan de cœur, l'angevin : Maurice Edmond Sailland.

Vous trouverez même des chambres à 40 F. Allez dans ce cadre d'exception, faire une bonne étape, simple et confortable, cette possibilité est aussi de celles qui font le "hors classes", chez Mélanie à Riec/Belon.

JEAN-FRANÇOIS

**"Couronnons de lis et de roses
Mélanie, Marie, et tout ce qu'elles font
La cuisine c'est quand les choses
Ont le goût de ce qu'elles sont".**

CURNONSKY



M. KEREVER
Lion d'Or
Liffré
57.31.09

L. LE ROY
Porte de France
Lannion
37.04.07

G. PENAUD
Bretagne
Questembert
26.11.12

J.J. LE SAOUT
La Cotriade
Le Val André
72.20.26

H. BELLOIR
La Sirène
Nantes
47.00.17

J.Y. BERNARD
Domaine d'Orvault
Nantes
76.84.02

H. GAONAC'H
Le Gallion
Concarneau
97.30.16

J. GRANVILLE
L'Escu de Runfao
Rennes
30.95.75

TABLES DE MER — RELAIS OCÉAN

AUDIERNE

• **AU ROI GRADLON** - Hôtel-restaurant. Sur l'Océan, face au grand large. T. 70.04.51

BRIGNOGAN-PLAGE

• **CASTEL-REGIS** - Hostellerie. T. 83.90.06

CANCALE

• **L'ARMADA** - Restaurant - Tous produits de la mer, homard grillé, pétoncles farcies. Vue sur la baie du Mont St Michel, La Houle. T. 89.60.02

CONCARNEAU

• **TY CHUPEN GWENN** - Hôtel-restaurant ★★★ NN - Sur la plage des sables blancs. T. 97.01.43

CONQUET (LE)

• **HOTEL DE LA POINTE SAINTE-BARBE** - T. 89.00.26

ETABLES-SUR-MER

• **LA COLOMBIERE** - Hôtel-restaurant. J.P. Tuffin, chef de cuisine. Route de la Corniche. T. 70.61.64

LOCQUEMEAU

• **AU FILET BLEU** - D. Lecharpentier, Port de Locquemeau. T. 35.74.70

MUZILLAC

• **CHATEAU DE ROCHEVILAINE** - Hôtel-restaurant ★★★ NN - à l'extrême pointe de Pen-Lan, sur l'Océan. Billiers. T. 20.60.16

PAIMPOL

• **RELAIS BRENNER** - Hôtel-restaurant ★★★ NN - Route de Lézardrieux. T. 20.11.05

PERROS-GUIREC

• **LE SPHYNX** - Hôtel-restaurant ★★ NN - Pêche en mer tous week-end. M. et Mme Le Verge. T. 23.25.42
• **GRAND HOTEL DE TRESTAOU ET DE LA PLAGE** ★★★ NN - Restaurant "le Homard bleu". - T. 35.24.05

PLESTIN-LES-GREVES

• **LES COTES D'ARMOR** - Hôtel-restaurant ★★ NN - A. Quillé. Route de l'Armorique. T. 35.63.11

PLOGOFF

• **LA VILLE D'YS** - Hôtel-restaurant. Baie des Trépassés, sur la côte des légendes entre la pointe du Raz et la pointe du Van. T. 70.04.77

PLOUBAZLANEC

• **LE BARBU** ★★★ NN - M. Bothorel - Hôtel-restaurant. Salle séminaire. Jardin. Piscine. Pointe de l'Arcouest. T. 20.92.15

PLOUEZEC

• **BELLEVUE** - Hôtel-restaurant. M. et Mme B. de Coghnieff - Face baie de Paimpol. Port-Lazo. T. 20.90.59

POINTE DU RAZ

• **L'IROISE** - hôtel-restaurant - Mme Le Coz. La Pointe du Raz. T. 70.05.01

POULDREUZIC

• **BREIZ-ARMOR** - restaurant - Fruits de mer, poissons. Sur la côte sauvage de Penhors. T. 91.40.41.

ROSCOFF

• **LE BRITANNY** - Hôtel-restaurant ★★★ NN - Y. Chapalain. Le Port - T. 69.70.78

SAINT-GUENOLE

• **STERENN** ★★ NN - Plage de la joie - T. 94.60.36

SAINT-MALO

• **LE JERSEY** ★★ NN - Logis de France - Hôtel-restaurant. Salle panoramique, accès direct sur la plage. 53, chaussée du Sillon. T. 56.10.41

SAINT-MALO - PARAMÉ

• **SURCOUF** - Hôtel-restaurant ★★ NN - C. Lebrun. Projeté sur l'océan - Terrasse privée, accès direct sur la plage. 15, rue de la Plage. T. 58.20.08

SAINT-MICHEL-EN-GREVE

• **HOTEL DE LA PLAGE** ★★ NN - Sur la grève, face aux vagues. M. et Mme Yvon Guillou. T. 35.74.43

ST-QUAY-PORTRIEUX

• **LE MOUTON BLANC**, restaurant, crêperie, pizzeria. Sur le port. T. 70.58.44.

TREBEURDEN

• **TI AL LANNEC** - Hôtel-restaurant ★★ NN - Maison de la lande. Un gîte et une table de qualité harmonisés avec le ciel et la mer. T. 23.57.26

TREGASTEL

• **LA GREVE BLANCHE** - Hôtel-restaurant. Sur la plage. T. 23.88.27

LE VAL-ANDRE

• **GRAND HOTEL DU VAL-ANDRE** ★★ NN - Restaurant "Le Panoramic". T. 72.20.56

LE VIVIER SUR MER

• **HÔTEL DE BRETAGNE** ★★ NN - Etape culinaire entre Mt-St-Michel, Cancale et St-Malo. Vue sur la baie. T. 48.11.74

CERCLE GASTRONOMIQUE DE LA ROCHE-BERNARD

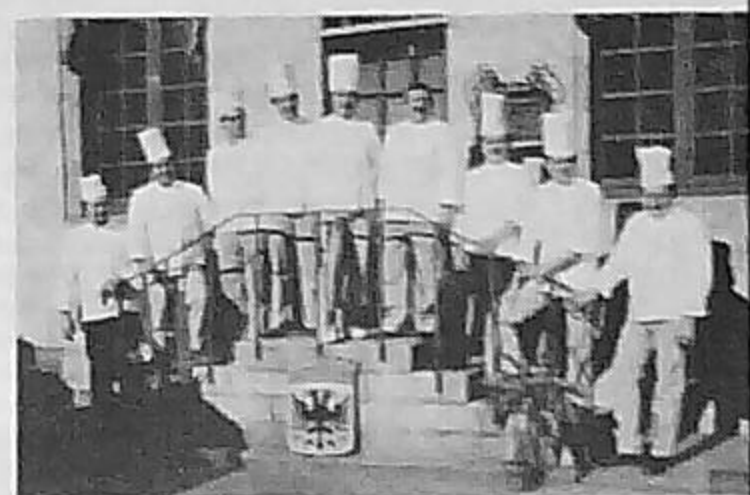
BOUTURE D'ANGUILLES AU CIDRE ROCHE-VILAINE

Garniture cuite à blanc de petits oignons - Petits champignons - Dés de pommes cuits croquants.

Réunir l'ensemble des trois cuissons et ajouter une bouteille d'excellent cidre. Faire sauter au beurre des tronçons de belles anguilles, assaisonner, les colorer, jeter dessus deux belles échalotes hachées. Flamber à l'alcool de cidre. Enlever l'excédent de matière grasse, mouiller avec la cuisson ci-dessus. Ajouter une pointe d'ail, bouquet garni, cuisson dix minutes. Ensuite enlever les anguilles dans un plat de service. Parsemez la garniture. Mettre 3/4 d'un pot de crème dans la cuisson, réduire, goûter et vérifier. Lier très largement avec un peu de fécule dissoute au cidre. Verser sur l'ensemble cette sauce à l'aide d'un chinois. Servir avec croûtons frits frottés à l'ail et persil haché.

Pour 4 personnes :

1) éléments principaux : anguilles moyennes 300 gr par personne en tronçons de 5 à 7 centi-



mètres, 1 bouteille de cidre, 1 verre à dégustation d'alcool de cidre, 250 gr de beurre, 2 échalotes hachées finement, 1 pot de crème, fécule.

2) éléments de garniture : 150 gr de petits oignons, 150 gr de petits champignons, 4 pommes fruits en dés, 8 tranches de pain de mie, 2 gousses d'ail hachées et un bouquet garni (cannelle poudre).

LES HUÎTRES DE LA CARAVANE

Jadis, quand les "Bisquines" avec 9 hommes d'équipage, vogaient sur les bancs d'huîtres, la "Caravane" comptait au moins 250 voiles cancalaises, et regroupait à cette occasion, pendant 3 jours plus de 2 000 riverains de la baie. Cette année, 60 "appareils mécaniques"... ont dragué sur le banc, 12 à 18 tonnes-jour, et il est heureux qu'une huître produise 1 million d'œufs...

L'huître sauvage ne "découvre" jamais, son goût est le plus naturel et les jours de "pêche à pieds", par grandes marées, que de milles-marins font les riverains, pour en chercher quelques-unes au "bas de l'eau".

P. Hamon nous a "sorti de mer", une bourriche de belles plates, offertes si généreusement qu'il fallait apprécier sans tarder. La Marie-Annick et moi n'avons pas résisté longtemps à une délicieuse "lipée"... Dans un petit bistrot trouvé dans la campagne, nous avons goulûment dégusté ces merveilleuses plates de Cancale, et passé un moment heureux "Chez Adrienne", une jeunesse de 80 ans, qui nous a raconté l'époque où elle servait sur les vapeurs St Malo-Jersey.

A défaut de voile, la Caravane 79 avait les belles couleurs de la Baie en hiver... gris mouillé et transparent, sauvage comme les huîtres de Cancale.

JEAN-FRANÇOIS



TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

DINAN

• LE RELAIS CORSAIRE, restaurant - M. et Mme Le Guernevé - Le Port. T. 39.40.17

GOUAREC

• LE BLAVET, hôtel-restaurant. Louis Le Loir. T. 29.05.43

GUINGAMP

• LE RELAIS DU ROY, hôtel-restaurant ★★★ 42, place du Centre. T. 43.76.62

• LE GOELAND, Hôtel Garcia. Route de Corlay. LA Chesnaie. T. 21.09.41

ILE-GRANDE

• HOTEL DES ROCHERS ★★ NN et restaurant LA CALECHE. Cuisine traditionnelle. T. 35.51.88

LANNION

• AUBERGE DE LA PORTE DE FRANCE, Louis Le Roy, 5, rue Savidan. T. 37.04.07

• HOTEL DE BRETAGNE ★ NN. Bar restaurant. M. Leroux, 32, av. du général de Gaulle. T. 37.00.33

LOUDÉAC

• AUBERGE DU CHEVAL BLANC, restaurant. Raymond Bezely, chef de cuisine, 6, place de l'Eglise. T. 28.00.31

MUR-DE-BRETAGNE

• AUBERGE GRAND'MAISON, hôtel-restaurant ★★ NN. Jacques Guillo. T. 28.51.10

PAIMPOL

• LA VIEILLE TOUR. M. Rosec, chef de cuisine. T. 20.83.18

PEDERNEC

• HOSTELLERIE DU MENEZ-BRE, Daniel Poupe- lin. T. 43.22.33

PENVENAN

• LE CRUSTACE, hôtel-restaurant. Yves Adam - Place de l'Eglise. T. 20.37.19

PERROS-GUIREC

• LA FEE DES ILES, restaurant. M. Courtabessis. Avenue du Casino. T. 35.11.58

PLEHEDEL

• RELAIS ST-SAENS, hôtel-restaurant. M. et Mme Le Cabec - route de Lanloup - sp. de poissons et fruits de mer, brochettes de coquilles st-jacques, lotte au poivre vert, etc. T. 20.22.63

PLÉLAN LE PETIT

• RELAIS DE LA BLANCHE HERMINE, Bar-restaurant-grill. Charles Hodouin, chef de cuisine Lourmel. T. 27.62.19

PLÉNÉE-JUGON

• LA FERME DU PASSOUÉ. Cuisine artisanale au feu de bois. Route de l'abbaye de Boquen. T. 31.42.43

PLESTIN-LES-GREVES

• LE ROCHER ROUGE, hôtel-restaurant. M. Conan. Saint-Efflam. T. 35.63.72

PLOUBAZLANEC

• LA FERME DE KERROC'H, M. et Mme Julien - route de Bréhat - Grillades sur feu de bois. T. 20.96.69

• LES CINQ PARFUMS, Anne-Marie Jasmin - Spécialités d'Extrême Orient - L'Arcouest. T. 20.92.74

PLOUMILLIAU

• AUBERGE St-HUBERT, W. Gibs. T. 35.45.39

ROCHE-DERRIEN (La)

• LEDORAN, hôtel-restaurant. T. 35.36.02

ROSAIRES (les)

• LES GENETS ★★ NN. M. et Mme Michel Colloc. Bar restauration. T. 33.71.27

ROSPEZ

• LE HANNETON D'OR, Dominique - RN 786 (Lannion-Treguier). T. 37.90.07

SAINT-BRIEUC

• LA CROIX-BLANCHE, restaurant ★★ MM. Castellano et Sergenton, 61, rue de Genève. Cesson. T. 33.16.97

• WINSTUB, taverne alsacienne - service jusqu'à 23 h. 17, rue de la Corderie. T. 33.36.33

SAINT-CAST

• HOTEL DE L'ESPÉRANCE. Jean Bouvier. Restaurant. Crêperie. Galerie d'art. T. 41.81.13

SAINT-GELVEN

• LE ROC'H TREGNANTAN. Restaurant. Lac de Guerlédan. T. 29.55.39 & 28.59.43

ST-JOUAN-EN-L'ISLE

• LE MOULIN DES BOIS, crêperie-brasserie-restaurant. J.Ch. Lochou. T. 83.92.01

ST-LAURENT-DE-LA-MER

• LE PRINTANIA. Louis Jouyau. Bord de mer. T. 33.27.36

TREGUIER

• AUBERGE DU TREGOR, M. Fajolles. T. 20.32.34

• L'ESTUAIRE, hôtel-restaurant ★ NN. R. et M. Geffroy. T. 20.30.25

VAL-ANDRE (le)

• LA COTRIADE. Jean-Jacques Le Saout, prix Prosper-Mérimée. Port de Piégu. T. 72.20.26

FINISTERE



La Rotonde à Quimper. Paul Février, un chef sympa et appétissant... qui a le goût chaleureux des bons vins de Loire, Chinon, Bourgueil et Champigny.

AUDIERNE

• HOTEL DU GOYEN ★★★ - Adolphe Bosser, chef de cuisine. T. 70.08.88

BREST

• HOTEL DES VOYAGEURS ★★★ M. Lombard, Avenue Clémenceau. T. 80.25.73

CARHAIX

• LE GRADLON, hôtel-restaurant ★★ NN. M. Laouenan, 12, boulevard de la République. T. 93.15.22

• LE NIVERNIC, hôtel-restaurant ★★ NN. G. Doucen. Port de Carhaix. T. 93.11.04

CHATEAULIN

• AUBERGE DES DUCS DE LIN, restaurant avec chambres. M. Lemeur. T. 86.04.20

• AU BON ACCUEIL ★★ NN. hôtel-restaurant. Auguste Le Guillou. Port-Launay. T. 86.15.77

CONCARNEAU

• LA GALLANDIERE, restaurant. M. et Mme Galland. Spécialités - 3, place de la Mairie. T. 97.16.34

DOUARNENEZ

• HOSTELLERIE DES ARCADES, halte gastronomique - route touristique de la Pointe du Van. T. 92.03.40

• AUBERGE DE KERVÉOC'H, hôtel-restaurant ★★ NN. Label Bretagne. T. 92.07.58

PLONEOUR-LANVERN

• LES VOYAGEURS, hôtel-restaurant ★ NN. Logis de France. Alain Legrand chef de cuisine. T. 87.61.35

PLOMEUR

• LE RELAIS BIGOUDEN, hôtel-restaurant ★ Jacques Cariou. T. 58.14.51

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

• LE FUMÉ. Spécial. gibiers. M. et Mme Philippe Thépaut. T. 88.49.87

PONT-AVEN

• AUBERGE DE LA TAUPINIÈRE, G. Guillou, chef de cuisine. T. 06.03.12

PONT-L'ABBE

• LE RELAIS TY-BOUTIC, restaurant. Pierre Courrot - A 2 km 500 de Pont-l'Abbé. T. 87.03.90

QUIMPER

• LE TRANSVAAL, hôtel-restaurant ★★ - M. Quémeré, Logis de France. Au centre de la Cournouaille, 57, avenue Jean Jaurès. T. 90.09.91

• LA ROTONDE, restaurant - Paul Février, chef de cuisine - 36, avenue de la France Libre. T. 95.09.26

• AU RELAIS DE LOCH'LAË, restaurant-bar. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la coquille St Jacques, saumon à la fine Bretagne, omelette norvégienne A. Ergué-Gabéric sur route Quimper-Coray. T. 59.50.67

RIEC-SUR-BELON

• KERLAND. C. Châtelain, chef de cuisine. T. 96.60.93

• CHEZ MÉLANIE, restaurant. Marie Rouat, sa fille, successeur. T. 06.91.05

SAINT-GUÉNOLE

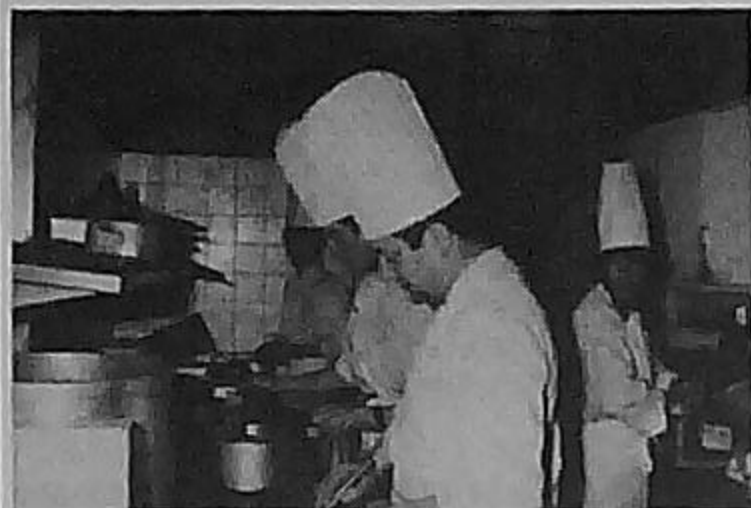
• HÔTEL DE LA MER, D. Gloaguen, chef de cuisine. T. 94.62.22

SPEZET

• Hôtel Restaurant de L'ARGOAT, H. Conan, chef de cuisine. T. 93.80.23

TABLES RECOMMANDÉES

ILLE-ET-VILAINE



"Une toque de chef au mérite" c'est en cuisine avec ses jeunes que Jean-Marc Chandouineau est le plus à l'aise.

CESSON-SEVIGNÉ

- LE GERMINAL ★★ NN, hôtel-restaurant. L. Goualin, 9 cours de la Vilaine. T. 62.11.01

CHÂTEAUGIRON

- L'AUBERGADE. M. et Mme Claude Tremorin. Repas d'affaires. Cuisine rustique. T. 00.41.35

COMBOURG

- HOTEL DU LAC. M. et Mme Hamon, 2 place Châteaubriant. En bordure du lac. T. 73.05.65

GOUESNIÈRE (la)

- L'HOTELLERIE DU LIMONAY ★★★ "Chez Tirel" (près Cancale et St Malo). T. 58.10.46 et 58.11.75

HÉDÉ

- HOSTELLERIE DU VIEUX MOULIN ★★ NN, relais gastronomique - M. et Mme Piro. T. 00.04.14

PACÉ

- HOTEL RESTAURANT DU PONT, A. Delabrosse, chef de cuisine. Spécialités. T. 57.61.06

REDON

- HOTEL DE LA GARE, bar - hôtel - restaurant. Jean-Marc Chandouineau, chef de cuisine. Banquets pour sociétés et fêtes de famille, etc... 10, rue de la Gare. T. 71.02.04

RENNES

- L'ESCU DE RUNFAO, M. Granville, chef de cuisine, 5, rue du Châpitre. T. 30.95.75
- TI KOZ, J.N. Louedec, chef de cuisine. T. 30.52.98
- LE BARON, Jean-Pierre Lecluze, sommelier et restaurateur, 26, rue St-Georges. T. 30.45.36
- LE PALAIS, restaurant. Daniel Lefevre, 6 et 7 place du Palais. T. 30.21.19
- LECOQ-GADBY, Maison centenaire. Traiteur. Rôtisserie. Repas à la carte. Salons. 150, rue d'Antrain. T. 36.02.30
- Les choucroutes de la BRASSERIE DES LICES. M. et Mme Chevré, 16, place du Haut-des-Lices. T. 79.16.73

SPÉCIALITÉS ÉTRANGÈRES

- LA VILLA D'ESTE, (dans le cœur du vieux Rennes, derrière la cathédrale), un vrai restaurant italien, une vraie cuisine italienne, 1, rue de la Poulette. T. 30.42.07
- LE DJURDJURA, Plats orientaux. M. et Mme Markri, 21, rue Hoche. T. 30.52.46
- LE DRAGON BLEU, Spécialités vietnamiennes. M. Ngo Van Diem, 15, rue du Châpitre. T. 30.42.63

SAINT COULOMB

- AUBERGE DE LA MOTTE JEAN, restaurant. Mme Hus. T. 58.00.12

SAINT MALO

- HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel - restaurant ★ NN. Directeur M. Bertonnière, 2, place du Guet. T. 40.91.27

SAINT SERVAN

- L'ATRE, restaurant - grill - Spécialiste du poisson. Jacques Pontille, chef de cuisine. Port Solidor. T. 56.08.39

TINTENIAC

- HOTEL DES VOYAGEURS, M. et Mme Couppey. T. 00.02.21

LOIRE-ATLANTIQUE



A l'Auberge Normande, M. et Mme Jacques Denaud. Une belle cuisine, honnête et heureuse.

NANTES

- LA SIRÈNE, restaurant de Tourisme ★★★ M. Belloir, chef de cuisine. 4, rue Kervegan. T. 47.00.17
- LE DOMAINE D'ORVAULT ★★★ J.Y. Bernard, chef de cuisine. Route de Rennes. T. 76.84.02
- CENTRAL HOTEL, restaurant "La Crémaillère" ★★★ Chef de Cuisine M. Pondeville. 4, rue du Couedic. Telex 710 666 - T. 71.70.15
- AUBERGE NORMANDE, J. Denaud, chef de cuisine. 175, route de Vannes. T. 76.51.43
- Spécialités Méridionales "L'OUSTAL". Jeannine Batalla. Cassoulet, bouillabaisse, chaudrée, brandade de morue. 5, rue de St-Bedan. T. 73.98.46

ST JULIEN DE CONCELLES

- Restaurant CLEMENCE (créatrice du Beurre Blanc) G. Charette, maître rôtisseur et sommelier. T. 54.10.18

BASSE GOULAIN

- Restaurant "MON REVE" Gérard Ryngel, chef de cuisine. Bord de Loire. T. 54.90.10

SAINTE LUCE

- Restaurant J. Delphin. Maître cuisinier de France. Bord de Loire. T. 77.10.04

BATZ/MER

- LA ROCHE MATHIEU ★★★ Restaurant en bordure d'Océan. R. Laget, chef de cuisine (Meilleur Ouvrier de France) T. 23.92.12

- LE LUCULLUS, restaurant - Place de l'Eglise. T. 23.90.82

LE POULIGUEN

- Restaurant LA VOILE D'OR, avenue de la Plage. T. 60.51.47

CLISSON

- HOTEL RESTAURANT DE LA GARE ★★ NN. T. 78.00.26

ORVAULT

- LE DOMAINE DE LA BERTHELOTIERE ★★★ hôtel-restaurant. Chemin des Marais du Cens. T. 76.84.02

CHAPELLE-BASSE-MER

- LA PIERRE PERCÉE. T. 54.00.09

MORBIHAN

LA ROCHE BERNARD

- L'AUBERGE BRETONNE, M. Garnier, chef de cuisine.

TOUR DU PARC en SARZEAU

- LA CROIX DU SUD, hôtel-restaurant. M. et Mme Caron. Spécialités terrines d'huitres et de rouget

VANNES

- LE PRESOIR, M. Menager, chef de cuisine. Saint-Avé. T. 66.70.46

LORIENT

- AU BON VIEUX TEMPS, restaurant. P. Chaldi. 7, rue Fénelon. T. 21.19.11

PLOUHARNEL

- CHEZ MICHEL, hôtel-restaurant (entrée de la presqu'île de Quiberon) T. 52.01.12

QUIBERON

- L'IDEAL HOTEL ★★ NN

BELLE ILE

- CASTEL CLARA ★★★ T. 52.84.21
- MANOIR DE GOULPHAR T. 52.83.95
- HOTEL DE BRETAGNE T. 52.80.14

MAURON

- HOTEL RESTAURANT BRAMBILY, M. Letournel, traiteur. Place de la Mairie. T. 22.61.67

LE MOULIN DE L'ARGUENON

P. Renault - 22640 PLÉNÉE-JUGON

Tél. (96) 31.65.33

Repas de famille - Mariages - Banquets - Réunions

GUIDE TOURISTIQUE DE LA COTE DE GRANIT ROSE

Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 123, Lamballe - C.C.P. 2 319 14 P Nantes

PRODUITS GASTRONOMIQUES

SALAISONS

• **SEANAN**, spécialiste de la charcuterie traditionnelle. Magasin d'exposition et ventes "Kerjoly" 22530 MUR-DE-BRETAGNE. T. 28.54.87

• **SALAISONS LANNIONNAISES**, Charcuterie, Pâté Milliau. 4, rue de St-Michel. 22300 Ploumilliau. T. 35.45.28

• **AUX JAMBONS LYS** Ets Lesaux. Façonnage de jambons. Rue des Portes-Boulains 22 QUINTIN. T. 32.30.70

SEL MARIN

• **Georges BOURDIC** - producteur - "Le Paludier" 44 BATZ-SUR-MER - Fleur de sel - Sel gris - Salicornes au vinaigre.

POISSONS - MARÉE

• **Ets Georges HILLIET** - 56170 QUIBERON. Conserverie "La Belle Illoise" Vente directe particuliers à la conserverie ou par correspondance. Conserverie de poissons selon recettes traditionnelles artisanales. T. 52.61.05

• **BIGOUDENNE-MARÉE** - 29115 LE GUILVINEC - Exportation - Marée fraîche - Tourteaux - Langoustines vivantes - Soupe de poissons - Bisque de Langoustines. T. 58.13.89

• **CONSERVES ARTISANALES**. Soupe de poisson sauce armoricaine. J. Le Cor. 39, rue des Frères Le Goff 22000 St-Brieuc. T. 61.50.17

VOLAILLES

• **Ets Jean PLASSART** - Plouneour-Menez 29233 St-THEGONNEC

OSTRÉICULTURE

• **Les Huitres CADORET** - Belons spéciales de Bretagne. Exportations journalières de Riec/Belon. T. 06.91.22

BOUCHERIE

• **FRANÇOIS AUDIGOU**. Demi-gros. Fournit hôtels restaurants. Spécialités gibiers, volailles, tête de veau armoricaine. 16, rue des Augustins 22300 Lannion. T. 38.41.71

CRAQUELINS

• **ETS EMILE MARGELY** frères. Fabricants. 22 Plumaudan. T. 86.00.57

FARINES

• **AU MOULIN DE LA FATIGUE**. Pierre Cateline, minotier. Farine de sarrasin garantie pure. 19, rue du 70^e R.I. 35500 Vitre. T. 75.01.65

FRUITS & LÉGUMES

• **ETS SEVERE**. 22200 Guingamp. T. 43.72.90

MIEL

• **ANDREV SALAUN**. Miel Breiz "Gwenaneg ar Stêr il" / Miel de Bretagne (le Rucher de l'Ille) mis en pot par l'apiculteur. Bourg de Betton. T. 30.62.59 - et 1, rue du Vau St-Germain, Roazhon/Rennes.

PLATS PRÉPARÉS

• **GELGOR**... la qualité d'abord ! Produits surgelés restauration, collectivités, particuliers. Plats préparés gastronomiques. Hervé le Guyader, 1, rue Haute-Rive 22300 Lannion. T. 37.04.56

TRIPERIE

• **HAMEON** s.a. Spécialités : tripes, gras double, têtes de veaux. 2, rue Buffon, abattoir, 22000 St-Brieuc. T. 33.30.84

• **Ets HAMON** - "Au Grand Large" Parc en baie du Mont St-Michel - Producteurs affineurs - Huitres plates et creuses. Quai Jacques Cartier 35260 Cancale. T. 89.63.98

MYTILICULTURE

• **Moules de Bouchots de la Baie du Mont St-Michel**. C. SALARDAINE 35960 Le Vivier sur Mer. T. 48.94.20

PISCICULTURE

• **FERME MARINE DU TRIEUX**. M. Calmeis. Elevage en mer de truites et saumons 22 Ploudaniel. T. 20.17.78

• **SAUMONS P.C.** Pierre Chevanec & Cie. Moulin Conval. 29246 Poullaouen. T. 93.11.24

GATEAUX BRETONS

• **SPECIALITE BLEUZEN** 29 Coray. T. 91.82.17

• **GALETTES DE PLEYBEN** L. Le Seac'h. 29 Pleyben. T. 81.60.21

VINS

• **METAIREAU**. Muscadet de Sèvres-et-Maine. Domaine du Grand Mouton. 44 Saint-Fiacre

CIDRE/FINE BRETAGNE

• Production **LOUIS RAISON**. 35113 Domagné

• **Jus de Pommes** - Fabrication artisanale. Y. Laurence, producteur à Mont-Dol (35).

CAFÉS

• **LES CAFÉS ARMOR**. Jacques Platel. 7, rue Bagot 22000 St-Brieuc. T. 33.15.08



Foie gras aux "Gaudriers"

Foies gras du Périgord... ou d'Europe Centrale... Foies Gras d'Israël... Foies gras Bretons. Catherine Pavy, élève et gave des oies à Fouillard en Liffre - 35 - "Les Gaudriers" - 62.07.92

Huitres flambées

Ouvrir de belles huitres. Egoutter, mettre en coquelles terre avec une noix de beurre maniée avec un peu de farine. Poivrer fortement. Ajouter des champignons émincés. Laisser cuire environ dix minutes à four moyen. Ajouter une petite cuillère de crème fraîche, puis des amandes effilées. Faire flamber avec un très bon cognac.

Yvette Hamon - Cancale - "Au grand large" dégustation" Parc en baie du Mt St Michel - Tél. 89.63.98.

DU SOLEIL A RIEC-SUR-BELON

Quand il fait bon sur la Côte Bretonne, en février, de Fouesnant à Riec sur Belon, quel agrément, par ces douces journées ensoleillées, de déjeuner dans la jeunesse de "Kerland" où s'harmonisent la mer et les bois.

Plus tard à "Roz Bras", le chaume, la pierre, les bois de poutres et cheminées de la "chaumière d'Angèle", donnent aux crêpes du goûter, une valeur d'antan.

Le soir, une étape de choix "Chez Mélanie", dans le respect d'une tradition, celle du simple bon goût.

Il faut aussi revivre l'histoire de la pêche en mer, dans les murs du passé, Ville Close à Concarneau où, Henri Gaonac'h vous recevra à la table du Gallion.

J. F.



"P. Barbé - Alchimiste de l'Hydromel" à Merdrignac

LES BONNES CRÊPERIES

BEG MEIL

• Crêperie de **KER VAS TARD**, Mme Ruel, cidre de ferme. T. 94.96.16.

CARNAC

• Crêperie **CHEZ YANNICK** dégustation fruits de mer

COMBOURG

• **LES TEMPLIERS** (cadre rustique 1612) 5, rue de Châteaubriand. T. 73.10.71

CONCARNEAU

• Crêperie **TI-CLEMENTINE** ouvert toute l'année, fermeture tardive. Quai de la Croix. Tél. 97.21.05

DAOULAS

• **MOULIN DE POUL-HANOL**, bar, crêperie, discothèque, chambres - L'Hôpital - Camfrout. T. 20.02.10

DINAN

• **CREPERIE d'ARMOR** M. et Mme Michel Lafosse 15, place des Cordeliers. T. 39.23.53

FOUESNANT

• Crêperie **CAPUCINE**, Françoise Caradec, 22, rue de Cornouaille. T. 94.03.01

HILLION

• **LES AUBIERS**. Mme Gresset. Grillades sur feu de bois. Les Quilles. T. 32.22.00

HUELGOAT

• Crêperie **KRAMPOUZ BREIZH**, Mme J. Moal, 21, place Aristide Briand. T. 93.77.47

LAMBALLE

• Crêperie chez la **MÈRE RONDEL**, 1 rue général Leclerc. T. 31.01.94

LANNION

• **LA GALETIERE** - M. et Mme Moigneu, rue Geoffroy de Port-Blanc. T. 37.61.40

• **TY BREIZ**. Pur beurre. M. Le Bras, 1, rue Duguesclin. T. 37.91.20

LEZARDRIEUX

• **LE MOULIN DE LA GALETTE**. M. Fégar. T. 20.18.36

MONTAUBAN

• Crêperie **SAINT-HUBERT**. Mme Tannoux. T. 09.42.66

NANTES

• Crêperie **SAINT-PIERRE**. 2, rue du Roi Albert. T. 47.00.96

• Crêperie **AU BON VIEUX TEMPS**. 11, rue Ste-Croix. T. 41.01.83

PONTIVY

• Crêperie **CHEZ NICOLE**. spécialité galette pomme de terre - 42, rue J. Guidard

RIEC-SUR-BELON

• Crêperie **TY COZ**, Chaumière d'Angèle. T. 97.06.07

RENNES

• **AN ERMINIG**. M. Halloux. Cadre rustique, 77, rue de Fougères. T. 36.25.68

• **ST-MICHEL**. Galettes, crêpes, snack. 7, place St-Michel. T. 30.98.74

• **LES TEMPLIERS**. 17, rue St-Michel. T. 30.62.06

• **LA CRÉMAILLÈRE**. 37, boulevard Jean Mermoz. T. 50.95.28

• **PUB ST-LOUIS - La Crémaillère**. Spécialistes bretonnes. Mme Caradec, 37, bd. Jean Mermoz, Rennes-Saint-Jacques. T. 50.95.28

• **CREPERIE DU TREGOR**. M. et Mme Nedelec, 13, rue de St-Malo. T. 79.02.58

(LA) RICHARDAIS - DINARD

• Crêperie **LE GRAND MAT**, 8, rue Croix Aubrée. T. 46.62.89

SAINT-BRIEUC

• **LE PORCHE**, Hervé de Bizien - Crêperie, bar, salon de thé, 9, rue St-Guillaume. T. 61.93.77

• **LANN BREIZ**. Ambiance jeune. Piano. Cadre rustique. Jusqu'à minuit. 14, rue Quinquaine. T. 61.21.07

• **LE CHARNER**. Crêpes galettes. 12, bd Charner. T. 94.16.89

• **CHEZ GERARD**. Crêpes et pizza. 7 ter, rue des Promenades. T. 61.72.13

SAINT-CAST

• **CREPERIE D'ARMOR**. M. et Mme Lebourgeois. Fruits de mer. 14, bd. Duponchel. T. 41.81.33

Le Rabelais... de Cancale

12 petites moules... farcies... si on veut
1 petite sole avec... 1 petite pomme de terre

1 petit maigre plateau de fromage
1 petite crème caramel

Le peu pour 30 F

La réserve Hôtel 17 F

Ex-enseignants, les nouveaux responsables savent compter, et si Gargantua veut faire ripaille chez son Patron... il devra y mettre le prix, sans Chinon et sans Bourgueil...

SAINT-MALO

• **CREPERIE GALLO**. M. Maillard, 21, rue de Dinan. T. 40.84.17

ST-MICHEL DE BRASPARTS

• **AUBERGE TI SAINT-MIKAEL**. Jean Monique Kerdraon. T. 81.42.04

VITRÉ

• **AU VIEUX VITRÉ**. D. Cornier. Crêperie-bar. 1, rue d'Embas. T. 75.02.52

Un demi-siècle de crêpe lamballaise



LA
CREPE
LAMBALLAISE

En 1930, nous avions encore suffisamment de *blé noir* en Bretagne, pour ne pas en importer du Brésil, du Canada ou de Chine.

De son Moulin de Pléné, le grand-père Bourdet expédiait sa bonne farine à Lamballe, où Madame Charpentier allait la chercher à la gare... avec une brouette.

C'est le blé noir breton qui a permis à cette femme courageuse d'élever seule, 5 enfants, travaillant d'abord plus de 10 ans avec des *galetières au bois*... brûlant du "rondins croisés".

Ses premières crêpes sont vendues au Val-André, où elle allait à bicyclette puis avec le "petit tacot"... qui chauffait lui aussi au bois et charbon.

Très appréciées, ses crêpes sont recherchées et bientôt, le fumet des galettes-saucisses, agrmente les foires et marchés où "la Mère Charpentier" s'active avec ses galetières, pendant de nombreuses années.

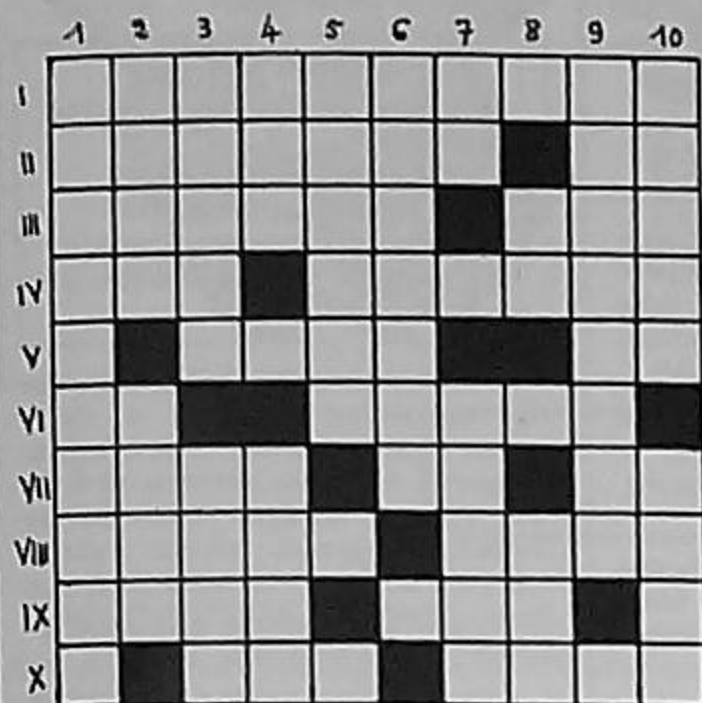
Capable de travailler sur 4 galetières et de faire 300 crêpes à l'heure, la "Mère Char-

pentier" peut, aujourd'hui, faire école et honore la tradition. C'est un exemple pour la profession où les galetières au bois et le blé noir breton ne sont plus qu'un souvenir... quand ils ne sont pas méconnus.

JEAN-FRANÇOIS



MOTS CROISÉS FRANCO-BRETONS

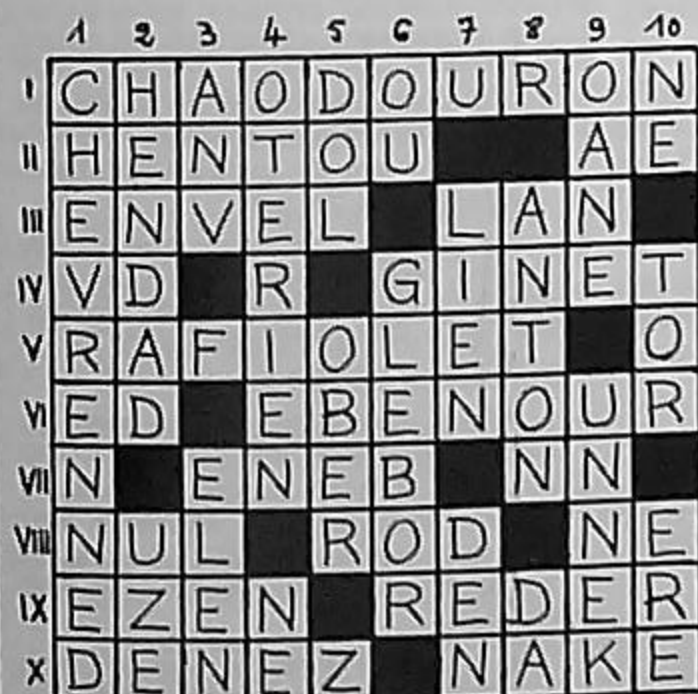


PROBLÈME N° 20

Horizontalement : I. Il convient de la tenir devant le nez de l'âne si l'on veut que celui-ci avance. - II. Forme P 2 de la préposition EVIT ; base verbale de "bezañ" au présent. - III. Otiez ; dit. - IV. Donc ; semblable. - V. On était (forme de situation) ; possesseur S 2. - VI. Au bout du banc ; coassera. - VII. Attacher au moyen d'un lien ; marque de personne P 2. - VIII. Courir ; grognait comme font les porcs. - IX. Entourée d'eau ; lettres de MARC'H. - X. Quiconque ; apparence extérieure.

Verticalement. 1. Enseignante. - 2. Cependant ; tremblement. - 3. Faisait des vers rimés ; paradis terrestre. - 4. Passe étroite ; filait. - 5. Pas mort, mais presque. - 6. C'est, paraît-il, un jeu d'intellectuels. - 7. Symbole d'unité pour certains, de division pour d'autres ; rivière de Landerne. - 8. Se rafraîchit le gosier ; interjection. - 9. Forme P2 de la préposition NEMET. - 10. Prénom féminin ; par mauvais temps, elle protège mieux qu'une chaussure.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 19



YANN DESBORDES

collections

PHILATELIE

UN NOUVEAU TIMBRE EN L'HONNEUR DE LA BRETAGNE

Au programme des émissions pour 1979, il y a lieu d'ajouter une figurine consacrée à la Bretagne : Pierre Abélard (1079-1142) dans la série des personnages célèbres. La vente anticipée avec oblitération "Premier Jour" aura sans doute lieu à Vallet (Loire-Atlantique). Ce timbre sera à surtaxe au profit de la Croix-Rouge. Sa valeur sera sans doute de 1,20 F et la surtaxe de 0,30 F.

JOURNÉE DU TIMBRE 1979

Le timbre "Paris, l'Hôtel des Postes" émis le 12 mars à l'occasion de la "Journée du Timbre" sera mis en vente anticipée à Lannion, Quimper, Vitré, Guémené-Penfao et Vannes. Il sera disponible les 10 et 11 mars au Bureau de Poste Temporaire doté d'un timbre à date grand format illustré (sans mention "Premier Jour") concédé à la Société Philatélique locale :

Lannion : Ass. Philatélique - M. Dauvergne 62, résidence Corlay 22300 Lannion - Lieu de la manifestation : Centre Socio Culturel.

Quimper : Cercle Philatélique de Cornouaille - M. Ollivier 3, rue Jean Danieu 29000 Quimper - Lieu : Musée des Beaux Arts.

Vitré : Club Philatélique - M. Ferrion 41, rue Raoul David 35500 Vitré - Lieu : salle de la mairie au Château.

Guémené-Penfao : Club Philatélique du Don - M. Renaud rue Garde Dieu 44290 Guémené Penfao - Lieu : Mairie.

Vannes : Ass. Philatélique - Melle Le Coze - Clai Vallon n° 4 - 56000 Vannes - Lieu : Palais des Arts.

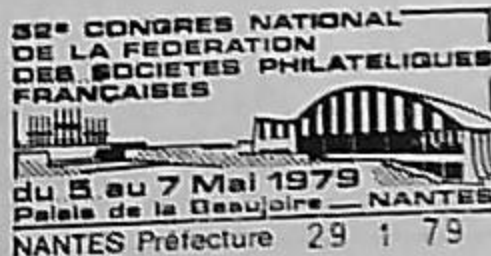


Le timbre-poste "Journée du timbre 1979" : valeur faciale : 1,20 F - Surtaxe "Croix-Rouge" : 0,30 F - format horizontal : 36 x 22mm - dessiné et gravé en taille-douce par Claude Durrrens - tirage : 4 500 000 exemplaires en feuilles de 50 - retrait prévu : le 5 octobre 1979.

MARCOPHILIE

FLAMMES TEMPORAIRES ET TIMBRES A DATE COMMÉMORATIFS

Nantes : la flamme temporaire annonçant le 52^e Congrès national de la Fédération des Sociétés Philatéliques (5, 6 et 7 mai 1979) a été mise en service, au Bureau de Poste de Nantes-Préfecture, le 29 janvier 1979 à la levée de 10 h 45. Le retrait doit avoir lieu le 28 avril 1979 après la levée de 12 h.



Saint-Brieuc : les 21 et 22 avril, à la chapelle du Collège Anatole Le Braz, rue du 71^e R.I. à St-Brieuc, à l'occasion du 25^e Congrès Philatélique du Groupement de Bretagne, un Bureau de Poste Temporaire, doté d'un timbre à date grand format illustré, sera ouvert pour toutes oblitérations et expéditions de lettres simples ou recommandées.

Nantes : A l'occasion du 52^e Congrès Philatélique, le Bureau de Poste Temporaire sera doté d'un timbre à date "Premier Jour" grand format illustré. La maquette de ce timbre à date a été transmise pour approbation au bureau A4 de la Direction Générale des Services Postaux à Paris.

GUY PODEVIN

★ PHILATÉLIE - MARCOPHILIE - Renseignements complémentaires et informations sur la philatélie auprès de Guy Podevin 16, avenue du Trocadéro 44300 Nantes - Affranchir philatéliquement et joindre 2 francs en timbres commémoratifs pour frais de réponse.

itron

Ultralucent waterproof cover-up

C'est un produit permettant de dissimuler cernes, rougeurs, rides et boutons. Il s'applique à l'aide d'un petit applicateur en mousse. Résistant à l'eau et aux larmes, cet anti-cernes existe en trois couleurs : clair moyen - mat.

Aux extraits naturels de plantes

Produits de soins aux extraits naturels de plantes, c'est la gamme *Miss Den* : des shampoings, des laits, des lotions, des crèmes... Les derniers-nés sont le mascara Long-Lash, le brillant à lèvres Roll-on (sans colorant et aux goûts de fruits), six shampoings s'adaptant à chaque type de cheveux et d'autres produits encore que l'on peut découvrir en libre-service.

Déjà des produits solaires

Le 15 mars, *Orlane* lance deux produits solaires : le *Tan Orlane*, émulsion hydratante qui pigmente la peau et provoque un bronzage sans soleil et le *Lait solaire teinté pour le corps*, produit traitant et protecteur qui procure un bronzage rapide. En ce mois de mars également, d'autres produits *Orlane* sont mis sur le marché : la *crème de jour intégrale*, crème anti-déshydratante et une nouvelle ligne pour peaux sèches : la *ligne intégrale*, composée de 7 produits qui font avec une grande efficacité les diverses "opérations beauté" de la journée.

Fixe-tout

Un nouveau moyen de fixer au mur toutes sortes d'objets sans punaises, sans clous, ni vis : l'*auto-agrippant velcro Aplix* qui accroche tout dans la maison. Sa résistance moyenne avoisine 1 kg/cm².

Le relief contour

Le dernier né de la gamme *Mayfair*, c'est le *relief contour* : papier vinylique à gros reliefs qui se pose sans problème et qui est très robuste. La collection comporte 15 dessins et elle a adopté les teintes naturelles. Elle forme une symphonie de coloris qui donnent une ambiance chaleureuse et raffinée à tous les intérieurs.

BELLES ANNONCES

La ligne (38 lettres, signes ou espaces) : 12 F.
+ taxes (17,60 %) = 14,11 F.

(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Supplément pour encadrement : 35,28 F.

Pour la domiciliation à la revue, supplément de 10 F.

Les petites annonces sont payables à la commande

armor

le seul magazine de la Bretagne,
recherche, dans le cadre de son expansion,

DELEGUE EN PUBLICITE

indépendant. Haut niveau. Libre rapidement.

pourcentage permettant gains élevés à élément performant

Envoyer candidature avec C.V. à ARMOR MAGAZINE n° 3827

DEMANDES D'EMPLOI

• Recherche travaux de frappe à domicile, prix intéressant. Tél. 55.15.32

• Jeune femme cherche emploi bureau, dactylo, expérience. Malidin, 6, bd. François-Blanchon, Nantes (libre).

• Couple marié, 1 enfant cherche emploi en Bretagne, de préférence Nord Finistère. Tous deux 25 ans. Elle : Bac G1, sérieuse connaiss. sténo-dactylo actuell. secrétaire agence commerciale. Lui : Bac Technique, dessin agencement actuell. dessinateur mairie du Havre (5 ans). Etudieraient toutes propositions. Yann Saig Karadeg, 6, imp. St Thibault 76600 Le Havre.

• Jeune fille, 20 ans, Bac G1, cherche emploi secrétaire - réceptionniste, sérieuses réf. libre suite. Région Rennes. Chantal Roignant, 5, square des Hautes-Ourmes, Rennes. Tél. 50.51.22.

• Secrétaire recherche travail de dactylographie (thèses, rapports, cours...) Tél. 36.59.56 (après 17 H 30).

• J.H. 23 ans libre début AVRIL poss. permis VL. PL. SPL (C 1) ch. poste fixe de CHAUFFEUR dans région nantaise (nord). Etud. ttes proposit. Ecr. à Sapeur Patrick BRETECHE, 22è Compagnie, section apontage mécanisé, caserne Berthezève, 49041 ANGERS cedex.

OFFRES D'EMPLOI

• Recherche sténodactylos confirmées, expérience cabinets notaires, avocats ou huissiers, références exigées. Omeifra, 9, rue de l'Arche-Sèche, Nantes, 48.61.24.

• Groupe Branwen (Ker/Bro). "musique Celte de Cour et des Campagnes", cherche : une guitariste, pouvant chanter et un accordéoneux chromatique. Alan-Morvan Chesneau, 45, rue Jean-Macé 29200 Brest.

• Secrétaire sténodactylo 3 ans expérience exigée, libre de suite. Ecrire avec C.V. étude Leclerc, 2, rue Arthur-Honneger, 44400 Rezé.

• Sté édition régionale recherche courtiers libres publicités multicartes pour Saint-Nazaire, Brest, Morlaix, Saint-Malo, Quimper, Lorient. Adr. CV à SOPEL, BP 540, 22010 Saint-Brieuc. Tél. 33.61.98.

MARIAGES

• GRATUITEMENT, liste de partis sérieux DE VOTRE REGION avec ts renseignements. Indiquez seulement vos nom, âge et sit. de famille au CENTRE DES ALLIANCES (AV) 5, rue Goy 29106 Quimper. 17è année de succès dans toute la Bretagne. Choix prodigieux. 25 000 références. DISCRETION.

• Breton 30 ans, exilé à Paris, célib., aimant folklore celtique, naturaliste, envisage construction voilier pour croisières. Rech. sa compagne. Lefeur, 10, square Albin Cachot, 75013 Paris.

ELEVAGE

• COUVEUSES AUTOMATIQUES familiales ou professionnelles, tous œufs, de la caille à l'oie. Nombre d'œufs poule 30 œ (490 F) 40-60-100-150 œufs.

ELEVEUSES CLIMATISEES

Thermis, 78 Le Vésinet. Tél. 966.09.53. Catalogue + tarifs gratuits.

• Elevage amateur vend chiots cockers, bleu, rouge et noir, pedigree. Lemaoute, rue du Moulin, 44710 St-Léger-des-Vignes. Tél. (40) 36.52.67

• A vendre jolis poneys, ponnette. Haflinger Tyrol Alezan, crin lavé, certificat d'origine. Tél. (98) 68.81.34

BIBLIOPHILIE

• Vends livres sur toutes les régions françaises, Histoire, voyages, politique, littérature. Liste gratuite. F. Redor 3, rue Guépin 44000 Nantes.

COLLECTIONS

• Cherche c.p. sur la Poste et les timbres et sur Bretagne. Sté cartophile Ille & Vilaine, 1, rue Duhamel 35100 Rennes.

• Achat, vente, expertise TIMBRES POSTE, CARTES POSTALES, PHILATELIE MALOINE. 4, rue Broussais, 35400 Saint-Malo. Tél. 40.81.01. fermé dimanche et lundi. Se déplace gratuitement pour achat.

• Achète c.p. voiliers + vie maritime + bonnes Tréguier, Paimpol, Bréhat, Dinan, accepte envois à choix. Sorel 2, rue Nivernais 35 Rennes.

• Achète tous pots à tabac couleurs vives représentant des têtes, des animaux ou personnages entiers. Bazin Touvois 44650 Lège.

• Achète c.p. ancien. Fougères (35) Oranais (Algérie) Chesnais 1, r. Verdun 35500 Fougères.

POUR LES VACANCES

• A louer (juin, juillet, août, septembre) à 8 km de la mer, maison indépendance, cuisine, 3 ch. + 1 pièce, douche + W.C. Mme Cornic, Kerriou, 29127 Plomodiern. Tél. 81.53.35.

• A louer (juin, juillet, août) maison 3 cham., cuis., salle, jard., cour. Tt confort. Mme Marie Personnic, bourg, 22450 La Roche-Derrien.

• A louer à Saint-Malo - Meublé (juin, juillet, août, septembre). Mme Rapinel, impasse d'Ille-et-Vilaine. Saint-Malo. Tél. (99) 56.26.51.

DIVERS

RELAXATION - BIO-ENERGIE SEXOLOGIE PSYCHOTHERAPIE

En Individuel et collectif ds tte la Bretagne. Doc. gratis cont. 2 timbres p. frais d'envoi à : Centre d'Application des Recherches en Sciences Humaines, 26 rue Brizeux 35000 Rennes. Tél. : (16.99) 36.38.83

• Même l'impossible est dans Agat-Services. Plus de 30 pages bourrées d'articles les plus divers. Petites annonces marginales, insolites. Spécimen contre 5 F. Français Agat-Services Cazillac, 46600 Martel.

armor immobilier

La ligne (38 lettres, signes ou espaces) 18 F.
+ taxes (17,60 %) = 21,16 F.
ou le mm/colonne : 6 F. + taxes = 7,05 F.

• Belle propriété tout confort, onze pièces, séjour 150 m², quatre bains, trois dépendances neuves (540 m²) 19 hectares : 900 000. - D'Aubigny, 2, Cadeniers, Nantes.

• Penthièvre-St-Pierre-Quiberon : large vue sur mer, 1966, villa T5, chauff. cent. tt. cft. terr. (1 240 m²) jard. aménagé 500 000 F - Tél. (99) 01 44 65

• Guérande : près marais salants, plages-ports, 7 km La Baule, mais. récente F5, cuis. s. de bs. w.c. 2 garages. Tél. (99) 59 28 81.

• Redon : sur quai de la Vilaine, imm. 52, 3^e ét. appt. 2 pces, cuis., douche. w.c., chauff. élect. acc + chbre mansardée au-dessus + cave - 100 000 F. Tél. (1) 628 96 75

• Dispose local 200 mètres viabilisé, vitré en ZAC de Saint-Brieuc - Langueux. Etudierait toutes propositions stockage, gestion, distribution et ventes. Tél. (96) 33 13 59.

• Alan-Morvan Chesneau, donne cours et stages d'instruments traditionnels, "folk", médiévaux, de chant et percussions traditionnelles. S'adresser Alan-Morvan Chesneau, 45, rue Jean-Macé 29200 Brest.

• Vends Estafette 1975, 9 000 F bon état, galerie. tél. 40.49.31., r. Espérance, St-Herblain.

PAYS DE GALLES

Stage d'anglais pour adultes débutants

23 juillet - 8 août 1979

Pour renseignements écrire :
Treforest Language School
315 route de Vannes, 44800 St-Herblain.

• Beaux meubles celtiques modernes convenant studio à v. cause départ étranger. Divan, lit de coin avec étagère 1 personne, sommier et matelas inclus, bureau, bibliothèque-armoire, fauteuil, chaise, piano, machine à laver. Visibles à St-Brieuc. Rens. : OMNES, 22820 PLOUGRES-CANT - tél. 20.41.28.

• Capitaux disponibles tous usages, taux légal. Beury, 34, rue Coulmiers Nantes. tél. 74.11.75. GH1C

• Les Auberges de Jeunesse organisent du 12 au 23 avril à Lanslebourg (Savoie) un séjour de ski de piste. Départ : Lannion en car-couchettes. Prix : 1 360 F tout compris. S'adresser à Marie-Louise Jégouic, 5, rue du Douric 29200 Brest.

• Artiste-peintre propose reproductions peintes à la main de vos c.p. anciennes. Envoyez votre c.p. en recommandée ou une photo couleur. Prix raisonn. Vends aussi c.p. originales peint main. F. Alves rue Pinto Ferreira 46-2 D Lisboa 3, Portugal.

• Vends chalutier 1968, 9 m x 3 m 20, moteur Perkins 75 CV, 1975, sondeur. Prix : 105 000 F. Matériel en supplément. Tél. 16. 96. - 35.28.67.

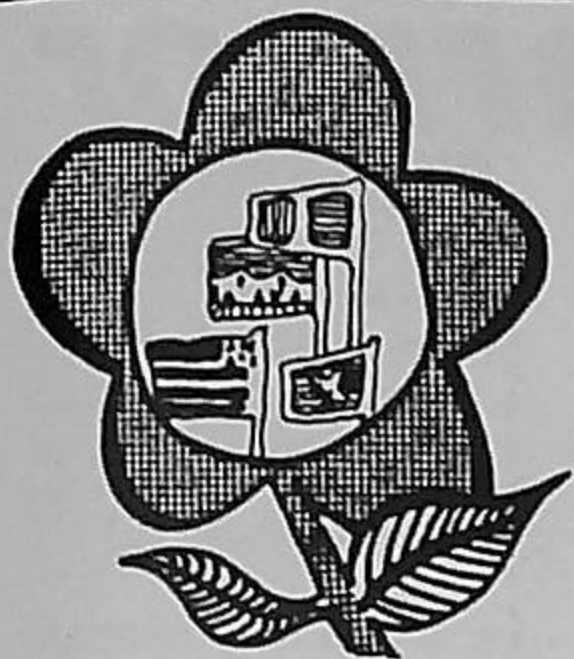
• Achète vieux bâtiment de ferme ou maison ancienne. Malejac, 53, bd. Liberté Rennes.

• Enseignant effectuant un séjour Angleterre septembre 1979 à août 1980, propose location en meuble ou vide pavillon type 5, à la Bellangerais à Rennes (2 km du centre ville). Téléphoner au 63 24 36

• A vendre part. à part. Centre ville Lorient. Petite librairie, journaux, confiserie, bimbeloterie avec F2 confort. Tél. (97) 64 48 93. Burnay, 3, rue de Pont-Carré 56100 Lorient.

• Part. vend bâtiments de ferme au calme, habitables, avec terrain 1 000 m² ou 5 000 m², centre de Lorient à 10 km, mer à 2 km. Blavet à 500 mètres, crique pour bateaux. F. Glouahac, Petit Branroc 56670 Riantec.

• A vendre à Miniac-Morvan, maison de campagne, 15 km de la mer, type F4. Garage, jardin + dépendances. Tél. 58 53 98.



ST-BRIEUC

Parc de Brézillet

21 - 22 - 23
AVRIL

3 JOURS DE PRINTEMPS

TOURISME ★ LOISIRS ★ SPORTS ★ NAUTISME ★ CARAVANING
CAMPING ★ VEHICULES D'OCCASION ★ FOIRE A LA BROCANTE
EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE ★ ART FLORAL

le carnet d'armor

★ *Georges Travers* (Rennes) a été élu président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie.

★ *Henry de Grandmaison* a été élu président du *Club de la presse de Rennes et de Bretagne*. Vice-présidents, Marcel Leguen, Michel Lepape, M.C. Adnot. Secrétaire, Joseph Fontaine. Trésorier, Raymond Leterre ; adjoint, Serge Verfaillie. Le Club compte 199 adhérents.

★ *Armées* - Le général de division *Henri Cades* (St-Briac) a été nommé chef de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe. Le contre-amiral *Cyrille Herbout* a été nommé commandant de l'arrondissement maritime de Lorient.

★ *André Fauveaud*, pdg de l'entreprise Marc (Brest) a été élu président de la Fédération régionale de Travaux publics.

★ *Noël Desaubiaux* a été élu président de la Ligue de Haute Bretagne de voile.

★ *F.-X. Montjean* a été nommé directeur général du département international de C.I.T.-Alcatel.

★ Directeur de l'Opéra de Nantes, *René Terrasson* a été désigné comme successeur d'Alain Lombard à la direction de l'Opéra du Rhin à partir de 1980.

★ L'abbé *Pierre Plateau*, de St-Servan, a été nommé évêque auxiliaire de Rennes.

★ *Vincent Huon de Penanster* a démissionné pour raisons professionnelles de ses fonctions de maire de Plouneventer.

★ Le nantais *Georges Drouin* a été élu président du Groupe professionnel des loueurs de véhicules.

★ Corps préfectoral - *Philippe Parant* est nommé secrétaire général de Loire-Atlantique, *Claude Penet* secrétaire général d'Ille-et-Vilaine, *Jacques Planty* sous-préfet de St-Nazaire.

NECROLOGIE

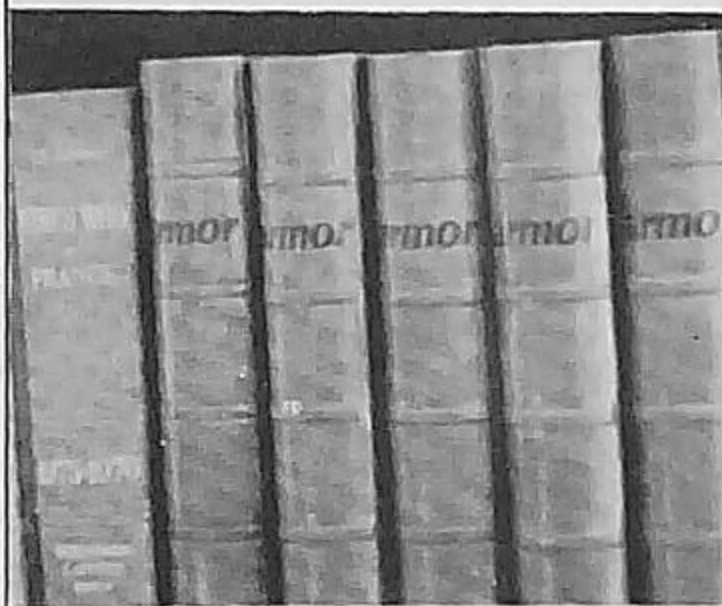
★ *Jacques Mauger*, 36 ans, secrétaire-trésorier du CELIB, a été tué dans un accident de voiture entre Locminé et Baud.

★ L'ingénieur général du génie maritime *Paul Gisserot*, 74 ans, a trouvé la mort dans un accident en Tunisie ; il était le père de notre ami Jean-Paul Gisserot, directeur des éditions Ouest-France.

★ *Julien Frèrejouan*, 74 ans, maire de Mas-sérac ★ *Joseph Jourdan*, 65 ans, maire de Mézières-sur-Couesnon ★ Le baron *Guichard*, 85 ans, père du député-maire de la Baule ★ L'abbé *Bertrand Pocquet du Haut-Jussé*, 85

ans, doyen honoraire ★ *Gabriel Caer*, de Brest, 58 ans, directeur de l'E.N.M.M. du Havre ★ *René Marcillé*, 79 ans, maire honoraire de Bain-de-Bretagne ★ *Roger Lécuyer*, maire de Saint-Potan ★ *Jean Daniel*, 60 ans, maire de Bignan.

POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE



LA RELIURE D'armor

Dos bois - Balacron cuir
Format 288 x 220 mm

La reliure (pour une année) :

35 F. franco. A commander à nos bureaux

LE NOM DE VOTRE VILLE EN BRETON

(suite)

st-cast	22380 s. kast
st-erblon	35230 s. hermelen roazhon
st-étienne-de-montluc	44360 s. stefan menez lug
st-frégant	29257 s. fregan
st-gildas-de-rhuys	56730 lokeltaz
st-gildas-des-bois	44530 s. gweltaz lambrizig
st-gilles-pligeaux	22840 s. jili plijo
st-goazec	29263 s. gwazeg
st-grégoire	35760 s. gregor
st-guénolé	29131 s. gwenole
st-herblain	44800 s. hermelen naoned
st-herblon	44790 s. hermelen ar c'hrec'h
st-hilaire-de-chaléons	44111 s. hiler kaleon
st-jacut-de-la-mer	22750 s. yagut ar mor
st-jean-brévelay	56660 s. yec'hann brevele
st-jean-de-boiseau	44890 s. yann boesal
st-jean-du-doigt	29256 s. yann ar biz

à suivre

RELIGIONS

★ *Compagnons Missionnaires Celtiques* - Tous les dimanches et fêtes à 10 h, messe en rite celtique à Run-Meno (les 7-Saints).

★ *Mission Bretagne*, 22, rue Delambre, Paris 14^e - Le dimanche, messe à 11 h ; le vendredi, partage d'Évangile à 20 h 30.

★ *Messe bretonne* chaque samedi à 17 h à la chapelle du Grand-Parc à Pontivy.

REVUES ET JOURNAUX

★ *Vagabondages*, n° 6 - Au sommaire de cette très belle revue, un texte de Paul Guimard sur la Liberté, une présentation de Jules Laforgue, des poèmes d'Ariel Marinie, G.E. Clancier, René-Guy Cadou, Pierre Emmanuel, La Fresnaye... (3, rue Séguier, Paris).

★ Le mensuel du PSU-Bretagne, *Le Combat socialiste*, devient *Vivre au pays* et sort désormais en offset (3, rue Quinquaine, St-Brieuc).

★ *Bretagnes* cesse sa parution avec son n° 9. Dommage car cette revue politico-littéraire avait une personnalité attachante même si ses engagements pouvaient sembler parfois excessifs. Elle maintient toutefois ses activités d'édition (Impasse de la Fontaine au lait, Morlaix).

★ *Bulletin du Musée de Bretagne*, n° 2 - Dreyfus ; fest-moch : la fête du cochon ; la meule et le grain ; le ruche et le miel... (20, quai Emile Zola, Rennes).

★ *Pratique jardin/maison* - Un nouveau mensuel de bricolage (3 F 50 - 31, route de Versailles 78560 Port-Marly).

★ *Racines* - Vient de paraître le 1^{er} n° de ce bulletin des cellules rennaises de l'UDB (19, rue St-Louis, Rennes).

★ *Cascade* - La première revue présentant des "mots masqués" : une floraison de jeux intellectuels (49, rue de Lisbonne, Paris).

★ *Bateau-Flash* - Nouvel hebdomadaire destiné aux plaisanciers (71, bd. Richard-Lenoir, Paris).

LA VIE CULTURELLE A REDON

"Je lis dans le numéro de décembre 78 de votre revue, page 49, un article signé Jean Luc Aulnette et consacré au concours de "la Bogue d'Or" à Redon. Il y est, entre autres choses, affirmé que, en dehors de l'époque de "la Bogue d'Or", Redon est "un désert culturel le reste de l'année" ! Je me permets de m'élever en faux contre cette assertion parfaitement gratuite, qui n'engage que son auteur, qui, ou bien est de mauvais foi ou bien ne connaît pas Redon !. Il existe, en effet, ici une trentaine d'associations culturelles qui toutes font des choses intéressantes, certes avec de très faibles moyens mais cela n'enlève rien à leur valeur et à leur intérêt, et c'est faire injure aux militants de ces associations que de considérer "qu'il ne se passe rien à Redon", ce qui, de plus, est faux ! Militant personnellement depuis 1960 pour "la défense de la chanson traditionnelle dans le Pays de Redon, je suis bien placé pour juger ce que représente "la Bogue d'Or" pour le peuple de ce pays, mais de grâce pas d'exclusivité s'il vous plaît ! La cause défendue par d'autres peut également avoir sa valeur et la quête de subventions ne justifie pas tout !". Jean-Louis Latour, rue de la Chaigneraie, Redon.

NAPOLEON EN SOLDE

"Roman Caerlëon fait très justement remarquer que si Napoléon Bonaparte est né à Ste Sève, cela n'est pas un honneur pour la paroisse. (Armor n° 108). Pourtant, il me semble qu'il serait bien souhaitable que le fait soit confirmé. Par pour nous, certes : nous n'avons rien à faire de ce néfaste émule de Catilina, des Césars, Jules et Borgia et autres tyrans, avec ou sans génie. Mais imaginons quel service, en reprenant cette marchandise, nous rendrions aux Corses ! Débarrassés de leur complexe impérial, qui leur fait accepter l'aliénation dans l'illusion qu'ils ont conquis Paris et son Hexagone, débarrassés de leur french connexion, ils reviendraient à s'occuper de leur propre destin. Francesi fora ! Exit Marbeuf et son bâtard ; Tino Rossi ne chante plus ni Venise et Bretagne, ni l'Ajaccienne, mais le Chant de Pascal Paoli ; nous l'autoriserons à chanter An Alarc'h. Cela ne vaudrait-il pas la peine de reprendre en solde le piti kaporal, quitte à faire de grandes fêtes, tous les ans, le 18 juin, pour célébrer la victoire de Waterloo ?". J. KERSAHO

LES OUTRANCES DE M. BOITEUX

"Nous espérons qu'en réponse à la lumineuse initiative de M. Boiteux, Directeur d'E.D.F. Armor magazine va réagir sereinement mais vigoureusement et avec un humour cinglant à la virulence de ce personnage dont le seul but semble être de vouloir mâter les Bretons. Il se dévoile, en effet, comme le tenant d'une des féodalités les plus puissantes, allié à d'autres féodalités comme celle de l'acier dans un Etat parfaitement centralisé. Nous savons qu'E.D.F. est un état dans l'Etat et que cette administration use de tous les moyens actuels, dévoilés ou non au grand jour, pour démontrer, convaincre, persuader, intimider ou menacer le grand public et finalement, lui imposer ses projets sans le moindre débat. C'est E.D.F. qui use, auprès de nombreuses publications, de publicités anonymes, depuis des années, de persuader le public d'augmenter inconsidérément les dépenses d'énergie, pour se plaindre ensuite du déficit. C'est E.D.F. qui prend soi-disant en charge les recherches sur les énergies nouvelles et douces, pour les couvrir de son ample manteau et les étouffer, par amour, dans ses bras, et imposer l'énergie nucléaire. Nous devons louer la présentation du débat instauré dans votre dernier numéro et vous en féliciter car c'est un débat d'une importance primordiale à notre époque (...). Sur le problème des énergies, il nous semble qu'il serait bon d'associer la population à ce débat démocratique, et après une large information, en vous joignant à Ouest France, par exemple, lancer un référendum." (l'auteur de cette lettre nous demande, pour des raisons professionnelles, de ne pas citer son nom).

LE "MERDE A LA FRANCE" DE GLENMOR

"J'ai entendu cet été à Locmaria le "Breton de l'année" (Armor n° 107) au cours d'un séjour que je passais à Belle Ile. Si mes souvenirs sont bons il a d'abord chanté "merde à Paris" ce que l'on peut comprendre comme un cri de révolte contre le centralisme et le jacobinisme parisiens et que partagent nombre de provinciaux. Ensuite il a chanté "merde à la France". Je veux bien mais les élections législatives ne sont pas si lointaines que l'on ne se rappelle leurs résultats : La Bretagne a voté majoritairement pour le régime en place... Glenmor est-il représentatif de la Bretagne ?" L. Lejeune, 2 rue Romain Roland 38130 Echirrolles.

"J'ai eu du mal à "digérer" les propos lamentables de Glenmor pour dire "merde à la France" !. Je n'ose pas croire que le Président de la République ira "rompre le pain" avec des gens comme ça !" - Docteur Jean Pascal, ancien député du Morbihan, Pontivy.

SODOME ET GOMORRHE

"J'ai reçu le numéro 108 de janvier 1979. Je ne vous remercie pas pour l'apologie de Sodome et Gomorrhe. Yannick Pelletier est une rédactrice à f... à la porte !... Encore un numéro comme celui-ci est vous pourrez garder vos numéros à moi destinés... J'avais déjà écrit à ce cher Quatrebœufs que vous ouvriez trop vos pages aux ennemis de la Bretagne... voilà maintenant les "pédalos" à la page 58... Bravo !" A. COTTON, 6 rue de l'Ouest Nanterre.

N.D.L.R. - Yannick Pelletier est UN rédacteur. Le texte incriminé est une interview de Dominique Fernandez sur son livre, L'Etoile rose... et non une prise de position !

POUR L'UNION DE TOUS LES BRETONS

"Vous annoncez l'apparition dans quelques temps d'un "regroupement populaire breton" je ne sais si votre journal en sera le soutien mais je voudrais vous demander si cela ne sera pas encore un groupuscule qui va être amené à disparaître : la division problématique de l'Emsav est catastrophique pour notre patrie. Où en sommes-nous ? en totalisant tous les efforts : 6 % de l'opinion bretonne, aucun député (le Plaid Cymru a mieux réussi) Aussi voit-on deci delà se lever pour "sauver la patrie" un nouveau groupe qui disparaît aussitôt. En fait, il ne reste plus que l'U.D.B. ; or elle représente une fraction de la gauche qui est loin d'être majoritaire en Bretagne d'où l'impasse...! Aussi, j'espère que ce mouvement ou cette plateforme va essayer de regrouper, de rassembler les débris de l'Emsav. Car l'union de tous les Bretons est vitale pour notre pays". J.Y. Le Touze, place Paul Bert, Lorient.

POUR DEVELOPPER L'ECOUTE DE « LA VOIX DE LA BRETAGNE »

Les émissions de Radio-Bretagne vont, paraît-il, être augmentées. On ne peut que s'en réjouir pour la Bretagne. Malheureusement, les Bretons émigrés (Paris et sa région ou ailleurs en France) ne peuvent entendre la « Voix de la Bretagne », sauf le matin sur O.M. Il faudrait donc que la radio bretonne soit à nouveau entendue sur petites ondes, et que la puissance de l'émetteur de Rennes soit renforcée. Il fut un temps où l'on entendait à peu près bien R.B. Mais, depuis plusieurs mois, l'écoute est de moins en moins bonne. Il y a quelques années, il existait une soirée « régionale » par semaine, avec jeux concours. Ce ne serait pas trop demander qu'une soirée par semaine soit rétablie, et pourquoi pas le dimanche toute la journée, en attendant mieux ?... « ARMOR » ne pourrait-il organiser une pétition qui serait remise à FR3 ?...

KLAOD-JUBAULT,
68, Bd de Latour-Maubourg. PARIS.

Directeur

YANN POILVET

★ Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques B.P. 123 - 22400 Lamballe
Tél. 31.20.37 +

★ Renerezh skidaozerezh, mererezh, bruderezh : 7, ru Sant Jakez - B.P. 123 - 22400 Lambal - Pellg. : 31.20.37 ha da heul.

★ Editeur : SOPEL

★ N° ISSN (International standard serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X

★ N° CPPAP 47-307

★ N° SIRET : 302306741 00018

★ Comité éditorial

Yann Poilvet - Eliane Deshayes (tourisme, loisirs, dossiers) - André-Georges Hamon (la fête et les spectacles) - Yannick Pelletier (culture) - Anne-Edith Poilvet-Besrechel (vie moderne).

★ Rédaction

Jean-Luc Aulnette, Yann Brekilien, Jean-Pierre Corbel, Jacques Crenn, Yann Desbordes, Jil Ewan, Brigitte Hug, Marc Le Layec, Briak Loyant, François Moal, Henri Le Moal, Myrddhin, Odile Pellé, Edith Perrenou, Jos Philippe, Daniel Plestan, Daniel Thena-dey.

★ Publicité :

Alfred Caillibotte, Guy Chapalain, Eliane Deshayes, Hélène Guillon, Marcel Jagu, Jean-Claude Mallet, Gilles Maurice, Jean-François Quéau, Gilles Renaud, Simonne Roussel.

★ Abonnement d'un an : 62,40 francs (dont 2,40 francs de TVA)

★ Abonnement de soutien : 200 francs.

★ Abonnement pour l'étranger : 83,20 francs (dont 3,20 francs de TVA)

★ Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.

★ Changement d'adresse : 10 francs.

★ C.C.P. Armor-Magazine : Rennes 2691-70.

★ Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

★ Armor-Magazine ne publie pas de communiqués.

★ Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.

★ La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

★ Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1978 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnements en faveur d'Armor Magazine.

★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

★ Le bulletin d'abonnement se trouve en page 51.

★ Diffusion : N.M.P.P.

★ Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone industrielle, Saint-Brieuc. Tél. 61.42.68.

★ Rener ar gelaouen (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

SAINT - BRIEUC

- Agglomération de 80 000 habitants
- une zone industrielle de 130 hectares aux Châtelets en PLOUFRAGAN

- par le rail :
à 4 h de Paris
à 1 h de Rennes
- par air :
à 1 h 25 de Paris

*vous offre
de larges possibilités d'implantation*

VOUS TROUVEREZ :

pour tous renseignements s'adresser :
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE SAINT-BRIEUC,
PLOUFRAGAN - TRÉGUEUX
(HÔTEL DE VILLE DE SAINT-BRIEUC)
Tél. : (96) 61.29.33

- des terrains équipés
- un atelier-relais
- un cadre de vie de qualité
- des facilités de logement
- un environnement industriel diversifié
- une main-d'œuvre abondante et qualifiée grâce à :
- un enseignement technique développé

Des noms pour vos maisons

De nombreux propriétaires aimeraient connaître des noms bretons susceptibles de convenir à leur maison ou à l'ensemble de leur domaine, important ou modeste.

Emglev an tiegezhioù (Entente Familiale Bretonne), 30, place des Lices à Rennes, peut les aider dans leurs recherches ; écrire de notre part en joignant une enveloppe à votre adresse, une description sommaire des lieux, et les noms éventuellement utilisés.

SKOL AN EMSAV

COURS DE BRETON
OUVERTURE AUX
PROBLEMES BRETONS

Nombreux Centres à travers tout le pays
Skol an Emsav 30, Pl. des Lices
35000 RENNES

LES PAYS DE RANCE

Numéro spécial
d'Armor-Magazine, 5 francs
C.C.P. 2691-70 Rennes



banque de bretagne



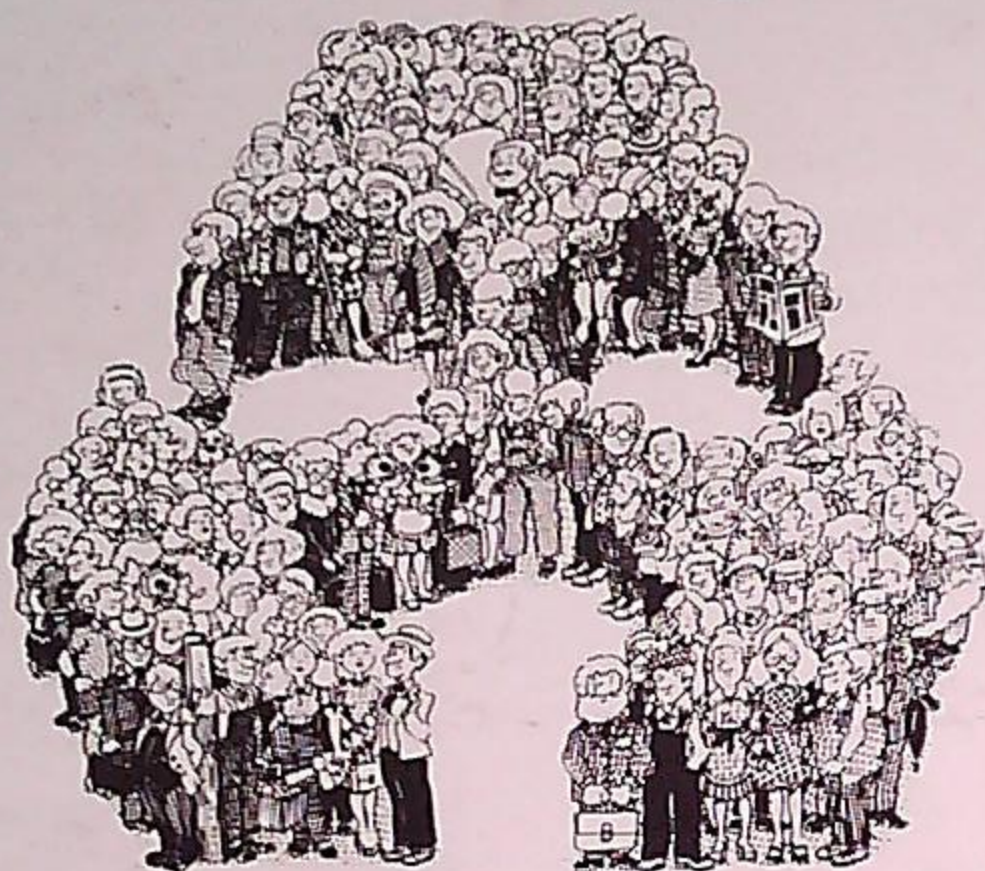
Des hommes compétents pour vous aider à résoudre vos problèmes

90 AGENCES EN BRETAGNE
ET EN REGION PARISIENNE

Plus de 2000 guichets correspondants en France où vous pouvez
effectuer vos prélèvements hebdomadaires

3000 caisses locales
30 000 administrateurs élus par vous.

Le Crédit Mutuel est plus proche de vous.



Avec ses 3 000 caisses locales, nées dans un village, une petite ville ou un quartier, le Crédit Mutuel est plus proche de vous.

Avec ses 2 000 000 de clients sociétaires, des gens comme vous, le Crédit Mutuel est plus proche de vous.

Avec ses 30 000 administrateurs élus par les sociétaires, parmi les sociétaires, avec ses

gérants, techniciens de la banque, le Crédit Mutuel est plus proche de vous.

Avec sa vocation, au service exclusif de la famille et des collectivités locales, le Crédit Mutuel est plus proche de vous.

Décidément, le Crédit Mutuel n'est pas une banque comme les autres. Renseignez-vous

Crédit  Mutuel

Yves Rocher

**DES PRODUITS AUX
EXTRAITS DE PLANTES
...POUR RESTER "VRAIE"**

Angélique, Gentiane, ...
Millefeuille, Camomille...
Calendula, Pensée sau-
vage... Mauve, Reine des
prés...

Les Anciens ont toujours
utilisé les bienfaits des plan-
tes pour la protection, l'en-
retien et l'embellissement
du corps et du visage.

Pour vous aider à préser-
ver la fraîcheur que la nature
vous a offerte, Yves Rocher
a créé des produits de beau-
tés doux, aux extraits de
plantes, longuement étu-
diés et testés dans ses labo-
ratoires en Bretagne.

Chaque année le nouveau
Livre Vert de la Beauté pré-
sente la gamme complète
des produits Yves Rocher,
une gamme constamment
enrichie afin d'offrir à cha-
cune d'entre vous un choix
toujours plus large de pro-
duits pour le visage,
l'hygiène et la toilette, les
cheveux, le maquillage,
sans oublier les eaux de toi-
lette et les parfums (et la
ligne masculine).

Pour le recevoir gratuite-
ment, il vous suffit d'écrire
à : YVES ROCHER, 56201,
LA GACILLY.

Les produits YVES
ROCHER sont vendus par
correspondance et dans les
centres de beauté YVES
ROCHER.



"AL LIAMM"

(Directeur: Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT
EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 50 F - P. LE BIHAN
16, Rue des Fours-à-chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 5349-06 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS
BRETONS

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Vanella
Poulbriquen, Brest

Un ouvrage indispensable

LE LIVRE IV DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE

Une tranche de
notre histoire contemporaine
de septembre 1977
à septembre 1978

Recueil des chroniques de
RAYMOND LETERTRE

L'exemplaire : 10 F (franco : 12 F)
à commander à Armor Magazine